ACTES DU IX EME COLLOQUE DE LINGUISTIQUE DES DOCTORANTS ET JEUNES CHERCHEURS DU LABORATOIRE MODYCO

“La question des genres à l’écrit et à l’oral”

Laboratoire MoDyCo (CNRS – UMR 7114)
Université Paris Ouest Nanterre la Défense
Université Paris Descartes

modyco Modèles, Dynamiques, Corpus
UMR 7114
Sciences du langage.

Sommaire

A PROPOS DU COLLOQUE..... 4

COMITE SCIENTIFIQUE..... 6

COMITE D'ORGANISATION..... 8

ACTES DES PRESENTATIONS ORALES..... 10

Evgenia BANTIUKOVA

Contribution à la création d'un corpus annoté en rôles sémantiques à partir du lexique des verbes français de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier..... 11

Dominik BAUMGARTEN

The 'advertising novel'-multimodal product placement in contemporary fiction..... 23

Maria-Luisa FERNANDEZ ECHEVARRIA

La question des genres et la construction de l'énoncé en FLE..... 32

Sylvia GABARRO-LOPEZ & Laurence MEURANT

The use of buoys accross genres in French Belgian Sign Language (LSFB)..... 43

Julien HEURDIER

Formes et valeurs semantico-discursives de "c'est" dans des dyads mere-enfant et père-enfant : influence de l'interlocuteur, des genres de discours et de l'activité..... 55

Mina KIM

Réflexions sur le dialogue romanesque dans les manuels de FLE pour l'apprentissage lan-gagier et littéraire en classe universitaire de FLE..... 76

Luce LEFEUVRE

Etude de la variation des contextes riches en connaissances en fonction du genre textuel : l'exemple de Fumerolle dans le domaine de la volcanologie.... 83

Laurence MARTIN

Forme et fonction de la périphérie gauche des unités discursives à l'oral..... 95

Lara MORATON & Julia LAVID

Thematic progression patterns in english and spanish newspapers..... 109

Camilla SALAS

Entre macro-acte de langage et genre de discours : le témoignage judiciaire et ses variantes…… 119

Annabelle SEOANE

La publicité : une tendance stratégique au décloisonnement…… 133

Gabriella SERRONE

La colligation dans les arrêts des cours de cassation française et italienne : essais d'analyse d'un genre textuel…… 146

Maria SLAUTINA

L'hybridité générique médiévale et son impact sur l'attribution des textes…. 157

ACTES DES POSTERS…… 172

Olivia BERNARD
De l'amour aux discours : quels genres de textes et visées communicationnelles chez les adolescents ?…… 173

Margaux COUTHERUT
Les textes procéduraux en anglais : un genre homogène ?…… 180

Natalia Maria DURUS & Gudrun ZIEGLER
L'écrit et sa place dans les apprentissages plurilingues en face à face et par le chat : les défis de la conceptualisation…… 188

Anna POSPELOVA & Elena YAGUNOVA
Lexical and morphological features for text collections genre categorization…… 195

Karool VILLALOBOS
Analyse de la structure argumentative d'articles de la revue 'Science et Vie' : le cas du bis-phénol A…… 202

ACTES DES PRESENTATIONS NUMERIQUES…… 209

Benoit BERTHELIER
Genres poétiques et modernité littéraire dans la Corée coloniale…… 210

Dorgelès HOUESSOU
Notes sur la généricité du discours d'investiture : l'épidictique entre autorité et légitimité…… 221

Zakaria NOUNTA
Le métalangage : quelle place dans le travail sur le texte procédural en classe bilingue songhay-français ?…… 228

INDEX PAR MOTS-CLES …… 239

REMERCIEMENTS…… 241

A propos du colloque

« *Si les genres n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible*».
(Bakthine, "Esthétique de la création verbale", 1984)

Le « COLDOC » est le colloque annuel organisé par les doctorants et jeunes chercheurs du laboratoire MoDyCo, selon une tradition qui a fait siennes les questions méthodologiques larges, et les problématiques ouvertes à l'ensemble des sciences du langage.

COLDOC 2013 avait pour objectif d'interroger de façon pluridisciplinaire la notion de genre et d'illustrer la variété des problèmes théoriques et pratiques qu'elle pose. L'appel à contributions se veut ouvert et vise à articuler différents points de vue sur la question des genres, afin de contribuer à circonscrire une catégorie essentielle pour l'interprétation.
Longtemps considérée sous l'angle taxinomique, la catégorie du genre s'est vue renouvelée par l'intérêt qu'ont manifesté pour elle différentes disciplines des sciences humaines, intégrant progressivement différents aspects dans leurs approches définitoires : les contextes d'énonciation, le support (écrit ou parlé), les normes langagières, l'évolution en diachronie, les pratiques sociales, etc.

Ce renouvellement se lit aussi à travers le fait qu'on cherche moins systématiquement à en définir les règles de production ou à déterminer des catégories classificatoires qu'à poser la question du genre en interrogeant les processus de reconnaissance et d'interprétation. La réflexion et les études de cas s'orientent ainsi sur le point de vue de la réception (horizons d'attente, habitudes, pré-construits culturels, cadre cognitif, circuit de communication,…), le genre étant alors envisagé comme un ensemble de contraintes ou de conditions de possibilité du sens.

En réunissant des contributions d'horizons variés, COLDOC 2013 cherchait à rendre compte de l'état de l'art du travail accompli, de sa diversité, mais aussi, en s'appuyant sur des propositions théoriques et appliquées, à proposer de nouvelles catégories descriptives nécessaires à la quête du sens dans le discours écrit et oral. Cette édition 2013 de COLDOC encourageait donc fortement les participations des mémorants, doctorants et jeunes chercheurs en linguistique générale, linguistique de corpus, linguistique diachronique, linguistique textuelle,

sociolinguistique, didactique, traitement automatique des textes ou de la parole et, plus généralement, de tout domaine qui s'intéresse à l'étude du genre pour lui-même ou comme catégorie d'analyse (catégorie interprétative, etc.).

Plusieurs questions, mentionnées ici sans exhaustivité, étaient envisagées comme source d'inspiration. Ces questions, autant théoriques que pratiques visaient à mettre en lumière la grande diversité d'approches possibles dans l'étude des genres aussi bien écrits qu'oraux :

- Pourquoi catégoriser selon des genres ? Comment établir des frontières entre genres ?
- Comment définir, formaliser et modéliser le genre ?
- Selon quelles dynamiques le genre se construit-il ?
- Dans quelle mesure les approches diachroniques renouvellent-elles l'étude des genres ?
- Quel(s) rapport(s) entretiennent « genres » et « opérations linguistiques » (décrire, résumer, raconter….) ?
- Le genre a-t-il une influence sur les phénomènes grammaticaux ?
- Quelles sont ses instanciations sociolinguistiques ?
- Comment les variables linguistiques de l'usage, de la variété et des registres de langue peuvent-elles devenir des marqueurs sociaux propres au genre dans lequel les locuteurs communiquent ?
- Comment la linguistique de corpus répond-elle à l'étude du genre ?
- Comment l'étude du genre à l'écrit est-elle applicable aux genres oraux et vice versa?
- Sur quels observables se base-t-on pour l'attribution du genre ? Peut-on le calculer automatiquement ?
- Quelle est la place des genres en didactique comme outil d'enseignement et d'apprentissage de la langue et de la littérature ?
- Comment catégoriser et interpréter selon les nouveaux dispositifs de communication (forums, blogs, réseaux sociaux, chats, tweets, emails, etc.) l'émergence de nouvelles pratiques langagières ?
- Les techniques d'analyse automatique des textes et des discours redistribuent-elles la catégorisation en genres ? Font-elles émerger d'autres formes de catégorisations ?
- La distinction oral-écrit est-elle une distinction majeure dans l'étude des genres ?
- Comment prendre en compte le genre dans le développement des ressources en TAL (lexique, grammaire, parseurs, etc.) ?

Comité scientifique

Guy ACHARD-BAYLE (Université de Lorraine, France)
Jean-Michel ADAM (Université de Lausanne, Suisse)
Sophie ANQUETIL (CoDiRe, Université de Nantes et CRISCO, Université de Caen, France)
Antoine AUCHLIN (Université de Genève, Suisse)
Jacqueline AUTHIER (SYLED-EA 2290, Université Sorbonne Nouvelle, France)
Mathieu AVANZI (Institut des Sciences du Langage et de la Communication, Université de Neuchâtel, Suisse)
Delphine BATTISTELLI (STIH, Université Paris Sorbonne, France)
Annie BERTIN (MoDyCo – Université Paris-Ouest, France)
Anne BEYAERT-GESLIN (Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, France)
Jacqueline BILLIEZ (Université de Stendhal Grenoble III, France)
Caroline BOGLIOTTI (MoDyCo – Université Paris-Ouest, France)
Sonia BRANCA-ROSOFF (SYLED-EA 2290, Université Sorbonne Nouvelle, France)
Shirley CARTER THOMAS (Lattice, Institut Mines-Télécom, Télécom Ecole de Management, France)
Bernard COMBETTES (ATILF, Université de Lorraine, France)
Anne CONDAMINES (CLLE-ERSS/CNRS, Université Toulouse Le Mirail, France)
Marcel CORI (MoDyCo/CNRS, Université Paris-Ouest, France)
Flore COULOUMA (CREA-EA 370, Université Paris Ouest, France)
Jean-François DE PIETRO (CODI, Université de Neuchâtel, Suisse)
Guillaume DESAGULIER (MoDyCo – Université Paris 8, Université Paris Ouest)
Sarah DE VOGUE (MoDyCo – Université Paris-Ouest, France)
Marion FOSSARD (Institut de Logopédie adulte, Université de Neuchâtel, Suisse)
Françoise GADET (MoDyCo/CNRS, Université Paris-Ouest, France)
Jean-Philippe GOLDMAN (Université de Genève, Suisse)
Jean-François JEANDILLOU (MoDyCo/CNRS, Université Paris-Ouest, France)
Anne LACHERET (MoDyCo/CNRS, Université Paris-Ouest, France)
Bernard LAKS (MoDyCo/CNRS, Université Paris-Ouest, France)
Sabine LEHMANN (MoDyCo/CNRS, Université Paris-Ouest, France)
Sylvain LOISEAU (Laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique/CNRS, Université Paris 13-Nord, France)
Julien LONGHI (CRTF, Université de Cergy-Pontoise)
Ivã Carlos LOPES (Université de São Paulo, Brésil)
Juan Manuel LOPEZ MUNOZ (Université de Cadix, Espagne)

Dominique MAINGUENEAU (UFR de Langue française, Université Paris Sorbonne, France)
Philippe MARTIN (CLILLAC-ARP, Université Paris Diderot, France)
Caroline MELLET (MoDyCo/CNRS, Université Paris-Ouest, France)
Jean-Luc MINEL (MoDyCo/CNRS, Université Paris-Ouest, France)
Colette NOYAU (MoDyCo/CNRS, Université Paris-Ouest, France)
Christophe PARISSE (MoDyCo – Université Paris-Ouest, France)
Sabine PÉTILLON (MoDyCo/CNRS, Université Paris-Ouest, France)
André PETITJEAN (Université de Lorraine, France)
Paola PIETRANDREA (MoDyCo, Université Roma Tre, Italie)
François PROVENZANO (Université de Liège, Belgique)
Alain RABATEL (Université de Lyon I, France)
Fanny RINCK (IUFM de Grenoble, laboratoire Lidilem,EA609, Université de Grenoble 3, France)
Anne-Catherine SIMON (Valibel, Discours et Variation, Université Catholique de Louvain, Belgique)
Frédérique SITRI (SYLED-EA 2290/MoDyCo/CNRS, Université Paris-Ouest, France)
Noalig TANGUY (Lattice, France)
Gian Maria TORE (Université de Luxembourg, Luxembourg)

Comité d'organisation

Julie BELIAO (Université Paris-Ouest, France)
Anaïs MORENO, (Université Paris-Ouest, France)
Lucie ROUSIER-VERCRUYSSEN (Université de Neuchâtel Suisse)
Charles TEISSEDRE, (Université Paris Sorbonne France)

Actes du colloque

COLDOC 2013

Les communications orales

CONTRIBUTION A LA CREATION D'UN CORPUS ANNOTE EN ROLES SEMANTIQUES A PARTIR DU *LEXIQUE DES VERBES FRANÇAIS* DE JEAN DUBOIS ET FRANÇOISE DUBOIS-CHARLIER

Evgeniia Bantiukova
Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 200, rue de la République 92001 Nanterre Cedex
evguenia.bantyukova@gmail.com

RESUME

L'objectif du travail présenté est de contribuer, grâce aux informations du LVF et à des sorties d'un analyseur syntaxique, à la création automatique d'un corpus annoté concernant certains verbes, en particulier des verbes de discours rapporté (*affirmer, annoncer, dire, conclure* et d'autres), et étiquetant les rôles sémantiques de leurs arguments. Ce travail vise, d'une part, la désambiguïsation dans le cas des verbes ayant plusieurs emplois possibles et, d'autre part, à montrer le lien entre la sémantique des verbes et les fonctions syntaxiques de leurs arguments. Autrement dit, comment le sens d'un verbe peut dépendre des éléments qui l'entourent.

ABSTRACT

Contribution to the creation of an annotated corpus in the semantic roles on the base of *Lexique des Verbes Français* of Jean Dubois and Françoise Dubois-Charlier

The target of this paper is to contribute to the automatic creation of annotated corpus for certain verbs, especially verbs of reported speech (*affirm, announce, tell, conclude* and others) with the help of information LVF and outputs of a syntactic parser, and labeling semantic roles of their arguments. On the one hand this work aims to help disambiguate verbs with multiple uses, and on the other hand, to show the link between the semantics of verbs and syntactic functions of their arguments. In other words, how the meaning of a verb depends on the surrounding elements.

MOTS-CLES : verbes, analyseur syntaxique, schèmes syntaxiques, rôles sémantiques

Keywords : verbs, syntactic parser, syntactic schemes, semantic roles

1. Introduction

Notre travail se base sur la notion de rôle sémantique. Globalement, le rôle sémantique caractérise le rôle joué par l'argument par rapport au prédicat. Ainsi, c'est une relation de sens entre un actant ou un circonstant et un prédicat. Ce dernier détermine un rôle sémantique à chaque argument qui assiste à la réalisation du sens du prédicat (Hadouche, 2011). De cette façon on interprète sémantiquement des représentations syntaxiques des arguments par rapport au verbe et vice versa. C'est pourquoi la notion de rôle sémantique se trouve à l'interface de la syntaxe et de la sémantique et permet ainsi d'intégrer les ressources syntaxiques et sémantiques afin de pouvoir expliquer le lien entre leurs éléments : les schèmes syntaxiques du verbe en tant qu'éléments sémantiques et ses arguments dépendants en tant qu'éléments syntaxiques. Le travail présenté ici réunit la base informatisée LVF (Les Verbes Français) (Dubois et Dubois-Charlier, 1997) en tant que ressource sémantique et les sorties de l'analyseur syntaxique FRMG (De La Clergerie *et al.*, 2009) comme ressource syntaxique.

Ce travail a été effectué à partir d'une première liste de dix verbes présents dans deux types de corpus de textes. Le premier est un corpus de textes de dépêches journalistiques fournis par l'Agence France Presse ; le second correspond à des exemples de phrases issues de la base informatisée LVF. Ce travail cherche également à questionner la façon dont certains emplois de verbes peuvent être plus ou moins prototypiques selon le genre.

Tout d'abord, nous présentons brièvement des ressources lexicales existantes en anglais et en français, et notamment « Les Verbes Français ». Ensuite, nous décrivons les deux types de corpus de textes et la façon dont ils ont été construits. Puis, nous allons expliquer le processus d'intégration des analyses syntaxiques produites par FRMG avec le LVF. Et finalement, nous analysons les résultats obtenus avec une classification des cas problématiques essentiels.

2. Présentation de ressources lexicales existantes

Si des ressources lexicales riches telles que WordNet (Fellbaum, 1998), FrameNet (Baker *et al.*, 1998) ou VerbNet (Schuler, 2005) sont disponibles pour l'anglais, il existe peu d'équivalents en français. Parmi les ressources françaises on peut nommer French TreeBank (Abeillé, 2002), Dicovalence (Mertens, 2010), Disco (Kolb, 2009), Wolf (Sagot et Fišer, 2008). Toutes ces ressources utilisent des approches différentes. Le dictionnaire Dicovalence se base sur une approche pronominale, FrameNet sur une approche en frames ou cadres sémantiques, VerbNet sur la théorie des classes de Levin et WordNet sur la notion de synset (qui désigne un ensemble de synonymes). Le LVF (Dubois et Dubois-Charlier, 1997) se construit sur la hiérarchie des classes syntactico-sémantiques, c'est-à-dire applique une approche distributionnelle et transformationnelle et peut ainsi, comme le montre (Hadouche et Lapalme, 2010), grâce à ses descriptions sémantiques des unités prédicatives (verbes et leurs arguments), rivaliser avec d'autres ressources.

3. Description des corpus

Le LVF représente une ressource lexicale sur les verbes français réalisée par Jean Dubois et

Françoise Dubois-Charlier, dont l'objectif est de fournir une description linguistique des verbes qui se base sur l'adéquation entre des schèmes syntaxiques et l'interprétation sémantique. Le LVF est disponible de façon informatisée sous deux formes : soit un fichier Excel, soit un fichier XML. Pour notre travail, nous exploitons le LVF sous son format XML comme présenté sur la figure 1.

FIGURE 1 – Représentation du LVF en format XML (xLVF) (Bédaride, 2012).

Il est à noter que les champs principaux de la version Excel du LVF sont devenus des arguments et des attributs dans la version XML ce qui garde le principe du LVF en tant que ressource linguistique – la hiérarchie à partir des classes sémantico-syntaxiques.

Nous avons étudié et analysé deux corpus différents qui ont été créés sur la base du choix de dix verbes choisis : *accuser, affirmer, ajouter, annoncer, appeler, citer, conclure, dire, estimer, promettre.* Le premier corpus a été pris du LVF même. Chaque exemple de verbe y contient plusieurs exemples de phrases. Ainsi, ce corpus inclut 132 phrases (fichiers) d'emploi de ces verbes. Le deuxième corpus représente un corpus de dépêches de presse de l'Agence France Presse (AFP), qui a été trié selon la présence des verbes choisis. Ce deuxième corpus compte 124 phrases (fichiers).

4. Intégration des ressources syntaxiques et sémantiques

De nombreux systèmes en TAL basés sur les principes syntaxiques cherchent aujourd'hui à intégrer une composante sémantique. Nous nous sommes inspirés des travaux de (Battistelli et Damiani, 2013) décrivant le développement d'un module d'annotation automatique identifiant des segments textuels selon leurs caractéristiques énonciatives et modales – *EM Splitter*. Le cœur de la méthodologie de cet outil, selon (Battistelli et Damiani, 2013) est le lien entre la représentation syntaxique en dépendance et l'utilisation d'indices sémantiques.

4.1 Processus du travail sur les deux corpus

La base du LVF distingue plusieurs emplois différents de chacun des verbes donnés qui correspondent à des schèmes syntaxiques différents. L'objectif de notre travail consistait à

récupérer du LVF tous les schèmes syntaxiques possibles du chaque verbe d'une part, à trouver tous les arguments dépendants du verbe employé dans les fichiers d'analyse syntaxique d'autre part. Finalement, faire correspondre les résultats de chaque fichier FRMG avec un des schèmes d'emplois possibles pour chaque verbe et analyser les données obtenues. Pour cela, nous avons entrepris un certain nombre de traitements que nous avons illustrés sur la figure 2.

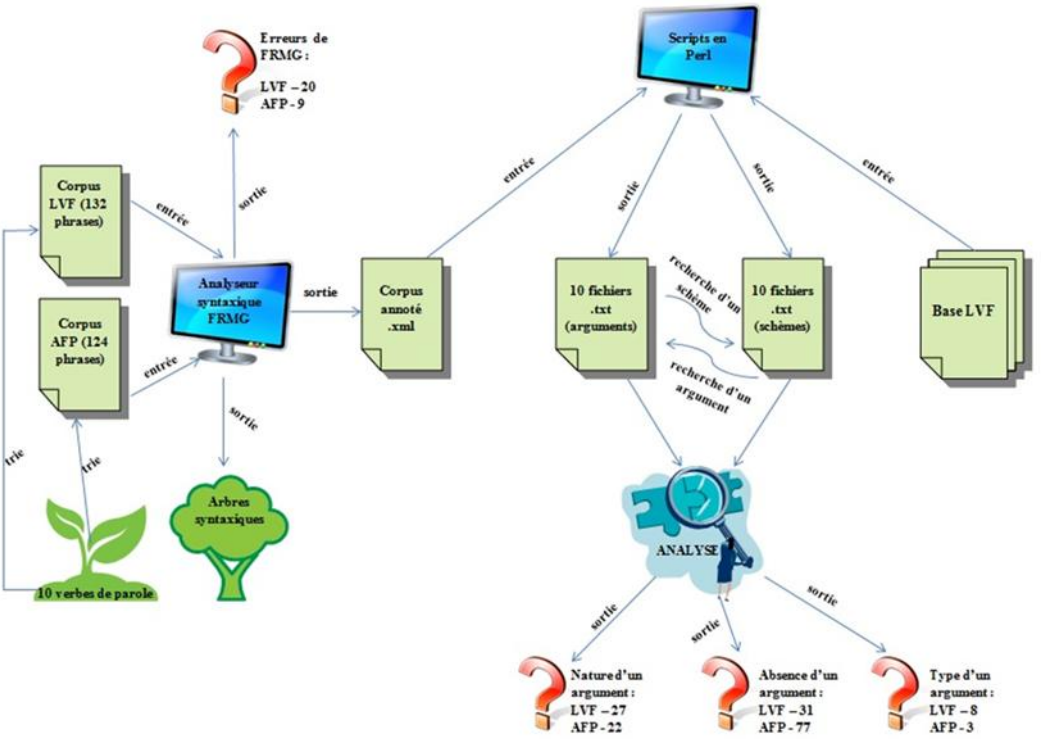

FIGURE 2 – Repères essentiels su travail.

Nous avons commencé par récupérer les schèmes syntaxiques du LVF de chaque verbe (pour rappeler comment ils sont représentés dans le LVF voir Figure 2), ainsi que tous leurs arguments dépendants dans les fichiers FRMG. Pour y arriver nous avons créé deux scripts utilisant le langage de programmation Perl : un script – pour récupérer les schèmes syntaxiques du LVF, l'autre – les arguments dépendants dans les fichiers de l'analyseur syntaxique.

En tant que résultats nous avons obtenus :

- 10 fichiers de sortie de type texte avec des schèmes syntaxiques possibles : un fichier pour chaque verbe où il y a le nom du schème, les noms de ses arguments avec leur type et leur place dans la phrase ;

- 10 fichiers de sortie de type texte avec tous les arguments dépendants de chaque verbe employé dans une phrase : une phrase pour chaque fichier FRMG, un fichier de sortie pour chaque verbe (corpus AFP), où il y a le nom du fichier, le verbe, les noms des arguments

dépendants et leurs types ;

- 10 fichiers de sortie de type texte avec tous les arguments dépendants de chaque verbe employé dans une phrase : une phrase pour chaque fichier FRMG, un fichier de sortie pour chaque verbe (corpus LVF).

4.2 Confrontations des phrases analysées avec FRMG avec des schèmes syntaxiques du LVF

D'après les résultats obtenus dans les fichiers de sortie des deux scripts nous avons pu faire correspondre les phrases des fichiers de FRMG aux schèmes syntaxiques du LVF.

Tout d'abord nous avons déchiffré dans un tableau à part les noms des schèmes de chaque verbe, car la position et la désignation de chaque élément dans un nom du schème signifie un argument de type déterminé.

AFFIRMER					
schème	**type du verbe**	**sujet**	**objet**	**préposition/complément prépositionnel**	**circonstant**
P1510	pronominal	humain	complétive/ infinitif	locatif	-
T1300	transitif direct	chose	chose	-	-
T1418	transitif direct	humain	complétive/ chose	locatif	instrumental
T14a8	transitif direct	humain	complétive/ chose	à	instrumental

FIGURE 3 – Table de schèmes syntaxiques pour le verbe « affirmer ».

La première lettre dans le nom du schème signifie toujours le type du verbe : pronominal, transitif direct, transitif indirect ou intransitif. Le 1er caractère après la lettre indique toujours la nature du sujet, le 2ème caractère après T er P – l'objet, le 2ème caractère après N et A ou le 3ème et le 4ème caractère après T et P - complément prépositionnel ou circonstant.

Sur le tableau ci-dessus, on voit que dans le schème P1510 indique que le verbe est pronominal, le premier argument 1 après la lettre P signifie que le sujet est humain, le 2ème caractère 5 après P indique que l'objet est une complétive ou un infinitif, le 3ème caractère 1 après P indique que le complément prépositionnel est du type locatif et le 4ème élément après P signifie que le circonstant est absent. De cette façon on peut déchiffrer chaque schème syntaxique.

Maintenant si on prend le fichier de ce même verbe avec ses arguments dépendants sur chaque phrase (voir la figure 4), on pourra le déchiffrer de la manière suivante. Dans la phrase 10 le verbe « affirmer » a comme arguments dépendants :

- un sujet du type nom propre défini par « suj » avec le postag NPP,
- une préposition à, définie par « a_obj » avec la valeur « a »,
- une ponctuation.

Dans les phrases 11 et 12 on peut voir aussi un objet défini par « obj » avec le postag soit NC qui signifie un nom commun, soit CS – pour une complétive. L'argument « aff » dans la phrase 13 indique une particule pronominale du verbe.

FIGURE 4 – Fichier de sortie du corpus du LVF pour les phrases de 10 à 13 avec le verbe « affirmer » :

10 LVF - *On affirme à Paul qu'on dit vrai, que tout va bien.*

11 LVF - *On affirme sa satisfaction.*

12 LVF - *On affirme qu'on est satisfait.*

13 LVF - *On s'affirme satisfait.*

Donc, d'après les 4 schèmes possibles pour le verbe « affirmer » (voir la figure 4) nous pouvons désormais confronter chaque phrase à un de ces schèmes. La phrase 11 est tout à fait convenable pour le schème T1300, car le sujet du type nom propre correspond à 1 – sujet humain, l'objet du type nom commun correspond à 3 – objet chose, le verbe est transitif direct, ni circonstant ni complément ne sont présents. Dans la phrase 12 on voit tout de suite la présence d'une complétive (CS), ce qui nous oblige de choisir un des 2 schèmes correspondants : T1418 ou T14a8, où le 4 désigne complétive ou chose. Le schème P1510 n'est pas retenu, car le verbe n'est pas pronominal (il n'y a pas d'argument « aff » qui introduit une particule pronominale du verbe). Par contre, la phrase 13 a cet argument qui désigne que le verbe est pronominal « aff », ce qui nous permet de choisir le schème P1510 pour cette proposition. La phrase 10 pose problème, parce que l'objet est absent parmi les arguments dépendants, ce qui ne nous permet pas de définir un schème correspondant. Dans ce cas il faut vérifier la sortie de l'analyseur syntaxique pour voir s'il n'y a pas d'erreur de FRMG.

5. Analyse et statistiques

À chaque phrase des deux corpus nous avons associé un schème syntaxique lui correspondant. Quand la ressemblance entre les éléments du schème et la présence des arguments syntaxiques repérés des fichiers de FRMG était évidente, nous avons donc attribué tout de suite des schèmes correspondants. Mais de tels cas étaient plutôt rares, surtout dans le corpus AFP qui contient des phrases extraites de dépêches de presse. Dans ce corpus AFP, nous avons déterminé 10 schèmes sur 124 sans aucun problème rencontré. Il

est à noter que ce que nous appelons un « problème » ici signifie le cas ambigu où nous nous sommes heurtés à une difficulté d'attribution d'un schème syntaxique. Quant au corpus LVF (qui, rappelons-le, est constitué d'exemples proposés par les concepteurs du LVF), nous avons attribués plus de schèmes sans rencontrer de cas problématiques. Cependant, pour ce corpus nous avons comparé les schèmes que nous avons attribués aux phrases lors de notre analyse avec les schèmes attribués par les concepteurs du LVF. Les résultats de cette comparaison sont représentés dans la table 1.

Schèmes bien attribués	72
Schèmes posant question	17
Schèmes mal attribués	21

TABLE 1 – Extrait des statistiques sur la correspondance des schèmes attribués lors de notre analyse avec des schèmes attribués par le LVF.

Le tableau ci-dessus montre la quantité des phrases auxquelles nous avons bien attribués des schèmes syntaxiques (72 sur 132). 17 phrases sont restées sans schème précis, c'est-à-dire plusieurs schèmes correspondent à chacune de ces phrases. Enfin, 21 schèmes ont été mal attribués, ce qui veut dire que les schèmes attribués lors de notre analyse ne correspondaient pas aux schèmes attribués pars les concepteurs du LVF.

5.1 Cas problématiques

Lors de notre analyse nous avons rencontré 3 types de problèmes dans l'attribution des schèmes syntaxiques :

1. Nature d'un argument
2. Absence d'un argument
3. Type d'un argument

5.1.1 Nature d'un argument

Le problème de la nature d'un argument est un des problèmes les plus fréquents. Dans le premier corpus du LVF il est le plus fréquent. Il concerne dans la plupart des cas la nature humaine ou inhumaine de l'objet ou du sujet d'une phrase. Il est à noter que dans les schèmes syntaxiques la nature du sujet et de l'objet joue un rôle important, car elle définit le choix du schème. Les objets et les sujets humains ont l'indice 1, ceux qui désignent une chose – 3, des complétives – 4, des infinitifs – 5.

Nous avons pu récupérer les postags des arguments « objet » et « sujet » dans les fichiers de sortie de l'analyseur syntaxique, ce qui nous a permis partiellement d'identifier leur nature. Par exemple, quand on rencontre un objet ou un sujet avec le postag « NPP » qui signifie un nom propre, on est dans le cas d'un argument humain. Par contre, quand on voit le postag « NC » qui signifie un nom commun, on est devant une ambiguïté, car le nom commun peut

être soit humain, soit inhumain.

Si on prend pour l'exemple deux phrases avec le verbe « citer » du corpus LVF:

46 LVF - *Le tribunal cite Paul comme témoin.*

47 LVF - *Le tribunal cite un témoin à la barre.*

Et si on consulte la liste des arguments de ces phrases et les schèmes syntaxiques possibles pour le verbe « citer » (voir la figure 5) nous sommes obligés de regarder la phrase 47 de plus près pour définir la nature de ses objets. En ce qui concerne les deux sujets en tant que noms communs, grâce à la liste des schèmes (voir la figure 6) on peut supposer que tous les deux sont de nature humaine (1), car il n'y a pas de schème avec un sujet inhumain.

```
exemples_lvf_conll/citer/46.xml

citer

suj     NC
obj     NPP
mod     comme
ponct
exemples_lvf_conll/citer/47.xml

citer

suj     NC
obj     NC
a_obj   a
ponct
```

FIGURE 5 – Extrait d'un fichier de sortie des arguments dépendants pour les phrases 46 et 47 avec le verbe « citer » du corpus du LVF.

CITER					
schème	**type du verbe**	**sujet**	**objet**	**préposition/complément prépositionnel**	**circonstant**
P1000	pronominal	humain	-	-	-
T1102	transitif direct	humain	humain	-	locatif de destination
T13l0	transitif direct	humain	chose	auprès	-
T1700	transitif direct	humain	pluriel humain	-	-

FIGURE 6 – Table de schèmes syntaxiques pour le verbe « citer ».

Un autre format de FRMG, NewsProcess, est capable de repérer des entités nommées et les classer selon leurs types différents, ce qui pourrait éventuellement servir à une solution du problème de la nature humaine ou inhumaine d'un argument.

5.1.2 Absence d'un argument

Un des problèmes aussi fréquent que la nature d'un argument est l'absence d'un argument. La difficulté d'attribution d'un bon schème syntaxique à une phrase tient à l'absence d'un ou deux arguments soit dans une phrase, soit dans un schème. Dans le corpus du LVF ce problème concerne surtout des compléments et des circonstants, dans le corpus de l'AFP c'est le cas des objets.

Prenons les deux phrases avec le verbe « ajouter » extraites des deux corpus :

103 LVF - *On ajoute un mot*

329 AFP - *La police a dû intervenir pour ramener le calme, a précisé cette source, des témoins ajoutant pour leur part que la localité avait été bouclée.*

```
exemples_lvf_conll/ajouter/103.xml

ajouter

suj     NPP
obj     NC
ponct


sous_corpus_evgeniia/chronoline01.E329.xml

ajouter

suj     NC
mod     pour
obj     CS
```

FIGURE 7 – Extrait d'un fichier de sortie des arguments prédicatifs pour les phrases 103 du corpus du LVF et E329 du corpus d'AFP avec le verbe « ajouter ».

AJOUTER					
schème	**type du verbe**	**sujet**	**objet**	**préposition/complément prépositionnel**	**circonstant**
N3a	transitif indirect	chose	-	à	-
P30a0	pronominal	chose	-	à	-
T13a0	tansitif direct	humain	chose	à	-
T1418	tansitif direct	humain	complétive/chose	locatif	instrumental

FIGURE 8 – Table de schèmes syntaxiques pour le verbe « ajouter ».

Dans le cas de la phrase 329 (corpus AFP) le seul schème possible est T1418, car l'objet dans cette phrase est du type complétive, ce qui est défini par 4 dans le schème. Mais outre cela, ce schème donne un complément du type locatif et un circonstant du type instrumental, qui sont absents dans la phrase. Pourtant, dans la phrase 329 il y a un modifieur « pour » qui peut introduire soit un complément, soit un circonstant, mais en tout cas l'un des arguments prévu par le schème syntaxique est absent.

En ce qui concerne la phrase 103 (corpus LVF), il y a deux schèmes syntaxiques possibles pour cette phrase : T13a0 et T1418, mais dans ce cas on n'est pas capable d'attribuer un de ces schèmes, car la phrase n'a ni complément nécessaire pour les deux schèmes, ni circonstant pour le dernier. Cependant, la base LVF donne le schème T1418 pour cette phrase.

Il est à noter que les cas d'incise ont été considérés comme des cas d'absence d'un objet. Pour améliorer les résultats obtenus on pourrait traiter en perspective les cas d'incise en affinant le script pour vérifier si le verbe a un attribut désignant une incise, ce qui diminuera le nombre de problèmes d'absence.

5.1.3 Type d'un argument

Le problème du type d'un argument est moins fréquent mais pas moins important que les deux autres problèmes. Il porte sur la non-conformité entre les types d'arguments donnés dans les schèmes syntaxiques et les types d'arguments réels. Nous avons rencontré le problème du type parmi des circonstants, des compléments (type de préposition) et des verbes.

Prenons une phrase d'exemple avec le verbe « citer » :

46 LVF – *Le tribunal cite Paul comme témoin.*

Dans cette phrase nous avons dégagé que le sujet et l'objet définis par les noms communs (NC) d'après l'analyseur syntaxique sont tous les deux des noms communs du type humain : «tribunal» (il signifie une entité collective des humains) et «Paul». Aucun des objets n'est employé au pluriel, il est donc évident que le schème correspondant est T1102 (voir la figure 6). D'autre part, le schème T1102 donne aussi un circonstant locatif de destination exprimé par le chiffre 2. La phrase 46 a un modifieur «comme» qui est un circonstant, mais non pas du type locatif de destination.

5.2 Statistiques

Les statistiques ont montré qu'il y avait plus de problèmes (tout type confondu) dans le corpus de l'AFP que dans le corpus du LVF (111 contre 88) alors même que le corpus de l'AFP contenait moins de phrases que le corpus du LVF (124 contre 132).

Au total, parmi 256 (132+124) phrases nous n'avons rencontré aucun problème dans 57 cas (44/LVF+13/AFP). Ce nombre peut être considéré comme le nombre des phrases étiquetées automatiquement par des schèmes sémantico-syntaxiques. Cela fait un peu plus que 20% du nombre total des phrases.

A la différence du corpus du LVF, le corpus AFP avait un grand nombre de phrases avec des incises, ce qui explique 30 cas d'absence d'un argument « objet ». Si nous enlevons ces 30 cas, nous avons quand même 47 cas d'absence d'un argument. Ce sont surtout des circonstants ou des compléments prépositionnels qui sont absents dans la phrase, même si un schème correspondant prévoit leur présence. On pourrait dire que cette différence est due à la nature plutôt artificielle de la base LVF et plus authentique du corpus de l'AFP. Donc, il faut prendre en compte que l'on souhaite traiter des phrases réelles et actuellement utilisées pour étudier les phénomènes de la langue vivante. Par contre, les cas d'absence d'un objet sont plus fréquents dans le corpus du LVF (6 contre 3), ce qui est, à notre avis, le résultat de la diversité du corpus du LVF : le problème du type d'un argument est présenté surtout dans le LVF. Ses concepteurs ont essayé de traiter les différents emplois des verbes. Dans le corpus AFP, au contraire, les phrases sont souvent du même type et de la même structure, ce qui est dû au langage de presse.

	LVF	AFP
Nombre de phrases	132	124
Nombre d'analyses réussies (automatiquement)	44	13
Nombre d'erreurs FRMG	20	9
Problème Nature	27	22
Problème Absence	31	77
Problème Type	8	3
Total	88	111
Schèmes bien attribués	72	-
Schèmes posant question	17	79
Schèmes mal attribués	21	-

TABLE 2 – Tableau comparatif des résultats des statistiques du LVF et de l'AFP.

Ainsi, en ayant analysé les emplois de dix verbes, notamment des verbes de discours rapporté, dans les deux corpus, dont l'un représente les dépêches de presse fournies par l'AFP, nous pouvons donc conclure que ce travail a permis aussi de découvrir les particularités de la phrase journalistique grâce aux problèmes rencontrés lors de la confrontation des schèmes syntaxiques avec des arguments dépendants des verbes.

6. Conclusions et perspectives

Dans cet article, nous avons présenté le travail qui contribue à la création automatique d'un corpus annoté concernant des verbes du discours rapporté et étiquetant des rôles sémantiques de leurs arguments. Notamment, nous avons confronté les phrases analysées par l'analyseur syntaxique FRMG avec des schèmes syntaxiques extraits de la base informatisée des verbes LVF et analysé les cas problématiques rencontrés. Par conséquant, nous pouvons suggérer que le genre de texte est très important pour ce type d'analyse puisque l'on voit que les résultats sont différents sur les deux corpus.

La question de la détection et de l'attribution des rôles sémantiques reste encore ouverte. Pour l'instant il nous semble possible de déterminer les rôles sémantiques des circonstants et des compléments prépositionnels en sachant leur type sémantique donné dans le LVF.

Remerciements

Remerciements à D. Battistelli et M. Damiani qui m'ont apporté une aide précieuse et un soutien sans faille. Je tiens également à remercier tous les relecteurs du COLDOC2013 dont les conseils m'ont permis d'améliorer mon travail.

Références

ABEILLÉ A., (2002). Une grammaire électronique du français. CNRS Editions, Paris.

BAKER C.F., FILLMORE C.J. ET LOWE J.B., (1998). The Berkeley framenet project. *In Proceedings of the COLING-ACL*, Montréal, Canada.

BATTISTELLI D. ET DAMIANI M., (2013). Analyzing modal and enunciative discursive heterogeneity : how to combine semantic resources and a syntactic parser analysis. *IWCS 2013 (International conference of computational semantics), Workshop: WAMM (Workshop on annotation of modal meaning in natural langusge)*, 19 mars 2013, Potsdam, Allemagne.

BÉDARIDE, P., (2012). Raffinement du lexique des verbes français. *In Actes de TALN 2012 (Traitement automatique des langues naturelles), 4-8 juin 2012, Grenoble, pp. 155-168.*

DE LA CLERGERIE, E., SAGOT, B., NICOLAS, L. et GUENOT, M., éditeurs (2009). FRMG : évolutions d'un analyseur syntaxique TAG du français. *Journée ATALA : « Quels analyseurs syntaxiques pour le français ?»*, Paris.

DUBOIS, J. et DUBOIS-CHARLIER, F., (1997). Les verbes français. Larouss-Bourdas, Paris.

FELLBAUM C., (1998). WordNet An Electronic Lexical Database. The MIT Press, Cambridge, MA, London.

HADOUCHE F., (2011). Annotation syntactico-sémantique des actants en corpus specialisé. Thèse de doctorat, Université de Montréal.

HADOUCHE F. ET LAPALME G., (2010). Une version électronique du LVF comparée avec d'autres ressources lexicales. *In Langages, 10 (179-180), pp. 193-220*.

KOLB P., (2009). Experiments of the difference between semantic similarity and relatedness. *In Proceedings of the 17th Nordic Conference on Computational Linguistics – NODALIDA '09*, May 2009, Odense, Denmark.

MERTENS P., (2010). Restrictions de selection et rélisations syntagmatiques dans dicovalence. *In Actes TALN 2010 (Traitement automatiques des langues naturelles),* Montréal, Canada.

SAGOT B. ET FIŠER D., (2008). Building a free French wordnet from multilingual resources. *OntoLex*, Marrakech, Morocco.

SCHULER K.K., (2005). Verbnet : a broad-coverage, comprehensive verb lexicon. Thèse de doctorat, Philadelphia, PA, USA.

THE 'ADVERTISING NOVEL' – MULTIMODAL PRODUCT PLACEMENT IN CONTEMPORARY FICTION

Dominik Baumgarten
Universität zu Köln, a.r.t.e.s. Graduate School for the Humanities Cologne
Albertus-Magnus-Platz 1
50931Köln, Allemagne
dominik.baumgarten@uni-koeln.de

RESUME

Le 'roman commercial' – product placement multi-modal dans la fiction contemporaine

La correspondance entre la littérature contemporaine et la publicité a été un domaine interdisciplinaire depuis environ 1950, quand l'auteur des romans *James Bond*, Ian Fleming, lançait une première mention des produits et des marques au sein d'une narration littéraire. Cet article essaie de donner une vue d'ensemble du développement courant du *product placement* dans textes narratifs contemporains. L'objectif de cette analyse est de comparer des réalisations textuelles (texte courant) et visuelles (pochette ou illustration) du *product placement* dans le médium du roman pour démontrer la multi-modalité de la littérature commerciale. En outre, la signification des marques et des produits pour le contenu de la narration contemporaine doit être interrogée. Un canon nouveau pourrait se former par le développement de la littérature sponsorisée. Cette hypothèse est évaluée dans cet article à travers l'observation de certains exemples allemands, britanniques et américains depuis l'an 2000.

ABSTRACT

The phenomenon of the contact between literature and advertising has been an interdisciplinary research field since the 1950s, when the author of the *James Bond* novels, Ian Fleming, first introduced the naming of brands and products within a literary narrative. The idea of this essay is to provide an overview of the current development of *product placement* in contemporary narrative fiction. The aim of this analysis is to compare textual (plain text) and visual realizations (cover or illustration) of product placement within the medium novel to demonstrate the growing multimodality of advertising-inspired literature. Furthermore, the meaning of labels and products for the contemporary narration's content shall be considered. The upcoming sponsoring of literary texts could finally introduce a new form of 'commercial canon'. This possible innovation shall now be analyzed in this article based on German, British and American examples since 2000.

MOTS-CLES : product placement, linguistique de l'image, rhétorique, multi-modalité

Keywords : product placement, image-linguistics, rhetorics, multimodality

1. The 'advertising novel' – an introduction

Early versions of novels and other literary texts that feature specific brands and labels by naming them prominently or even integrating them into a more or less complex part of the whole narrative can be found since the beginning of literary modernity. Research traces back early versions of product placement to the early 19th century, when writers named specific farics and their manufacturers. The British weekly journal *The Economist* mentions the origins of commercial insertions in a literary text in pre-Christian times and highlights external 'features' in Homer's fiction[1]. The praise and 'advertising' especially of reigning characters had its preliminary prosperity in medieval times, when authors almost 'belonged' to a court exclusively and therefore unsurprisingly prominently featured the positive qualities of their employers. Lately, the common strategy of using traditional literary narratives in advertising (Mieder, 2013 : 11 f.) can be noticed in a reversed form: the re-transfer of brands and labels into contemporary literature. This paper aims to redefine the term *product placement* from a contemporary literary and linguistic perspective to provide a current terminological pattern for further research on advertising in literary-textual media. Therefore the genre advertising novel shall be reviewed with regard to the commercial content as well as the structural and medial representation of brands and labels within the literary field.

1.1 Research questions and methodology

This paper aims to characterize the potentially upcoming genre 'advertising novel' by providing an overview of selected novels (mainly taken from the current German market) that feature product placement. The selection contains examples with a preferably wide range of medial representation of commercial advertising to provide the framework for comparisons between textual literary advertising with other media (such as images and illustrations). In particular the linguistic interrelations between written literature and pictorial representations of a similar content shall be discussed. To provide a small corpus of literature from different cultural fields, Fay Weldon's *The Bulgari Connection*, Dagmar Hoßfeld's *Mein Leben, die Liebe und der ganze* Rest and Sean Stewart and Jordan Weisman's *Cathy's Book* build the trinational are analysed with smaller regards to similar publications.

The analysis of (especially written) product placement tackles linguistic studies as well as literary approaches, which leads to a comparison of the semantic field product placement with advertising as genre-constituting literary unit.

A third part of this article deals with the growing multimodality of inner-textual product placement, especially seen in new e-books, to provide an outlook on the currently manifesting advertising novel.

These three entries combined are meant to concretize a genre, which is constituted by its written content as well as by its (additional) multimodal appearance.

[1] http://www.economist.com/node/770812, last access : august 24th 2013.

1.2 (Re-)definition of literary product placement

Even though the term 'product placement' goes back to the beginning of the last century, a coherent definition that is suitable as a general fundament for discussions is still missing. In times that are more characterized by personal and artistic freedom than by any ligation to a royal household, the use of product placement seems to need an updated definition that is suitable for current linguistic or literary research. Whereas product placement has been clearly defined in film and media studies since the 1920s[2], a valid general definition in textual sciences is still needed. A short comparison of the historical development of film and literature can demonstrate a similar trend in both media. Literary fiction usually does not need sponsoring to furnish a narrative with expensive goods as the 'visualisation' of the plot is up to the reader's own imagination. However the dynamics of product placement in its written form grew in the same manner as the cinematic version. From the 1950s on e.g. Ian Fleming's *James Bond* series (including the film adaptations) has raised controversy with regard to the inherent advertising. The on-going debate focuses equally on dramaturgical unnecessary brand references in both film and literature. On the other hand, concrete product placement refers to what Ullrich calls «Dingkultur» (Ullrich, 2012 : 7), which means a concrete collectivity of commercial goods that are all representative of a specific period and therefore are almost necessary for the creation of an accurate (literary) zeitgeist. Prevailing, advertising in books can be found either as part of the story or as 'real' advertising, which is meant to show off the specific products rather than using them as literary props. At first sight these both kinds cannot be separated from each other from a linguistic perspective, because both forms are integrated into the literary text in almost the same way.

The two following points aim to illuminate the forming of a literary product-placement-motivated language as well as the perception of this upcoming kind of literary text:

1.3 Product placement as artificial language

As opposed to the everyday lexicalization of certain brands and labels (as for example the German *Uhu* or *Tempo* (which are trade names for glue and tissue handkerchiefs) that became part of active language use – especially in oral communication – while at the same time barely referring specifically to the mentioned brand) precisely placed products are no part of natural language. Contrariwise brands and labels can try to distribute their proper names into everyday speech. Usually this is intended via acoustic advertising (radio-spots), but also 'commercial terminology' can be integrated into literary text, where it would fit in in the same way as 'plastic advertising words' do in oral speech. From the perspective of learning theory this integration of new 'vocabulary' into the 'learner's' activity (e.g. direct speech or the process of reading) can be seen as far more effective than a pure visualization of products.

The best strategy to establish a new concept is to involve the audience in as many modalities as possible – this explains why advertisers are more and more concerned with the upcoming and genuine multi-modal advertising novel. In general advertisers seem to imply a sort of

[2] http://wirtschaftslexikon.gabler.de/Definition/product-placement.html, last access : august 24th 2013.

code-switching in impulse (Riehl, 2004 : 20 f.), which leads the reader to insert 'plastic words'(such as brand names and labels) into their active inner lexicon – and from there on into everyday speech. This establishment of new commercial vocabulary in one's regular speech – either oral or orthographic – can be seen as the one major goal of advertising and branding in general.

1.4 The perception of product placement in books

Most of the public criticism of product placement in a literary environment is not directly concerned with linguistic or literary questions but deals with social or pedagogical issues. A current discussion in the German press circulates around the passing mention of the brand *Amazon* in a children's book. The periodical *Der Spiegel* reported the controversy around Dagmar Hoßfeld's heroine Conni (2013), who receives a gift voucher for her 15th birthday. Whereas from now on further editions of «Mein Leben, die Liebe und der ganze Rest » in this particular point are going to be censored by *Carlsen Publishing*, earlier versions of the novel specifically named it as an *Amazon* voucher[3]. The general overview of the press perception of product placement in contemporary novels shows the public's tendency to focus on non-literary issues of advertising in books. Surprisingly, the development of literacy in times of commerce does not find itself in the centre of discussion. This 'times of commerce' can pretty much be traced back to Weldon's novel, which launched uncovered advertising in books and which will be discussed subsequently. In fact, the current discourse is more focused on social and educational issues such as the appropriateness of specific brands in children's novels.

As the only reference for a controversy that addressed the (re-)positioning of literacy and advertising as a connected genre *The Bulgari Connection* can be named, a 2000 novel by British writer Fay Weldon. In exchange for financial sponsoring Weldon was to integrate the company's name into her fiction at least twelve times; a phenomenon which caused controversy among the readers whether or not book should be the new place to be for advertising[4]. The main concern was to replace fictional items, which usually can be seen as part of the author's imagination, by concrete commercial items, which lead away from the narrative and promote non-literary products. Critical voices according to the generic language variations that come along with the use of product placement in epic texts are no part of the daily press or feuilletons, but at times they build the focal point of scientific publications (such as Wegmann, 2011).

2. Linguistic and literary approaches on the phenomenon of advertising

The mixed modalities of the possible advertising genre at hand demand for an interdisciplinary approach that covers form as well as content. This dual proceeding of applying linguistic and literary methods ensures the acquisition of upcoming genre-building phenomena from a completely textual perspective. Literary studies focusses on the typical forms of narratives that can be activated by utilising *brand narratives* as a form of rhetorics.

[3] http://www.spiegel.de/kultur/literatur/carlsen-streicht-amazon-aus-conni-buch-a-896592.html, last access: august 8th 2013.

[4] An example for the amiguous discussion can be seen in an article in a 2001 issue of *The Guardian*: http://www.theguardian.com/uk/2001/sep/04/pressandpublishing.fiction

Hieber and Moebius proclaim the aesthetic status of advertising[5] (especially within a digital framework) as being an indicator for current and contemporary artisitic – and also literary – expression (Hieber & MOEBIUS, 2011 : 11 f.), Wegmann encourages this statement with regard to modernity itself as a kind of brand[6] – a way of seeing that almost demands for advertising in books (Wegmann, 2011 : 91). On a more detailed note literary studies can also focus on the rhetoric development of both literature and advertising. Lehn's analysis points out several structural dualities of these both, which leads to a comparison of the two kinds of texts more on a formal level than on interpretation (Lehn, 2011 : 23 ff.).

Linguistics is able to provide prospects of language and media changes, which allows research that compares specific language use with regard to the media variety that constitutes our time. Therefore linguistic is most appropriate to for exemple keep an eye on the planned commercial e-books (see point 3.2) and their separation from printed novels. Coming from a detailed analysis of digital advertising with special regard to web 2.0 Nina Janich questions a previous advertising 3.0: a forthcoming advertising landscape that would be dominated by the so-called semantic web ; an innovative form of online-research, which combines search criteria 'gramatically' (Janich, 2010 : 107 f.) and utilizes and almost controls all types of media for commercial purposes. From that point of view the advertising novel at hand seems to be rather 'classic' and far away from controlling any kind canon or book market.

The duality of an analysis from a point of view, which includes textual methods from more than one discipline, provides the necessary theoretical framework for a widespread analysis of a genre that is defined by its content as well as by its form.

3. Visual and textual advertising in the literary environment

Whereas linguistic research traditionally distinguishes between oral and written speech and the interpretation of 'pictorial language' literary studies is more familiar with the analysis of bimedial texts such as comics, photo-texts or emblems. Especially the last one, the emblem, can be seen as a structural reference to the inner-literary visual product placement. The classic structure of an emblem (the combination of *inscriptio*, *pictura* and *subscriptio*[7]) can easily be compared with the composition of a simple version of a current print advertisement (which consists of *slogan*, *key visual* and (*body-*) *copy*[8]). The structural similarity between literary emblems and commercial print advertising simplifies the placing of 'commercial illustrations' in novels (e.g. in Stewart and Weisman's *Cathy's Book*), which on the one hand fit into the literary setting because of their media compatibility, on the other hand they are able to carry brand advertisement. The structural duality simplifies the reader's ability to perceive images as part of the whole text (Baumgarten, 2012) or allows the decoding of images in the same grammatical manner as one would be able to understand

[5] Hieber and Moebius put emphasis on advertising apart from its commercial appeal. They aim to see it as a form of contemporary art (Hieber & MOEBIUS, 2011).

[6] The definition of modernity itself as a kind of brandcan be seen especially in the beginning of the last century, when almost every item was promoted as being the most modern available (Wegmann, 2011).

[7] Arthur Henkel and Albrecht Schöne analyze the text-image-constellation from a mainly arthistoric perspective (Henkel & SCHÖNE, 1996).

[8] A classification of the current textual and pictorial components of print advertising (especially from a linguistic perspective) is provided by Nina Janich (2010).

orthographic text (Baumgarten, 2013). Another reason for the integration of advertisement-like illustrations into a literary context could be the general preference of advertisers (and also sponsors) to present their commercial content visually (Hartmann, 2008 : 16).

Advertising novels offer the opportunity to create specific visuals that illustrate a part of the orthographic narrative – but with furniture or accessories that are not mentioned in any part of the literary text. Hence the creation of 'advertising illustrations' in book follows the same conventions as moving images in film: they can either show a 'no-name-narrative' or present a scenario that decorates its content with sponsored brands. The newly founded research domain of image-linguistics specifically focuses on the text-like narrative in images and aims to offer valuable methodologies for the analysis of bimedial texts such as the 'advertising novel'(Diekmannshenke, KLEMM & STÖCKL, 2011).

3.1 Further medial traces in advertising novels

Before I discuss the possible future design and development of advertising in literature the current range of medial representations shall be pointed out. The recent trilogy by Sean Stewart and Jordan Weisman about heroine Cathy Vickers[9] tells a detective story by involving the reader into the fictional appraisal process. As the three novels each work with a variety of multi-modal cross references the authors are able to include almost every kind of media into their narration while at the same time 'only' selling common paperbacks. Apart from working with the duality of printed text and illustrations the narration is spread out on several hypermedia channels. Every novel comes with its own webpage that each works with further links and references across the internet. This way, the reader, who tries to follow parts of the narration that are sourced out into further (online) media, is led onto the online presences of various brands from the *Procter&Gamble* range – the main sponsor of the *Cathy*-trilogy. These webpages again contain a mixture of clues that are related to the detective story at hand, and commercial information about e.g. *Procter&Gamble's* make-up line *CoverGirl*. With Faber's and Prestin's theory that the US market is twelve months ahead of the European market (Faber & PRESTIN, 2012 : 18) it is no surprise to see the German version of *Cathy's Book* (released approximately four years after the American original) playing with an even wider variety of media – even Faber's and Prestin's scientific text comes with a proper e-book! Fluid media – such as the internet – tend to obliterate the borders between singular media due to the constant necessity of innovation. The main focus of this innovation is currently put on the conception of multimedia e-books, which mix the legal freedom of literature with a 'best-of' of (digital) media, which are mainly established for advertising purposes.

3.2 E-books: digital advertising in digital novels

The conceivable development of E-books based on *Amazon's* announcement of digital product placement lets us expect not only a constantly growing volume of product placement in general but also a wider extension of the medial range of inner-literary advertising. Upcoming E-Books that work with an even wider range of media than the common ones

[9] The American trilogy was started in 2006 with *Cathy's Book*, followed by *Cathy's Key* (2008) and *Cathy's Ring* (2009).

could tie together the mentioned kinds of classic literature and multimodal advertising within a coherent new medium. Compared to *Cathy's Book*, which pretty much represents the current technological status of the literary-commercial exchange, these E-Books could skip the media shifts and the necessary instruction that lead the reader from one (commercial) medium to another and sell a complete package of media in one page. For example, moving pictures (or, more precisely, the *moving editorial*, which is very popular in fashion advertising) could be part of the 'supertext', which was introduced by Ulla Fix as a proposal for a combined and integrated analysis of text and images within the same media (Fix & WELLMANN, 2000) - and the reader could perceive them as inseparable component of the literary narrative, even though they mainly channel commercial information.

4. The 'advertising novel' – introducing a new genre?

In comparison to traditionally established genres in both linguistic and literary studies the discussed corpus of possible 'advertising novels' appears to be far too small to open a unique new genre. Nevertheless especially the current press implicates a strong interest of various producers to broad their brand advertising on more textual media than only print advertisements. At the moment books (in particular novels) are free from legal restrictions so that they can be utilised in almost every possible way to promote a certain label (Betram, 2008). Only the public criticism can currently be seen as an upcoming regulating unit. I suppose that the possibility of establishing the advertising novel directly depends on the further decisions in legal practice. It can be seen that advertising in television is subjected to more and more elaborate restrictions, which for example prohibits covered advertising in general and liberalizes spots only in designated time frames. As long as the legal uncertainty offers a gap for advertisers, offers such as the following can be expected in the future:

> In "Mackenzie Blue," on the other hand, a new series aimed at 8- to 12-year-old girls from HarperCollins Children's Books, product placement is very much a part of the plan. Tina Wells, chief executive of Buzz Marketing Group, which advises consumer product companies on how to sell to teenagers and preteenagers, will herself be the author of titles in the series filled with references to brands. She plans to offer the companies that make them the chance to sponsor the books. Ms. Wells said she would not change a brand that she felt was at the core of a particular character's identity merely to cement a marketing partnership. "Mackenzie loves Converse," she said, referring to the series' heroine and the popular sneaker brand she favors. "Does Converse want to work with us? I have no clue. But that doesn't negate the fact that Mackenzie loves Converse."[10]

The offer by *HarperCollins* and its review in the *NY Times* demonstrate the possibility of a construction and conception of novels purely for advertising purposes. In contrast the earlier discussed review of Hoßfeld's novel demonstrates that the public currently does not attach great importance on commercial traces in literature, as long as it does not try to influence children for advertising reasons. From this point of view, one can question the commercial success of novels like 'Mackenzie Blue' for labels such as *Nike* – as the reader might just

[10] http://www.nytimes.com/2008/02/19/books/19cathy.html?_r=0, last access: august 8th 2013

accept the brand as part of the narrative instead of perceiving the specific virtues of the brand. In the end advertising in books appears to be hidden in a literary environment to feature the brand in the same exposure as for example a spot on television would be able to provide.

5. Conclusion and outlook

The term 'advertising novel' can function as a working title for a literary phenomenon that works with product placement in a way many other media (e.g. film, video clips and magazines) do traditionally. In contrast to novels, which are set in a place that is defined by labels (eg. Lauren Weisberger's *The devil wears Prada*), the 'advertising novel' is constructed to strategically promote these labels rather than using them for narrative purposes only. The overview of the mentioned novels shows a majority of young-adult novels, which indicates this group as the main addressee for brands and labels in a more than subtle way.

Even though literary sponsoring by brands and labels more than ten years after Weldon's novel currently still is a rather rare event, the on-going discourse in press and media continuously implies further development and change in the relation between literary fiction and advertising. A main factor for the realisation of commercial e-books (which would resemble the digital version of the advertising novel) could be the transparency of product placement. This term generally means a sort of 'hidden advertising' whereas the advertising novel openly proclaims its commercial origins (Bartoschek & Wolf, 2010 : 71). In the same manner as advertising in general the advertising novel deals with the constantly changing variety of media – a method which explains the multimodality of this upcoming genre. Therefore all kinds of media studies can be involved in the exploration of that genre of literature. Not only does current research focus theoretically on the broadness of media (Schweiger & Schrattenecker, 2013 : V), a recent publication by Schweiger and Schrattenecker itself comes with an 'exclusice webpage' in the same manner as *Cathy's Book*. This feature illustrates the consequent adaptation of research that is necessary to keep up with the speed of the (medial) development of the advertising novel.

In the end this possible genre can only be characterized precisely for a short period of time as it is constantly changing its structure as well as staying close to the day to day events of brands and labels. Furthermore, the current media development and changes can possibly influence the ongoing formation of the advertising novel. This co-dependance explains why this literary genre constantly needs to be reviewed by several POVs, which not only focus on the literary aspect of these novels, but also keep an eye on the current commercial market as well as the use of media therein.

References

BARTOSCHEK, D. and WOLF, D. (2010). *Vorsicht Schleichwerbung!* Konstanz. UVK.

BAUMGARTEN, D. (2012). Das Verhältnis von Bild und Text in Werbeanzeigen: Wo genau liegt der Werbetext? *In* (*Wiener Linguistische Gazette, vol. 76A* (2012). Vienna. INSTITUT FÜR SPRACHWISSENSCHAFT DER UNIVERSITÄT WIEN), p. 153-167.

BAUMGARTEN, D. (2013). «Readable advertisement photography» – Phrasal and narrative structures in cinematographic print ads. *In* (WINDHABER, I. and ANREITER, P., editors (2013): *Proceedings of the 4th Austrian Students' Conference of Linguistics.* Newcastle. CAMBRIDGE SCHOLARS PUBLISHING), p. 1-25.

BERTRAM, N. (2008). *Product Placement in Büchern – Schranken wettbewerbsrechtlicher Kontrolle nach dem UWG unter besonderer Berücksichtigung der Kunstfreiheit nach Art. 5 Abs. 3 GG.* Düsseldorf. UNIVERSITÄTS-DISSERTATION.

DIEKMANNSHENKE, H., KLEMM, M. and STÖCKL, M., editors (2011): *Bildlinguistik. Theorien – Methoden – Fallbeispiele.* Berlin. ERICH SCHMIDT.

FABER, R. and PRESTIN, S. (2012): *Social Media und Location-based Marketing. Mit Google, Facebook, Foursquare, Groupon & Co. lokal erfolgreich werben.* München. HANSER.

FIX, U. and WELLMANN, H. (2000). *Bild im Text – Text und Bild.* Heidelberg. WINTER.

HARTMANN, N. (2008). *Liberalisierung von Product Placement.* Saarbrücken: VDM.

HENKEL, A. and SCHÖNE, A., editors (1996). *Emblemata. Handbuch zur Sinnbildkunst des XVI. und XVII. Jahrhunderts.* Stuttgart. METZLER.

HIEBER, L. and MOEBIUS, S., editors (2011). *Ästhetisierung des Sozialen. Reklame, Kunst und Politik im Zeitalter visueller Medien.* Bielefeld. TRANSCRIPT.

JANICH, N. (2010). *Werbesprache. Ein Arbeitsbuch. 5th ed.* Tübingen. NARR.

LEHN, I. (2011). *Rhetorik der Werbung. Grundzüge einer rhetorischen Werbetheorie*. Konstanz. UVK.

MIEDER, W. (2013). *«Neues von Sisyphus». Sprichwörtliche Mythen der Antike in moderner Literatur, Medien und Karikaturen.* Vienna. PRAESENS.

RIEHL, C. (2004). *Sprachkontaktforschung*. Tübingen. NARR.

SCHWEIGER, G. and SCHRATTENECKER, G. (2013). *Praxishandbuch Werbung*. Konstanz. UVK.

ULLRICH, W. (2012). *Habenwollen. Wie funktioniert die Konsumkultur?* Frankfurt am Main. FISCHER.

WEGMANN, T. (2011). *Dichtung und Warenzeichen. Reklame im literarischen Feld 1850 – 2000.* Göttingen. WALLSTEIN.

WEISBERGER, L. (2003). *THE DEVIL WEARS PRADA*. Broadway Books.

LA QUESTION DES GENRES ET LA CONSTRUCTION DE L'ENONCE EN FLE

María-Luisa Fernandez-Echevarría
Université Paris Ouest Nanterre La Défense / UCM
fernandez.ml09@gmail.com - luisafernandez@ucm.es

RESUME

La syllabation est la base de l'énonciation et du discours efficace tant à l'oral qu'à l'écrit. Le locuteur non-expert produit un discours avec des ressources linguistiques faibles où le geste intonatif est défiguré par une centration excessive sur le destinataire. Dans un corpus oral de FLE nous montrons comment le renforcement stratégique de patrons intono-accentuels essentiels à la communication aident à identifier les proéminences atypiques qui déforment la syllabation des énoncés des apprenants dans un essai d'adaptation à la prosodie du français. Nous proposons dans cet article une approche métrique pour décrire la syllabation déviante en FLE. Les contextes de liaison analysés servent à élaborer une conception phonologique de l'apprentissage basée sur l'information macro-syntaxique des composantes du discours, faisant intervenir le mot phonétique et une structure minimale nucléaire.

ABSTRACT

The issue of genres and the enunciation in FFL

Effective discourse, both in written and oral communication, is based upon syllabification. Foreign language learners are often unable to use adequate linguistic resources and their interaction is usually distorted, as they tend to focus excessively on their interlocutor. An oral corpus shows stress and intonation patterns that can be used as a strategy to improve communication by means of adapting utterances to French prosody. In this paper we intend to put forward a metrical approach to describe non-standard syllabification in French. The contexts of "French liaison" examined and some unusual prominences in conversational utterances make it possible to come up with a phonological theory of learning based on macro-syntactic information of components of discourse, including the phonetical word and a minimal nuclear structure.

MOTS-CLES : FLE, Genre discursif, Interlangue, Macro-syntaxe, Syllabation.

Keywords : FFL, Interlanguage, Macro-syntax, Speech, Syllabification.

1. Acquisition des langues maternelles et apprentissage du FLE

La maîtrise de la syllabation est à la base de la construction de l'énoncé. La syllabe en français ne peut être décrite convenablement sans tenir compte de la morphologie à l'écrit (organisation linéaire du discours) et de la liaison à l'oral (compréhensibilité du message émis). Pour expliciter cette caractéristique phonologique du français nous proposons la mise en évidence des schémas métriques déviants de locuteurs inexperts, en nous basant sur une analyse d'un corpus de FLE.

La liaison met en évidence les écarts entre les différents genres de discours, et cela en synchronie et en diachronie. En synchronie, elle témoigne, entre autres, des phénomènes de sandhi d'une morphologie disparue à l'oral. Une certaine *diglossie* interne au français (Gadet et Tyne, 2012 : 63-65) pourrait expliquer cette tendance à la simplification de structures grammaticales dans le cadre d'une macro-syntaxe définie dans les différents types de discours (la typologie des différentes langues vernaculaires, l'accent didactique, les jeux de mots dans la publicité ou de la presse en sont des exemples). Une pratique efficace de l'enseignement du FLE tient compte de la logique interne des discours comme complément à la description grammaticale de la langue. Or, les consonnes et les voyelles muettes de l'écrit, invitent les apprenants à se construire une image acoustique de la syllabation décalée par rapports aux positions prosodiques. Comme le montre le corpus, les apprenants ont tendance, à produire tant en lecture qu'en conversation, surtout en fin de groupe de souffle, plus de codas que nécessaire, pour les catégories de genre (masculin), de nombre (pluriel) et dans la morphologie verbale.[11]

L'ajout de phonèmes et des proéminences sur des voyelles non accentogènes, produit souvent des énoncés déviants (/ˈtɹɛstiˌmid/ [très timide] ; /ˈdɛsãˌfãts/[des enfants])[12] et sont la cause de diffluences discursives. Le locuteur essaie de se corriger voulant reproduire les formes correctes (tɹɛtiˈmid /lezãˈfã/), qui ne viennent pas de façon spontanée à son discours. Un patron accentuel atypique renforce alors une syllabation déviante source de constructions syntagmatiques déviantes.

Les *mots phonétiques*[13], construits sur ce patron accentuel, ne peuvent correspondre à aucun mot lexical et l'énonciation devient pauvre en contextes de liaison qui restent limités à des soudages morphologiques : déterminant/nom, pronom/verbe. On peut remarquer de même des rapprochements entre des images acoustiques (/tɹɛsˈinteɹˌsãt/ vs /ˈtɹɛzẽteɹɛˌsɑn/) produits par modification d'un schéma intono-accentuel ancré dans l'inter-langue et le patron métrique de français standard (/ˌtʀɛzẽtɛʀˈsã/ ou /tʀɛzẽtɛʀɛˈsã/). On note assez régulièrement aussi une tendance à accentuer la première et pénultième syllabe du syntagme. Cela produit un effet d'accent didactique non voulu.

En acquisition des langues premières, les phénomènes de liaison se construisent sur des

[11] Réf. Corpus oral d'apprenants espagnols/castillans de FLE à Madrid, concernant des élèves de niveau B1/B2 (communication orale Coldoc 2013).

[12] On reproduit la prononciation et accentuation des occurrences du corpus.

[13] Entre le mot phonologique et le mot lexical le *mot phonétique* construit une syntaxe segmentale qui trouve son origine en interaction, dans l'acte même de la communication efficace. À la différence du mot phonologique, le mot phonétique se compose de syllabes souples dans la limite de la transmission de l'information. Nous lui supposons un caractère iconique.

mots prosodiques appartenant directement au contexte communicatif. Acquérir la liaison c'est alors apprendre à identifier les inflexions de la courbe mélodique. La procédure est donc inverse : en acquisition l'enfant reproduit des *empans intonatifs* (Lacheret-Dujour, 2003) en « épelant » la mélodie de la courbe rythmique, aidé par un entourage de locuteurs natifs. Il assimile ainsi une syntaxe réglée par des paramètres de *collision d'accent* et apprend à utiliser des stratégies métalinguistiques (un mot prosodique peut adopter plusieurs formes selon le contexte communicatif[14]). Son bagage d'acquis linguistiques lui permettra de les utiliser la avec la souplesse que l'expression le requiert.

En L2, on tente au contraire de répertorier les mots lexicaux hors contexte car le geste intonatif n'est pas maîtrisé : les mots phonétiques sont atypiques et ne peuvent s'adapter aux différentes situations de communication. Ces deux stratégies s'opposent dans l'approche au système paradigmatique qui structure le lexique pour le rendre expressif.

L'enseignant de FLE en signalant les différences entre mot lexical et mot phonétique aide l'apprenant à réutiliser la stratégie de l'acquisition des L1. Le mot phonétique informe alors la syntaxe selon le contexte discursif. Les contextes de liaison deviennent des pistes pour reconstruire l'énonciation par rapport à un type de discours défini par des besoins pragmatiques. La syllabe devient souple et le mot phonétique susceptible d'être figé par la syntaxe d'une grammaire de langue adaptée à un répertoire de mots lexicaux inventoriés. Le fait que les langues évoluent, que leur lexique est vivant peut aussi s'expliquer par cette modularité syllabique que les phonologues et les enseignants utilisent pour créer des interfaces entre des réalisations phonématiques concurrentes. Les mots phonétiques décrivent l'énonciation par laquelle l'émetteur du message chromatise[15] sa segmentation pour la rendre accessible au destinataire. Des images acoustiques répondent à des icônes ou unités d'information (Chafe, 1994).

2. Genres et constitution syllabique du mot phonétique

Dans l'interaction[16] la syllabation est prise dans un moule constitué de mots phonétiques qui renvoient au lexique de la langue. L'enfant acquiert les mots phonétiques dans un répertoire de mots prosodiques sanctionné par son entourage. Il produira volontiers /zwɑˈzo/ pour « oiseau » par fréquence morphologique du pluriel ou /neleˈfɑ̃/ pour « éléphant »[17], car la fonction intégrative de la liaison (Côté, 2012) ignore le mot lexical décrit par la grammaire.

Le locuteur inexpert, par contre, apprend à assembler les mots lexicaux dans son énoncé tentant de reproduire des chaînes cohérentes pour pouvoir communiquer. Il est contraint par la limitation de son lexique qui l'oblige à créer des mots phonétiques inexistants. Dans les occurrences en acquisition de la langue maternelle que nous avons vues supra, l'apprenant produit souvent des segments supplétifs (/ʔ/ ou /n/) : le(s)ˈʔwɑˌzo/ ; ou /n/ : /mɔnˈʔeleˌfɑ̃t/. Ces segments pourraient avoir une fonction d'attaque épenthétique (Encrevé, 1988), non autorisée.

[14] /zɑ̃fɑ̃/, /tɑ̃fɑ̃/, /nɑ̃fɑ̃/ /lɑ̃fɑ̃/ sont des variantes (les enfants, cet enfant, mon enfant, l'enfant) sont les paradigmes de la forme "artificielle" /ɑ̃fɑ̃/ qui ne sera accessible que par discrimination phonologique.
[15] Le chromatisme de la syllabe permet de transmettre une image iconique (et acoustique) dans la chaîne parlée.
[16] Théorie de la constituance de (Laks, 1997)
[17] Exemples de production de consonnes supplétives en acquisition, chez (Chevrot et al., 2005).

On constate alors que les consonnes supplétives, en acquisition, sont des consonnes de liaison (CL) : /n/ et /z/, alors qu'en FLE elles peuvent être erratiques (/ʔ/,/s/) car le mot prosodique n'est pas maîtrisé. Le locuteur adulte inexpert « n'entend pas » les mots phonétiques, il ne peut « voir » que des mots lexicaux. Mais sa surdité compensée par la capacité phonologique (méta-linguistique) développée lors de l'acquisition de/des première(s) langue(s) maternelle à segmenter l'énoncé. Ainsi, par effet de fréquence (morphologie, formes adverbiales, adjectifs très usités), le locuteur apprend à repérer les mots phonétiques dans l'énoncé. L'enseignant est alors en mesure de proposer des typologies textuelles[18] où certaines catégories syntagmatiques seront mises en évidence pour rendre le discours plus clair ; il privilégiera alors des documents adaptés aux niveaux de connaissances linguistiques. Dans un premier temps, des documents administratifs pourront servir à renforcer le mot isolé (fiches à remplir, listes de termes géographiques, publicités, recettes de cuisine, petits récits d'activités quotidiennes) comme le proposent souvent les méthodes de FLE. On construira à l'intérieur de ces documents ou des corpus des règles « ortho-phonologiques » selon les diffluences constatées au niveau de la lecture ou de la communication orale ou écrite. Avec des règles conçues à la mesure des communicants en difficulté, on peut simuler les corrections patientes de l'entourage d'un enfant qui acquiert sa langue maternelle : elles ne sont donc pas seulement descriptives mais reconstruisent l'image acoustique du mot dans le contexte : /nelefɑ̃/ n'est pas un mot déviant dans la suite « mon éléphant m'a dit qu'il avait mal à la trompe » (fabulation), alors qu'il le sera dans l'enchaînement erratique du déterminant dans le syntagme nominal de : « le(n)éléphant de Jojo est plus rond que le mien » (description).

Le mot phonétique se construit dans la verbalisation : en absence de contexte situationnel, les genres discursifs sont les seuls repères macro-syntaxiques qui permettent de conférer au lexique une fonction pragmatique dans le syntagme.

3. L'image acoustique : de la macro-syntaxe à la syllabe iconique

Si une capacité phonologique aide le locuteur inexpert à repérer les mots lexicaux d'une langue, c'est que la syntaxe et la grammaire ne sont pas superposables. Une syntaxe-cadre (macro-syntaxe) permet ainsi d'isoler les mots de leur contexte communicatif. Les mots transparents, véritables icônes inter-langues justifient cette affirmation. Voyons-en quelques exemples[19] dans les genres publicitaire et journalistique :

---

[18] Nous adoptons le point de vue de (Petit, 2010) qui citant Bakhtine affirme que *les genres discursifs constituent la forme première de l'expérience de la communication* : « Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre [...] les formes de la langue et les formes des types d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue ». Ainsi, *dans cette acception, la notion de genres discursifs, ces « formes des types d'énoncés », n'est pas limitée à un type de production, mais embrasse la totalité du dire.* Petit revendiquera après une redéfinition du concept "genre discursif" : *à terme, c'est la définition même de genre discursif qu'il conviendrait peut-être de repenser.*

[19] Exemples d'enseignes de Paris.

*Miss yoo ⇒ (Magasin de vêtements pour femmes),

*Class Croûte ⇒ (Brasserie élégante),

*Soft ki peut ⇒ (Magasin à Montmartre de compléments).

Ces enseignes dépassent les frontières de la syntaxe d'une langue particulière, laissant présumer que les formes phonétiques sont le soutien de la syntaxe. Dans « Miss yoo » l'expressivité de l'enseigne est due à une double interprétation syntactique. Les mots phonétiques deviennent souples et se comportent alors dans l'énoncé comme les syllabes qui servent à les délimiter : « Miss » peut être interprété comme verbe elliptique (I/we/they/everybody… *miss* you) ou comme un substantif appellatif « you, *miss* ! » (nous attirons votre attention de femme : you <u>are</u> a miss !). L'efficacité de « class croûte » s'appuie sur le mixage des registres (anglicisme à la mode et registre familier bien français). C'est le cas aussi de « soft ki peut » : les mots phonétiques supportent plusieurs combinaisons segmentales selon les icônes diverse que l'image acoustique véhicule. Cette polysémie les rend efficaces dans les réclames publicitaires qui veulent cibler le grand public ; dans le cas qui nous occupe, quatre codes interprétatifs convergent : l'anglais, le phonétique, le français et l'orthographique. Ainsi, l'icône de « sauve qui peut » dans « soft ki peut », est si forte pour un francophone que l'enseigne publicitaire réussit par une opération voulue de *mise en intersubjectivité complice d'usagers de la langue*. Toutes les fonctions du langage se mêlent dans ce genre de discours très complexe qu'est la publicité. Mot phonétique et syntaxe servent à eux seuls à véhiculer l'image acoustique par la « chromatisation » interactive d'un énoncé formé d' icônes construit par des images acoustiques divergentes. Dans le langage de la presse la construction volontaire de mots phonétiques est significative comme le montrent ces titres du « Canard Enchaîné »[20] explicités par l' :

1. **Interprétation grammaticale**

*Qui l'eût grue ⇒ [le succès de l'utilisation de la grue géante au coût excessif]

Le co-texte définit une structure atypique interprétée par la position dans le syntagme (participe passé/nom) : le jeu syllabique /kʁy/ vs /gʁy/, transgresse et signifie dans le groupe syntactique.

2. **Interprétation sémantique**

*Un chômage très « radieux » ⇒ [expansion du chômage à tous les niveaux]

L'adjectif renvoie à deux axes sémantiques incompatibles dans le discours économique.

3. **Interprétation syntaxique**

*Glandeur et décadence ⇒ [critiques au président de la commission européenne]

Modificqtion syllabique qui crée une incompatibilité significative dans le syntagme.

4. **Interprétation lexicale**

*La corde au fou ⇒ [suicide d'un détraqué en prison]

L'expression figée (la corde au cou), invite à une interprétation lexicale du message titre.

Ces exemples montrent que les syllabes interprétées dans leur contexte (enseignes/titres de

[20] Édition du 3 juillet 2013.

presse) tiennent compte du mot phonétique (3.1), du mot lexical alternatif dans l'axe paradigmatique (3.2), et de la syllabation iconique (3.3) et (3.4). Ces interprétations ne sont possibles que par référence à la macro-syntaxe discursive. L'émetteur du message cible un destinataire virtuel et joue sur les fonctions linguistiques. Pour communiquer on utilise une syntaxe qui émerge des éléments répertoriés dans l'imaginaire d'une langue. Syllabes, mots phonétiques, mots lexicaux, expressions phrastiques, énoncés, articulation logique des énoncés dans la phrase… sont les matériaux de l'énonciation. Leur dynamisation dans le discours informe la macro-syntaxe qui agit comme une primitive de la communication, même en présence de troubles du langage.

4. La syllabe iconique dans le mot phonétique : approche phonologique

Pour travailler les compétences de communication, une inversion méthodologique semble nécessaire : rendre compte des icônes que éléments de la langue suggèrent dans les différents types de discours. La phonologie est en situation de relever quels éléments prosodiques nucléaires mettent en rapport la phonétique (base de l'image acoustique) et la syntaxe (actualisateur de la valeur iconique) dans la communication. La syllabation permet de repérer ces composantes pré-lexicales et permet la segmentation du discours en *unités porteuses de sens* (Chafe, 1994) virtuelles. À l'oral des collisions accentuelles, des pauses atypiques et les différentes réalisations vocaliques organisent syntaxiquement l'énoncé, depuis l'unité minimale que le récepteur du message doit interpréter : les proéminences syllabiques de la chaîne parlée constituent alors l'iconographie de l'énonciation. Le lexique d'une langue étrangère n'étant pas maîtrisé par l'apprenant, l'enseignant doit reconstruire les éléments syllabiques qui, dans le discours, informent les syntagmes. C'est ainsi que la syllabe, tout en restant virtuelle, peut être conçue comme un élément syntaxique dans la chaîne discursive qui **« exists, as it were, only for the sake of its boundaries» :** elle contient dans le mot phonétique **« one and no more than one phonological vowel**», (Pulgram, 1970). Autrement dit, on ne peut repérer les limites syllabiques que dans le discours effectif.

En phonétique acoustique, la parole présente des inflexions correspondantes aux impulsions mélodiques depuis un point minimum (attaque) à un pic de sonorité (rime) qui précède une chute (coda). En enseignement précoce du français, on apprend la syllabation à l'aide de patrons mélodiques qui cherchent à reproduire le geste articulatoire en s'aidant de la motricité (comptines). La syllabation française, considérée *isochronique* (même durée des syllabes dans l'empan intonatif) tend au regroupement syntaxique jusqu'à l'inflexion de fin d'énoncé (« accent » démarcatif). Un triple critère d'ordre phonétique (sonorité, durée et fréquence) sert à établir de possibles segmentations (boundaries) pour rendre plus intuitive l'organisation syntaxique à travers de l'élément « syllabe ». La perceptibilité des inflexions syllabiques à l'aide des logiciels de traitement de la parole offre une description phonétique organisée (numérisée et codifiée selon des critères linéaires) qui confirme la présence d'une organisation dans l'espace de la chaîne verbale. Tout locuteur, même non-expert, est alors en mesure d'évaluer à tout moment la pertinence de ces images sonores dans la construction syntaxique de l'énoncé.

Selon ce schéma interprétatif, la composition mélodique et l'articulation des éléments conformant l'énonciation dépendent type de texte (chanson, poésie, prose, texte dialogal, choix linguistiques vernaculaires, idiolecte, parlers des cités, verlan, rap ou écriture

automatique, voire des créations comme l'oulipo) et des circonstances extérieures à la langue (qualité des enregistrements, de la voix, émotion transférée par le locuteur, problèmes d'articulation, troubles langagiers etc.). La représentation acoustique simple ne justifie pas alors complètement la formation de l'image acoustique iconique permettant la communication entre un *destinateur* et son destinataire. Une compétence à dissocier (diglossie) l'image acoustique et l'icône semble alors une hypothèse capable d'expliquer les interprétations alternatives et de justifier l'apprentissage/acquisition des langues.

Les exemples présentés dans le discours publicitaire et journalistique et le concept de « destinateur » témoignent de la manipulation consciente de la syllabe. Notre capacité phonologique à construire des icônes au niveau du mot phonétique et à repérer/marquer des proéminences sur les constituants syllabiques (voyelle phonologique de Pulgram) informe syntaxiquement l'énoncé. En apprentissage des langues étrangères un processus d'essai-erreur est nécessaire pour se servir efficacement de cette capacité. Ce mécanisme est similaire aux premiers essais de syllabation dans la construction d'une première langue. Nous en présentons quelques exemples en 6 après quelques considérations d'ordre théorique.

5. Mot lexical, mot phonétique et phonologie

(Robert, 2003) parle de construction d'énoncés à *syntaxe acatégorielle et agrammaticale* dans l'acquisition des L1 se caractérisant par une structure syllabique instable. La lecture et l'entourage aideront à traiter l'information phonétique et à construire des syntagmes conformes. En apprentissage du FLE, un transfert prosodique au niveau de la syllabe est la cause de la production excessive de codas et des supplétions segmentales dans certains contextes. Pour remédier à ces formations déviantes, nous avons construit une structure prosodique formelle capable de rendre compte des inflexions de la courbe sonore (pics) ; nous appelons :

- « V » les pics de sonorité (vocalisations),
- « C » les creux entre deux pics,
- « ʔ » une position non interprétable ni comme C ni comme V.
- « < X > » les positions non accentogènes, extra-métriques (Harris, 1983 ; 1991), ou des schwa (ə).

Nous considérons « V » des positions phonologiques et les mesurons pour former des mots phonétiques (syntaxiquement informés) sur la base d'un seul pic de sonorité par segment. Nous obtenons alors une suite de pics de sonorité (V) entre des inflexions (C)[21]. Une syllabe est un segment compris entre deux (C) sans considérer l'organisation syntagmatique[22]. Nous pouvons alors comparer des mots phonétiques dans un corpus à d'autres alternatifs et identifier les positions linéaires (métriques) décalées en utilisant les facteurs (ʔ) et (< X >) qui permettent le repérage les « voyelles phonologiques » dont la position n'est pas nécessairement celle des voyelles « accentuables ».

Trois positions encadrent ainsi les voyelles phonologiques :

[21] Notons que l'on inverse par là le schéma CVCV car notre objectif est de décrire la segmentation sur les inflexions (Creux) et non sur les pics (rimes).
[22] Théorie de la "constituance revisitée" (Laks, 1997).

(1) CVCV

(2) CV-C<X>

(3) ʔV-CV

Soit l'intervalle : CV-CV ∩ CV-C<X> ∩ ʔV-CV où des règles décrivent la prosodie d'une langue déterminée. Ainsi en français, C<X> ne peut pas occuper une position de fin d'énoncé, contrainte non valable pour l'Espagnol[23]. La voyelle phonologique du mot phonétique est alors interprétée par sa position syntaxique : elle pondère la sonorité inhérente avec celle des segments adjacents (Klein, 1993) sans oublier de tenir compte des inflexions intono-accentuelles dérivées des fonctions discursives.

Sur cette base, on peut non seulement rapprocher :

-/leza'mi/ (les amis) de la forme proche espagnole,

-/losa'migos/ (los amigos), où un phénomène d'intégration se produit commandé par la prosodie (accentuation pénultième),

mais aussi trouver une explication pour les variations phonématiques produites dans une langue, en diachronie ou en synchronie, concernant les différents types de discours. Le fait, par exemple, qu'en certaines variantes d'espagnol /losa'migos/ devient /lɔʰa'migɔʰ/, témoigne de la production d'un sandhi que l'on peut définir formellement en synchronie. Chez les enfants espagnols, en effet, ces occurrences de type phonologiques brouillent souvent l'apprentissage de l'orthographe. Leur graphie présente souvent des productions surprenantes car des positions sont réinterprétées comme dans l'exemple :

-"el niño Jesús" [L'enfant Jésus][24] devient *er niño'ezu* (Ezu vs (J)esú(s) / "er" vs "el"[25]).

⇒ (ʔ)CVC<V>CVCV(ʔ) [niñ<o>Jesús] devient alors

⇒ (ʔ)CVC<V>ʔVCV(ʔ) [niñ<o>ézu] avec changement de positions métriques[26].

Une formalisation de la syllabe virtuelle dans le mot phonétique permet ainsi d'analyser des syllabations concurrentes. Le mot lexical acquiert son statut dans un cadre macro-syntaxique segmenté en mots prosodique (syntagmes) construits sur des voyelles phonologiques[27]. Les rapports syntagmatiques dans l'énoncé se définissent alors dans la macro-syntaxe commandée par une pragmatique discursive.

---

[23] Notons que les voyelles phonologiques décrivent formellement la syntaxe d'une langue sans référence à l'accent lexical étymologique (Grammaire).

[24] Communication personnelle (communauté Álora, Málaga/Espagne).

[25] Dans nombre de régiolectes hispaniques les liquides /ɾ/ et /l/ se confondent et on voit souvent disparaître le /ð/ intervocalique (/diputão/ pour "diputado" [député]), façon de prononcer que l'on reprochait avec hilarité à certains parlementaires. Sur le plan accentuel on a parlé de la "proparoxytonisme" ["esdrujulismo"] pour qualifier les parlers des politiciens venant de l'Andalousie qui changeaient systématiquement la retombée accentuelle de la dernière syllabe à la avant-pénultième ("déjeme que les explique" [permettez-moi du vous expliquer]) pour produire un certain chromatisme idéologique dans leur discours.

[26] Nous utilisons ʔ pour marquer un creux consonantique qui renforce la voyelle en position G⇔D comme nous expliquons en 6.

[27] Notons encore que la voyelle phonologique ne coïncide pas avec la voyelle accentuée dans le mot lexical : José [Joseph] est oxytone en Espagnol mais ne l'est pas dans le nom composé : José-Carlos, prononcé Jose-Carlos. D'autres exemples sont disponibles dans (Blecua, 2011) à propos de noms propres composés.

Quelles applications peut-on envisager de ce cadre théorique dans l'apprentissage du FLE ? Pour les apprenants des niveaux intermédiaires (B1/B2), ayant acquis des stratégies d'apprentissage qui les rendent autonomes (bagage linguistique suffisant), on peut essayer de reconduire les difficultés d'élocution en traitant les mots phonétiques erratiques dans leur contexte discursif (genre textuel défini). Les mots phonétiques mal adaptés à leur contexte discursif biaisent certaines positions segmentales. La constitution atypique de l'énoncé peut aussi être expliquée par des critères syntaxiques qui s'accordent à des notions de grammaire de langue. Voyons-en quelques exemples.

6. La construction du mot prosodique en FLE

Aborder les compétences d'expression par le traitement des mots phonétiques dans leur cadre discursif aide à éviter les problèmes syntaxiques par la maîtrise des positions métriques dans l'énoncé. Des stratégies mettant en jeu la mémoire phonologique[28] se développent pour rendre le message explicite. Cherchons alors dans ces deux constructions déviantes d'apprenants de FLE, les pistes pour reconstruire le discours[29] :

*marqueur de genre absent :

1. « J'étais **très/z/**heureux » [C'est une femme qui parle]

-Corpus : (ʔ)C<V>CVCV**[*C<V>CV*]**(ʔ)
(Positions CV : 5 ; 2 voyelles phonologiques)
-Proposition de réécriture : (ʔ)C<V>CVCV**[*CVC<V>CV*]**(ʔ)
(Positions CV : 6 ; 3 voyelles phonologiques)
Mot phonétique déviant : *heureux* par opposition syntagmatique à *heureuse*[30] dans le contexte discursif.[31]

*négation incomplète :

2. « Je ne me rappelle le nom »

-Corpus : (ʔ)CVCVC<V>**[*CVCVC<V>*]**CVCV(ʔ)
(Positions CV : 8 ; 3 voyelles phonologiques)
-Proposition de réécriture : CVC<V>CV**[*CVCVC<V>CV*]**C<V>CV(ʔ)
(Positions CV : 9 ; 4 voyelles phonologiques)
Mot phonétique mal construit *rappelle* par opposition syntagmatique à *rappelle pas* dans le contexte discursif.

La réécriture permet de formuler des règles orthophonologiques sur le principe suivant :

---

[28] La fonction de la mémoire dans la décodification du message acoustique a été revendiquée tant par les phonologues que par les psycholinguistes. Des expériences ont montré que des imputs visuels activent à la fois deux zones différentes du cerveau.

[29] Extraits et notations du corpus de FLE qui a fait l'objet de ma thèse de doctorat.

[30] « Heureux », s'oppose ainsi à "heureuse", comme le veut la grammaire de langue pour des questions métriques et pas pour une référence à la notion de genre.

[31] Notons que la voyelle phonologique peut être une voyelle "non accentogène". Le critère n'est pas phonétique mais syntaxique.

Une position proéminente est définie par linéarisation G⇔D où <V> ou (ʔ) transmettent leur poids phonologique. Le groupe intonatif français comporte un creux segmental (ʔ) final signalant les inflexions prosodiques.

La finale de l'énoncé français est donc toujours phonologique (rythme ïambique), même s'il contient un son / ə / que l'on ne peut pas interpréter comme un schwa car il est, phonologiquement renforcé.

Les positions métriques décrivent l'énonciation[32]. On peut améliorer les compétences d'expression en considérant que toute production fait partie d'un genre de discours. Les mots phonétiques s'identifient dans les mots prosodiques. La communication est à la fois autonome et dépendante de la prosodie ; dépendante car les icônes émergent de l'organisation prosodique ; autonome car la segmentation fige l'image acoustique dans une syllabation souple dépendante de l'interaction médiatique. C'est donc la mémoire phonologique qui produit des paradigmes dans l'axe syntaxique de l'énonciation.

7. Conclusion : la syllabation phonologique en FLE

Le mot phonétique, dans le discours, est indissociable du mot lexical qui fait partie du texte. Les apprenants des langues étrangères sont trop vite confrontés aux formes écrites qu'ils interprètent comme texte. La phonologie permet d'aborder le mot lexical par le mot phonétique en se basant sur des images iconiques qui informent la syllabation dans l'interaction. La structure énonciative de surface *est* un discours car, empruntant la citation de Bathkine à l'origine de cet article, « si les genres n'existaient pas et […] qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible ».

Dans cette situation hypothétique se trouverait le locuteur en difficulté si son acte d'élocution n'était pas considéré un type de discours caractérisé par son instabilité. La macro-syntaxe décrit le cadre où des syllabes virtuelles s'organisent en établissant une interface syntaxique avec des segmentations concurrentes. Les répertoires de mots lexicaux ne "parlent" pas aux locuteurs inexperts : pour améliorer leur compétence communicative, ils doivent s'approprier le mot prosodique français ; des regroupements syntaxiques émergent alors dans une logique intonative interdisant les positions finales non phonologiques. Dans cette organisation typique de la prosodie les positions opaques ne peuvent être abordés que par référence aux genres discursifs.

Références

BLECUA, J.M, (Dir.) (2011). *Nueva gramática de la lengua española : Fonética y fonología,* Vol.III. Barcelona : Real Academia de la Lengua española – Espasa.

CHAFE, W. (1994). *Discourse,consciousnessand time.* Chicago: Chicago University Press.

CHEVROT, J.P, DUGUA & C, FAYOL, M. (2005). Liaison et formation des mots en français :

[32] Des disfluences se produisent par l'interprétation erratique de positions métriques (grand/d/émoi, ils parlent/ʔ/entre/ʔ/eux, onʔenʔa vu…) Exemples de corpus de FLE , Fernández-Echevarría (2013) .

un scénario développemental. *Langages,* 158, 38-52.

CÔTÉ, M-H. (2012). « Des configurations aux constructions : retour sur la liaison et ses déterminants *». 10èmes rencontres Colloque RFP 2012*. Actes des Communications Orales, 40.

ENCREVÉ,P. (1988). *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français.* Paris : Seuil.

FERNÁNDEZ-ECHEVARRÍA, M-L. (2013) *Contextes de liaison et FLE. Productivité des positions* /ʔ/, /t/, /n/ et /z/. Thèse de doctorat, Université Paris X-Nanterre.

GADET, F. & TYNE, H. (2012). La séduction du binaire, in POOLEY et LAGORGETTE (eds), *On linguistic change in French,* Chambéry, Université de Savoie, 2011, Collection Langages, pp. 55-67.

HARRIS, J.W. (1983-1991), *La estructura silábica y el acento en español.* Madrid : Visor.

KLEIN, M. (1993). La syllabe comme interface de la production et de la réception. In B. LAKS et M. PLENAT (Dirs.), *DE NATURA SONORUM. Essais de phonologie* (pp. 100-134). Saint Denis : Presses Universitaires de Vincennes.

LACHERET-DUJOUR, A. (2003). *La prosodie des circonstants en français parlé*. Paris-Leuven : Peeters.

LACHERET-DUJOUR, A. et LYCHE, CH. (2006). Le rôle des facteurs prosodiques dans l'analyse du schwa et de la liaison. *Bulletin PFC, 6,* 27-49.

LAKS, B. (1997). *Phonologie accentuelle : métrique, autosegmentalité et constituance.* Paris : CNRS.

MARTIN, PH. (1979). Une théorie syntaxique de l'accentuation en Français. In Fonagy, I. et Léon, P. (Dirs.), *L'accent en Français contemporain.* Ottawa : Marcel Didier.

MARTIN, PH. (2009). *Intonation du français.* Paris, Armand Colin.

MARTIN, PH. (2012). Intonation, rythme, eurythmie de locutions et proverbes français. In Anscombre, J-C., Darbord, B, Oddo, A. (Dirs), *La parole exemplaire. Introduction à une etude linguistique des proverbes.*

PETIT, G. (2007). Manuscrit d'auteur, in (Ed.) *A la croisée des mots. Hommages à Taïeb Baccouche, Salah Mejri,* (pp. 247-278). Paris X- Nanterre.

PULGRAM, E. (1970). *Syllabe, Word, Nexus, Cursus.* The Hague-Paris : Mouton.

ROBERT, J.M. (2003). Réduction et superposition, stratégies d'appropriation d'une langue étrangère ou seconde. *Marges Linguistiques*, Septembre 2003.

THE USE OF BUOYS ACROSS GENRES IN FRENCH BELGIAN SIGN LANGUAGE (LSFB)

Sílvia Gabarró-López [1] Laurence Meurant [2]
(1) FRS – FNRS, 5, rue d'Egmont 1000 Bruxelles
(2) University of Namur, 61, rue de Bruxelles 5000 Namur
silvia.gabarro@unamur.be, laurence.meurant@unamur.be

ABSTRACT

Malrieu (2004) approaches genres from a global characterization of them followed by a morphosyntactic and semantic disambiguation of smaller units than the text but bigger units than the sentence. Our study consists in taking the so-called "buoys" as a morphosyntactic element, and exploring whether they can be used as devices to distinguish between genres in French Belgian Sign Language (LSFB). Buoys are signs produced with the weak hand maintained while the other goes on signing (Liddell, 2003). We have gathered a balanced corpus of one signer including argumentative, explicative, narrative and metalinguistic productions, which has been annotated and analysed. We look at (i) the distribution of buoys across genres and their frequency of appearance; and (ii) the scope of discourse which is covered by a particular buoy and the role of the buoy in discourse cohesion.

RESUME

L'usage des balises à travers des genres en langue des signes de Belgique francophone (LSFB)

Malrieu (2004) présente une démarche de description différentielle des genres fondée sur la désambiguïsation morphosyntaxique et sémantique d'unités inférieures au texte mais supérieures à la phrase. Nous appliquons cette démarche aux dénommées « balises », afin de savoir s'il s'agit d'éléments pertinents pour la distinction des genres en langue des signes de Belgique francophone (LSFB). Les balises résultant du maintien de la main non dominante pendant que l'autre continue à signer (Liddell, 2003). Un corpus de productions argumentatives, explicatives, narratives et métalinguistiques d'un même signeur a été rassemblé et annoté pour mener cette analyse. Nous y étudions (i) la distribution des balises et la fréquence d'apparition des balises à travers les genres et (ii) l'amplitude des portions de discours sur lesquels portent les différentes balises et le rôle de la balise pour la cohésion discursive.

Keywords: French Belgian Sign Language, Genre, Buoys, Corpus linguistics, Organization of the discourse, Anaphora.

MOTS-CLES : Langue des signes de Belgique francophone, Genre, Balises, Linguistique de corpus, Organisation du discours, Anaphore.

1. Introduction

The study of sign language (SL) linguistics is a very young discipline which started in the 60s, so most SLs are understudied. SL productions are quite different from spoken language (SpL) productions: for instance, we may not find pleas originally produced in a SL at present, but we will have lots of discussions going on between deaf signers on the sign for a particular concept. Furthermore, SLs do not count on a written tradition but only on an oral one. Deaf children from deaf families have learnt the language from their parents, whereas deaf children from hearing families have learnt it at a boarding school for the deaf, from peers, on the playground.

French Belgian SL (LSFB) is the language used by the members of the Deaf Community in Wallonia and Brussels. Its situation is that of a minority and a minorized language: the number of signers is quite limited (according to Meurant (2006), 4000 people approximately) and the presence of the language in society is rare. Furthermore, deaf people have had (and some still have) a negative view of LSFB because French was imposed as the language to be used and LSFB was disregarded. Therefore, we are talking about a language and a linguistic community with a particular status. Moreover, research on LSFB began in 2000, so few bibliographical resources exist so far, and the study of genres has rarely been tackled in what little literature there is.

This paper aims at casting light on the characterization of genres in LSFB. The first section will explain how genres have been studied in SLs, which SpL approaches may be used for the purposes of our study and what buoys are. The second and third sections deal with how we approach buoys in relation to genres, starting with a description of how our corpus has been built, how the annotation was done and how the analyses were performed. The fourth section will give an account of the results, and the fifth section will conclude and make suggestions on the elements that would complete buoys for the description of discourse markers in LSFB and their use across genres.

2. The study of genres in SLs

Literature on SL genres is scarce and mainly covers conversation (essentially the organisation of turn-taking (Baker, 1977)) and narration (perspective choice and variation, the use of space for discourse cohesion (Perniss, 2007 and Winston, 1999)). Very few works deal with other genres (Sallandre, 2003), or go through discourse markers (Mertzger et al., 2001 and Johnston et al., 2007), self-corrections (Mertzger et al., 2001) and registers (Zimmer, 1989). To date, no work deals with the characterisation and classification of genres in SLs.

If we want to do so, we need to take studies of SpL genres as a starting point, particularly those of oral genres, even if oral productions have rarely been approached (Kerbrat-Orecchioni et al., 2004). Although genre theories are diverse and complex, the way Malrieu (2004) approaches the problem is very interesting and may fit well in this incipient domain. She starts from a global characterisation of genres and then carries out a morphosyntactic and semantic disambiguation; that is to say, she explores how genres are constrained by smaller units than the text but bigger units than the sentence. For this purpose, we have

chosen a morphosyntactic element which is only found in SLs, the so-called "buoys", and we would like to see if they could serve to distinguish between genres in LSFB.

3.1 Buoys

Liddell (2003) was the first to name and describe these "signs produced with the weak hand that are held in a stationary configuration as the strong hand continues producing signs. Semantically they help guide the discourse by serving as conceptual landmarks as the discourse continues" (Liddell, 2003:239). He distinguishes five types of buoys in American SL (ASL): the list, the theme, the fragment, the pointer and the depicting buoy. *List buoys* are numeral signs that are held and used to make associations with from one to five ordered or unordered entities. The index finger of the strong hand contacts one finger of the weak hand before or after the description of an entity, and the weak hand may remain or drop during the discourse.

FIGURE 1 – Example of a five-list buoy in ASL

Second, *theme buoys* are formed with a raised and stationary vertical index finger on the weak hand meaning that an important discourse topic is being discussed. The strong hand goes on signing while the theme buoy is produced and may point at it.

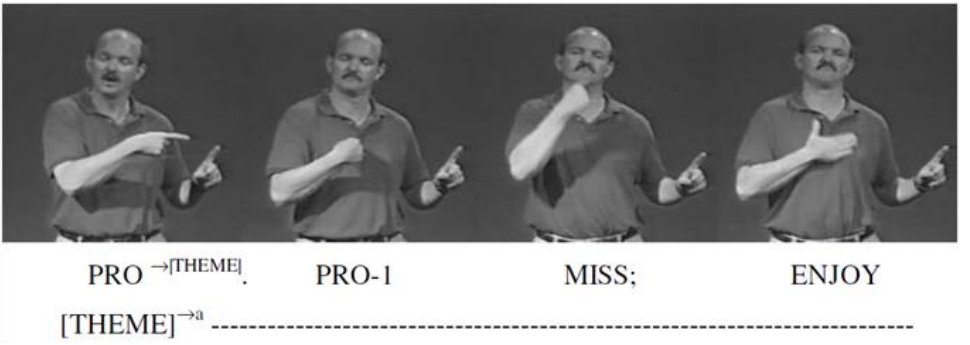

FIGURE 2 – Example of a theme buoy in ASL[33]

[33] In this example as well as in the following (except for number 3, in which the buoy is produced with the dominant hand), the first line below the image shows the gloss for the dominant hand and the second line is for the gloss of the non-dominant hand, i.e. the buoys.

Third, *fragment buoys* appear after of a two-handed sign, when the weak hand maintains its configuration during the following signs. The strong hand goes on signing while the fragment buoy is produced and may point at it.

FIGURE 3 – Example of a fragment buoy in ASL

Fourth, *pointer buoys* take the form of an extended finger which points towards the place in which an important element in the discourse is placed.

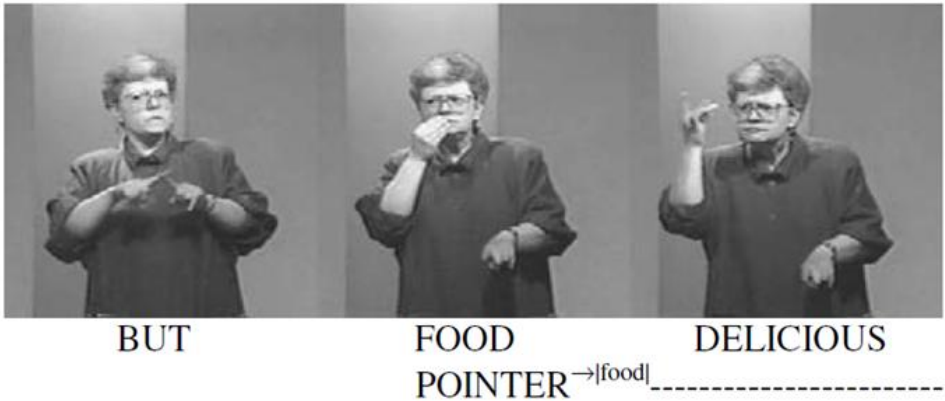

FIGURE 4 – Example of a pointer buoy in ASL

Fifth, *depicting buoys* are a part of a depicting space where an entity is placed. The handshape may vary depending on the element which is being depicted.

FIGURE 5 – Example of a depicting buoy in ASL

Vogt-Svendsen et al. (2007) add another type of buoy that they found in Swedish SL (SSL) and Norwegian SL (NSL), i.e. the *point buoy*. It may take the form of an extended or flexed index, or the form of a flat hand with the thumb in a radial or palmar position. In both cases, they "represent a point in time or space" and are "used for visualizing temporal and spatial relations between entities" (2007: 217).

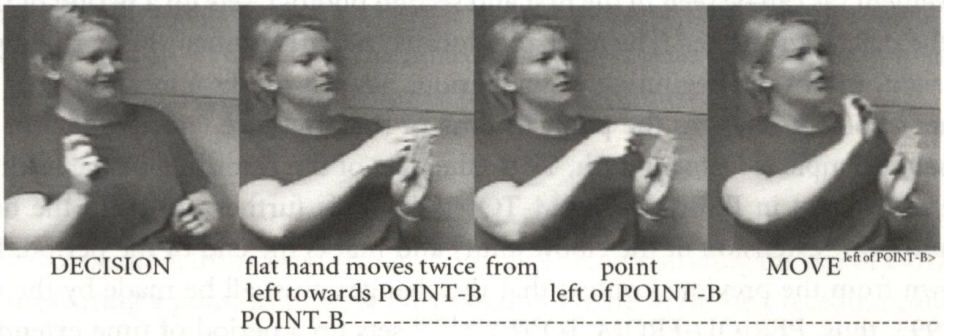

FIGURE 6 – Example of a point buoy in NSL (flat hand with thumb in palmar position)

Finally, Mesch et al. (2013) present an additional buoy for SSL, the *delimit buoy*, which takes the form of "all fingers relaxed gathered and slightly bent at both distal knuckles with the thumb in opposition, or lateral". It represents the delimitation between an inner and an outer element.

FIGURE 7 – Example of a delimit buoy in SSL

3. Buoys as a device for distinction between genres?

As stated in section 2.1, buoys have been studied for quite a limited number of SLs and, to the best of our knowledge, the question of their role in relation to genre has never been tackled before. Buoys may constitute one of the better devices for structuring smaller units than the text but bigger units than the sentence, so we think they can provide us with valuable data that could potentially help to resolve some questions on the characterization of genres.

Our work will first look at the distribution of buoys across genres, so we will point out what

kind of buoys can be found in each text and their frequency of appearance. Intuitively, one may say that list buoys rarely appear in narrative discourses and that these buoys may be found more often in prepared productions rather than in spontaneous ones. Second, we will see the scope of the discourse that is organized by a particular buoy – in other words, whether all the discourse is organized after a buoy or only small bits of the speech – and the role of the buoy in discourse cohesion. Due to the differences between buoys, it seems clear that the way they function may be quite different as regards scope and discourse cohesion.

3.1 A corpus-based study

We gathered a small-scale LSFB corpus of one signer in different contexts to carry out our study. The productions were divided into four groups of genres according to the external criterion of intention, so we had argumentative, explicative, narrative and metalinguistic productions. Our video sample lasts for approximately one hour and is balanced, in other words, the time for each group of texts is more or less equivalent (13 minutes per genre approximately). Table 1 shows a summary of the above-mentioned distribution, the duration of each video and the total duration of each genre.

	Video	*Duration*
Argumentative 13'14"	Interpreters vs. communication support workers (A1)	9'33"
	Request to the management board of the FFSB (A2)	3'41"
Explicative 14'16"	The difference between LSFB, PSF and SFE (E1)	8'45"
	Informed consent (E2)	5'31"
Narration 12'47"	The Witch (N1)	6'42"
	Illusion (N2)	6'05"
Metalinguistic 13'02"	LSFB parameters (M1)	2'39"
	Neologisms (M2)	10'23"

TABLE 1 – Classification of productions according to the external criterion and duration

The content of the videos and the context in which they were created are very relevant to our study. A1 is a prepared lampoon produced by two deaf signers on the situation of LSFB interpreters in Wallonia and Brussels. A2 takes place after the election of the new management board of the French Belgian Federation of the Deaf (FFSB). The signer asks the new board to move forward, have a transparent policy and call for unity among deaf associations. Both videos were recorded to be disseminated among the Deaf Community on Facebook to get to the widest possible audience.

E1 is a prepared explanation of the differences between French Belgian Sign Language (LSFB), Pidgin Signed French (PSF) and Signed Supported French (SFE). This video comes in response to a request from a deaf person about the difference between the three communication systems and it is the adaptation of another video that was created in the United States by a deaf signer. This production was also posted on Facebook to inform the Deaf Community. E2 is the informed consent that deaf participants watch when they come to

the Corpus Project recording session at the University of Namur. This text was given to the signer in French, he adapted it to LSFB and he signed it in small bits that were later edited.

N1 is a prepared tale about the story of a witch who helps a farmer to make his dream come true, but finally she destroys it all. This video was created as a material for the LSFB website[34], whose objective is to give information about LSFB, and it was posted on Facebook as well. N2 is another tale, this time quite poetic. It is based on a cartoon that was previously watched by the signer and it is the result of work carried out in a research meeting gathering deaf and hearing people who teach using LSFB.

M1 is a prepared explanation of the sign parameters in LSFB and was also created as material for the LSFB website. M2 is a piece of a spontaneous interview where the signer is asked by another deaf signer about metalinguistic issues such as the relevance of several specialized signs and neologisms.

3.1.1 The annotation process

We annotated these videos using the EUDICO Linguistic Annotator (ELAN), which is a digital video annotation software with customisable, study-specific tiers that can be added at any time in the annotation process. To begin with, we annotated all the buoys that we found in the eight videos, regardless of whether they were produced with the weak (LH tier) or strong hand (RH tier). To do so, we followed the guidelines used for the Australian SL (Auslan) Corpus (Johnston et al., 2007). Afterwards, we created three tiers for the scopes of buoys: *Scope1_Buoys* aimed to annotate the scope of a whole list buoy, *Scope2_Buoys* referred to the scope of each item of a particular list buoy and *Scope3_Buoys* to the scope of all the other buoys. Finally, we annotated some of the signs before and after each list buoy, and all the signs articulated within the scope of the other buoys.

3.1.2 Analysis

We exported our annotations as Excel files in order to perform our analysis. On the one hand, the data allowed us to know exactly how long our signer signed in the videos where another signer was present (A1 and M2). On the other hand, it gave us a clear picture of several features, namely: (i) the occurrence of buoys in each text and in each genre as well as their frequency, and (ii) the extent of their scope in terms of both time and number of signs.

4. Results

4.1 Distribution of buoys

In our corpus, we found a total of 283 buoys distributed unequally across genres: 95 list buoys, 130 fragment buoys, 9 pointer buoys, 33 depicting buoys, 4 point buoys, 4 theme buoys and 8 delimit buoys. Thus, all the different sorts of buoys described to date appear in our sample. Figure 1 shows these numbers together with the total of occurrences of each kind of buoy.

[34] http://www.lsfb.be

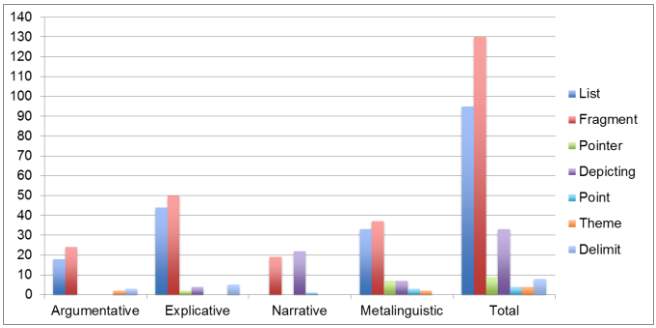

FIGURE 8 – Number of buoy makers by type and genre

4.1.1 Fragment buoys

Fragment buoys were the most common in our corpus and they are the only ones appearing in every genre: 24 in argumentation (13, i.e. 1.36/min in A1 and 11, i.e. 2.99/min in A2), 50 in explanation (20, i.e. 2.29/min. in E1 and 30, i.e. 5.44/min. in E2), 19 in narration (9, i.e. 1.34/min. in N1 and 10, i.e. 1.64 in N2) and 37 in metalinguistic (8, i.e. 3.02 in M1 and 29, i.e. 1.45 in M2) productions. In the argumentative and explicative genres, we found a remarkable difference between texts: A2 and E2 contain more than twice the number of markers as A1 and E1 (1.36/min in A1 vs. 2.99/min in A2, and 2.29/min. in E1 vs. 5.44/min. in E2). In any case, the general high frequency of fragment buoys is not surprising since they are the buoys which are the least constrained by the specificity of each genre: they can be present in any discourse because they are "created on the fly from a fragment of a just produced sign." (Liddell, 2003: 249)

Nevertheless, we sometimes found it difficult to decipher whether an occurrence was a fragment buoy or a fragment sign, in other words, when the sign was held in a meaningful way or when it was a purely phonological phenomenon. We adopted two criteria in this respect: we considered that a sign spreading was a fragment buoy when (i) the other hand pointed at it, or (ii) when the sign was held during two or more signs articulated by the other hand.

4.1.2 List buoys

Fragment buoys are followed by list buoys in number of markers. As we predicted, none was found in our narratives, but they de appear in argumentative (18), explicative (44) and metalinguistic (33) texts. However, we noted that the distribution across texts of the same genre is only balanced for the explicative ones (26, i.e. 2.97/min. in E1 and 18, i.e. 3.27/min. in E2), whereas there is a consistent difference for the others: 15, i.e. 1.57/min. in A1 and 3, i.e. 0.82/min. in A2 and 18, i.e. 6.79/min. in M1 and 15, i.e. 1.45/min. in M2. This is due to the role that list buoys play for discourse organization and to the elements referred to, but we will touch on that later on (see section 4.2).

4.1.1 Depicting buoys

The third group is composed of the 33 depicting buoys, none of them in argumentation, 4 in explanation (only in E1), 22 in narration (8, i.e. 1.19/min. in N1 and 14, i.e. 2.3/min. in N2)

and 7 in the metalinguistic discourses (only in M2). The number in narratives far surpasses the other genres because of the nature of the buoy: depicting buoys represent a reference in space, so they are a very recurrent device for storytelling and giving information on a particular setting (this is the case for E1, where the examples given by the signer in LSFB, PSF and SFE are the description of a house).

Depicting buoys also raised questions for identification, since sometimes they can easily be mistaken for fragment buoys. We established two criteria for the distinction: we tagged a buoy as depicting when (i) there was a depicting sign before, or (ii) there was a spatial relationship between the buoy and the other hand. We needed to have this second criterion because the first was not always definitive; the iconic nature of some signs, such as FENCE, sometimes makes it difficult to know whether the signer is mentioning any fence or a fence with a particular shape.

4.1.3 Other buoys

The other types of buoys were substantially underrepresented in our corpus (4 to 9 occurrences of each). In addition to this scarcity, it is noteworthy that each buoy appears in only 2 genres. It was interesting to observe that one recently described buoy, the delimit buoy, also appears in our sample. Overall, we will consider pointer, point, theme and delimit buoys as having little influence on the construction of the discourses we studied, and consequently, on the distinction between genres.

4.1.4 Buoys and genres

We also counted the number of buoys of each type out of the total number of buoys per genre. Figure 2 shows this distribution and the average distribution taking all genres into account.

The proportion of fragment buoys does not really differ from one genre to another; they constitute 51% of the occurrences in the argumentative, 48% in the explicative, 45% in the narrative and 42% in the metalinguistic productions. List buoys also have quite a regular presence in all genres, which hovers around 40% in all cases, except for the narrative one where they are non-existent. The proportion of other buoys in each genre varies greatly from one to another. For example, depicting buoys are 52% of the total of buoys in narratives. We can also see that the genre presenting a wider variety of buoys is the metalinguistic one.

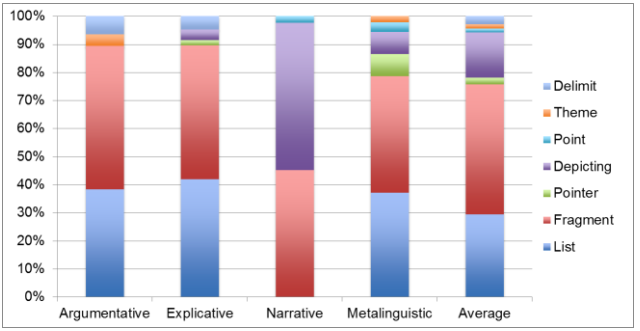

FIGURE 9 – Distribution of the types of buoy markers within each genre

4.2 The scope of buoys

From the point of view of scope, there is a clear difference between list buoys and the other most represented buoys, this is to say, fragment and depicting buoys. Certainly, list buoys have wider scope; they may be extended for almost 3 minutes or, in other words, bear on approximately 350 signs. However, their scope varies greatly within each discourse. For instance, their scope in E2 and M2 is quite limited, since list buoys just give an enumeration of elements; whereas text portions organized by list buoys in E1 and A1 occupy 70% of the total time of the signer's discourse or turn-taking.

Fragment and depicting buoys' scopes include from 1 to 10 signs, but the tendency is that fragment buoys' scopes comprise from 2 to 5 signs and depicting buoys' scopes comprise from 1 to 2 signs. This difference between list buoys on the one hand, and fragment and depicting on the other, goes hand in hand with a difference of function in the organization and cohesion of the discourse. List buoys may organize parts of the discourse that are relatively large from a thematic perspective and they may serve as anaphoric reference as well. For instance, the list buoy in E1 is associated with the 3 linguistic variants that are the purpose of the video, whereas the list buoy in M1 is associated with the five parameters used when defining a sign. Nevertheless, list buoys can also be extended during very short discourse portions, and therefore have a very local organizational role. In these cases, they can be seen as a memory support or word fluency support. By contrast, fragment and depicting buoys locally ensure semantic (and syntactic) cohesion or the spatial relation between elements.

The annotation process has given rise to an element that has never been pointed out before. We annotated it as FB:HANDSHAPE and we wonder whether it is a new kind of buoy. It is made up of discourse bits (some of them last for 10 seconds) where the thematic consistency is highlighted by a formal consistency: the non-dominant hand is maintained with the same configuration across different signs, even if sometimes it can be briefly dropped. Moreover, FB:HANDSHAPE incorporates at least 1 fragment buoy or 1 fragment sign. At the beginning, we thought that the FB:HANDSHAPE may be a feature of prepared discourses because of the almost poetic effect that it produces. It seemed to us that the signer needed the time to prepare such a construction, but eventually we found that it was also present in spontaneous productions.

5. Conclusions

When it comes to the use of buoys for morphosyntactic and semantic disambiguation of genres, we conclude that it gives us some clues but not for all aspects. First of all, we saw that narrative productions do not have any list buoys, but they have a very high presence of depicting buoys. Depicting buoys are strongly influenced by the content, which is why we could find them in an explicative production. Thirdly, we feel that the discourse preparation determines the length of the list buoys' scope (except for the narrative one). We clearly saw it in A1, E1 and M1: the more prepared the discourse is, the more the list buoy will be extended. Finally, we also found that one of the features of metalinguistic productions is that they use the highest number of pointer buoys.

Therefore, if we want to study the discourse organization to make a distinction between genres, we need to go further than buoys. We have observed that there are other linguistic devices such as the repetition of structures, the use of the space for opposition, the role of space, the use of discourse markers such as THAT'S IT, the use of signs such as FINISH, the role of eye gaze, the movement of the body and the repetition of a sign which are very recurrent for the signer in LSFB and that we should examine more closely.

Acknowledgments

We would like to thank Bruno Sonnemans and Aurore Paligot. Our research is funded by a F.R.S-FNRS Research Fellow Grant and the F.R.S-FNRS Incentive Grant for Scientific Research n° F.4505.12.

References

BAKER, C. (1977). Regulators and Turn-Taking in American Sign Language. In Friedman, L. (ed.) *On the Other Hand: New Perspectives on American Sign Language,* New York: Academic Press, pages 215-236.

JOHNSTON, T. (2011). *Auslan Corpus Annotation Guidelines*, Centre for Language Sciences, Department of Linguistics, Macquarie University, Sydney (Australia), 30th November 2011.

JOHNSTON, T.; SCHEMBRI, A. (2007). *Australian Sign Language. An introduction to sign language linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.

KERBRAT-ORECCHIONI, C.; TRAVERSO, V. (2004). Types d'interactions et genres de l'oral. In *Langages*, 38e année, n°153, pages 41-51.

LIDDELL, S. (2003). *Grammar, Gesture and Meaning in American Sign Language*. Cambridge: Cambridge University Press.

LIDDELL, S.; VOGT-SVENDSEN, M.; BERGMAN, B. (2007). A crosslinguistic comparison of buoys: evidence from American, Norwegian, and Swedish sign language. In Vermeerbergen, M. *et al.* (eds.) *Simultaneity in Signed Languages*, Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.

MALRIEU, D. (2004). Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personnes. In *Langages*, 38e année, n°153. Les genres de la parole, pages 73-85.

MESCH, J., WALLIS, L. (2013). The non-dominant hand as delimitation between inner element and outer element. Poster presented at the *Theoretical Issues in Sign Language Research (TISLR) Conference 11,* London.

METZGER, M.; BAHAN, B. (2001). Discourse Analysis. In Lucas, C. (ed.) *The Sociolinguistics of Sign Languages,* Cambridge: Cambridge University Press, pages 112-144.

MEURANT, L. (2006). *L'anaphore syntaxique redéfinie au regard d'une langue des signes. Etude de la langue des signes française de Belgique (LSFB). Morphologie, syntaxe, énonciation*. Doctoral thesis, University of Namur.

PERNISS, P. (2007). Achieving spatial coherence in German Sign Language narratives: The use of classifiers and perspective. In *Lingua,* 117:7, 1315-1338.

SALLANDRE, M.-A. (2003). *Les unités du discours en Langue des Signes Française. Tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité*. Doctoral thesis, Université Paris 8, Saint-Denis.

VOGT-SVENDSEN, M.; BERGMAN, B. (2007) Point buoys: the weak hand as a point of reference for time and space. In In Vermeerbergen, M. *et al.* (eds.) *Simultaneity in Signed Languages*, Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.

WINSTON, E. (ed.) (1999). *Storytelling and conversation: discourse in deaf communities*. Washington, DC: Gallaudet University Press.

ZIMMER, J. (1989). Toward a Description of Register Variation in American Sign Language. In Lucas, C. (ed.) *The Sociolinguistics of the Deaf Community,* San Diego, CA: Academic Press, pages 253-272.

FORMES ET VALEURS-SEMANTICO-DISCURSIVES DE « C'EST » DANS DES DYADES MERE-ENFANT ET PERE-ENFANT : INFLUENCE DE L'INTERLOCUTEUR, DES GENRES DE DISCOURS ET DE L'ACTIVITE

Julien Heurdier
ILPGA, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 – 19, rue des Bernardins 75005 Paris
julien.heurdier@paris3.fr

RESUME

Cette recherche a pour but de mieux cerner les liens qui existent d'une part entre la sphère linguistique et la sphère extralinguistique, et d'autre part entre la dimension structurale et la dimension pragmatico-discursive, et par ce biais de proposer des hypothèses qui concernent certains usages du langage, et plus largement dans le processus d'acquisition du langage. Nous nous focalisons ici sur la production des constructions en « c'est + X » chez des enfants francophones natifs, âgés de 3 à 4 ans, et les parents de ceux-ci. Nous nous intéressons aux caractéristiques formelles de « c'est », tout en considérant certaines propriétés discursives et pragmatiques des usages de cette construction (statut de l'interlocuteur de l'enfant, types d'activité et séquences discursives). Nos résultats suggèrent que la configuration de la dyade, associée aux types d'activités et aux spécificités des séquences discursives, semblent constituer un faisceau de variables qu'il convient de considérer si l'on veut décrire les emplois de cette construction.

ABSTRACT

Forms and semantic/discursive values of "c'est" in mother-child dyads and father-child dyads: effects of interlocutor, discourse genres and activity

This study investigates the links on the one hand between the linguistic sphere and the extralinguistic sphere, and on the other hand between the structural dimension and the pragmatic/discursive dimension. It aims to know how both dimensions affect some uses of language, and more specifically the process of language acquisition. We focus on the production of the construction "c'est + X" by French-speaking children, between the age of 3 to 4, and their parents. We are interested both in formal characteristics and discursive/pragmatic characteristics (interlocutor of the child, activity and discourse sequences) of the uses of "c'est". Results suggest that the configuration of the dyad, coupled with activity and discourse sequences criteria, may be a body of variables which might explain the different uses of this construction.

MOTS-CLES : présentatif, genres de discours, activité, Langage Adressé à l'Enfant, usages du langage

Keywords: presentative construction, discourse genres, activity, Child-Directed Speech, language uses

1. Introduction

Les résultats présentés dans cet article s'inscrivent dans un projet plus important qui s'intéresse aux effets des variables contextuelles sur les productions langagières de l'enfant. Cette recherche a pour buts de mieux cerner les liens qui existent d'une part entre la sphère linguistique et la sphère extralinguistique, et d'autre part entre la dimension structurale et la dimension pragmatico-discursive, et par ce biais de proposer des hypothèses qui concernent certains usages du langage, et plus largement dans le processus d'acquisition du langage. Nous nous focalisons ici sur la production des constructions en « c'est + X » chez des enfants francophones natifs, âgés de 3 à 4 ans, et les parents de ceux-ci. En effet, parmi les énoncés que nous observons dans le cadre de notre recherche, la construction présentative « c'est + X » présente une fréquence importante dans nos données. C'est pourquoi nous nous intéressons à celle-ci et à ses caractéristiques formelles, tout en considérant certaines propriétés discursives et pragmatiques des usages de cette construction (statut de l'interlocuteur de l'enfant, types d'activité et séquences discursives).

2. Précisions théoriques

Nous avons mené notre étude à la croisée de différentes théories, complémentaires, qui excluent l'idée que l'acquisition et le développement du langage reposent sur des capacités innées (Chomsky, 1965), ou sur un processus d'imitation de productions entendues. Nous considérons, tout comme les perspectives interactionnistes (Vygotsky, 1934 ; Nelson, 2007) ou fonctionnalistes (Dore, 1974 ; Ninio et Snow, 1996) que l'expérience communicative de l'enfant – entendue dans son acception la plus large – permet d'expliquer la ou les façons dont les enfants acquièrent le langage et parviennent à bâtir le système de leur langue maternelle. Nous envisageons la construction de ce dernier par le traitement que fait l'enfant de l'i*nput* langagier qu'il entend ou qui lui est directement adressé, et par les usages différents et variés du langage dont il fait l'expérience (Tomasello, 2003 ; Lieven et Tomasello, 2008) dans des cadres situationnels et des configurations discursives hétérogènes (Bakhtine, 1984 ; François, 2005).

2.1 Acquisition du langage et genres de discours

L'approche dialogique (Bakhtine (Voloshinov), 1977) propose une méthodologie d'analyse descendante de la langue, partant des formes d'interactions sociales (éléments contextuels et situationnels) aux caractéristiques d'ensemble d'un genre de discours produit, pour finalement aboutir aux structures linguistiques au sein d'un genre de discours déterminé. Pour Bakhtine (1984 : 284), « le vouloir-dire du locuteur se réalise avant tout dans le choix d'un genre de discours. Ce choix se détermine en fonction de la spécificité d'une sphère donnée de l'échange verbal, des besoins d'une thématique (de l'objet du sens), de l'ensemble constitué des partenaires, etc. ». Les genres de discours sont définis par Bakhtine (1984 : 265) comme des « types relativement stables d'énoncés » ou par Bronckart (1996) comme des « segments identifiables par des configurations spécifiques d'unités linguistiques ».

Lors du développement du langage, les genres de discours peuvent être appréhendés à travers les « formats » d'interaction (Bruner, 1983) et ne peuvent être interprétés qu'en

tenant compte des liens avec les autres éléments du format, en vue de la réalisation d'une ou de plusieurs tâches lors d'une activité, ou la réalisation d'une conduite langagière. Ainsi, acquérir le langage signifie acquérir également des capacités discursives adaptées aux situations d'interaction (Veneziano, 2000 ; Salazar Orvig, 2002 et 2003). Ces capacités discursives concernent notamment la sélection d'un genre de discours adéquat par rapport à la finalité de l'activité en cours et/ou aux objectifs langagiers à atteindre avec son interlocuteur (François, Hudelot et Sabeau-Jouannet, 1984 ; de Weck, 2005).

2.2 Langage Adressé à l'Enfant

Les recherches portant sur l'*input* langagier adressé à des enfants de moins de trois ans (Gallaway et Richard, 1994 ; Snow, 1995) ont souvent cherché à établir quantitativement des corrélations entre le langage de l'enfant et celui qui lui est adressé dans la construction du discours. Cependant, bien que le Langage Adressé à l'Enfant (LAE) prenne ici son sens dans le contexte conversationnel, les études sur l'*input* comportent parfois quelques limites : mesures trop générales qui ne tiennent pas ou peu compte du contexte discursif ou encore intérêt préférentiel pour l'*input* maternel (Hoff-Ginsberg, 1986 ; Lieven, Pine et Baldwin, 1997 ; Tomasello et Brooks, 1999) au détriment de celui du père. Si certains auteurs ont observé des différences dans le langage des mères et dans celui des pères (Tomasello *et al.*, 1990 ; Marcos, 1995 ; Davidson et Snow, 1996 ; Ryckebusch et Marcos, 2000), les études qui s'intéressent aux particularités syntaxiques du discours que le père adresse à l'enfant restent encore peu nombreuses (Le Camus, 2001).

2.3 Acquisition de la construction présentative « c'est + X »

Pouvant constituer soit une structure figée, soit l'association d'un pronom démonstratif et d'une copule (Le Goffic, 1993 ; Riegel *et al.*, 1994 ; Wagner et Pinchon, 1994 ; Eluerd, 2002 ; Florea *et al.*, 2010), les constructions présentatives « c'est + X », typiques du français parlé (François, 1975), apparaissent également comme l'une des premières constructions produites par les enfants, lors de la mise en place de la syntaxe adulte (François *et al.*, 1977 ; Parisse et Le Normand, 2000 ; Le Mené *et al.*, 2013). Certains chercheurs se sont intéressés à la production de cette construction par des enfants âgés de plus trois ans (Hickmann, 2002 ; Vion et Colas, 1987), mais il existe encore peu d'études qui prennent à la fois en compte la dimension structurale et la dimension pragmatico-discursive dans les usages des présentatifs, ainsi que les particularités du Langage Adressé à l'Enfant par différents interlocuteurs.

Heurdier *et al.* (2012) se sont intéressés à la production des constructions en « c'est + X » chez vingt-et-un enfants francophones natifs, entre 1 an 9 mois et 2 ans 4 ans, en interaction avec un adulte (le plus souvent la mère), observés dans des types d'activité de natures diverses. Leurs résultats suggèrent qu'un ensemble de facteurs contribue à interpréter la présence des constructions en « c'est » chez le jeune enfant. L'âge et le niveau de développement linguistique sont apparus comme insuffisants pour l'expliquer, mais cette présence devient plus compréhensible si les constructions en « c'est + X » sont observées en les replaçant dans leurs contextes de production. Sans pour autant écarter les critères de l'âge et du niveau de développement linguistique qui témoignent d'une maîtrise progressive des constructions en « c'est + X », les types d'activités et les types de discours ont révélé un

effet pertinent sur la production de ces constructions.

Ainsi, il nous semble pertinent de se demander si des différences entre le Langage Adressé à l'Enfant par des mères et le Langage Adressé à l'Enfant par des pères peuvent expliquer certains usages de « c'est + X » chez l'enfant, et/ou si ce sont les propriétés discursives du langage en activité qui possèdent un effet sur certaines productions de l'enfant et de ses parents. Nous présenterons brièvement le panorama des formes et des valeurs sémantiques de ces constructions présentatives relevées dans le cadre d'interactions mère-enfant et père-enfant qui constituent nos données. A la croisée d'une approche dialogique et interactionnelle de l'acquisition du langage, nous replacerons les usages de « c'est + X » dans leurs contextes de production afin de cerner l'ampleur de l'interaction entre la dimension structurale et certaines variables de la dimension pragmatico-discursive, telles que le statut de l'interlocuteur de l'enfant, les types d'activité et les séquences discursives mobilisées durant ces activités.

3. Méthode

3.1 Corpus

La population est constituée de sept enfants francophones natifs (quatre filles et trois garçons), âgés de 3 à 4 ans. Les enfants sont filmés en interaction avec chacun de leurs parents, dans le cadre de deux activités distinctes. La majorité des parents qui composent notre échantillon (57%) appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle (PCS) des cadres et professions intellectuelles supérieures[35]. Tous les enfants étaient scolarisés en petite section de maternelle au moment des enregistrements.

Deux observations en situation de recueil semi-naturelle sont effectuées pour chacun des sept enfants : l'une avec la mère, l'autre avec le père. Chaque dyade est observée dans les deux activités : jeu symbolique et jeu avec des cartes illustrées. Les enregistrements ont eu lieu au domicile de l'enfant et de sa famille. Les observations avec la mère et avec le père ont été soit réalisées le même jour (avec une petite pause entre chaque activité et une plus longue entre le changement d'interlocuteur pour l'enfant), soit séparées par un intervalle de un à deux jours. L'ordre des passations n'a pas fait l'objet d'un contrôle particulier : si certains enfants ont commencé les enregistrements avec la mère, puis avec le père, pour d'autres, l'ordre était inverse. Pour chaque enregistrement, le verbal a été transcrit (*cf.* conventions de transcription du LEAPLE[36] en annexes) et complété par certains éléments contextuels nécessaires à son interprétation. Le codage a été réalisé sur la base des transcriptions, avec des retours à la vidéo pour lever des ambigüités.

3.2 Codage : catégories retenues

3.2.1 Activités

[35] Catégorie Insee. En 2011, seule 9,4% de la population française entre dans cette catégorie : la sociologie de notre échantillon n'est donc pas représentative de la population française actuelle (cf. Insee, 2012).

[36] Laboratoire d'Etudes sur l'Acquisition et la Pathologie du Langage chez l'Enfant (UMR 8606, CNRS et Université René Descartes – Paris 5).

Chaque dyade a été observée dans deux activités : la première consiste en une situation de jeu symbolique, où le discours des locuteurs est le plus souvent centré sur des objets qu'ils manipulent. Le jeu symbolique permet une transmission d'un contenu informationnel entre les locuteurs, et constitue également un « instrument d'une relation intersubjective » (Veneziano, 2010 ; de Weck et Rodi, 2005 : 198). Il est également propice à l'actualisation de différents genres de discours du fait des « va-et-vient entre réel et imaginaire, entre présence et absence du référent » (*op.cit.* : 199). La deuxième est une activité avec un jeu de cartes illustrées, où le discours des locuteurs est focalisé, le plus souvent, sur un médium iconique.

Pour le jeu symbolique, l'enfant avait la possibilité de choisir le matériel (maison, ferme ou clinique vétérinaire Playmobil®). Une limite de temps était imposée à cette activité (15 min.). Pour le jeu avec les cartes illustrées, l'enfant ou le parent pioche une carte qu'il pose sur la table face découverte et commence à décrire ce qu'il voit sur la carte et/ou à raconter une histoire en rapport avec le visuel. Chaque locuteur, à tour de rôle, décrit la carte qu'il vient de retourner et/ou continuera l'histoire. Le nombre de cartes à retourner était limité à cinq cartes par locuteur. Aucune limite de temps n'était imposée pour cette activité.

3.2.2 Séquences discursives

A l'instar de Bakhtine (1984) et suite aux travaux de François *et al.* (1984), nous considérons que l'acquisition de la langue s'effectue par le biais de propositions toujours perçues par le biais d'énoncés, lesquels sont toujours structurés, moulés, dans des genres de discours et inscrits dans des activités socialement signifiantes. Compte-tenu des activités que nous avons retenues et dans lesquelles sont engagés les interlocuteurs, les séquences discursives peuvent apparaitre comme des indices de déploiement des genres de discours.

Nous avons caractérisé les séquences discursives produites par les locuteurs en fonction de l'ancrage énonciatif de ce sur quoi elles portent (Bronckart, 1996). En fonction des deux activités observées, et à partir de deux critères principaux : 1) le discours est-il ancré ou non dans la situation d'énonciation ? et 2) le discours concerne-t-il l'enfant et son interlocuteur ou des personnages/entités fictifs ?, nous avons distingué trois types de séquence discursive :

1. Le discours fictionnel, qui n'est pas ancré dans la situation d'énonciation et qui porte sur des objets de discours divers, excluant l'enfant et son interlocuteur.

2. Le discours sur l'ici et maintenant (qu'il soit descriptif, projectif, etc.), qui porte sur les objets présents dans la situation, y compris les participants et leurs actions en cours.

3. Le récit d'expériences personnelles, qui porte sur l'ailleurs, à un autre moment dans le passé ou le futurs des locuteurs ou de leur sphère personnelle. Nous y avons inclus les généralisations sur les participants. De Weck (2005) souligne que le récit d'expériences personnelles est très proche de la description d'actions successives relatées par l'enfant ou son interlocuteur, tels les scripts décrits par Schank et Abelson (1977).

3.2.3 Construction présentative « c'est + X »

Dans un premier temps, nous avons extrait de nos données tous les énoncés[37] comportant

[37] Nous avons, au préalable, découpé les tours de parole produits par chacun des locuteurs en énoncés. Nous

une construction « c'est + X » produite les enfants étudiés et leurs parents.

Formes relevées :

Nous avons observé que les éléments introduits par « c'est » peuvent être de nature diverse, à condition que l'élément « X », postposé à « c'est », puisse entrer dans une relation prédicative. Différents éléments ont été observés tels que des syntagmes nominaux (exemples 1, 2 et 3, placés en annexes), des syntagmes adjectivaux (exemples 4 et 5), des syntagmes adverbiaux (6 et 7), des syntagmes pronominaux (exemples 8 et 9), des syntagmes prépositionnels (exemple 10), des participes passés (exemple 11) ou encore des propositions (exemples 12, 13 et 14).

Quelque soit la nature de l'élément introduit par « c'est », trois structures ont été repérées :

- des structures simples du type « c'est + X » (exemple 15) ;

- des structures disloquées du type « Y c'est + X » ou « c'est + X Y », où le constituant « Y » est détaché en tête ou fin d'énoncé et est co-référentiel avec le pronom démonstratif « c' » (Riegel *et al.*, 1994 : 430) (exemples 16 et 17) ;

- des structures clivées du type « c'est + X qu- P » (exemple 18).

Valeurs sémantico-discursives de l'élément introduit par « c'est » relevées :

Afin de compléter la description de la construction « c'est + X », nous nous sommes intéressés aux fonctions sémantico-discursives de l'élément introduit par « c'est ». Notre corpus nous a permis de relever les fonctions suivantes :

- la *dénomination* et l'*identification*, que nous avons regroupées ici, où l'élément prédiqué soit catégorise, soit désigne un référent (exemple 19). Nous avons également inclus dans cette catégorie les demandes de dénomination et les demandes d'identification (exemple 20) ;

- la *qualification* où l'élément prédiqué décrit une propriété du référent (exemple 21) ou évoque une attitude/un sentiment du locuteur (exemple 22) ;

- la *possession* où l'élément post-posé à « c'est » indique le possesseur du référent (exemple 23) ;

- la *localisation spatiale et temporelle* (exemples 24 et 25) ;

- le *bénéficiaire* où l'élément post-posé à « c'est » indique le récipiendaire d'une action ou d'une situation (exemple 26) ;

- l'*action* où l'élément prédiqué indique un processus, généralement sous la forme d'une proposition (exemple 27) ;

- l'*explication* où l'élément prédiqué évoque une relation causale (exemple 28) ;

- et la *focalisation* qui concerne uniquement des formes clivées (exemple 29).

---

considérons, tout comme Parisse et Le Normand (2006 : 24), qu'« il n'existe pas de consignes parfaites [pour un découpage en énoncés] car la bonne segmentation en énoncés dépend souvent de l'enfant, de son âge et de la situation ». Si certains chercheurs proposent une définition minimale de l'énoncé reposant sur l'alternance des tours de parole, d'autres, et en particulier les chercheurs en acquisition du langage et en psycholinguistique, font intervenir divers facteurs (syntaxique, prosodique, discursif) pour l'identifier.

Les résultats qui vont suivre concernent uniquement des observations globales et porteront sur des moyennes exprimées en pourcentages. En effet, faute de place, nous ne pouvons rendre compte ici de la variabilité relevée dans les usages de la construction présentative « c'est + X » pour chacun des sept enfants et selon les spécificités de chacune des dyades.

4. Résultats

4.1 Distribution des énoncés en « c'est + X » selon l'activité[38]

Le tableau 1 présente la distribution des énoncés en « c'est + X » observée dans nos donnés, sur l'ensemble des énoncés produits par les dyades mère-enfant et les dyades père-enfant.

		Nb. total	Enoncés en « c'est + X »			
		des énoncés	**Nb.**	**(%)**	**% moy.**	**σ**
Dyades mère-enfant	MER	2699	435	16.12	15.14	4.71
	ENF	1566	203	12.96	12.36	3.89
Dyades père-enfant	PER	2667	353	13.23	13.21	4.76
	ENF	1534	149	9.71	9.95	3.56

Nb. : valeur absolue des énoncés en « c'est + X » ; **(%)** : pourcentage des énoncés en « c'est + X » sur le nombre total des énoncés ; **% moy.** : pourcentage moyen des énoncés en « c'est + X » ; **σ** : écart-type des énoncés en « c'est + X »

TABLE 1 - Distribution des énoncés en « c'est + X » selon la configuration des dyades.

Ces données globales, présentés dans le tableau 1, se déclinent de la façon suivante : les dyades père-enfant produisent moins d'énoncés en « c'est + X » que les dyades mère-enfant. Les mères produisent en moyenne plus d'énoncés en « c'est + X » que les pères (respectivement 15,14% vs. 13,21%). Les enfants suivent la même tendance en recourant aux énoncés en « c'est + X » plus fréquemment avec leurs mères (12,36%) qu'avec leurs pères (9,95%). Des tests de corrélation de Pearson ont été effectués pour vérifier si 1) il existe une relation entre la production des énoncés en « c'est + X » par les mères et la production des énoncés du même type par les enfants, et 2) il existe une relation entre la production des énoncés en « c'est + X » par les pères et la production des énoncés du même type par les enfants. Il existe une corrélation positive et significative entre les mères et les enfants pour la production d'énoncés en « c'est + X »[39]. Il en est de même pour les pères et les enfants, même si cette corrélation est plus faible qu'avec les mères[40].

A partir des deux types d'activité (cf. point 3.2.1) dans lesquelles les dyades ont été suivies, nous avons observé la distribution des énoncés en « c'est + X » selon chaque type, toutes dyades confondues, en distinguant les interactions mère-enfant et les interactions père-

[38] Abréviations : **MCA** (jeu de cartes illustrées avec la mère) ; **MJS** (jeu symbolique avec la mère) ; **PCA** (jeu de cartes illustrées avec le père) ; **PJS** (jeu symbolique avec le père).

[39] *Pearson's product-moment correlation* : r = 0.8288, n = 7, p = 0.021184809338847.

[40] *Pearson's product-moment correlation* : r = 0.7101, n = 7, p = 0.073784929558251.

enfant.

			Nb. total des énoncés	Enoncés en « c'est + X »			
				Nb.	**(%)**	**% moy.**	**σ**
Jeu symbolique	**Dyades mère-enfant**	MER	1875	295	15.73	15.11	5.15
		ENF	1176	170	14.45	13.79	4.58
	Dyades père-enfant	PER	1988	242	12.17	11.81	5.53
		ENF	1077	107	9.93	9.43	4.31
Jeu de cartes illustrées	**Dyades mère-enfant**	MER	824	140	16.99	15.44	5.44
		ENF	390	33	8.46	7.85	3.87
	Dyades père-enfant	PER	679	111	16.35	17.15	5.92
		ENF	457	42	9.20	9.80	5.72

Nb. : valeur absolue des énoncés en « c'est + X » ; **(%)** : pourcentage des énoncés en « c'est + X » sur le nombre total des énoncés ; **% moy.** : pourcentage moyen des énoncés en « c'est + X » ; **σ** : écart-type des énoncés en « c'est + X »

TABLE 2 - Distribution des énoncés en « c'est + X » selon les activités et la configuration des dyades.

Dans le cadre du jeu symbolique, les mères et les pères présentent un profil différent quant à la production de constructions en « c'est + X » (respectivement MJS : 15,11% et PJS : 11,81%). Dans cette même situation, les enfants produisent moins de présentatifs avec leurs pères (PJS : 9,43%) qu'avec leurs mères (MJS : 13,79%).

Ces derniers produisent en revanche plus d'énoncés en « c'est + X » avec leurs pères (PCA : 9,80%) qu'avec leurs mères (MCA : 7,85%) avec le jeu de cartes illustrées. Cela peut s'expliquer par le fait que, dans cette même activité, les pères ont davantage recours aux présentatifs que les mères (respectivement PJS : 17,15% et MJS : 15,44%).

Des tests de corrélation de Pearson ont été effectués pour vérifier si 1) il existe une relation entre la production des énoncés en « c'est + X » par les mères et la production des énoncés du même type par les enfants dans chacune des activités, et 2) il existe une relation entre la production des énoncés en « c'est + X » par les pères et la production des énoncés du même type par les enfants dans chacune des activités. Les résultats sont résumés dans le tableau 3 ci-dessous :

	Dyades mère-enfant	Dyades père-enfant
Jeu symbolique	r = 0.8647, n =7, p = 0.012014426633567	r = 0.6482, n= 7, p = 0.11537582602531
Jeu de cartes illustrées	r = 0.2097, n = 5, p = 0.73502868120191	r = -0.4699, n = 5, p = 0.42453330136149

TABLE 3 - Corrélation entre les parents et les enfants quant à la production des énoncés en « c'est + X » dans chaque activité

Dans le cadre du jeu symbolique, la production des énoncés en « c'est + X » est fortement corrélée entre les mères et les enfants. Il en est de même, mais dans une moindre mesure,

pour les pères et les enfants. En revanche, on observe une tendance inverse avec le jeu de cartes illustrées : la corrélation entre les mères et les enfants n'est que très faiblement corrélée quant à la production des énoncés en « c'est + X » dans cette activité. Cette corrélation est également faible entre les pères et les enfants.

Afin d'affiner ce constat, nous nous sommes intéressé aux fonctions sémantico-discursives de l'élément introduit par « c'est », en fonction des deux activités :

Valeurs sémantico-discursives	Enoncés en « c'est + X »							
	Jeu symbolique				Jeu de cartes illustrées			
	Dyades mère-enfant		Dyades père-enfant		Dyades mère-enfant		Dyades père-enfant	
	MER	ENF	PER	ENF	MER	ENF	PER	ENF
Action	1.86	0	1.32	0.65	0	0	0	4
Bénéficiaire	1.89	3.44	1.55	5.07	2.31	10	3.09	16.25
Dénomination et identification	41.93	56.37	47.27	43.64	42.93	51.61	52.63	64.67
Explication	12.15	3.59	10.72	14.51	15.42	0	18.31	1.25
Focalisation	17.78	11.50	7.35	10.86	14.44	12	10.75	2.50
Localisation spatiale et temporelle	3.72	8.33	2.62	6.10	6.70	5.97	0	0
Possession	1.30	4.66	0.80	3.07	5.03	2.22	4.28	0
Qualification	19.37	12.11	28.37	16.10	13.17	18.19	10.94	11.33
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100

TABLE 4 - Pourcentage moyen de chaque fonction sémantico-discursive de l'élément introduit par « c'est » selon le type d'activité, dans les dyades mère-enfant et dans les dyades père-enfant.

Les fonctions sémantico-discursives de l'élément introduit par « c'est » se distribuent différemment selon le type d'activité dans laquelle sont engagés l'enfant et l'adulte. Bien qu'une hétérogénéité des fonctions sémantico-discursives soit observée pour chacune des deux activités, certaines de ces fonctions semblent occuper une proportion importante dans l'interaction du fait de la spécificité même de l'activité en cours, quelque soit le statut de l'interlocuteur de l'enfant : ainsi, nous observons une majorité de dénomination et d'identification dans les deux activités et une proportion importante de qualification, en regard des autres fonctions sémantico-discursives.

Les pères dénomment globalement plus que les mères dans les deux activités (respectivement PJS : 47,27% et PCA : 52,63% contre MJS : 41,93% et MCA : 42,93%). Les

enfants dénomment plus avec leurs mères dans le cadre du jeu symbolique (MJS : 56,37% vs. PJS : 43,64%) tandis qu'ils dénomment plus avec leurs pères avec le jeu de cartes illustrées (PCA : 64,67% vs. MCA : 51,61%).

On observe, qu'en situation de jeu symbolique, les pères s'attardent plus sur les propriétés des référents que les mères (*qualification* = PJS : 28,37% vs. MJS : 19,37%) alors que les mères attirent davantage l'attention des enfants sur un référent ou un événement donné que les pères (*focalisation* = MJS : 17,78% vs. PJS : 7,35%). Dans cette même situation, les enfants tendent à fournir plus d'explications à leurs pères (14,51%) qu'à leurs mères (3,59%).

Avec le jeu de cartes illustrées, les pères donnent un peu plus d'explications que les mères (PCA : 18,31% vs. MCA : 15,42), alors que les mères attirent davantage l'attention des enfants sur un référent ou un événement donné que les pères (*focalisation* = MCA : 14,44% vs. PCA : 10,75%). Les enfants s'attardent plus sur les propriétés des référents avec leurs mères (MCA : 18,19%) qu'avec leurs pères (PCA : 11,33%). On observe une assez importante proportion de la fonction de bénéficiaire chez les enfants lors du jeu de cartes avec leurs pères (16,25%) et avec leurs mères (10%) : on peut expliquer ceci par le nombre élevé des constructions en « c'est à moi/toi » qui rythme la pioche du jeu, propriété typique de cette activité.

De la même manière, et afin de préciser nos résultats, nous nous sommes interrogés sur l'influence que peuvent exercer les séquences discursives mobilisées dans ces activités sur la production des constructions en « c'est + X ».

4.2 Distribution des énoncés en « c'est + X » selon les séquences discursives[41] et les types d'activités

A partir de des catégories (présentées au point 3.2.2), nous avons observé la proportion des énoncés en « c'est + X » selon chaque type de séquence discursive, dans chacune des deux activités.

				Total des énoncés	Enoncés en « c'est + X »			
					Nb.	**(%)**	**% moy.**	**σ**
Jeu symbolique	**Dyades mère-enfant**	Discours sur l'ici et maintenant	MER	744	142	19.10	18.22	8.22
			ENF	443	79	17.83	20.01	9.67
		Discours fictionnel	MER	1012	128	12.65	10.10	6.70
			ENF	674	87	12.91	9.13	6.72
		Récit d'expériences personnelles	MER	111	24	21.62	16.90	22.31

[41] Abréviations : **DIM** (discours sur l'ici et maintenant, ancré dans la situation d'énonciation) ; **DFI** (discours fictionnel) ; **REX** (récit d'expériences personnelles).

			ENF	59	4	6.78	3.71	7.06
	Dyades père-enfant	Discours sur l'ici et maintenant	PER	944	183	19.38	17.76	7.92
			ENF	478	70	14.64	11.72	7.82
		Discours fictionnel	PER	978	55	5.62	5.97	2.08
			ENF	566	34	6.01	5.23	3.20
		Récit d'expériences personnelles	PER	41	4	9.76	8.46	9.50
			ENF	27	3	11.11	9.52	15.08
Jeu de cartes illustrées	Dyades mère-enfant	Discours sur l'ici et maintenant	MER	521	111	21.30	20.22	7.31
			ENF	252	28	11.11	10.64	6.20
		Discours fictionnel	MER	234	22	9.40	4.72	5.92
			ENF	110	5	4.54	2.45	3.69
		Récit d'expériences personnelles	MER	49	3	6.12	2	4.18
			ENF	21	0	0	0	2.04
	Dyades père-enfant	Discours sur l'ici et maintenant	PER	447	89	19.91	19.83	6.60
			ENF	321	35	10.90	10.81	6.11
		Discours fictionnel	PER	180	17	9.44	9.71	7.97
			ENF	114	6	5.26	6.19	10.65
		Récit d'expériences personnelles	PER	38	4	10.53	2.67	5.42
			ENF	15	0	0	0	2.04

Nb. : valeur absolue des énoncés en « c'est + X » ; **(%)** : pourcentage des énoncés en « c'est + X » sur le nombre total des énoncés ; **% moy.** : pourcentage moyen des énoncés en « c'est + X » ; **σ** : écart-type des énoncés en « c'est + X »

TABLE 5 - Distribution des énoncés en « c'est + X » selon les activités, les séquences discursives mobilisées durant ces activités et la configuration des dyades.

Nos résultats montrent que, dans le cadre du jeu symbolique, les énoncés en « c'est + X » produits par les deux parents sont principalement ancrés dans la situation d'énonciation (*discours sur l'ici et maintenant* = MJS : 18,22% et PJS : 17,76%). Les présentatifs apparaissent peu dans le cadre du discours fictionnel (MJS : 10,10% et PJS : 5,62%). On note, en revanche, une proportion importante des énoncés en « c'est + X » dans le cadre du récit d'expériences personnels pour les mères (16,90%)[42]. Dans cette même activité, les énoncés en « c'est + X » des enfants sont le plus souvent produits dans le cadre du discours sur l'ici et

[42] Ce constat doit cependant être nuancé du fait d'un écart-type très élevé (22.31).

maintenant, avec les deux parents (MJS : 20,01% et PJS : 11,72%). Les enfants emploient plus souvent les présentatifs dans des récits d'expériences personnelles avec leurs pères[43] (9,52%) qu'avec leurs mères (3,71%).

Avec le jeu de cartes illustrées, les énoncés en « c'est + X » des deux parents sont principalement ancrés dans la situation d'énonciation (*discours sur l'ici et maintenant* = MCA : 20,22% et PCA : 19,83%). Les enfants semblent suivre la même tendance avec chacun des deux parents (MCA : 10,64% et PCA : 10,81%).

Les énoncés en « c'est + X » étant le plus souvent produits dans des séquences liées au discours sur l'ci et maintenant, des tests de corrélation de Pearson ont été effectués pour vérifier si 1) il existe une relation entre la production des énoncés en « c'est + X » par les mères et la production des énoncés du même type par les enfants dans chacune des activités pour les séquences en DIM, et 2) il existe une relation entre la production des énoncés en « c'est + X » par les pères et la production des énoncés du même type par les enfants dans chacune des activités pour les séquences en DIM. Les résultats sont résumés dans le tableau 6 ci-dessous :

	Dyades mère-enfant	Dyades père-enfant
Jeu symbolique	r = 0.5615, n =7, p = 0.18967664039352	r = 0.5039, n= 7, p = 0.24889368387522
Jeu de cartes illustrées	r = 0.6335, n = 5, p = 0.25121324117551	r = -0.8972, n = 5, p = 0.038953589146419

TABLE 6 - Corrélation entre les parents et les enfants quant à la production des énoncés en « c'est + X » dans chaque activité, pour les séquences discursives DIM (Discours sur l'ici et maintenant)

Si l'on se focalise uniquement sur les séquences discursives qui relèvent du discours sur l'ici et maintenant, on constate que :

- Dans le cadre du jeu symbolique, la production des énoncés en « c'est + X » est moyennement corrélée entre les mères et les enfants. Il en est de même pour les pères et les enfants.

- En revanche, on observe qu'avec le jeu de cartes illustrées la corrélation entre les mères et les enfants est élevée quant à la production des énoncés en « c'est + X ». Dans cette même activité, on note une très forte corrélation entre les pères et les enfants.

Afin d'affiner ce constat, nous nous sommes intéressé aux fonctions sémantico-discursives de l'élément introduit par « c'est », en fonction des séquences discursives, dans le cadre des deux activités :

		Enoncés en « c'est + X »							
		Jeu symbolique				**Jeu de cartes illustrées**			
Valeurs sémantico-discursives	**Séquences discursives**	**Dyades mère-enfant**		**Dyades père-enfant**		**Dyades mère-enfant**		**Dyades père-enfant**	
		MER	ENF	PER	ENF	MER	ENF	PER	ENF

[43] Ce constat doit cependant être nuancé du fait d'un écart-type très élevé (15.08).

Action	DIM	2.50	0	0.82	0.84	0	0	0	4
	DFI	0	0	4.64	0	0	0	0	0
	REX	0	0	0	0	0	0	0	0
Bénéficiaire	DIM	0.95	3.57	0.20	4.38	2.41	10	3.37	16.25
	DFI	6.21	16.23	8.47	4.46	0	0	0	0
	REX	0	0	0	0	0	0	0	0
Dénomination et identification	DIM	47.70	63.38	51.34	50.57	45.20	50.86	60.74	62.48
	DFI	24.22	32.05	28.92	34.70	13.75	23.33	13.21	33.33
	REX	14.29	14.29	0	0	0	0	0	0
Explication	DIM	13.36	3.97	9.51	9.60	13.25	0	17.01	1.25
	DFI	6.95	3.86	11.45	8.04	6.25	0	27.86	0
	REX	21.05	9.52	42.86	21.43	0	0	0	0
Focalisation	DIM	10.41	7.14	17.27	3.63	13.11	12	7.51	2.50
	DFI	24.70	11.48	9.17	10.18	5	0	13.21	0
	REX	9.40	0	0	0	13.33	0	0	0
Localisation spatiale et temporelle	DIM	0.60	5.56	1.09	0.84	5.67	7.62	0	0
	DFI	4.61	9.37	7.01	11.19	6.67	0	0	0
	REX	1.50	0	0	7.14	6.67	0	0	0
Possession	DIM	0	2.78	1	3.79	6.21	3.33	4.29	0
	DFI	2.92	5.71	0	0	0	0	0	0
	REX	0	0	0	0	0	0	0	0
Qualification	DIM	24.49	13.60	18.77	12.07	14.16	16.19	7.09	13.52
	DFI	16.09	7	30.34	17.14	8.33	16.67	25.71	6.67
	REX	10.90	4.76	14.29	0	0	0	20	0

TABLE 7 - Pourcentage moyen de chaque fonction sémantico-discursives de l'élément introduit par « c'est » selon les activités et les séquences discursives mobilisées durant ces activités, dans les dyades mère-enfant et dans les dyades père-enfant.

Les fonctions sémantico-discursives de l'élément introduit par « c'est » se distribuent de façon différente selon les séquences discursives, le type d'activité et la configuration de la dyade. Si nous constatons une mobilisation peu diversifiée de ces fonctions dans le cadre du récit d'expériences personnelles pour les dyades mère-enfant et les dyades père-enfant dans les deux activités, le discours sur l'ici et maintenant présente une importante hétérogénéité

et un répertoire diversifié – mais inégal – quant aux fonctions sémantico-discursives de l'élément introduit par « c'est » : la majorité de ces éléments sont produits dans le cadre de dénominations et d'identifications, en fonction de qualification ou dans le cadre d'une focalisation. Les autres fonctions sont également présentes mais dans une moindre mesure.

Avec leurs mères, les énoncés en « c'est + X » produits par les enfants et ancrés dans la situation d'énonciation lors du jeu de cartes illustrées possèdent des fonctions hétérogènes : 50,86% en dénomination et identification, 16,19% en qualification et 12% en focalisation. Dans la même situation et dans le même type de séquence discursive, les mères tendent principalement à dénommer et à identifier (45,20%) et à qualifier (14,16%) lorsqu'elles produisent des énoncés en « c'est + X ».

Un déséquilibre est observé dans la production des énoncés en « c'est + X » ancrés dans la situation d'énonciation chez les mères et les enfants dans le cadre du jeu symbolique pour la dénomination et l'identification (respectivement 47,70% vs. 63,38%) et la qualification (respectivement 24,49% vs. 13,60%). Ce déséquilibre est également visible dans le discours fictionnel : les énoncés en « c'est + X » produits par les mères et les enfants servent principalement à dénommer (24,22% vs. 32,05%). Dans cette même configuration, les mères tendent à focaliser l'attention de l'enfant sur un référent ou un événement particulier (24,70%) lorsqu'elles emploient un présentatif.

Avec leurs pères, les enfants utilisent les énoncés en « c'est + X » pour dénommer et identifier principalement lors de discours ancrés dans la situation d'énonciation, et ce quelle que soit l'activité (PJS : 50,57% et PCA : 62,48%). Les pères semblent présenter la même conduite discursive que leur enfant (PJS : 51,34% et PCA : 60,74%). Pour ce même type de séquence discursive, les pères produisent plus de 18,77% de qualifications et 17,27% de focalisations dans le cadre du symbolique. Dans le cadre du discours fictionnel, les enfants ponctuent de dénominations leurs récits (33,33% avec le jeu de cartes et 34,70% en situation de jeu symbolique) alors que les pères tendent à être plus qualifiants (PJS : 30,34% et PCA : 25,71%) et explicatifs (PJS : 11,45% et PCA : 27,86%).

5. Quelques pistes pour conclure...

Nos résultats suggèrent qu'un ensemble de facteurs peut contribuer à interpréter les usages des constructions en « c'est + X». La configuration de la dyade (mère-enfant et père-enfant) est apparue comme un indice pour les expliquer, mais ces usages deviennent plus compréhensibles si on s'emploie à observer les constructions en « c'est + X » en les replaçant dans leurs contextes de production. La configuration de la dyade, les types d'activités et les propriétés des séquences discursives semblent constituer un faisceau de variables qu'il convient de considérer si l'on veut mieux pouvoir rendre compte des emplois de cette construction. La prise en compte de ces deux derniers critères dans l'analyse peut laisser envisager une élaboration plus complexe des productions de la construction en « c'est + X » en interaction que si on ne se focalise que sur une vision structurale.

L'association de facteurs tels que le statut de l'interlocuteur de l'enfant, les types d'activités et les genres de discours peut être perçue comme un processus précoce. Ainsi, l'expérience communicative de l'enfant, élaborée conjointement par l'activité dans laquelle il est engagé avec son interlocuteur et par les genres de discours mobilisés durant celle-ci, est à prendre

en compte pour mieux comprendre l'appropriation d'une construction telle que « c'est + X ».

Ainsi, le processus d'acquisition du langage ne peut se résumer qu'à la mise en place des formes. Cette prise en compte simultanée, dans notre étude, de l'expérience communicative de l'enfant et des structures produites par celui-ci et ses parents peut permettre d'appréhender réellement cet entrelacement qui existe entre dimension structurale et dimension pragmatique-discursive, qui se donne dans le processus d'acquisition du langage, et bien au-delà. Non seulement cette relation entre ces deux dimensions semble s'opérer à un niveau micro-syntaxique (syntagme et énoncé), mais aussi à un niveau macro-syntaxique (discours en dialogue).

Remerciements

Je tiens à remercier les deux relecteurs anonymes, ainsi qu'Anne Salazar Orvig, pour leurs remarques constructives et leurs suggestions de correction sur les premières versions de cet article. Un remerciement particulier est adressé à Soisic Rivoalan, pour ses conseils avisés et sa relecture attentive.

Références

BAKHTINE, M. (1984) [1979]. *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.

BAKHTINE, M. (VOLOSHINOV, N. V.) (1977). *Le Marxisme et la philosophie du langage*. Paris : les Editions de Minuit.

BRONCKART, J.-P. (1996). *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

BRUNER, J. (1983). *Le développement de l'enfant : savoir-faire, savoir-dire*. Paris : PUF.

CHOMSKY, N. (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*. MIT Press.

DAVIDSON, R.G. et SNOW, C.E. (1996). Five-year-olds' interactions with fathers versus mothers. *First Language*, 16, 223-242.

DE WECK, G. (2005). L'appropriation des discours par les jeunes enfants. *In* PIERART, B. (éd). *Le langage de l'enfant : comment l'évaluer ?* Bruxelles : de Boeck, 179-193.

DE WECK, G. et RODI, M. (2005). Evaluation des capacités pragmatiques et discursives. *In* PIERART, B. (éd). *Le langage de l'enfant : comment l'évaluer ?* Bruxelles : de Boeck, 195-212.

DORE, J. (1974). A Pragmatic Description of Early Language Development. *Journal of Psycholinguistic Research*, 4, 118-123.

ELUERD, R. (2002). *Grammaire descriptive de la langue française*. Paris : Nathan.

FLOREA, L.S., FUCHS, C. et MELANIE-BECQUET, F. (2010). *Dictionnaire des verbes du français actuel. Constructions, emplois, synonymes*. Paris : Ophrys.

FRANCOIS, D. (1975). Les auxiliaires de prédication. *La linguistique*, 11/1, 31-40.

FRANCOIS, F. (2005). *Interprétation et dialogue chez des enfants et quelques autres*. Lyon :

ENS éditions.

FRANCOIS, F., FRANCOIS, D., SABEAU-JOUANNET, E. et SOURDOT, M. (1977). *La syntaxe de l'enfant avant 5 ans*. Paris : Larousse.

FRANCOIS, F., HUDELOT, C. et SABEAU-JOUANNET, E. (1984), *Conduites linguistiques chez le jeune enfant*. Paris : PUF.

GALLAWAY, C. et RICHARD, B. (1994). *Input and Interaction in Language Acquisition*. Cambridge : Cambridge University Press.

HEURDIER, J., DA SILVA, C., LE MENE, M. et SALAZAR ORVIG, A. (2012). Premiers usages de "c'est" : formes et valeurs sémantico-discursives. *Annual Conference of the Association of French Language Studies* - AFLS : "Le français à travers le temps : acquisition, changement, variation". Newcastle University.

HICKMANN, M. (2002). *Children's Discourse: Person, Time and Space Across Languages*. Cambridge : Cambridge University Press.

HOFF-GINSBERG, E. (1986). Function and Structure in Maternal Speech: Their Relation to the Child's Development of Syntax. *Developmental Psychology*, 22/2, 155-163.

Insee – Institut national de la statistique et des études économiques (2012). *France, portrait social*. Insee Références. [en ligne] :

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=FPORSOC12&nivgeo=0

LE CAMUS, J. (2001). La fonction du père dans les premières années de la vie de l'enfant. Perspectives ouvertes par la psychologie du développement. *In* ZAOUCHE-GAUDRON, C. *La Problématique paternelle.* ERES, coll. « Enfance et parentalité », 75-93.

LE GOFFIC, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette-Education.

LE MENE, M, DA SILVA, C., HEURDIER, J. et SALAZAR ORVIG, A. (2013). Usage des précurseurs de « c'est » dans des dialogues adulte-enfant. *L'Acquisition des Expressions Référentielles : perspectives croisées* - AERef 2013. Paris, Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations.

LIEVEN, E., PINE, J. et BALDWIN, G. (1997). Lexically-based learning and early grammatical development. *Journal of Child Language*, 24/1, 187-219.

LIEVEN, E. et TOMASELLO, M. (2008). Children's first language acquisition from a usage-based perspective. *In* ROBINSON, P. et ELLIS, N. (eds). *Handbook of Cognitive Linguistics and Second Language Acquisition*. New-York : Routledge, 168-196.

MARCOS, H. (1995). Mother-child and father-child communication in the second year : a functional approach. *Early Development and Parenting*, 2, 49-61.

NELSON, K. (2007). *Young Minds in Social World: Experience, Meaning, and Memory*. Harvard : Harvard University Press.

NINIO, A. et SNOW, C.E. (1996). *Pragmatic Development*. Boulder : Westview Press.

PARISSE, C. et LE NORMAND, M.-T. (2006). Une méthode pour évaluer la production du

langage spontané chez l'enfant de 2 à 4 ans. *Glossa*, 97, 20-41.

PARISSE, C. et LE NORMAND, M.-T. (2000). How Children Build Their Morphosyntax: The Case of French. *Journal of Child Language*, 27/2, 267-292.

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et RIOUL, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

RYCKEBUSCH, C. et MARCOS, H. (2000). La communication du jeune enfant avec le père ou la mère : influence de l'interlocuteur et du type d'activité. *Enfance*, 53/2, 127-147.

SALAZAR ORVIG, A. (2002). Remarques sur la continuité et l'engagement dialogique chez le jeune enfant. *In* DANON-BOILEAU, L., HUDELOT, C. et SALAZAR ORVIG, A. (eds.), *Usages du langage chez l'enfant*. Paris: Ophrys, 61-81.

SALAZAR ORVIG, A. (2003), L'inscription dialogique du jeune enfant : évolution, diversité et hétérogénéité. *TRANEL*, 38-39, 7-24

SCHANK, R.C. et ABELSON, R.P. (1977). *Scripts, plans, goals and understanding: an inquiry into human knowledge structures*. Hillsdale.

SNOW, C.E. (1995). Issues in the Study of Input: Finetuning, Universality, Individual and Developmental Differences, and Necessary Causes. *In* FLETCHER, P. et MACWHINNEY, B. (eds.). *The Handbook of child language*. Oxford: Blackwell Publishing, 180-193.

TOMASELLO, M. (2003). *Constructing a Language: A Usage-Based Theory of Language Acquisition*. Harvard : Harvard University Press.

TOMASELLO, M. et BROOKS, P. J. (1999). Early syntactic development: A Construction Grammar approach. *In* BARRETT, M.D. (ed.). *The Development of Language*. Psychology Press: Hove, 161-190.

TOMASELLO, M., CONTI-RAMSDEN, G. et EWERT, B. (1990). Young children's conversations with their mothers and fathers: Differences of breakdown and repair. *Journal of Child Language*, 17, 115-130.

VENEZIANO, E. (2000). Interaction, conversation et acquisition du langage dans les trois premières années. *In* KAIL, M. et FAYOL, M. (eds.). *L'acquisition du langage*. Paris : PUF. I. Le langage en émergence. De la naissance à trois ans, 231-265.

VENEZIANO, E. (2010). Jeu et langage en développement : entre fonction sémiotique et théorie de l'esprit. *Rééducation orthophonique*, 244 : 35-51

VION, M. et COLAS, A. (1987). Contrôle de la production d'informations nouvelles et anciennes par des enfants de 4 à 11 ans : les constructions présentatives. *Bulletin d'audiophonologie*, 3/6, 671-686.

VYGOTSKY, L.S. (1997) [1934]. *Pensée et langage*. Paris : La Dispute.

WAGNER, R.-L. et PINCHON, J. (1994). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Livre.

Annexes

Exemples :

	Identification corpus	Exemple
Ex.1	Clotilde –PJS	CLO34- lui c'est *Guillaume*
Ex.2	Barthélémy – MJS	BAR18- c'est *le vétérinaire*
Ex.3	Romane – MJS	ROM1- c'est *le bruit de moteur d(e) la moto de mon papa*
Ex.4	Clotilde –MCA	MER56- ah c'est *gentil*
Ex.5	Romane – MJS	ROM79- mais c'est *un petit peu différent*
Ex.6	Victoria – MJS	VIC49- c'est *trop tard*
Ex.7	Barthélémy – MJS	MER117- c'est *très bien pour accompagner*
Ex.8	Kamil – PJS	KAM2- c'est *qui* ?
Ex.9	Loukian – PCA	PER21- ben oui, c'était *celui de Benjamin*
Ex.10	Clotilde – PJS	CLO126- c'est *à moi* !
Ex.11	Victoria – MJS	VIC77- ça c'est *cassé*
Ex.12	Anaïs – PJS	PER82- ben c'est *parce que les mains des petites filles elles sont plus p(e)tites que celles des adultes*
Ex.13	Barthélémy – PJS	BAR59- c'est *quand quelqu'un me pousse*
Ex.14	Barthélémy – MJS	BAR53- c'est *pour le paon il fasse son nid*
Ex.15	Barthélémy – MJS	BAR68- c'est + **X** (une casserole pour faire cuire le lapin)
Ex.16	Anaïs – MJS	ANA41- et **Y** (ça) c'est **X** (pour monter) ? ((présente un nouvel objet à MER))
Ex.17	Clotilde – MJS	MER32- c'est **X** (du sirop de fraise) **Y** (ça) ?
Ex.18	Kamil – PJS	KAM61- c'est **X** (les oiseaux) qui portent l'arbre
Ex.19	Loukian – PJS	PER49- et ça c'est le chat de Monsieur le vétérinaire ((pose

		animal))
Ex.20	Kamil – MJS	KAM47- c'est quoi ça ?
Ex.21	Barthélémy – MJS	MER30- ah en fait, c'est un toucan-vétérinaire !
Ex.22	Romane – PJS	PER85- c'est pas très marrant ça !
Ex.23	Loukian – MJS	MER71- c'est aussi son petit chien à elle ?
Ex.24	Loukian – MJS	LOU55- là, ici, c'est chez moi ! ((pointe la maison))
Ex.25	Romane – PJS	PER80- c'est l'heure d'aller faire dodo pour tout le monde alors ?
Ex.26	Barthélémy – PJS	PER24- c'est que pour les lapins
Ex.27	Anaïs – PJS	PER54- regarde, c'est comme s'il ramassait des bottes de foin, regarde
Ex.28	Barthélémy – PJS	PER59- ben les pinces c'est pour tenir les bouts de peau quand tu opères
Ex.29	Liv – MJS	c'est la petite fille qui conduit ?

Conventions de transcription (LEAPLE, UMR 8606, CNRS/Paris 5) :

Pour les enfants, tant que, et à chaque fois que la grammaire n'est pas en place, on fait une transcription phonétique. Dans les autres cas (adultes, frères ou sœurs plus âgés) on a recours à une transcription orthographique.

Les descriptions des conduites non verbales et/ou non vocales sont notées en italiques. Les éventuelles traductions ou interprétations sont notées entre « » : exemple : [welje mama ?] « où elle est maman ? ».

A) NUMEROTATION ET IDENTIFICATION DU LOCUTEUR

1- Chaque locuteur sera identifié par les trois premières lettres de son (pré)nom ou de sa fonction, en petites capitales. Par exemples : MER pour « mère », ENF pour « enfant », PAU pour « Pauline »…

2- La numérotation des tours de parole (TdP) se fait par locuteur.

B) NOTATION DES PROPOS

3- Pas de majuscules en début de tour de parole ou après un signe de ponctuation marquant une intonation en fin d'énoncé (sauf aux noms propres).

4- Les interruptions abruptes de l'émission d'un mot seront notées par le signe -. Par

exemple « un hor- ».

5- Les transcriptions incertaines apparaîtront entre accolades : ex: {terrible} indique que le transcripteur n'est pas tout à fait certain d'avoir entendu ce mot.

Si on hésite entre deux transcriptions, on les indiquera entre accolades et séparées par un slash : {terrible/horrible}, en notant en premier la plus probable des deux.

Pour les segments incompréhensibles on indiquera entre accolades le nombre de syllabes, chaque syllabe étant représentée par un X : {XXX} quand le segment est inaudible on l'indiquera en notant sa durée {inaudible, 3 sec.}

6- Chez l'adulte ou l'enfant plus âgé, les interjections, connecteurs ou autres phatèmes courants seront écrits de la façon suivante : ouais ; oui ; mouais ; non ; nan ; menfin ; euh ; hm ; hmhm ; mm (en début de tour de parole) ; hein ; ben ; oh ; ah ; haha ; hoha ; bah ; bof …

7- La description d'aspects du comportement vocal (le raclement de gorge, le rire, le soupir, la toux, une inspiration) entre soufflets : <rire>.

8- Les commentaires ou interprétations du transcripteur (ironie, colère…) seront inscrits entre soufflets, < >, avant l'énoncé concerné.

9- L'accentuation d'une syllabe sera marquée par une apostrophe devant la syllabe accentuée. Ex : bon'jour

10- L'intensité sera marquée différemment selon qu'elle s'applique à une syllabe ou à un mot ou un segment supérieur à un mot de la façon suivante : pour une syllabe, les petites capitales indiqueront que la syllabe est produite avec une plus grande intensité, ex: TErrible, et une police inférieure.

Pour une syllabe de moindre intensité, ex. : quatre vingt dix neuf ;

Pour un mot entier ou un énoncé plus long, on aura recours aux soufflets ;

Pour un mot entier ou un énoncé plus long, on aura recours aux soufflets de commentaire au début du segment et au signe de degré en fin de segment : ex : <+ fort> je te dis de te taire°

11- Les allongements seront marqués à l'intérieur ou à la fin du mot par : , :: ou ::: , selon la durée de l'allongement de la syllabe.

12- L'intonation : on utilisera par souci de lisibilité les signes de ponctuation graphiques :

Pour la fin d'un message, le point .

Pour une petite pause délimitant des unités syntaxiques, ou marquant une continuation du message , la virgule ,

Pour l'intonation montante de l'exclamation, le point d'exclamation !

Pour l'intonation descendante de l'ordre, le point d'exclamation inversé ¡

Les cas intermédiaires entre assertion et interrogation seront notés à l'aide du point d'interrogation inversé : ¿

13- Les pauses internes aux tours de parole : on note un silence intra tour de parole à partir de 2 secondes, entre soufflets : ex <2 s.>. Les pauses en dessous de 2 secondes sont

indiquées par + (= ½ seconde), ++ (= 1 seconde), +++ (=1 seconde ½).

C) GESTION DES TOURS DE PAROLE

14- Quand le silence se situe entre deux tours de parole, on le note à la ligne, entre les deux tours de parole : <5 s.>

15- Les enchaînements rapides seront marqués à la fin du tour de parole du locuteur A et au début du tour de parole du locuteur B qui est à l'origine de ce phénomène par le signe §. Ex :

DEL 6 - ah non mais ::: non. de toutes façons mais : ++ il avait dit c'est un des un un truc qu'i(l) faudra vraiment §

JOS 7 - § mais ça dépend des pilules ! § c'est prévu §

DEL 7 - § ah ouais ! § tout à fait, non mais de toutes façons les pilules euh +++ doivent (...)

16- Les chevauchements entre deux tours de parole. Les segments concernés sont encadrés par le signe § pour les deux locuteurs. Le cas échéant, on pourra indexer les interruptions. De même si plus de deux locuteurs s'interrompent en même temps, indexer les interruptions.

DEL 6 - ah non mais ::: non. de toutes façons mais : ++ il avait dit c'est un des un un truc qu'i(l) faudra vraiment §

JOS 7 - § mais ça dépend des pilules ! §[1] c'est prévu §

DEL 7 - §[1] ah ouais ! § tout à fait, non mais de toutes façons les pilules euh +++ doivent §[2] euh +++ influer les §

JOS 8 - §[2] toutes façons moi § je sais que moi j'avais un docteur (...)

REFLEXIONS SUR LE DIALOGUE ROMANESQUE DANS LES MANUELS DE FLE POUR L'APPRENTISSAGE LANGAGIER ET LITTERAIRE EN CLASSE UNIVERSITAIRE DE FLE

Mina Kim
Université de Lorraine (CREM – EA3476)
marge1130@hotmail.com

RESUME :

Nous nous donnons pour objectif de concilier l'apprentissage de la langue et de la littérature francophones au sein de la didactique du FLE. Ce travail concerne les étudiants débutants universitaires issus de départements de la langue française en contexte exolingue. Dans la mesure où ils ont des difficultés de compréhension des textes littéraires, nous avons choisi le dialogue romanesque en tant que support à la fois langagier, littéraire et culturel. Pour ce faire, en essayant d'abord de préciser la notion de dialogues « romanesques » et « didactiques », nous avons observé la présence de dialogues romanesques et leurs traitements dans les manuels de FLE (parus depuis 2001) afin d'envisager de possibles méthodes d'enseignement. Cette observation nous a permis de confirmer que l'ouverture de ces dialogues pourrait être une piste vers laquelle s'orienter afin d'offrir un éventail de supports pédagogiques exploitables pour un étudiant de FLE.

ABSTRACT :

Reflections on the dialogues in novels in French education textbooks for learning the French language with French literature as a foreign language

This study aims to reconcile learning the French language with French literature in the teaching French as a foreign language. The research focuses on novice university students in the Department of French language in the exolangual situation. For students who don't have enough language ability to comprehend literary text, we review usability of dialogues in novels as a medium of learning language, literature and culture. Therefore we examine the presence of dialogues in novels in French education textbooks published in France after 2001. This observation allows us to confirm that dialogues in novels could be a clue which broadens the range of teaching-learning materials for students who learn French as a foreign language.

MOTS-CLES : dialogue romanesque, dialogue didactique, manuel de français langue étrangère, apprentissage de la langue et de la littérature francophones.

Keywords : dialogue in novels, prefabricated dialogue, French education textbooks, learning French language and French literature.

1. Idée de recherche

On sait que l'enseignement de la littérature au sein de la didactique du français langue étrangère (FLE) a longtemps conduit à opposer l'étude des œuvres canoniques à l'apprentissage de la langue pour la communication. En effet, il nous semble, et ce sera l'un des objectifs de cette étude d'en apporter la preuve, que les recherches en littérature n'accordent pas assez d'importance à l'amélioration des compétences non seulement langagières mais aussi culturelles. Le texte du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), dispositif mis en place par l'Union Européenne pour une certaine homogénéité au niveau de l'enseignement/apprentissage des langues, (2001 : 27), propose une grille d'auto-évaluation des 4 compétences. On constate, dans la rubrique « lire », qu'il est recommandé d'aborder le texte littéraire dès le niveau B2[44] :

> Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un **texte littéraire** contemporain en prose. (∮3.3)

L'objectif essentiel de notre étude est donc de parvenir à améliorer l'enseignement de la langue et de la littérature française pour les étudiants universitaires issus de départements de langue française en contexte exolingue. Le profil des apprenants débutants (A1) sera décrit comme suit : ceux qui suivent des cours de français commencent, en général, à apprendre à la fois la langue et la littérature francophones au début de la formation universitaire. L'enseignement de littérature reçu est basé sur l'explication de texte, méthode privilégiée dans l'enseignement traditionnel, et il sera bouleversé au fur et à mesure du changement du système éducatif. Sans sous-estimer la politique linguistique et les problèmes administratifs d'un pays, notre objectif est, dans ces conditions, de répondre aux questions suivantes : quel français enseigner aux apprenants ? Ou quels « textes » littéraires aborder dans ce type de contexte d'enseignement ? C'est la raison pour laquelle notre travail concerne la recherche des textes littéraires qui leur conviennent le mieux pour qu'ils puissent apprendre, de manière efficace, à la fois la langue et la littérature francophones. On verra en outre que notre travail ne concerne pas seulement l'enseignement de la littérature elle-même puisque, selon les directives, les textes littéraires doivent être utilisés comme un outil à des fins d'apprentissage de la langue, un support au service de la découverte d'une culture et conçus comme un objet en soi. Or, dans ce cas, nous devrons non seulement prendre conscience de l'importance de l'enseignement de la littérature mais aussi établir les méthodes de son enseignement afin de la mettre en relation avec l'apprentissage du français. Pour résoudre ce genre de problème, nous essayerons de proposer à notre public des textes littéraires dialogués.

À l'origine, le CECRL a été crée dans un contexte d'ouverture européenne, mais comme D. Coste (2007) le montre, on peut avoir différents niveaux de contextualisation. Coste propose cinq modes de contextualisation parmi lesquels nous retiendrons le deuxième : « tirer parti

[44] Ci-dessous les niveaux communs de référence dans le *CECRL*.

A		B		C	
Utilisateur élémentaire		Utilisateur indépendant		Utilisateur expérimenté	
A1	A2	B1	B2	C1	C2
Introductif ou découverte	Intermédiaire ou de suivie	Niveau seuil	Avancé ou indépendant	Autonome	Maîtrise

des pistes et ouvertures méthodologiques et pédagogiques ». Car, s'il est difficile de modifier tout le système éducatif national, il paraît possible d'appliquer quelques notions utiles du CECRL dont celle de « texte ». Le CECRL, qui ne fait pas de différence entre « discours » et « texte », propose deux définitions pour « texte » (§2.1 et §4.6). La plus complète étant la suivante : « est définie comme texte toute séquence discursive (orale et/ou écrite) inscrite dans un domaine particulier et donnant lieu, comme objet ou comme visée, comme produit ou comme processus, à une activité langagière au cours de la réalisation d'une tâche » (§2.1). Si le CECRL emploie si souvent ce mot, c'est qu'il sert de base à un enseignement des langues fondé sur la communication : textes oraux/sonores (pour l'apprentissage de la réception et de la production orales), textes écrits (pour la réception et la production écrites). « Le texte est au centre de toute communication langagière. C'est le lien extérieur et objectif entre le producteur et le récepteur, qu'ils communiquent en face à face ou à distance » (§4.6.3). Autrement dit, le texte est au centre de la situation de communication (§4.1.2), véhiculé, en principe, par n'importe quel canal.

2. Dialogue romanesque et dialogue didactique dans la communication fictive

Si la linguistique s'intéresse aux marques de l'oral, elle s'attache aussi à caractériser les traits essentiels de la langue écrite. Elle étudie l'énonciation du locuteur et les conditions pragmatiques de réalisation son message dans la mesure où des discours et des textes sont insérés dans une situation de communication. Selon plusieurs chercheurs (S. Durrer, 1994, 1999 ; F. Berthelot, 2001 ; F. Rullier-Theuret, 2001)[45], le dialogue de roman[46] est censé permettre une contextualisation de l'acte énonciatif des personnages ainsi qu'une abstraction symbolique. L'insertion d'un dialogue dans le récit permet de rapporter directement une scène et de donner au lecteur l'impression qu'il assiste à cette scène. Elle permet aussi de faire progresser l'action, de caractériser les personnages, de découvrir leur manière de parler, leurs sentiments, leur caractère... En didactique des langues étrangères, le dialogue didactique dans les manuels est toujours loin de ressembler aux corpus de conversation naturelle. Dépassant ce genre de critique, on insiste sur le fait que les dialogues didactiques présents dans les manuels sont conçus pour atteindre le plus directement possible la pratique de l'interaction verbale en classe de langue. D'ailleurs, le questionnement auquel renvoie l'oral définit un objet à spectre large et affiche une conception pluridisciplinaire du langage. Car l'objet oral recouvre des réalités variables à la fois selon les contextes et les cultures éducatives et selon la manière dont on caractérise les objets oraux produits. Ainsi, quel que soit le contexte, se pose toujours une question d'actualité du type « quel français enseigner ? ». C'est pourquoi il convient de préciser qu'il ne faudra pas confondre dans notre travail *dialogue* et *oral* (ou *discours*) produits entre enseignant et apprenant ou entre apprenants dans la classe, même si tous deux supposent une situation de communication. Car notre dialogue est un support d'apprentissage qui a l'avantage de représenter une instance communicative entre divers personnages dans des situations variées. Il est plutôt la représentation d'une interaction orale à l'aide d'une fiction créée par les auteurs mais où le souci d'imitation du réel est manifeste. Notre dialogue est

[45] Nous y ajouterons le numéro 65 de la revue *Pratiques* (1990, D. Coltier (éd.)), Dialogues de romans.
[46] Ici, nous ne nous intéressons qu'au discours direct.

donc autant un outil qu'un objet : outil fabriqué lorsqu'il constitue la trame des manuels et se décline en genres multiples ; objet lorsqu'il se confond avec les activités des situations d'apprentissage. Cette réflexion nous a donc menés à envisager des dialogues « littéraires » dans les manuels.

3. Perspective actionnelle en quête de pratiques culturelles et sociales dans les manuels

Nous avons observé des manuels parus depuis l'année 2001, du CECRL jusqu'à nos jours (voir l'annexe). Cette observation nous a permis de retenir les dialogues romanesques qui sont remplacés par des dialogues didactiques c'est-à-dire fabriqués pour la classe de langue : ceux-ci sont extraits de romans (nouvelles, contes). On sait bien qu'ils ne sont pas à l'origine fabriqués pour l'apprentissage de la langue mais créés par des écrivains. Prenons le *Guide pédagogique* d'un manuel *Escales* 1. Les auteurs de ce manuel présentent les rubriques « Les Sorties » de la manière suivante :

> « *Les Sorties* sont des activités de **compréhension de documents (écrits et oraux) authentiques**, c'est-à-dire qui n'ont pas été fabriqués pour l'enseignement ou une exploitation quelconque. […] *Les Sorties* exposent/frottent directement les étudiants à des textes authentiques […] grâce à la **variété des textes (oraux et écrits)** et des supports (dialogues de cinéma, articles de journaux, publicités, textes informatiques, **textes littéraires**, blagues, interviews, etc.) […] ». (2001 : 7)

Le manuel *À propos* A2 présente dans son avant-propos la rubrique « Comment le dire ? », avec « des bribes de conversations de la vie quotidienne à écouter et à imiter ». Une partie de ces dialogues se compose d'extraits de romans sous prétexte qu'ils sont des paroles en actes. La rubrique « à lire à dire » du manuel *Ici* 1 s'explique dans son mode d'emploi de la manière suivante :

> « Les élèves découvrent des chansons et **des textes appartenant à la littérature qu'ils mettent en voix et en scène**. Ils peuvent les écouter à loisir et s'imprégner de la musicalité de la langue française puisque ces textes sont enregistrés sur le CD audio qui accompagne le livre de l'élève ». (2008 : 4)

En ce qui concerne leur traitement didactique, si l'on regarde d'abord le manuel *À propos* A2 (p. 10, 22, 34, 46, 58, 70, 82, 92), des dialogues romanesques sont utilisés en tant que paroles en actes comme nous l'avons évoqué plus haut. L'extrait de Marcel Pagnol sert à l'activité « Écoutez et jouez le dialogue » pour une parole en acte, « demander des informations ». Dans le manuel *Escales* 1 (p. 42, 56, 62, 68, 74, 90), des dialogues de romans se présentent de la même façon que dans le manuel précédent mais centrés sur la compréhension écrite et l'accès à la connaissance de la culture. Dans les deux manuels *Ici* 2 et *Tout va bien !* 2, on trouve des extraits plus longs que dans les exemples précédents et des tâches de lecture à haute voix comme ci-dessous :

> - Écoutez ce texte. […] Par deux, lisez ce texte à voix haute. *Le Square* de Marguerite Duras [1955] (Gallimard, 2010 : 12-14) ; *Ici* 2 (p. 35)
> - Lisez et jouez la scène à deux puis inversez les rôles. Écoutez l'enregistrement. L'avez-vous lu de la même manière ? Notez les différences. […] *Lignes de faille* de Nancy Huston (J'ai lu, 2006 : 76-77) ; *Ici* 2 (p. 90)
> - Lisez le texte en haut, à gauche, puis imaginez les réponses aux questions suivantes. […] Préparez la lecture de ce texte à haute voix. Efforcez-vous d'exprimer les émotions des deux interlocuteurs et de lire sans trop vous arrêter en prononçant le plus correctement possible.

« Permission » in *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part* d'Anna Gavalda (J'ai lu, 1999 : 25) ; *Tout va bien* 2 (p. 25)

- […] Écoutez le dialogue suivant de la même intrique policier. Lisez-le à haute voix pour vous entraîner. […] Préparer votre représentation devant la classe.

Les inconnus dans la maison de Georges Simenon [1940] (folio policier, 1999 : 41 et 80) ; *Tout va bien* 2 (p. 108)

- Lisez et répondez aux questions […]. Par petits groupes, préparez la lecture à haute voix de ce texte.

La Goutte d'or de Michel Tournier (Gallimard, 1985 : 125-127) ; *Tout va bien !* 3 (p. 124)

Nous prendrons le troisième des cinq exemples en ajoutant les explications du *Livre du professeur* (2005 : 36). Les auteurs du manuel incitent les apprenants à la compréhension écrite sur les souvenirs, à l'appropriation du registre familier au service du dialogue romanesque. Enfin, il y a un extrait à examiner dans *Tout va bien !* 2. Cet exemple montre deux activités différentes, l'une sur une partie narrative et l'autre sur une partie dialoguée dans un seul roman. Dans son *Livre du professeur* (2005 : 108), on peut voir également les objectifs d'apprentissage :

> « compréhension écrite d'extraits de romans policiers ; **prise de parole** pour négocier, définir des paramètres divers au sujet des textes à écrire ; rédaction d'une histoire policière ; **compréhension orale d'un texte littéraire dialogué** ; **lecture oralisée et représentation** ».

Cette page nous montre qu'il s'agit pour les étudiants de prendre exemple sur deux extraits d'un même roman de G. Simenon afin de rédiger les parties narratives (personnages, lieux, récit) et dialoguées de l'histoire qu'ils vont inventer. Il est certain que les auteurs du manuel ont choisi cet extrait en reconnaissant les traits caractéristiques du roman dans lequel en général il y a une alternance de partie dialoguée et de partie narrative.

Nous allons ensuite passer aux compétences travaillées à travers les dialogues romanesques et examiner les consignes des activités. Nous commençons par la compréhension orale dont les consignes sont très simples. On demande aux apprenants d'écouter l'enregistrement de l'extrait et de répondre aux questions. Ensuite, non seulement les occurrences des activités sur la production écrite sont très faibles mais aussi les consignes d'activités sont beaucoup plus simples que celles pour les autres compétences :

> « résumez la situation (résumez ce texte en deux phrases) ; imaginez la suite du dialogue (écrivez une suite à cette scène, faites des hypothèses sur ce qui s'est passé avant et après cette scène) ; à votre tour, écrivez, dans le style de l'auteur une courte scène en relation avec un autre moment de la vie quotidienne ».

Très fréquentes sont les activités pour la compréhension écrite. Comme nos extraits sont des supports écrits, on demande naturellement si les apprenants ont bien compris le texte. En ce qui concerne les activités pour la production orale, elles sont fort nombreuses. Ce qui conduit à de nombreuses consignes, d'ailleurs très différentes. Elles se présentent de la manière suivante, et sont classables en quatre catégories :

> - Lecture à haute voix : entraînez-vous à lire ce texte ; répétez les phrases en soignant le ton ; travaillez l'intonation des phrases du texte ; trouvez l'intonation des phrases et l'attitude des personnages ; maintenant, vous connaissez mieux les personnages. […] préparez la lecture en ajoutant au texte des indications sur la manière […] ; lisez la scène à haute voix avec votre voisin(e), etc.
>
> - Jeux de rôles : jouez la scène à deux puis inversez les rôles ; lisez ce texte à plusieurs voix et jouez-le. Respectez les indications données par l'auteur, etc.
>
> - Discussion : échangez ; […] comparez et discutez en classe vos différents points de vue, etc.

- Différenciation entre le langage standard et familier : trouvez les mots familiers qui signifient […] ; repérez les constructions et les mots familiers ; Ce texte est en partie dans un style oral (langue parlée). Relevez quelques « fautes » par rapport à un style écrit normal, etc.

4. Conclusion

Ces dialogues romanesques nous permettent de réfléchir aux possibles méthodes en classe de langue car ils peuvent être, au niveau didactique, un excellent moyen de retrouver la diversité du quotidien à travers une fiction. D'ailleurs, les apprenants de FLE peuvent faire une expérience culturelle par leurs rapports au dialogue romanesque où les personnages se rencontrent à différents moments, différents siècles. Il nous semble que l'introduction de ces dialogues répond à la nécessité de ménager une étape avant la rencontre avec le « vrai » français oral, c'est-à-dire le français des locuteurs natifs. L'utilisation de conversations écrites fictionnelles sera donc à la fois une découverte et une appropriation de la variation du français parlé pour les apprenants. On confirmera également qu'il est possible de poursuivre une activité charnière à multiples compétences qui peut constituer une transition de l'oral à l'écrit ou inversement. L'ouverture du dialogue littéraire et l'identification de leurs caractéristiques génériques pourront alors être une piste vers laquelle s'orienter afin d'offrir un éventail de supports pédagogiques exploitables.

Références

BERTHELOT, F. (2001). Parole et dialogue dans le roman. Paris : Armand Colin.

COLTIER, D. (éd.) (1990). Dialogues de romans. *Pratiques*, nº 65, Metz.

COSTE, D. (2007). Le Cadre européen commun de référence pour les langues. Contextualisation et/ou standardisation ?, Colloque organisé du 19 au 21 juin 2007 par la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) au Cendre International d'Études Pédagogiques (CIEP) de Sèvres. http://francparler-oif.org/FP/dossiers/pj/**coste** 190607.doc. [consulté le 01/09/2013].

DURRER, S. (1994). Le dialogue romanesque. Style et structure. Genève : Librairie Droz S.A.

DURRER, S. (1999). Le dialogue dans le roman. Paris : Armand Colin.

RULLIER-THEURET, F. (2001). Le dialogue dans le roman. Paris : Hachette SUP.

Annexe : Liste des manuels observés

À propos A1, A2, B1 (2009, 2010, 2012) – P
Alors ? 1, 2, 3 (2007, 2007, 2009) – D
Alter Ego 1, 2, 3, 4, 5 (2006, 2006, 2006, 2007, 2010) – H
Belleville 1, 2, 3 (2004, 2004. 2005) – C
Champion 1, 2 (2001, 2002) – C
Echo 1, 2, 3 (2008, 2008, 2009) – C
Édito B2 (2006) – D
Escales 1, 2 (2001, 2002) – C
Ici 1, 2 (2008, 2008) – C
Latitudes 1, 2, 3 (2008, 2009, 2010) – D
Mobile 1, 2 (2012, 2012) – D
Agenda 1, 2, 3 (2011, 2011, 2012) – H
Amical 1, 2 (2012, 2012) – C
Alter Ego+ 1, 2 (2012, 2012) – H
Campus 1, 2, 3, 4 (2002, 2002, 2003, 2005) – C
Connexions 1, 2, 3 (2004, 2004, 2005) – D
Ⓝ *Echo* A1, A2, B1.1, B1.2, B2 (2010) – C
Ⓝ *Nouvel Édito* B1, B2 (2013, 2010) – D
Festival 1, 2, 3 (2005, 2006, 2007) – C
Intro (2011) – C
Métro Saint-Michel 1, 2 (2006, 2006) – C
Rond-point 1, 2, 3 (2004, 2004, 2007) – M

Ⓝ *Nouveau Rond-point* 1, 2 (2011, 2011) – M
Scénario 1, 2 (2008, 2008) – H
Ⓝ *Nouveau Rond-point Pas à pas* A1, A2, B1.1, B1.2, B2 (2010, 2011, 2012, 2012) – M
Studio 60 1, 2, 3 (2001, 2002, 2002) – D
Studio 100 1, 2 (2001, 2002) – D
Studio plus (2004) – D
Taxi ! 1, 2, 3 (2003, 2003, 2004) – H
Ⓝ *Nouveau Taxi !* 1, 2, 3 (2009, 2009, 2010) – H
Tout va bien ! 1, 2, 3, 4 (2005, 2005, 2005, 2007) – C
Version originale 1, 2, 3, 4 (2009, 2010, 2011, 2011) – M
Vite et bien! 1, 2 (2009, 2010) – C

* C : méthodes éditées par « CLE international » ; D : méthodes éditées par « Didier » ; H : méthodes éditées par « Hachette » ; M : méthodes éditées par « Maison des langues » ; P : méthodes éditées par « Presses universitaires de Grenoble » ; Ⓝ : nouvelle édition

Etude de la variation des Contextes Riches en Connaissances en fonction du genre textuel : l'exemple de *fumerolle* dans le domaine de la volcanologie.

Luce Lefeuvre
CLLE-ERSS, Maison de la Recherche, Université de Toulouse-Le Mirail, 5 Allées Antonio-Machado, 31058 Toulouse
Luce.lefeuvre@univ-tlse2.fr

RESUME

Dans cet article nous souhaitons caractériser des phénomènes de variation linguistique en fonction du genre textuel. Nous nous intéressons plus particulièrement aux Contextes Riches en Connaissances du terme *fumerolle*, dans deux sous-corpus traitant du même domaine mais relevant de deux genres différents.

Notre étude s'articule en deux parties principales. Nous décrivons tout d'abord notre cadre théorique ainsi que les notions abordées. Nous présentons ensuite notre démarche et les résultats obtenus. L'analyse de nos deux sous-corpus, dont les textes relèvent des genres vulgarisés et spécifiques, nous permet d'une part de proposer une typologie des contextes riches en connaissances, et d'autre part de répartir ces contextes selon les genres. Nous souhaitons de cette façon lier les paramètres extralinguistiques du genre textuel aux phénomènes de variation observés.

ABSTRACT

A study of the variation of Knowledge Rich Contexts depending on text genre: the case of *fumerolle* in the vulcanology field.

In this article we intend to characterize linguistic variation phenomena involving differences in *text genres*. We are mainly concerned with the Knowledge Rich Contexts of the term *fumerolle* in two sub-corpora dealing with the same field but belonging to two different genres.

Our study will be structured along two main lines. First, we will describe our theoretical framework and define the notions that will necessarily be tackled here. Then, we will present our approach and the results. The analysis of our two sub-corpora, whose texts belong to popular and specialized genres, allows us, on the one hand, to offer a typology of the knowledge rich contexts, and on the other hand to distribute these contexts according to the corpora. This way, we intend to correlate the extra-linguistic features characteristic of the text genre with the observed variation phenomena.

MOTS-CLES : collocation, contexte riche en connaissance, corpus spécialisé, genre textuel, relation conceptuelle.

Keywords : collocation, conceptual relation, knowledge rich context, specialized corpus, text genre

1. Introduction

Notre étude s'inscrit dans le cadre du projet ANR CRISTAL[47] (Contextes Riches en connaissances pour la Traduction terminologique), dont l'un des objectifs consiste à affiner la notion de Contextes Riches en Connaissances en prenant en compte différents paramètres de variation parmi lesquels le genre textuel.

Nous proposons ici une première expérience nous permettant d'appréhender la notion de Contexte Riche en Connaissances selon le genre textuel. Pour cela, nous étudions le fonctionnement linguistique du terme *fumerolle* dans le domaine de la volcanologie, dans un des corpus du projet, organisé en deux sous-corpus, l'un concernant le genre « spécialisé », l'autre le genre « vulgarisation ».

Nous nous situons donc dans la perspective de la terminologie textuelle, dans laquelle l'étude des textes est à la base du travail du terminologue (Pearson, 1998). On peut en effet faire l'hypothèse que les textes rédigés dans un domaine spécialisé constituent des ressources linguistiques riches en connaissances propres à ce domaine. Dans cette optique, l'étude des contextes d'apparition des termes permet de mettre au jour ces connaissances, et d'élaborer des définitions. Tous les contextes ne sont cependant pas utiles à l'activité de description de la terminologie d'un domaine. Ceux dans lesquels la relation que le signe entretient avec son signifié est explicitée intéressent plus particulièrement le terminologue. Ce type de contexte, nommé Riche en Connaissances (CRC), est décrit par (Meyer, 1994) comme « *a context indicating at least one item of domain knowledge that could be useful for conceptual analysis*. *In other words, the context should indicate at least one conceptual characteristic, whether it be an attribute or a relation*» ou comme « *free language combinations that frequently identify a particular conceptual attribute or relation* ». Ces portions de texte, contenant au moins un terme et une information utile pour le décrire, sont pertinentes pour le terminologue car elles peuvent constituer le point de départ de rédaction de définition des termes.

Dans la suite de l'article, nous définissons tout d'abord les notions abordées. Puis, nous décrivons notre corpus d'étude ainsi que notre démarche. Enfin, nous présentons nos résultats.

2. Notions

2.1 Contextes Riches en Connaissances et marqueurs de relation.

La notion de CRC est souvent liée à la notion de marqueurs de relations conceptuelles, employée par différentes disciplines, comme l'Ingénierie des Connaissances pour l'élaboration d'ontologies (Condamines, 2003). Un marqueur de relation correspond à un patron linguistique, composé d'éléments lexicaux ou lexico-syntaxiques, dont l'interprétation exprime de manière systématique une relation entre des termes. Les travaux qui y sont liés sont nombreux, traitant les problématiques liées au repérage et à l'extraction de ces éléments linguistiques (Auger et Barrière, 2008) (Aussenac-Gilles et Séguéla, 2000). Les

[47] Projet ANR CRISTAL [ANR-12-CORD-0020], http://www.projet-cristal.org

marqueurs les plus couramment étudiés permettent de repérer les relations d'hyperonymie (Borillo, 1996), (Condamines et Jacques, 2006), de causalité (Garcia, 1997), (Gross et Nazarenko, 2004), de méronymie (Winston *et al.*, 1987), (Jackiewicz, 1996). Ces trois relations sont dites génériques car on considère qu'elles ne sont pas spécifiques à un domaine. Il est cependant évident qu'il existe d'autres relations, qui sont à mettre au jour lors de l'étude terminologique d'un domaine.

Si l'on peut considérer certaines relations comme génériques, les marqueurs qui les expriment ne le sont pas nécessairement. Un certain nombre de travaux se sont ainsi intéressés à la portabilité des marqueurs, c'est-à-dire à la possibilité d'utiliser les marqueurs définis pour un domaine à un autre domaine mais aussi à celle d'utiliser les marqueurs indépendamment du genre textuel (Condamines, 2002). Ces études montrent que le genre textuel peut jouer un rôle majeur dans la description de certains contextes linguistiques comme les marqueurs de relation. Ainsi, (Marshman *et al.*, 2008) se posent la question de la portabilité des marqueurs de la relation cause-effet, et essaient d'identifier le rôle joué par les domaines et les genres textuels dans les variations que l'on peut observer d'un corpus à un autre.

2.2 Contextes riches en connaissances et énoncés définitoires

Comme nous le signalons en introduction, les CRC peuvent servir de point de départ à la construction de définition des termes. De ce point de vue, ils sont parfois à rapprocher des énoncés définitoires (Rebeyrolle, 2000), qui indiquent un acte de définition dans un discours. Ces énoncés peuvent être de différents types : énoncés de désignation, de dénomination, de signification, de classification, parenthétiques, énoncés introduits par « c'est-à-dire ». A ces classes d'énoncés correspondent des structures linguistiques, que l'on peut transcrire sous forme de patrons. Ces patrons sont constitués d'éléments lexicaux, syntaxiques et également de signes de ponctuation. Par exemple, la structure [SNa Vdésigner SNx-X] correspond à un énoncé définitoire de désignation (SNa correspond au terme à définir, SNx-X le syntagme qui sert à le définir, et Vdésigner correspond à un verbe de désignation). Les reformulations, les structures appositives, comparatives, les anaphores infidèles, permettent également de définir des termes.

2.3 Contextes riches en connaissances et collocations

Les collocations peuvent jouer, dans certains cas, un rôle de contexte riche en connaissances. Une collocation peut être définie comme une association de lemmes dans une certaine fenêtre de mots. Selon (Roberts, 1994), il s'agit du « *level where terms (lemmata) become associated with other terms or general words to form word associations which help constitute the subject matter of the text*». Dans le cadre de notre étude, nous considérons comme collocation toute cooccurrence de deux termes qui apparait au moins deux fois dans un intervalle déterminé. A l'inverse des marqueurs de relation, l'interprétation des collocations n'est pas systématiquement associable à une connaissance du domaine. Les collocations apportent des éléments de connaissance, dont la pertinence peut varier en fonction de l'objectif que l'on vise, par exemple traduire un texte ou élaborer une ontologie.

Enfin, certains éléments beaucoup moins manifestes semblent parfois contribuer à éclairer

le sens des termes. Ces éléments ont un statut d'indices : ils n'apparaissent qu'une fois, et indiquent la possibilité de trouver une relation, sans en donner l'interprétation (Condamines, 2002). Ces cooccurrences uniques, entre le terme et l'indice, sont en fait interprétées par le terminologue, qui peut trouver des éléments de désambiguïsation ou de précision du terme.

2.4 Le rôle du genre textuel

Comme nous l'avons déjà mentionné, les termes et les relations sont soumis à des phénomènes de variation que l'on peut caractériser en fonction du genre textuel. Cette problématique de la variation est l'objet d'études relativement récentes en terminologie, tant au niveau des termes eux-mêmes (Rogers, 2000) que des marqueurs de relation (Condamines, 2002), (Marshman *et al.*, 2008).

La notion de *genre textuel* a été étudiée dans plusieurs disciplines telles que la sociolinguistique (Maingueneau, 1984), l'étude du dialogisme (Bakhtine, 1984) ou la linguistique de corpus (Biber, 1988). La prise en compte du genre textuel fait intervenir les caractéristiques extralinguistiques liées à la situation de production des textes. A chaque situation de communication sont associées des régularités langagières. Et inversement, si l'on retrouve certaines caractéristiques linguistiques dans un texte, alors on pourra émettre une hypothèse quant au type de communication qui est faite. C'est cette double relation, qui associe des caractéristiques langagières à des situations de communication, qui définit le genre textuel. Bakhtine (1984, 265) la décrit ainsi : «*Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours*». La notion de genre textuel comprend donc la situation de production d'un texte, et les régularités linguistiques qui y sont associées.

Un certain nombre de genres de discours scientifique ont été identifiés. Nous retenons dans notre étude la catégorisation de (Pearson, 1998). Celle-ci propose une classification des textes scientifiques selon plusieurs paramètres situationnels qui concernent l'émetteur du discours, le destinataire, le but et le degré de spécialisation du discours. Elle distingue ainsi quatre niveaux : a) discours scientifique spécialisé : expert à expert (article d'une revue scientifique) ; b) discours scientifique de semi-vulgarisation scientifique : expert à expert dans un domaine connexe ; c) discours de vulgarisation scientifique (expert au grand public) ; d) discours scientifique pédagogique (des enseignants, enseignants-chercheurs aux élèves).

Nous souhaitons montrer dans notre étude dans quelles mesures ces caractéristiques peuvent avoir une influence ou expliquer des phénomènes de variation dans les contextes riches en connaissances.

3. Corpus et méthodologie

3.1 Présentation du corpus

Notre corpus d'étude traite du domaine de la volcanologie et est composé de deux sous-corpus, relevant chacun de deux genres différents : le premier relève du discours de

vulgarisation scientifique ; le second relève du discours scientifique spécialisé.

Le corpus contenant des textes du genre vulgarisé a été construit par (Josselin-Leray, 2005). Le tableau ci-dessous récapitule la constitution des deux sous-corpus.

CORPUS : Domaine VOLCANOLOGIE		
	Genre vulgarisé	Genre spécialisé
Nombre de mots	Environ 400 000	Environ 300 000
Période	1980-2002	1980-2012
Source des textes	Revues de vulgarisation, manuels, magazines… *Pour la science, ABCdaire des Volcans, Géo,…*	Revues scientifiques *Bulletin de Volcanologie Géomorphologie Géosciences*

TABLE 1. Corpus d'étude.

3.2 Présentation de la méthodologie.

Le corpus étant au centre de notre étude, nous adoptons une méthodologie descriptive. Afin d'aborder l'étude de la variation des CRC en fonction du genre textuel, nous nous focalisons sur le terme *fumerolle*, retenu en tant que tel par (Josselin-Leray, 2005).

Notre étude s'est portée sur 106 occurrences du terme en corpus vulgarisé, et 47 en corpus spécialisé, soit un total de 157 occurrences du terme[48]. Le nombre d'occurrences à traiter étant relativement peu élevé, nous avons ensuite effectué une analyse manuelle de ces contextes afin de pouvoir proposer un premier classement de ce que nous pouvons considérer comme des CRC. Cette analyse s'est faite en deux étapes principales :

1. Analyse et catégorisation des occurrences.
2. Répartition des résultats dans les deux sous-corpus.

Dans la première partie de l'analyse, nous étudions chaque occurrence indépendamment du corpus auquel elle appartient, afin de déterminer le fonctionnement global des contextes riches en connaissances. Cette analyse se décompose en trois phases :

a- Observation et description de tous les contextes d'apparition du terme.

b- Repérage de marqueurs de relations connus, et de contextes qui semblent pertinents dans la construction du sens du terme.

c- Etablissement d'une typologie des contextes.

Dans la seconde partie de l'analyse, nous répartissons les résultats obtenus dans les deux

[48] L'utilisation du concordancier AntConc (Anthony, 2011) nous a permis d'extraire les contextes d'apparition.

sous-corpus. Nous comptabilisons ainsi les CRC observés en fonction du genre textuel. Cette étape nous permet de quantifier la répartition des contextes, et de corréler paramètres extralinguistiques et données langagières.

4. Résultats

Nous présentons ici les résultats en deux parties. La première partie décrit les types de contextes présents dans les deux sous-corpus. La seconde partie présente la répartition des contextes selon les corpus.

Notre fenêtre d'observation des contextes du terme *fumerolle* comportait la phrase précédant celle comportant le terme ainsi que la phrase suivante. Cela nous a permis d'examiner des contextes comportant des reprises anaphoriques.

4.1 Types de contextes.

Les mêmes types de contextes sont présents dans les deux corpus : marqueurs de relation, énoncés définitoires, collocations, indices de relation.

4.1.1 Marqueurs de relation

Nous avons identifié des énoncés contenant des éléments relationnels des types suivants : hyperonymie, méronymie, et lieu

4.1.1.1 Hyperonymie

En ce qui concerne la relation d'hyperonymie, rares sont les contextes dans lesquels le marqueur est complet, c'est-à-dire formé par le triplet Terme-Relation-Terme. En corpus vulgarisé, le terme exprimant la relation est souvent manquant, et remplacé par des éléments typographiques tels que la virgule, les parenthèses, ou les deux points.

(1) *Ses steppes fauves sont le point de départ de nombreuses excursions à la découverte des phénomènes volcaniques : marmites de boue, fumerolles sulfurées et sources chaudes.*

On peut cependant se demander dans cet exemple si les termes «*marmites de boue»*, *«fumerolles sulfurées»* et *«sources chaudes*» sont bien des hyponymes de «*phénomènes volcaniques».* En corpus spécialisé, nous relevons à deux reprises des marqueurs d'hyperonymie complets du type :

(2) *Entre 1966 et 1977, on a pu reconnaitre deux types de fumerolles :*
- des fumerolles à pH très faible (≈0,1) de température supérieure à 160°C (environ 30% des mesures > 200°C) et dont la bouche est auréolée de dépôts de chlorure d'ammonium et d'acide borique,
- des fumerolles à pH plus élevé (≈ 3,3) dont la température ne dépasse guère 100°C et dont les évents sont tapissés de cristaux de soufre.

Cet exemple pourrait permettre d'établir une hiérarchie entre les fumerolles (hyperonyme), les fumerolles à pH très faible et les fumerolles à pH plus élevé (hyponymes).

4.1.1.2 Méronymie

La seconde relation assez fréquemment observée concerne la méronymie. Les marqueurs correspondant indiquent souvent une relation entre le constituant et l'objet (Winston *et.al,* 1988). Le constituant correspond à la matière dont l'objet est composé. Par exemple, les fumerolles (objet) sont constituées de soufre (constituant).

(3)*LES SOURCES CHAUDES ET LES FUMEROLLES. Elles sont constituées d'un mélange d'eau juvénile d'origine magmatique et d'eau vadose d'origine atmosphérique*. (corpus vulgarisé)
(4)*Le panache volcanique de l'Etna est constitué de deux sources: les fumerolles à basse température, tapissant les parois internes des cratères, et les produits du dégazage magmatique « primaire ».* (corpus spécialisé)

En (3), le marqueur nous donne une information sur la constitution des fumerolles. En (4), on remarque que les fumerolles sont un composant d'un autre élément, le panache volcanique.

4.1.1.3 Lieu

On retrouve dans les deux sous-corpus des marqueurs communs indiquant un lieu, au sens large : *au milieu de* ; *autour de* ; *dans la zone de* ; *le(s) champ(s) de* fumerolles.

(5)*Dans la partie nord de ce rift, le volcan Krafla est entouré de nombreux champs de fumerolles.*(corpus vulgarisé)
(6)*Selon que l'ouverture aura lieu dans le dôme, à sa périphérie, ou dans la zone des fumerolles, les secteurs menacés ne seront pas les mêmes*. (corpus spécialisé)

Dans la majorité des cas, les lieux exprimés désignent les zones d'émission des fumerolles.

4.1.2 Contextes définitoires.

Les énoncés définitoires constituent une autre ressource pertinente pour le terminologue. L'exemplification, ou la désignation sont des moyens largement utilisés pour définir des termes (Pearson, 1998), (Rebeyrolle, 2000). Comme en (7), la reprise anaphorique est également utilisée pour introduire des définitions.

(7)*Sur la fossa, les fumerolles sont en relation directe avec la cheminée volcanique. Ces émissions sont donc, en grande partie, constituées par des venues profondes…* (corpus spécialisé)

Notons que la résolution de l'anaphore est parfois difficile : la nature même de l'antécédent peut poser problème (s'il s'agit d'une proposition, ou de groupes nominaux coordonnés par exemple) ; et la relation sémantique liant l'anaphore à l'antécédent (synonymie, hypéronymie, hyponymie) n'est pas toujours évidente à définir.

4.1.3 Cooccurrences et collocations

Nous rappelons que nous identifions comme collocations les cooccurrences apparaissant au moins deux fois dans le même contexte, et nous semblant pertinentes pour la description du terme *fumerolle*. On trouve dans les deux corpus des collocations du type :

- [fumerolles]+[s'échappent de/sortent de]+[volcan/dôme/cratère], ou

- [cratère/failles/orifices/dôme/fissures]+[libérer/émettre/cracher/projeter]+ [fumerolles]

(8) *Des fumerolles sont émises par des fissures ou par de petits orifices*.(corpus vulgarisé)
(9) *De nombreuses fumerolles blanches s'échappaient du cratère*.(corpus spécialisé)

Ces collocations apportent des informations sur le lien entre les fumerolles et le cratère. En corpus vulgarisé, on trouve également le terme *fumerolle* associé au verbe «*déposer*», suivi d'un terme désignant un ou des éléments chimiques.

(10) *Ces fumerolles transforment les roches en argiles de toutes les couleurs et déposent des cristaux de soufre, de gypse et de sels de fer, donnant au volcan des parois multicolores.*

On retrouve la même idée en corpus scientifique, avec le verbe «*déposer*» mais également avec le verbe «*apporter*».

(11) *Leur genèse est liée à la recombinaison des éléments apportés par les fumerolles et ceux libérés par la destruction des minéraux préexistants.*

Les informations liées à ces collocations complètent celles liées aux relations de méronymie précédemment évoquées, sans pour autant expliciter le lien entre les fumerolles et les éléments chimiques en question. On comprend que ces objets sont liés, mais on ne sait pas quel type de rapport ils entretiennent.

D'autres cooccurrents que l'on peut décrire sous la forme d'un patron du type [Fumerolle]+[Adjectif/Modifieur] ou [Nom de fumerolles] ont été relevés. Leur apport d'information est plus ou moins pertinent. Par exemple, la collocation «*nouvelles fumerolles*» apparait trois fois en corpus vulgarisé, mais son apport d'information est relativement faible. En revanche, en corpus spécialisé, la collocation «*condensats de fumerolles*» semble pertinente. Cela est dû au terme même de «*condensat*» qui apporte une information précise.

4.1.4 Indices de relation

En opposition aux collocations, nous considérons comme indices de relation des cooccurrences qui n'apparaissent qu'une fois, et qui semblent pertinentes d'un point de vue terminologique, car elles apportent un élément de connaissance sur le domaine.

(12) *Au sommet du cratère Dolomieu, quelques timides fumerolles se dissipent dans la brume*. (corpus vulgarisé)

Dans cet exemple, le verbe «*se dissiper*» nous renseigne sur la catégorie sémantique des fumerolles. Nous ne pouvons cependant en donner une interprétation précise, c'est pourquoi nous considérons cette occurrence comme un indice. Il est également possible de classer toutes les autres occurrences du type [Fumerolle]+[Modifieur] ou [Adjectif]+[Fumerolle] comme étant des indices. Elles peuvent désigner soit une relation de co-hyponymie, soit une relation hiérarchique. On rencontre par exemple les adjectifs ou modifieurs suivants en corpus vulgarisé : *«de coulées», «de gaz carbonique», «sulfurées»* ; et en corpus scientifique : «*sommitales», «intenses», «blanches», «sous-marines».*

4.2 Répartition des contextes selon le genre textuel

Nos observations nous montrent que les contextes en présence sont de même type d'un genre à l'autre. Les deux corpus n'utilisent cependant pas les mêmes types de contextes dans les mêmes proportions. Les résultats suivants tentent d'en donner des explications.

4.2.1 Analyse des cooccurrents directs.

Une première étude consiste à prendre en considération les cooccurrents directs du terme *fumerolle*. Cela nous permet de faire une première observation quant aux structures syntagmatiques utilisées. Les résultats apparaissent dans la table suivante.

	Corpus vulgarisé	Corpus spécialisé
Fumerolle(s)+ Modifieur	37%	32%
N de *fumerolle(s)*	15%	40%
Prép. *fumerolle(s)*	6%	4%
Pas de cooccurrent	42%	24%

TABLE 2. Cooccurrents directs du terme fumerolle en syntagme (en %)

En corpus spécialisé, le terme *fumerolle* apparait dans la plupart des cas en complément de nom (40%) ; alors qu'en corpus vulgarisé, il est plus souvent utilisé sans cooccurrent (42%). D'une manière générale, on remarque qu'il y a une nette différence concernant l'emploi du terme en syntagme nominal. Cela représente 76% des occurrences pour le corpus spécialisé, et 58% pour le corpus vulgarisé.

4.2.2 Analyse quantitative des contextes.

Nous nous intéressons maintenant à la répartition des contextes observés selon les genres. Le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus. La catégorie « Autre » comporte des occurrences non pertinentes pour l'élaboration de définition du terme (index, titres, ou autres contextes). La catégorie « Contextes doubles » concerne les occurrences comportant deux contextes riches en connaissances (exemple (13)). Cette catégorie est non négligeable : elle comporte un tiers voire plus des occurrences.

	Corpus vulgarisé	Corpus spécialisé
Marqueurs de relation	18	13
Contextes définitoires	1	2
Collocations	32	26

Indices	14	17
Contextes doubles	27	36
Autres	8	6

TABLE 3. Répartition des contextes selon le genre des corpus (en %)

(13) *Des fumerolles soufrées s'échappent [du dôme] en permanence.*

Nous sommes ici en présence de la collocation du type [fumerolles]+[s'échappent de]+[dôme] ainsi que de la collocation «*fumerolles soufrées ».*

Les marqueurs de relation sont davantage utilisés en corpus vulgarisé qu'en corpus spécialisé. Ce type de résultat est attendu dans des textes de genre vulgarisé ou didactique (Rebeyrolle, 2000).

Quant aux collocations, elles sont en proportions sensiblement égales dans les deux corpus. Globalement, en rassemblant les collocations et les indices de relation, on obtient à peu près les mêmes résultats : 46% pour le corpus vulgarisé, et 43% pour le corpus spécialisé. Afin d'approfondir notre analyse, nous nous penchons plus en détail sur les contextes doubles. La table suivante présente les différentes associations possibles, et les répartitions par corpus.

	Corpus vulgarisé	Corpus spécialisé
Marqueurs de relation + collocation/indice	6	9
Contextes définitoires + collocation/indice	4	
Collocations + collocation/indice	12	23
Indices + indice	5	4

TABLE 4. Analyse des contextes doubles (en%)

La différence apparait ici : il y a presque deux fois plus de collocations dans le corpus spécialisé que dans le corpus vulgarisé. Ces collocations sont aussi importantes que les termes eux-mêmes. Elles semblent davantage soumises à des restrictions sémantiques que syntaxiques et peuvent renvoyer à un concept, et par conséquent être intégrées à des taxonomies. Dans ce cas, elles construisent une nouvelle unité terminologique. Dans le cas contraire, la collocation peut permettre de définir un marqueur de relation, ou un indice de relation. Le recours à un spécialiste du domaine est alors nécessaire afin de réfléchir au statut de ces collocations.

5. Conclusion

A travers l'étude du terme *fumerolle* dans deux corpus relevant de genres différents, nous avons essayé de mener une réflexion sur le genre textuel et la notion de Contextes Riches en Connaissances. Si les paramètres extralinguistiques liés à la situation de production des textes n'influent pas foncièrement sur les types de contextes en présence, ils peuvent cependant expliquer des divergences liées à leur fréquence d'apparition. En effet, tous les types de contextes sont présents dans les deux corpus mais ils n'apparaissent pas dans les mêmes proportions. En corpus vulgarisé, les contextes riches en connaissances semblent variés ; l'utilisation de collocations semble préférée en corpus spécialisé. Ces résultats sont cependant à interpréter avec précaution, étant donné le faible nombre de données traitées. Il apparait alors indispensable d'étudier d'autres termes. Cela nous permettrait : i) de décrire plus précisément les types de contextes pertinents ; ii) d'identifier le rôle du genre textuel dans le cas où les mêmes phénomènes de variation apparaissent.

Références

ANTHONY, L., (2011). AntConc (Version 3.2.4). Tokyo, Japan: Waseda University. Disponible à l'adresse http://www.antlab.sci.waseda.ac.jp/

AUGER, A., BARRIÈRE, C., (2008). Pattern based approaches to semantic relation extraction: a state-of-the-art. *In Terminology*, 14:1, pages 1-19. Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.

AUSSENAC-GILLES, N., SÉGUÉLA,P., (2000). Les relations sémantiques : du linguistique au formel. *In Cahiers de grammaire. Numéro spécial linguistique de corpus*. A. Condamines (Ed.).Toulouse : Presse de l'UTM. Vol 25. pages 175-198

BAKHTINE, M., (1984). Esthétique de la création verbale, Paris, Gallimard.

BIBER, D. (1988)., Variation across speech and writing. Cambridge : Cambridge University Press.

BORILLO, A., (1996). Exploration automatisée de textes de spécialité : repérage et identification de la relation lexicale d'hypéronymie. *In LINX (Revue des linguistes de l'Université Paris Ouest La Défense),* 34/35, pages 113-124.

CONDAMINES, A., (2002). Corpus Analysis and Conceptual Relation Patterns. *In Terminology*, 8 : 1, pages 141-162.

CONDAMINES, A., (2003). Sémantique et corpus spécialisés : constitution de bases de connaissances terminologiques. *In Carnets de Grammaire, Rapports Internes de l'ERSS (Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique)*, Habilitation à Diriger des Recherches : Toulouse 2, vol.13.

CONDAMINES, A., JACQUES, M.-P., (2006). Le repérage de l'hyperonymie par un faisceau d'indices : mise en question de la notion de "marqueur ". *In proceeding of Semaine de la Connaissance - Journée Textes et Connaissances, Nantes.*

JOSSELIN-LERAY, A. (2005). Place et rôle des terminologies dans les dictionnaires généraux

unilingues et bilingues. Etude d'un domaine de spécialité : volcanologie. Thèse de l'Université de Lyon 2.

GARCIA, D., (1997). Structuration du lexique de la causalité et réalisation d'un outil d'aide au repérage de l'action dans les textes. *In Actes des deuxièmes rencontres – Terminologie et Intelligence Artificielle, TIA'97*, pages 7-26. 3-4 Avril 1997. Toulouse, France.

GROSS G., NAZARENKO, A., (2004). Quand la langue cause : contribution de la linguistique à la définition de la causalité*. In Intellectica*, 2004/1, 38, pages 15-41

JACKIEWICZ, A., (1996). L'expression lexicale de la relation d'ingrédience (partie-tout). *In Faits de Langues*, numéro 7, pages 53-62, Orphys

MAINGUENEAU, D. (1984). Genèse du discours. Bruxelles-Lièges : Mardaga.

MARSHMAN, E., L'HOMME, M.-C. & SURTEES, V., (2008). Portability of cause-effect relation markers across specialized domains and text genres: a comparative evaluation. *In Corpora*, 3, pages 141-17.

MEYER, I., (1994). Linguistic strategies and computer aids for knowledge engineering in terminology. *In Terminology Update*, 27 : 4. pages 6-10.

PEARSON, J., (1998). Terms in Context. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

REBEYROLLE, J., (2000). Forme et fonction de la définition en discours. Thèse de l'Université de Toulouse le Mirail.

ROBERTS, R., (1994). Identifying the Phraseology of Languages for Special Purposes (LSPs). *In Terminologie et linguistique de spécialité : études de vocabulaires et textes spécialisés*, H. P. Edwards & L. Lapierre (eds.), Actes de Langue Française et de Linguistique 1994-1995, Halifax, Universitas Dalhousiana, 7/8, pages 61-74.

ROGERS, M., (2000). Genre and Terminology, *in Analysing Professional Genres*, Trosborg A. (ed.), Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, pages 3-21.

WINSTON, M.-E., CHAFFIN, R., HERMANN, D., (1987). A taxonomy of part-whole relations. *In Cognitive Science*, 11 : 4, pages 417-444.

FORME ET FONCTION DE LA PÉRIPHÉRIE GAUCHE DES UNITÉS DISCURSIVES À L'ORAL

Laurence J. Martin
Centre de recherche VALIBEL - Discours et Variation
Institut Langage et Communication
Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique
laurence.j.martin@uclouvain.be

RESUME

Cet article présente une étude de la distribution des unités de base du discours (BDU) au sein d'un corpus oral multigenres, représentant douze activités de communication orale, annoté syntaxiquement et prosodiquement. Partant du postulat selon lequel ces unités discursives remplissent une fonction cognitive dans la planification et l'interprétation du discours, nous nous intéressons à l'étude de leur *périphérie gauche*. Ce lieu constitue en effet le point d'ancrage du message et semble jouer un rôle important dans la structuration du discours. Afin d'étudier les stratégies discursives à l'œuvre dans les genres représentés dans notre corpus, nous faisons l'inventaire des différents types formels observés et, sur un échantillon du corpus, nous comparons les fonctions que ces éléments périphériques peuvent revêtir.

ABSTRACT

This article presents a study of the distribution of Basic Discourse Units in a multi-genre corpus of spoken French, comprising twelve communicative situations, and annotated for syntax and prosody. Assuming that these discourse units fulfill a cognitive function in the planning and interpretation of the discourse, we focus on the *left periphery* of these units. This position serves as an anchor point to the message and seems to play an important discourse structuring role. In order to study the discursive strategies at play in the different genres represented in our corpus, we contrast the different formal types present, and for a sample of the corpus, we compare the different discursive functions that the peripheries may fulfill.

MOTS-CLES : discours, syntaxe, prosodie, unités de base du discours (BDU), périphérie gauche.

KEYWORDS : discourse, syntax, prosody, basic discourse unit, left periphery.

1. Introduction

La présente étude s'inscrit dans le cadre des recherches centrées sur la question de la corrélation entre unités prosodiques et unités syntaxiques (voir Lacheret-Dujour et Victorri, 2002 pour des premiers travaux sur le sujet), et plus particulièrement dans le cadre des recherches menées par Degand et Simon (2008, 2009a, 2009b, 2011) sur la structuration du discours oral en unités de base du discours (désormais *BDU* pour Basic Discourse Unit). Ces unités sont définies par les auteures comme « *the segments that speakers use to build a representation (interpretation) of the discourse, i.e. a kind of 'minimal discourse interpretation segments'* » (Degand et Simon, 2009a :4).

Pour obtenir ces BDU, les auteures ont mis au point une méthode de segmentation des discours oraux, mettant en relation deux analyses réalisées de manière totalement indépendante[49] (largement détaillées dans Degand et Simon 2009a) :

- D'une part, dans l'analyse syntaxique, la rection constitue le point d'ancrage de l'identification des unités. Cette analyse, fondée sur la grammaire de dépendance (en particulier, Blanche-Beneveniste et al., 1990), découle sur une segmentation du flux de parole en unités de rection, celles-ci étant ensuite segmentées en séquences fonctionnelles (selon le découpage décrit par Bilger et Campione, 2002) ;
- D'autre part, dans l'analyse prosodique, les unités prosodiques majeures (similaires à la notion de *période intonative* de Lacheret-Dujour et Victorri, 2002) sont les seules retenues pour l'analyse. Cette analyse, menée de manière semi-automatique, se base sur la détection de syllabes proéminentes selon leur hauteur mélodique, leur durée relative ou la durée de la pause subséquente.

La syntaxe et la prosodie fournissent chacune des signaux linguistiques pour la délimitation d'unités dans le flux de parole, et la combinaison de ces marques permet de définir les unités à un niveau supérieur, le niveau discursif. Chaque fois qu'une frontière d'unité de rection coïncide avec une frontière prosodique majeure, une BDU est identifiée.

La mise en correspondance de ces deux segmentations donne lieu à quatre types d'unités de base du discours, représentées en figure 1 :

- les BDU congruentes (BDU-c), où une unité de rection syntaxique correspond à une unité prosodique majeure ;
- les BDU groupées par l'intonation (BDU-i), où plusieurs unités de rection sont regroupées dans une unité prosodique ;
- les BDU groupées par la syntaxe (BDU-s), où une unité de rection est découpée en plusieurs unités prosodiques majeures ;
- et (d) les BDU régulatives (BDU-r), qui contiennent un élément syntaxiquement non régi (tel qu'un connecteur, un adverbe de phrase ou un marqueur du discours) et isolé par une frontière prosodique.

Enfin, une catégorie (BDU-x) regroupe les restes de l'analyse, c'est-à-dire les BDU regroupant plusieurs unités de rection et plusieurs unités prosodiques majeures.

[49] Voir Lacheret-Dujour et al. (2011) pour une méthodologie comparable.

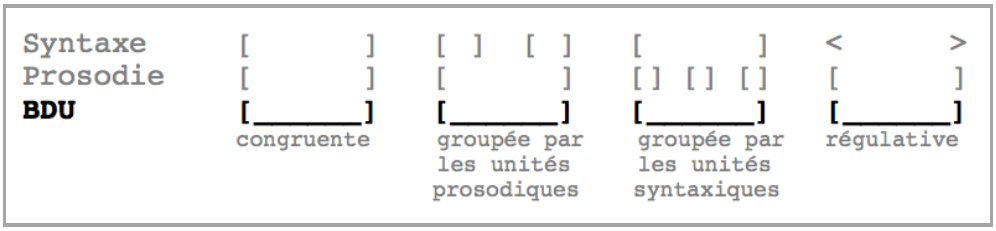

FIGURE 1 - Quatre types de BDU

Degand et Simon (2009b) ont étudié la distribution des BDU dans quatre genres de discours. Elles ont constaté, d'une part, que les BDU remplissent différentes fonctions discursives et, d'autre part, que les quatre genres étudiés privilégient des configurations de BDU différentes. Les auteures ont en effet pu montrer que les BDU remplissent une fonction cognitive dans la planification et l'interprétation du discours, et qu'elles ne se distribuent pas au hasard selon le genre de discours qui est en jeu. Dans ce cadre, les BDU régulatives constituent un cas particulier : puisqu'elles sont constituées uniquement d'un élément syntaxiquement non régi (connecteur, marqueur discursif, adverbe de phrase…) et isolé par une frontière prosodique, elles se caractérisent par l'absence de contenu sémantique prédicatif. Pour Chafe (1994:64), ces unités régulatives peuvent remplir différentes fonctions : « *some regulate the development of the discourse […]. Others have to do with the interaction between the participants […]. Still others express the speaker's mental process, or judgment of the validity of the information being conveyed* ». Dans le corpus de Degand et Simon (2009b), ces unités régulatives se situent, pour 68% d'entre elles, en *périphérie gauche* de l'énoncé. Cette position semble dès lors stratégique pour la structuration du discours.

La périphérie gauche, lieu où le message prend forme, constitue en effet le point d'ancrage du message, où le contenu du discours peut être relié de manière cohérente aux contenus précédents (Virtanen 2004:80-81). Nous pensons dès lors que les éléments situés en périphérie gauche des BDU sont susceptibles de jouer un rôle dans l'organisation informationnelle du discours. Par ailleurs, la distribution des BDU variant selon le genre de discours, nous pensons également que les formes et les fonctions des éléments en périphérie gauche varient avec la situation de production du discours (par ex. préparé vs. non préparé).

2. Etudes antérieures

La notion de périphérie gauche a fait l'objet de nombreuses études linguistiques sous des angles théoriques très variés. La plupart des recherches se concentrent autour des constructions dites *à détachement*, que Marandin (1999) définit comme des constituants incidents, car ils sont "extérieurs au contenu de l'énoncé" (Dessaintes, 1960:13, cité par Marandin, 1999). Pour Apothéloz, Combettes et Neveu (2009 :1), ces constructions, se situant à l'interface du discours et de la syntaxe, interviennent souvent dans la problématique de la cohésion discursive et de l'organisation de l'information (opposition thème/rhème, focalisation), mais aussi dans celle de la valeur interactionnelle des énoncés et, pour la langue orale, des propriétés prosodiques des énonciations.

Ce type de construction périphérique a dès lors été étudié de manière considérable, tant dans des perspectives diachroniques (Prévost, 2009 ; Mathieu, 2013) que synchroniques, où

l'on a, pour ne citer que quelques études, analysé tant le profil prosodique des constructions disloquées à gauche (Avanzi, 2009 et 2011) que leurs fonctions discursives (Tizón-Couto, 2009) ou leurs formes et fonctions selon le médium utilisé (McLaughlin, 2011).

Dans la grande diversité d'approches possibles pour l'étude des périphéries gauches, nous en dégageons trois (selon Degand, Simon, Tanguy, Van Damme, soumis): a) les approches positionnelles, qui s'intéressent aux rôles discursifs des éléments situés en position initiale d'énoncé (Fries, 1995; Marandin, 1999; Virtanen, 1992 et 2004), mais aussi des textes de manière plus générale (Ho-Dac, 2007) ; b) les approches (macro-)syntaxiques, qui examinent l'organisation interne des énoncés à travers les implications prosodiques, sémantiques et pragmatiques des constructions détachées à gauche (voir contributions dans Apothéloz et al., 2009); et c) les approches organisationnelles, qui considèrent que les constructions périphériques -en particulier les adverbiaux- sont un indice de l'organisation du discours (Diessel, 2005) et, plus spécifiquement, des introducteurs de nouveaux cadres discursifs (Charolles, 1997; Charolles et al., 2005; Combettes, 2005; Le Draoulec et Péry-Woodley, 2005), pouvant assumer, lorsqu'ils sont détachés à gauche de l'énoncé, des fonctions à l'échelle du discours (Charolles & Lamiroy, 2012).

Nous situons nos recherches sur la périphérie gauche des unités de base du discours à la jonction de ces différents axes de recherche. Notre approche se démarque de celles-ci car, pour la définition de la périphérie gauche, nous ne nous limitons pas à *une* seule position ou fonction, ni à une liste de catégories syntaxiques. Nous prenons en effet en compte des critères plus larges pour la définition de la périphérie gauche, que nous détaillons en section 2.2, après avoir présenté le corpus sur lequel nous avons basé nos recherches.

3. BDU et périphéries gauches dans un corpus oral multigenres

3.1 Le corpus

Les tableaux 1 et 2 offrent une description générale de notre corpus LOCAS-F (Louvain Corpus of Annotated Speech – French ; Degand et al. en prép.). Celui-ci comprend 42 échantillons sonores, répartis en 12 « genres » différents. Nous suivons ici la conception du genre comme une pratique sociale, telle que préconisée par Miller (1984) ou Rastier (1989). Les 12 genres de notre corpus correspondent dès lors à 12 activités de communication orale différentes. Chaque genre est représenté par 3 à 5 enregistrements distincts, d'une durée de 3 à 5 minutes environ, et par une grande variété de locuteurs (48 locuteurs différents sur tout le corpus, représentant principalement des variétés du français de Belgique et de France).

Afin de rendre les données comparables entre elles, nous avons catégorisé ces activités de parole selon plusieurs traits situationnels (Koch et Oesterreicher, 2001) susceptibles d'influencer, selon nous, la manière dont le discours est structuré[50] :

- le degré d'interactivité entre les participants : 0 caractérise un discours non interactif; 1 un discours semi-interactif, où la liberté d'interrompre est restreinte ; 2 un discours interactif, où la parole est librement distribuée ;

[50] Ce choix est effectué en regard de l'étude de Simon et al. (2010), où les auteurs constatent que l'ensemble des traits proposés par Koch et Oesterreicher (2001) peuvent être réduits à ces trois dimensions pertinentes pour refléter la variation stylistique et définir des phonogenres.

- le degré de préparation du discours : 0 caractérise un discours non préparé, spontané ; 1 un discours semi-préparé, dont le sujet est connu par le participant ; 2 un discours totalement préparé/lu ;
- le caractère médiatique du discours : 0 caractérise des données non médiatiques ; 1 des données secondairement médiatiques, où l'activité implique plusieurs rôles communicatifs et où les participants ne s'adressent pas directement aux auditeurs/spectateurs ; 2 des données médiatiques, exclusivement produites pour être diffusées.

Genre	**Durée (secondes)**	**Degré d'interactivité**	**Degré de préparation**	**Caractère médiatique**
Conférence Scientifique	1004	0	2	0
Débat	1159	2	1	1
Discours académique	918	0	2	1
Discours politique	1226	0	2	2
Homélie	803	0	2	2
Enquête	964	1	1	2
Interview libre[51]	933	2	0	1
Interview radio	1229	1	1	1
Journal parlé	885	0	2	2
Lecture	918	0	2	1
Narration conversationnelle	622	0	0	0
Création radio[52]	804	0	1	2
Total	**11465**			

[51] Interview de type informel, réalisée dans le cadre de l'émission belge "Hep Taxi!".
[52] Temps d'un 45 tours devant un micro ouvert, cfr. www.arteradio.com, classé sous "chroniques – art".

TABLE 1 – Description générale du corpus LOCAS-F (a)

Genre	Nombre d'unités syntaxiques	Nombre d'unités prosodiques	Nombre de BDU	Nombre de mots	Moyenne mots/bdu
Conférence Scientifique	140	321	112	3123	27,88
Débat	539	529	362	4790	13,23
Discours académique	100	401	125	2508	20,06
Discours politique	194	475	194	3300	17,01
Homélie	136	344	150	1902	12,68
Enquête	295	335	221	2575	11,65
Interview libre	501	482	370	3559	9,62
Interview radio	359	476	258	4288	16,62
Journal parlé	163	207	124	2938	23,69
Lecture	176	414	184	3157	17,16
Narration conversationnelle	264	135	117	2320	19,83
Création radio	168	278	131	2452	18,72
Total	**3035**	**4397**	**2348**	**36912**	**17,35**

1.2 TABLE 2 - Description générale du corpus LOCAS-F (b)

1.3 3.2 Types de périphérie gauche

Le corpus a été annoté au niveau syntaxique (en unités de rection et séquences fonctionnelles) et au niveau prosodique (en frontières majeures et intermédiaires). De ces deux annotations découle le découpage en BDU, réalisé de manière automatique : chaque fois qu'une frontière syntaxique et qu'une frontière prosodique coïncident, une frontière de BDU est identifiée.

À l'instar de l'identification des BDU réalisée grâce à la combinaison de marques syntaxiques et prosodiques, nous identifions les périphéries gauches par des critères syntaxiques et prosodiques : un élément peut être considéré comme périphérique dès lors qu'il est isolé par une frontière syntaxique (élément non régi) ou par une frontière prosodique (majeure), ou encore par une combinaison de ces deux types de frontières. Lorsque l'initiale de la BDU est syntaxiquement et prosodiquement intégrée au reste de la séquence, nous l'étiquetons comme un simple élément initial. Quatre cas peuvent dès lors être distingués (Degand, Simon, Tanguy, Van Damme, soumis), que nous détaillons et exemplifions dans le tableau 2.3.

La position initiale constituant une position stratégique pour le développement du discours (Ho-Dac, 2007), nous pensons que les éléments périphériques sont des expressions au service de la cohérence discursive, et qu'ils participent d'une stratégie discursive.

Nous pensons également que leur forme (ainsi que leur fonction, cf. infra) varie selon les genres, la situation de communication et les stratégies discursives mises en place. Etant donné le caractère non marqué des éléments initiaux (EI), il peut être intéressant de contraster leur distribution à travers les genres avec celle des éléments périphériques. Nous étudions cette question au sein de la section suivante, après avoir étudié la distribution des 2348 BDU de notre corpus.

Nom	Description	Exemple (en gras)
EI	Elément initial, prosodiquement et syntaxiquement intégré à la BDU.	[**(il est)$_{SV}$** (incontestablement)$_{SRd}$ // (un très grand poète // avant tout)$_{SO}$]^{urv}
EPG-S	Elément en périphérie gauche isolé par une frontière syntaxique.	**<mais>$_{md}$** [(non)$_{SAdv}$]^{ura} // [(pas du tout)$_{SAdv}$]^{ure} ///
EPG-I	Elément en périphérie gauche isolé par une frontière prosodique.	[(**Bernard Kouchner** /// raisonnablement optimiste)$_{SN}$]^{ura} // [(compte rendu de // Nabila Amel)$_{SN}$]^{ura} ///
EPG	Elément en périphérie gauche isolé par une frontière syntaxique et prosodique (correspond à une BDU-R).	**<pour autant>$_{md}$** /// [(l'Académie)$_{SS}$ (n'est pas)$_{SV}$ /// (l'unique // horizon de l'UCL en Communauté Française)$_{SO}$]^{urv} ///

1.4 TABLE 3 – Différentes configurations des éléments initiaux à gauche des BDU.[53]

1.5 3.3 Analyses

3.3.1 Distribution des BDU

Afin de corroborer l'étude de Degand et Simon (2009b) sur la distribution des BDU à travers quatre genres spécifiques, nous étudions ici la distribution des 2348 BDU de notre corpus à travers les 12 activités de communication qui le constituent. La figure 2.1. permet de

[53] Le symbole /// indique une frontière prosodique majeure, // une frontière prosodique intermédiaire. Les séquences encadrées par [...] correspondent à des unités de rection, celles encadrées par (...) à des séquences fonctionnelles (séquence sujet, séquence verbale, séquence objet, etc.). Enfin, les crochets angulaires <...> marquent les éléments non rectionnels.

constater que les BDU ne se distribuent pas de manière égale selon le genre, et cette différence de distribution est significative ($\chi^2 = 602{,}84$; dl = 44 ; $p < 0{,}0001$).

Nous pouvons constater que les discours académiques, les discours politiques et les homélies se distinguent fortement des autres genres par une proportion significativement élevée de BDU groupées par la syntaxe. Ces trois types d'activités de communication sont de type non interactif, préparé et plus ou moins médiatisé (diffusion limitée pour le discours académique). Une telle proportion de BDU-s indique un style didactique ou emphatique, où la parole est "sursegmentée" intonativement. Ce type de BDU est, selon Degand et Simon (2011), typique des genres où le degré de préparation est élevé.

A l'inverse, les genres de discours caractérisés par un plus grand degré de spontanéité (narration conversationnelle et interview libre) présentent une proportion significativement élevée de BDU groupées par l'intonation. Dans ce type d'activité de communication, la parole est davantage délivrée en grands "paquets informatifs". Pour Degand et Simon (2009b), il pourrait s'agir d'une stratégie discursive permettant de marquer des liens de cohérence entre plusieurs unités syntaxiques, sans pour autant marquer ces liens de manière explicite.

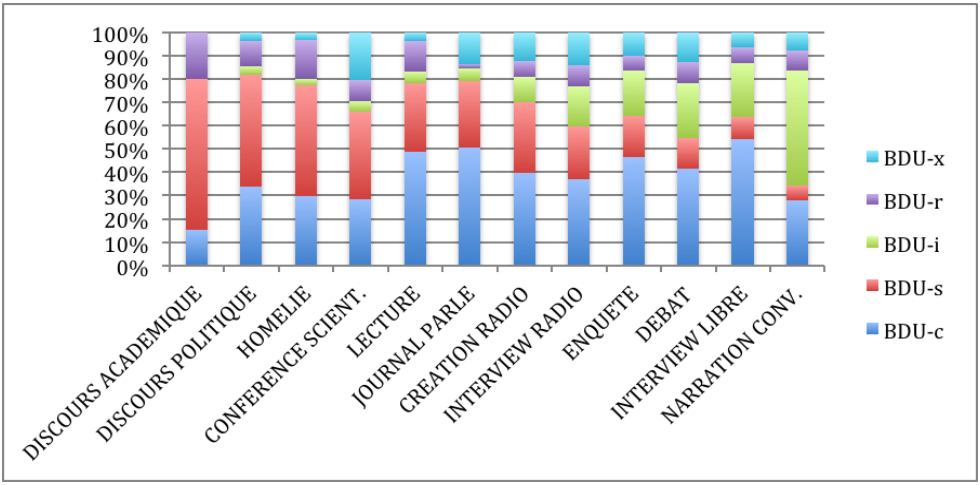

FIGURE 2 - Distribution des BDU à travers les genres

Les BDU congruentes et les BDU régulatives se distribuent davantage de manière homogène au sein du corpus, à l'exception des interviews libres qui présentent un nombre significativement grand de BDU congruentes, indiquant dès lors une stratégie discursive impliquant une présentation de l'information de manière neutre, et les discours académiques qui présentent un nombre significativement élevé de BDU régulatives, qui remplissent *a priori* des fonctions discursives plutôt textuelles (relations de discours, gestion des topiques). Les BDU régulatives se trouvant majoritairement en périphérie gauche d'énoncé (cf. supra), nous étudions, dans la section suivante, leur distribution et celle des autres types d'éléments périphériques ou initiaux.

3.3.2 Distribution des éléments en périphérie gauche

3.3.2.1 Au niveau de leur forme

A l'instar des BDU, les éléments situés à gauche des BDU (périphériques ou intégrés) ne se distribuent pas de manière uniforme à travers les genres. Ces deux variables ne sont dès lors pas indépendantes, à un niveau significatif ($\chi^2 = 394{,}08$; dl = 33 ; $p < 0{,}0001$). La figure 3 résume la répartition de nos données[54].

Selon nous, les éléments initiaux (intégrés syntaxiquement et prosodiquement) sont non marqués, au sens où ils n'encodent aucun dispositif grammatical particulier. Ils devraient, dès lors, se distribuer de manière uniforme au sein de notre corpus multigenres. Le genre du journal parlé est le seul à comprendre un nombre significativement élevé d'éléments initiaux, ainsi qu'un nombre significativement faible d'EPG (soit de BDU régulatives). Nous expliquons cela par le caractère *a priori* objectif de ce genre particulier, dont la stratégie discursive principale serait de présenter l'information de manière neutre.

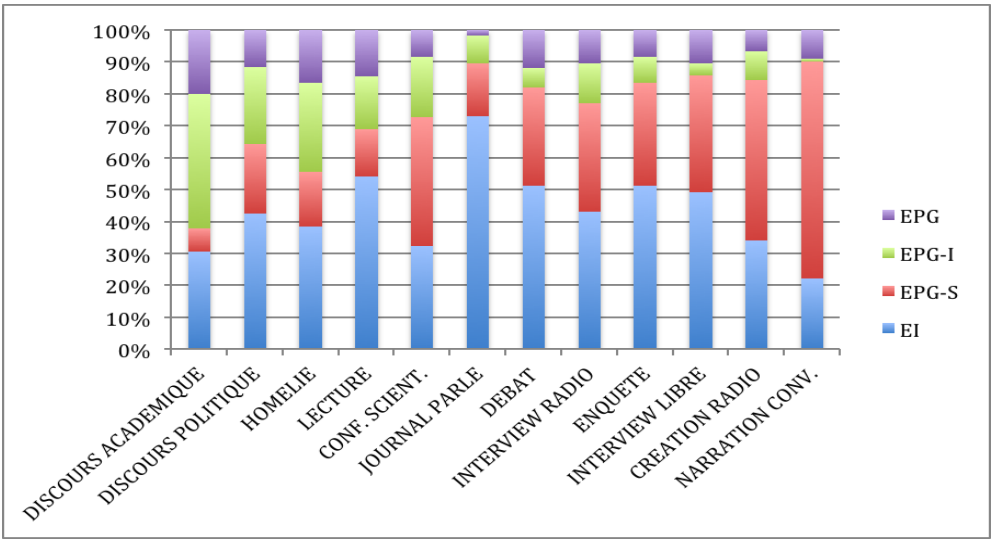

FIGURE 3 - Distribution des éléments à gauche (périphériques et initiaux) à travers les genres

Trois genres de notre corpus se distinguent par un nombre significativement élevé d'EPG-I ainsi qu'un nombre significativement peu élevé d'EPG-S. Il s'agit du discours politique, du discours académique et de l'homélie. Nous l'avons vu en section précédente, ces discours préparés et non interactifs privilégient une configuration en BDU groupées par la syntaxe, indiquant des stratégies discursives de type emphatique et didactique. Un telle proportion d'éléments en périphérie gauche isolés par la prosodie semble dès lors être le reflet de cette "sursegmentation" prosodique dont ce type de discours fait preuve. A l'inverse, les narrations conversationnelles et les créations radio présentent un nombre significativement élevé d'EPG-S. Nous n'avons pas, à ce stade de l'étude, d'explication satisfaisante et suffisante

[54] Notre corpus comprend 1178 éléments étiquetés comme périphériques et 962 éléments étiquetés comme initiaux. Pour le moment, nous avons écarté de l'analyse les BDU constituées d'une seule séquence et d'une seule frontière prosodique majeure, car elles ne contiennent ni élément initial, ni élément périphérique.

pour expliquer ce cas. Néanmoins, ces deux genres sont de type spontané ou semi-préparé, il semble que ce facteur influence la proportion d'EPG-S et d'EPG-I dans l'échantillon. La figure 4 confirme que le paramètre situationnel de degré de préparation du discours et la distribution des EPG ne sont pas indépendants ($\chi^2 = 181{,}21$; dl = 6 ; $p < 0{,}0001$; résidus significatifs pour la distribution des EPG-I et EPG-S à travers les trois catégories).

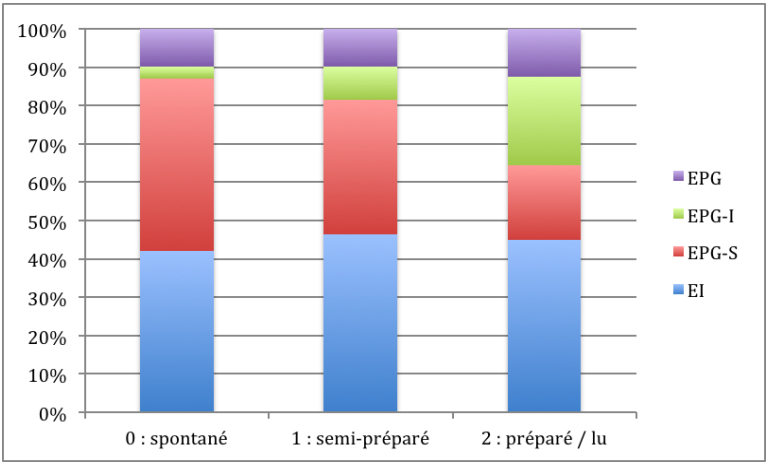

FIGURE 4 - Distribution des éléments à gauche (périphériques et initiaux) selon le degré de préparation du discours

3.3.2.2 Au niveau de leur fonction discursive

Afin de comparer les fonctions que peuvent revêtir les éléments en périphérie gauche, nous avons étiqueté un échantillon de notre corpus comprenant deux enregistrements : un extrait de conférence scientifique (monologique - distance communicative) d'une part, et un extrait d'une interview libre (dialogique - immédiat communicatif) d'autre part. Inspirées de Chafe (1994:64), les catégories choisies permettent de distinguer les fonctions textuelle, interactive et cognitive.

Lorsqu'il revêt une fonction textuelle, l'élément situé en périphérie gauche introduit une relation sémantique entre deux contenus sémantiques du discours, via une relation argumentative (exemple 1.1), en marquant la gestion topicale du discours (exemple 1.2) ou encore en pointant le discours en développement (relation métadiscursive, exemple 1.3). Alors que la fonction textuelle est orientée vers le texte, la fonction interactive est orientée vers les participants. Elle marque une interpellation (exemple 2.1) lorsque le locuteur attire l'attention de l'interlocuteur dans son discours, et un changement de tour de parole (exemple 2.2) lorsque l'élément périphérique signale la prise de parole du locuteur. Enfin, la fonction cognitive est orientée vers le locuteur et marque la subjectivité de celui-ci (exemple 3.1.). Un EPG peut reçevoir plusieurs catégories fonctionnelles, comme le montre l'exemple 4.1., où l'élément périphérique "parce que parler parler" marque une relation textuelle argumentative d'une part, et une relation textuelle de gestion topicale d'autre part.

(1.1) **<mais>**$_{md}$ [(on ne voyait rien)$_{SV}$]^{urv} ///

(1.2) **<ce génie national>**$_{ag}$ // [(on le trouve)$_{SV}$ // (principalement)$_{SRd}$ // (dans les traditions ///

qui doivent capter // et formuler ce génie national)$_{SO}$]^{urv} ///

(1.3) **[(ce sera le premier point // de de mon exposé qui en port/ comportera deux)$_{insert}$** /// (je voudrais essayer de // réfléchir)$_{SV}$ // (à aux raisons // pour lesquelles /// le facteur linguistique // semble jouer /// une espèce de de de rôle primordial // dans la constitution des identités)$_{SO}$]$^{urv+}$ ///

(2.1) **<{alors, là}>$_{md}$ <vous>$_{ag}$** // [(vous êtes plus // doux // vous êtes plus doux // que moi)$_{SV}$]^{urv} ///

(2.2) **<en fait>$_{md}$** // [(j'étais)$_{SV}$ (un enfant /// très très malheureux /// euh très renfermé {et, -} //S tout ça)$_{SO}$]^{urv} ///

(3.1) **<ben>$_{md}$** [(la Grande Bouffe)$_{SN}$]^{ura} ///

(4.1) **<parce que parler //C parler>$_{ad}$** // [(vous savez)$_{SV}$]^{urv} < moi>$_{ag}$ [(j'ai pas /// j'ai pas)$_{SV}$ (une grande habitude de parler)$_{SO}$ /// (sauf /// x sau/ euh sauf pour // exercer mon métier)$_{SRd}$]^{urv} ///

La majorité des EPG participe à la progression textuelle grâce à des relations argumentatives et, en particulier pour la conférence scientifique, grâce à des marques de gestion topicale. Au sein de ce dernier genre, seules des fonctions textuelles sont représentées. Les stratégies discursives qui y sont mises en œuvre concernent dès lors uniquement la planification et l'organisation du discours, tandis que l'interview comprend quelques EPG interactives ou cognitives. Ces deux dernières fonctions caractérisent en effet davantage les genres proches de l'immédiat communicatif, où il s'agit de mettre en œuvre des stratégies de management et de négociation du flux de parole conversationnelle, et de marquer la subjectivité du locuteur.

	Textuelle			**Interactive**		**Cognitive**
	Relation argumentative	**Gestion topicale**	**Méta-discours**	**Turn-taking**	**Interpel-lation**	
Conférence	11 (40,7%)	12 (44,4%)	4 (14,8%)	0 (0%)	0 (0%)	0 (0%)
Interview	20 (52,6%)	3 (7,9%)	0 (0%)	6 (15,8%)	2 (5,3%)	7 (18,4%)

TABLE 4 - Fonctions discursives des EPG à travers deux échantillons

4. Conclusion

Dans cette contribution, nous avons montré que la distribution des Unités de Base de Discours ainsi que celle de leurs périphéries gauches varient selon l'activité de communication qui est en jeu. Selon sa distribution en BDU et en EPG, un genre reflètera en effet l'une ou l'autre stratégie discursive : par exemple, les genres représentatifs de la distance communicative (degré de préparation élevé, pas d'interaction) présentent davantage de BDU regroupées par la syntaxe et des EPG isolées par la prosodie, marquant ainsi des stratégies discursives didactiques ou emphatiques, et dont les EPG marquent, *a priori*, surtout des relations textuelles. Les genres représentatifs de l'immédiat communicatif semblent présenter une répartition inverse, avec des BDU regroupées par l'intonation et des EPG-s (beaucoup de marqueurs discursifs) fonctionnant davantage comme marqueurs interactifs et cognitifs.

Bien que nos premiers résultats sur la distribution des fonctions des EPG soient encourageants, nos données sont trop peu nombreuses pour tirer des conclusions statistiques. Dans nos travaux futurs, nous enrichirons notre annotation fonctionnelle sur

l'ensemble du corpus et chercherons à établir une typologie fonctionnelle et paradigmatique des éléments que l'on peut trouver à l'initiale / la périphérie des BDU. Nous nous centrerons également de manière plus précise sur les unités régulatives, qui semblent jouer un rôle capital dans la négociation de la structure discursive.

Remerciements

Cette recherche bénéficie du soutien financier du FRS-FNRS belge sous la convention de recherche n° 2.4524.11 « Périphérie gauche des unités de discours » allouée à Anne Catherine Simon et Liesbeth Degand (Université catholique de Louvain). Je remercie ces dernières ainsi que trois relecteurs anonymes pour les commentaires et suggestions qui ont permis l'amélioration de la version initiale.

Références

APOTHÉLOZ, D. COMBETTES, B. et NEVEU, F. (eds). (2009). *Les linguistiques du détachement.* Berne : Peter Lang.

AVANZI, M. (2009). La dislocation à gauche avec reprise anaphorique en français parlé. Etude prosodique. *In IDP09 Proceedings*.

AVANZI, M. (2011). La dislocation à gauche en français spontané. Etude instrumentale. *In Le français moderne*, 79(2), pages 157-175.

BLANCHE-BENVENISTE, C., BILGER, M., ROUGET, CH., VAN DEN EYNDE, K. et MERTENS, P. (1990). *Le français parlé : études grammaticales*. Paris: Editions du CNRS.

CHAFE, W.L. (1994). *Discourse, consciousness, and time*. Chicago : University of Chicago Press.

CHAROLLES, M. (1997). L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces. *In Cahier de Recherche Linguistique,* Landisco, Université Nancy 2, 6, pages 1-73.

CHAROLLES, M. et LAMIROY, B. (2012) Les adverbiaux: de la phrase au discours. *In 31 e Colloque International sur le Lexique et la Grammaire*, pages 93-99.

CHAROLLES, M., LE DRAOULEC, A., PERY-WOODLEY, M-P. et SARDA, L. (2005). Temporal and spatial dimensions of discourse organisation. *In French Language Studies 15*, pages 115-130.

COMBETTES, B. (2005) Les constructions détachées comme cadres de discours. *In langue française 148*, pages 31-44.

DEGAND, L., MARTIN L.J. et SIMON, A-C. (en prep.). LOCAS-F. Un corpus oral multigenres annoté.

DEGAND, L. et SIMON, A-C. (2008). Minimal Discourse Units in Spoken French: Un-covering Genre-bound Segmentation Strategies. *In* RAMM, W. et FABRICIUS-HANSEN (eds) : *Linearisation and Segmentation in Discourse*, Lysebu, Oslo: Department of Literature, Area Studies and European Languages, University of Oslo, pages 31-42.

DEGAND, L. et SIMON, A-C. (2009a). On identifying basic discourse units in speech: theoretical and empirical issues. *In Discours 4* [En ligne]. URL http://discours.revues.org/index.html.

DEGAND, L. et SIMON, A-C. (2009b). Mapping prosody and syntax as discourse strategies:

How Basic Discourse Units vary across genres. In WICHMANN, A., BARTH-WEINGARTEN, D. et DEHÉ, N. (eds) : *Where prosody meets pragmatics : research at the interface*, Studies in Pragmatics. Bingley: Emerald, pages 79-105.

DEGAND, L. et SIMON, A-C. (2011). L'analyse en unités discursives de base : pourquoi et comment ?. *In Langue française (2011)*, pages 45-59.

DEGAND, L., SIMON, A-C, TANGUY, N. et VAN DAMME, TH. (soumis). Initiating a discourse unit in spoken French: Prosodic and syntactic features of the left periphery. *In* PONS BORDERIA, S. (ed) : *Theoretical Models of Discourse Segmentation*, John Benjamins.

DIESSEL, H. (2005). Competing motivations for the ordering of main and adverbial clauses. *In Linguistics* 43/3, pages 449-470.

FRIES, P-H. (1995). Patterns of information in initial position in English. In FRIES, P-H. et GREGORY, M (eds) : *Discourse in society : systemic functional perspectives*, pages 47-66.

HO-DAC, L-M. (2007). *La position initiale dans l'organisation dans l'organisation du discours: une exploration en corpus*. Thèse de doctorat, Toulouse: Université Toulouse le Mirail.

KOCH, P. et OESTERREICHER, W. (2001). Langage parlé et langage écrit. *In* HOLTUS, G., METZELTIN, M., et SCHMITT, C. (eds) : *Lexikon der romanistischen Linguistik*, 1/2, pages 584-627.

LACHERET-DUJOUR, A. et VICTORRI, B. (2002). La période intonative comme unité d'analyse pour l'étude du français parlé : modélisation prosodique et enjeux linguistiques. *In* CHAROLLES, M. *et al*. (eds) : *Verbum 24*, pages 55-72.

LACHERET-DUJOUR, A., KAHANE, S., PIETRANDREA, P., AVANZI, M., et VICTORRI, B. (2011). Oui mais elle est où la coupure, là ? Quand syntaxe et prosodie s'entraident ou se complètent. *In Langue française (2011)*, pages 61-80.

LE DRAOULEC, A. et PERY-WOODLEY, M-P. (2005) Encadrement temporel et relations de discours. *In Langue française* 148, pages 45-60.

MATHIEU, E. (2013). The Left-Periphery in Old French. *In Research on Old French: The State of the Art* , Springer Netherlands, pages 327-350.

MCLAUGHLIN, M. (2011). When Written is Spoken: Dislocation and the Oral Code. *Journal of French Language Studies*, *1*(1), pages 1-21.

MILLER, C-R. (1984). Genre as social action. *In Quarterly journal of speech*, 70(2), pages 151-167.

MARANDIN, J-M. (1999). *Grammaire de l'incidence*. [En ligne]. URL http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Marandin/archive-fr.php.

PREVOST, S. (2009). Topicalisation, focalisation et constructions syntaxiques en français médiéval: des relations complexes. *In* APOTHÉLOZ, D. COMBETTES, B. et NEVEU, F. (eds) : *Les linguistiques du détachement*, pages 427-439.

RASTIER, F. (1989). *Sens et Textualité*. Paris: Hachette.

SIMON, A-C., AUCHLIN, A., AVANZI, M. et GOLDMAN, J-Ph. (2010). Les phonostyles. Une description prosodique des styles de parole en français. *In* ABECASSIS, M. et LEDEGEN, G.

(eds) : *Les voix des français*. *En parlant, en écrivant*., vol. 2, Berne: Peter Lang, pages 71-88.

TIZÓN-COUTO, D. (2009). A Corpus-based Analysis of Left Dislocation in Modern English. *In* APOTHÉLOZ, D. COMBETTES, B. et NEVEU, F. (eds) : *Les linguistiques du détachement*, pages 551-565.

VIRTANEN, T. (1992). *Discourse Functions of Adverbial Placement in English*. Bo: Bo Akademi University Press.

VIRTANEN, T. (2004). Point of departure: Cognitive aspects of sentence-initialadverbials. *In* VIRTANEN, T. (ed) : *Approaches to cognition through text and discourse*, Berlin, New Tork: Mouton de Gruyter, pages 79-97.

THEMATIC PROGRESSION PATTERNS IN ENGLISH AND SPANISH NEWSPAPER GENRES

Lara Moratón Gutiérrez Julia Lavid López
The Complutense University of Madrid, Spain
laramoraton@gmail.com, lavid@filol.ucm.es

ABSTRACT

This paper presents a contrastive study of the relationship between Thematuic Progression and generic structure in two newspaper genres (news reports and commentaries) in English and Spanish. This is done through a qualitative and quantitative analysis of the types of Thematic Progression (TP) patterns occurring in each of the Moves that characterise a bilingual comparable corpus of thirty-two texts belonging to two newspaper genres: sixteen commentaries and sixteen news reports, evenly divided into Spanish and English. The analysis revealed interesting correlations between the generic Moves of each newspaper genre and the selection of TP patterns in both languages. It is suggested that the preference for certain TP patterns for each generic move is not random, but is a useful textual strategy to signal the transitions between the generic Moves.

Keywords : thematic progression patterns, Generic Structure Potential, newspaper genres, Spanish, English.

1. Introduction

This study is carried out under the scope of the CONTRANOT project, aimed at the creation and validation of contrastive (English-Spanish) functional descriptions through corpus analysis and annotation. In this paper we investigate the relationship between Thematic Progression (TP) and the Generic Structure Potential (Halliday & Hasan, 1989) characterising two newspaper genres in English and Spanish: news reports and commentaries.

Although there are a number of studies contrasting different newspaper genres across languages and cultures (see Van Dijk, 1988; Wang, 2007; Hauser, 2012; Hasan Ansary & Babaii, 2009; Lee, 2011), few studies have focused on the correlation between genre and thematic organisation in different languages (see Arús, Lavid, & Moratón, 2013; Dafouz-Milne, 2008; Lavid, Arús, & Moratón, 2010; White, 1998; Yu, 2001). Given the growing interest in the concept of Genre and its features in recent years, this paper attempts to advance knowledge in the area of by focusing on the analysis of the TP patterns found in the moves of commentaries and news reports in English and Spanish as textual signals of their different generic characterization.

The paper is structured as follows: section 2 presents the research questions underlying our work; section 3 describes the data used in our study; section 4 explains the methodology

deployed and the main theoretical concepts used in the study and section 5 presents the analysis and discusses the results. Finally section 6 provides a summary and some concluding remarks.

2. Research questions

The two main research questions investigated in this paper are the following:

1.- What are the generic Moves that characterise the two newspaper genres of news reports and commentaries? Are there any language-specific differences in these Moves?

2.- What are the types and distribution of TP patterns in the two newspaper genres? Are there any language-specific and/or genre-specific differences?

3. Materials

The data used for this study is a bilingual corpus sample of thirty-two texts: sixteen in English and sixteen in Spanish, containing eight commentaries and eight news reports in each language.

White (1998, p. 243) defines news reports as "grounded in communicative events such as speeches, interviews and press releases", which "act primarily to represent, not activity sequences, but the points of view of various external sources".

On the other hand, the function of commentaries within the larger context of newspaper coverage, as Wang says (2006), is "to offer newspaper readers a distinctive and sometimes authoritative voice that speaks to the public directly about matters of public importance".

The commentaries and news reports of this study were gathered from well-known published sources: commentaries are taken from the Project Syndicate (http://www.project-syndicate.org/) an international association that publishes commentaries by prominent figures in the latest newspaper topics. News reports are extracted from the news section of El Pais online (www.elpais.com) for Spanish and The Times online (www.timesonline.co.uk) for English. To consider a comparable sample the texts selected had the same topic, that is, when a news report on ie, *Opec,* was selected in English, the correspondent piece of news was gathered for Spanish. The English sample consisted of a total of 404 clauses (10288 words) and the Spanish sample consisted of a total of 222 clauses (6791 words).

4. Methodology and relevant concepts for the study

Our analysis procedure followed the sequence of steps specified below:

1. Segmentation of the texts into clause complexes. This segmentation responds to two different aims: to perform theme analysis as the basis of the subsequent steps, on the one hand, and to identify the units of analysis for quantitative purposes.

2. Thematic analysis: the Preliminary analysis of theme focused on the model proposed by Lavid et al. (2010). The identification of the thematic span is relevant for the posterior analysis of the thematic progression patterns.

The afore mentioned model extends and reformulates the Systemic-Functional category of Theme. In Lavid et al.'s model, the thematic structure of the clause is divided into two distinct functional zones: the Thematic Field and the Rhematic Field. The Thematic Field

includes the clause-initial material from the beginning of the clause complex up to and including the first nuclear experiential constituent in the main clause. In this study we focus on the identification of the Thematic Field, in order to perform the analysis of the Thematic Patterns (step 4). Although the model proposed by Lavid works in further delicacy on the types of thematic elements inside the thematic field, these are not considered for the particular purpose of this study.

3. Moves identification: for the identification of Moves and submoves we followed Halliday and Hasan's (1989) concept of Generic Structure Potential (GSP), and the suggested generic structures proposed for news reports by White (1997), and for commentaries by Ansary and Babaii (2005). According to White (1997) , the generic structure which characterises News reports, as described by White (1997), consists of the following Moves:

Move 0: Headline

Move 1: Presenting the issue

Move 2: Facts about the issue

The typical generic structure of editorials (a similar genre to commentaries), according Ansary and Babaii (2005) consists of the following Moves:

Move 0: Headline

Move 1: Addressing the issue

Move 2: Outlining the arguments

Move 2a: Exposition of facts

Move 2b: Evaluation

Move 3: Articulating a position

4. Thematic progression (TP) patterns: for the identification of the TP patterns in both genres, we followed the description of the four basic types (i.e. linear, constant, derived and split) presented in Downing & Locke (2006, p. 246). This description follows the Systemic-Functional notion of 'method of development', that is "how Thematic elements succeed each other" (Eggins, 2004, p. 324), These four basic types are the following:

a. Simple linear progression: in this pattern "something introduced as New information in the Rheme of the first clause is taken up to be the Theme of the second. The wording need not be identical."

b. Continuous progression (constant Theme): in this pattern, the same Theme is maintained in the following clauses, creating a continuous reference chain.

c. Derived progression: in this third pattern, the different Themes of a number of Theme–Rheme structures are all related to a 'Hypertheme' or 'Global Topic'. This type turned out to be one of the most relevant patterns in our study.

d. Split progression: This is a combination of types a. and b.

5. Statistical analysis of the data: After the analysis we proceeded to the quantitative account

of data that led to the results presented in the following section.

5. Results

In this section we present the results of the qualitative and the quantitative analysis described in section 4. We divide the presentation of the results into two subsections: 5. 1 dealing with the genre of news reports and section 5.2. dealing with the genre of commentaries.

5.1 News reports

The generic structure of news reports consists of three Moves. Move 0 corresponds to the headline, which tends to be longer and more explanatory in Spanish. By contrast, this Move is shorter and more direct in English, as illustrated by examples (1) and (2) below:

(1.) Opec hawks want to cut oil production to keep up price

(2.) Barclays recibe 9.200 millones de fondos soberanos para evitar acudir al fondo de Brown

[Barclays receives 9200 millions of state funds to avoid calling Browns' funds]

Move 1 is devoted to the clarification of the previous headline, in most cases in no more that 4 or 5 sentences. In this move there is often an exact repetition of what has already been stated in the headline, adding more information to contextualize the issue. In terms of the amount of complex clauses that perform this function, there are only 10.61% in English and 16.21% in Spanish of the total amount of clause complexes that conform the texts.

From a thematic point of view, the transition from this Move 0 to Move 1 is done through the *Constant TP pattern*. Through this strategy the idea stated in the headline is repeated in this first Move. Move 1 also revealed to be the Move where more information is added to the same topic, using predominantly this *Constant TP pattern* in both languages (English 75% and Spanish 45%.)

(3.) *Move 0*

Opec hawks want to cut oil production to keep up Price.

Move 1

Opec's mettle will be tested next week when the cartel assembles in Vienna at a hastily convened meeting to discuss the economic crisis and whether the exporters' club should take action to arrest the fall in the price of crude oil.

(News Report: *Opec hawks want to cut oil production to keep up Price*.)

(4.) *Move 0*

Barclays recibe 9.200 millones de fondos soberanos para evitar acudir al fondo de Brown

[**Barclays** receives 9200 millions of state funds to avoid calling Browns funds]

Move 1

El Barclays recurrirá en su mayor parte a inversores del Golfo Pérsico para llevar a cabo una ampliación de capital de hasta 7.300 millones de libras (9.305 millones de euros), ha comunicado hoy el banco británico al regulador de la Bolsa de Londres.

[**Barclays** will use mostly Gulf investors to carry out a capital increase of up to 7.300 billion pounds (9.305 million euros), the British bank informed today the London Stock Exchange bank regulator]

La entidad emitirá 3.000 millones de libras (3.822 millones de euros) en opciones sobre acciones, destinadas a esos inversores árabes, (…)

[**The company** will issue 3.000 billion pounds (3.822 million euros) in stock options, aimed at Arab investors (…)]

(News Report: *Barclays recibe 9.200 millones de fondos soberanos para evitar acudir al fondo de Brown*.)

Move 2 presents the facts about the issue, providing more details on the piece of news introduced in Move 0 and 1. In fact the extension of this Move is longer than any other Move both in English (89.38%) and in Spanish (83.78%).

In this second move we find similar TP patterns in English and Spanish: each new Move is introduced by a *Derived Theme* that is developed by either *Constant or Linear Themes*. The number of English *Constant themes* is 20.79% and *Linear themes* 28.71%. In Spanish the amount of *Constant Themes* is of 21.51% and *Linear Themes* are 34.41%. Although Spanish shows a preference for the selection of *Linear themes*, the difference is not statistically significant. Example 5 shows the behaviour of *Constant Themes* in English and example 6 presents a *Linear* pattern in Spanish news reports.

(5.) **For the full-year ending June 2009, Microsoft** forecasts earnings per share to range between $2.00 to $2.10 on revenue from $64.9 billion to $66.4 billion.

Microsoft's previous estimates called for earnings per share from $2.12 to $2.18 and revenue ranging from $67.3 billion to $68.1 billion.

Microsoft's guidance for the current quarter was marginally lower than Wall Street was expecting

(News Report: *Microsoft results offer hope to tech sector.)*

(6.) **El producto interior bruto (PIB)** registró una contracción del 0,1% en el tercer trimestre del año (equivalente a un ritmo anual de caída del 0,3%), el peor dato desde la última crisis económica, en 2001.

[Gross domestic product (GDP) shrank by 0.1% in the third quarter of the year (equivalent to an annual rate of dicrease of 0.3%), the worst figure since the last economic crisis in 2001.]

El motivo de este frenazo reside en la mayor caída del consumo -motor de la primera economía del mundo- de los últimos 28 años y el pesado lastre de la devaluación de la vivienda, en medio de la peor crisis financiera desde la Gran Depresión.

[**The reason for this slowdown** lies in the greater drop in consumption-engine of the world's leading economy of the last 28 years and the heavy burden of the devaluation of house pricing, in the midst of the worst financial crisis since the Great Depression.]

(News Report: *La crisis financiera lleva a Estados Unidos al borde de la recesión.)*

To sum up, both English and Spanish News reports show a slight tendency in Move 2 for *Linear themes*, although as said above, there is no significant difference among Linear and Constant progression.

5.2 Commentaries

The Move structure of commentaries tends to be longer than that of news reports and consists of four different Moves:

Move 0 corresponds to the headline, in this case of a very different nature than News reports: it tends to be short and with a metaphorical sense that does not let the reader grasp at first sight what the content of the article is about.

(7.) The Vanishing Bomb

(8.) Sigue imputado

[Still impeachment]

Move 1 develops and clarifies the topic of the commentary as the headline does not provide enough information. This move is not very long although there is a striking difference in its extension between English 5.40% and Spanish 16.51%.

The thematic transition of Move 0 to Move 1 is done through a Derived TP pattern in both English and Spanish probably due to the explanatory nature of the metaphorical headline. What is more, in 50% of texts in English and 45% of texts in Spanish the only constituent of this Move is performed by this *Derived theme* on its own. The second most preferred pattern is the *Derived-linear pattern* (English 30% Spanish 30%), which is an introduction of the issue to the reader and its posterior development through the *Linear pattern*.

(9.) The Vanishing Bomb

The agreement by the American and Russian presidents to renew strategic arms reductions has revived hope for the global abolition of nuclear arms.

(Comment: *The Vanishing Bomb*)

(10.) Sigue imputado

[Still impeachment]

El presidente de la Generalitat valenciana, Francisco Camps, compareció ayer como imputado ante el Tribunal Superior de Justicia de la Comunidad Valenciana, del que salió, (...)

[**The President of the Generalitat Valenciana, Francisco Camps,** appeared yesterday under impeachment in the High Court of Justice of the Valencian Community, from

where he came out (..)]

El tribunal facilitó una escueta nota en la que afirma que "el proceso sigue su curso".

[The court provided a brief note in which it was stated that "the process is ongoing."]
(Comment: *Sigue imputado*)

Move 2 is the core of the commentary where the author outlines the arguments, and it also holds the longer extension of the text (English 51.26% and Spanish 58.71%). This longer span of text allows even for the appearance of submoves, corresponding to the evaluation or exposition of facts, as explained by Ansary and Babii (2005). What the analysis revealed is that these sub-moves do not appear in a sequence pattern but rather in a leapfrogging fashion where there is an exposition submove followed by an evaluative one and then back again to exposing some arguments and evaluating them.

These Moves start with a Derived Theme, again acting as a starter, and then a development - that in English is done through the use of *Split themes* (16.08%) *Linear* (20.28%) and *Constant TP patterns* (16.78%). On the other hand, Spanish uses the same starting point with a *Derived Theme* and develops the argument mainly through the use of *Linear patterns* (29.69%).

The distribution of these elements in submoves reveals that in the second move the number of submoves found in English are 24 explanatory and 25 evaluative realized by 82 and 65 sentences respectively. This points to a more extensive explanatory move in terms of sentences (82) grouped into 24 submoves followed by a shorter evaluative move (65 sentences) grouped into 25 submoves. This structure shows the complexity of this move which is reinforced by the finding of elements of move 3. Image 1 exemplifies this idea.

In Spanish these submoves are shorter than in English, probably due to the shorter extension of the move itself. The explanatory submove is realized by 29 clauses and the evaluative submove by 35. These sentences are grouped into 13 submoves each. The structure shows the same leapfrogging movement than in English but with a longer extension of evaluative moves that suggests a more subjective treatment of commentaries in Spanish, whereas English seems to be more balanced between the explanatory side and the evaluative one.

Move 3 articulates the position of the author after finishing with the exposition and the evaluation of facts.

Move 2.a Exposition of facts - providing background information:
(1) The CPA ended Africa's longest civil war, which had left behind over two million dead.
(2) That agreement not only contains benchmarks that should lead to self-determination for Sudan's South; (3) it also spells out a democratization process in Sudan itself.
Move 2. b Evaluation:
(4) After all, the oppressive nature of the regime in Khartoum is at the root of the many conflicts that have torn the country apart.
(5) If the government in Khartoum persists in undermining the reform process and derailing the referendum on self-determination promised for the South in January 2011, a return to full-scale civil war, with calamitous consequences for the peoples of Sudan and the entire region, is a real possibility. (6) The commitment of Sudan's government to the CPA has always been equivocal.
(Back to) Move 2.a Exposition of facts - providing background information:
(7) Indeed, since the civil war's end in 2005, the Sudan People's Liberation Army (SPLA) in the South has frequently had to confront militias that operate as government proxies.
(8) Moreover, Sudanese security forces continue to arm Arab tribes straddling the North-South border with the aim of destabilizing the mostly Christian South.
Move 3.a Recommendation – closure of argumentation:
(9) The arrest warrant for al-Bashir should not be allowed to spur further attempts by his government to sabotage the CPA and the fragile process leading to the 2011 referendum.
(10) Nor should the international neglect that has for too long allowed the Darfur genocide to go unpunished recur when it comes to sustaining the quest for peace in Sudan.
(Back to) Move 2.b Evaluation:
(11) The South's drive for independence has gained momentum because of the North's failure to make unity attractive through reform and elections, as stipulated by the CPA.

FIGURE 1. Sub-moves patterns in English commentaries

This Move 3 presents a significant difference in extension between English (43.32%) and Spanish (24.77%). It is possible that the longer evaluative part of Spanish Move 2 integrates the evaluative function that this Move 3 plays in English.

The extension of this third move is much longer than moves 0 and 1 but shorter than 2. In the analysis of this move we have found that, as in move 2, there were elements similar to the submoves described by Ansary and Babaii (2005). In this case we have called them *informational units*, each of these units develops one idea. These pieces of information start with a *derived theme*, which in many cases is its only constituent (English 47.36% and 75% Spanish). The next preferred patterns are *Derived–linear* in English (26.31%) and *Derived-constant* in Spanish (15%).

6. Summary and concluding remarks

Image 2 below shows a graphical summary of the main elements found in the analysis.

The study reveals that the organization of moves (GSP) in both languages and genres is quite

similar, with more differences found in commentaries than in news reports. Although both languages display a complicated organization of information in submoves with an intermingling of evaluative submoves and expositions of facts, Move 2 in Spanish commentaries acquires a special relevance, taking part of its function, from Move 3.

The TP patterns selected in English and Spanish show a common preference for the *Derived theme* as a trigger of moves, submoves and units of information, which suggests that Thematic Progression is a useful textual strategy to signal the boundaries between generic Moves.

Regarding genres, commentaries use more *Derived Themes* whereas news reports use *Constant* or *Linear progression* patterns. News reports stick to the theme introduced in the headline and add information to it, while commentaries state a hypertheme that is further evolved and evaluated.

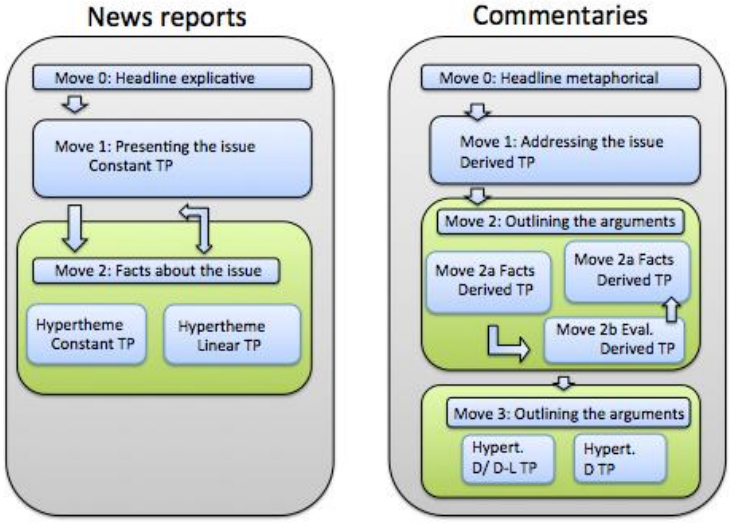

FIGURE 2. Summary of the Thematic Patterns found in moves in Newspaper genres.

All this suggests that the use of TP patterns is not random but serves the textual function of signalling the transitions between the Moves in the generic structures of these genres.

References

ANSARY, H., & BABAII, E. (2005). The Generic Integrity of Newspaper Editorials A Systemic Functional Perspective. *RELC Journal*, *36*(3), 271–295.

ANSARY, H., & BABAII, E. (2009). A Cross-cultural Analysis of English Newspaper Editorials A Systemic-Functional View of Text for Contrastive Rhetoric Research. *RELC Journal*, *40*(2), 211–249.

ARÚS, J., LAVID, J., & MORATÓN, L. (2013). Annotating thematic features in English and Spanish: a contrastive corpus-based study. In *Contrastive Discourse Analysis: Functional and Corpus Perspectives.* Sheffield, Bristol. UK: Equinox, Editors: Maite Taboada, Susana Doval Suárez,

DAFOUZ-MILNE, E. (2008). The pragmatic role of textual and interpersonal metadiscourse markers in the construction and attainment of persuasion: A cross-linguistic study of newspaper discourse. *Journal of Pragmatics*, *40*(1), 95–113.

DOWNING, A., & Locke, P. (2006). *English Grammar: A University Course* (2nd ed.). Routledge.

EGGINS, S. (2004). *Introduction to Systemic Functional Linguistics.* London: Continuum.

HALLIDAY, M. A. K., & Hasan, R. (1989). *Language, Context, and Text: Aspects of Language in a Social-Semiotic Perspective*. Oxford: Oxford University Press.

HAUSER, S. (2012). Genre matters: theoretical and methodological issues of a genre-based approach to contrastive media analysis. In *Contrastive Media Analysis: Approaches to linguistic and cultural aspects of mass media communication* (Stefan Hauser, Martin Luginbühl.). John Benjamins Publishing.

LAVID, J., ARÚS, J., & MORATÓN, L. (2010). Signalling genre through Theme: The case of news reports and commentaries. *Discours. Special Issue on Multidisciplinary Approaches to Signalling Text Organisation*, (Proceedings of MAD10), 82–89.

LAVID, J., ARÚS, J., & MORATÓN, L. (2013). Thematic variation in English and Spanish Newspaper Genres: A contrastive corpus based study. In *Advances in corpus based contrastive linguistics. Studies in honor of Stig Johansson.* (pp. 261–286). Amsterdam: John Benjamins.

LAVID, J., ARÚS, J., & ZAMORANO-MANSILLA, J. R. (2010). *Systemic Functional Grammar of Spanish: A Contrastive Study with English* (1st ed.). Bloomsbury Academic.

LEE, N. I. (2011). Academic and Journalistic Writing in English and Japanese: A Contrastive Study on Stance and Engagement Expressions. *Journal of Modern Languages*, *21*.

VAN DIJK, T. A. (1988). *News Analysis. Case studies of international and national news in the press.* Hillsdale, NJ: Erlbaum.

WANG, W. (2006). *Newspaper commentaries on terrorism in China and Australia: A contrastive genre study*. The University of Sydney.

WANG, W. (2007). The Notions of Genre and Micro-genre in Contrastive Rhetoric Research: Newspapers commentaries on the Events of September 11th.

WHITE, P. (1997). Death, disruption and the moral order: the narrative impulse in mass-media "hard news" reporting. In *Genre and institutions: Social processes in the workplace and school* (Frances Christie Jim R. Martin (eds)., pp. 101–133). London: Continuum.

WHITE, P. R. (1998). *Telling media tales: The news story as rhetoric*. University of Sydney.

YU, H. (2001). On the Notion of Generic Structure Potential and Its Application. *Journal of Pla University of Foreign Languages*, *1*.

ENTRE MACRO-ACTE DE LANGAGE ET GENRE DE DISCOURS : LE TEMOIGNAGE JUDICIAIRE ET SES VARIANTES

Camillia Salas
Université de Neuchâtel, Suisse
camillia.salas@unine.ch

RESUME

Si les plaidoiries ou le jugement sont clairement identifiés comme des genres légaux, le cas du témoignage judiciaire est plus variable, notamment en raison de la diversité des scènes d'énonciation qu'il peut investir. Ainsi, en proposant une étude empirique du témoignage judiciaire dans le cadre d'une procédure pénale suisse, nous aimerions voir (1) s'il est possible de classer génériquement cette notion ou si celle-ci, présentant une trop grande instabilité, ne s'identifie pas plutôt à un acte de langage ; (2) si le témoignage judiciaire peut investir différents genres et sous-genres et avec quels effets. De fait, en nous intéressant à l'une des scènes d'énonciation du témoignage judiciaire – le procès –, nous proposons de comparer le genre de la « déposition » (« écrit ») à celui des « débats » (oral). Notre objectif sera de voir si le support mobilisé influence les genres auxquels fait appel le témoignage judicaire.

ABSTRACT

If the speech for the defense or the judgment can be identified as legal genres, it's not possible to say the same for formal testimony, since it shows itself in many enunciative scenes. Thus, by suggesting a formal testimony's case study, in a Swiss criminal procedure we want to know (1) if it's possible to classify formal testimony as a genre or, maybe this notion is too unstable and it would be better to consider it as a speech of act. (2) Whether formal testimony is a genre or not, it shows itself by appealing to different genres. That's why; we want to compare the genre of the "deposition" (written oral) to the genre of "proceedings" (oral). Our purpose is to show if the mobilized stand can influence these kinds of specific genres.

MOTS-CLES : acte de langage ; débats ; déposition ; genre légal ; oral ; oral scripturalisé ; témoignage judiciaire.

Keywords: formal testimony; legal genre; oral; proceedings; speech act; statement; written oral.

1. Introduction

Bien qu'il soit indéniable que la notion de genre est difficilement appréhendable, du fait de sa variation typologique, du flou qui règne quant à sa désignation (Herman, 2005), ou encore de sa conception plurielle en fonction du positionnement théorique adopté, il semble néanmoins que l'usage du genre, notamment en tant que catégorie d'analyse discursive (Adam, 2004), soit incontournable tant les genres fonctionnent comme des régulateurs « des énoncés en discours et des pratiques socio-discursives des sujets » (Adam, 1999, p.93). C'est donc sans grande surprise qu'il est possible de répertorier des genres « légaux » (Coulthard

et Johnson, 2007 ; Stygall, 1994 ; Kurzon, 1997), tels que les plaidoiries, ou encore le rendu du jugement. Cependant, appréhender empiriquement le témoignage judiciaire (TJ) en tant que genre discursif reste un terrain en friche.

En analyse de discours, la notion de genre discursif est une catégorie « communément définie à partir de critères situationnels ; elle désigne en effet des dispositifs de communication socio-historiquement définis » (Maingueneau, 2007, p.29-30). Dans ce cas de figure, les genres de discours sont « caractérisés par des paramètres tels que les rôles des participants, leurs finalités, leur médium, leur cadre spatiotemporel, (…), etc. » (i*bid*, p.30). Ainsi, le TJ relève *a priori* d'un lieu social déterminé – le tribunal – et fait appel à une situation de communication – le procès – dans lequel le juge procède à l'audition d'un témoin qui est convoqué en tant que « personne qui n'a pas participé à l'infraction [et] qui est susceptible de faire des déclarations utiles à l'élucidation des faits (…) »[55].

Or, si cette définition nous permet de qualifier le TJ en tant que genre de discours et que certains d'ailleurs le considèrent comme tel (Stygall, 1994[56]) en pratique, elle nous confronte à de nombreuses difficultés. En effet, dans la pratique socio-discursive judiciaire, une série de genres, qui sont autonomisés et socialement localisés comme ceux évoqués ci-dessus, peuvent être considérés, plus ou moins fortement, comme des genres institués, puisqu'ils sont peu ou pas sujets à variations et se montrent par eux-mêmes (Maingueneau, 2004). Dans ce cas de figure, ces genres présentent une certaine stabilité générique. En revanche, l'expérience du TJ peut (1) intervenir selon différents formats ; (2) à différents stades de la procédure pénale et (3) se retrouver en réalité dans divers *genres et/ou sous-genres* comme l'illustre le tableau suivant. Ainsi, un même témoignage peut être dupliqué ou reformulé à plusieurs reprises au cours de la procédure, en changeant de support, de statut, de mode d'existence.

Procédure pénale	Oral	Oral scripturalisé[57]	Déclarations
Enquête pénale	**Auditions**	**Procès-verbaux**	
Procès	**Débats**		
Jugement		**Dépositions**	

TABLE 1 - Scènes d'énonciation du TJ

C'est pourquoi, en proposant une étude empirique du TJ dans le cadre d'une procédure pénale suisse, nous aimerions voir s'il est possible de classer génériquement cette notion ou si cette dernière présente une trop grande instabilité, auquel cas on peut se demander si c'est bien un genre et quels sont ses potentiels effets sur une pratique socio-discursive judiciaire.

[55] Selon l'art. 162 du Code de procédure pénale (CPP).
[56] « The case-in-chief for both the Plaintiff and the Defendant is the genre 'testimony', the section in which lawyers ask questions and witnesses who are sworn to answer to tell the truth answer » (p.55).
[57] Bien qu'il n'y ait aucune trace d'oralité (apostrophe, interjection, répétitions, hésitations, etc.) dans la déposition et qu'elle corresponde, au final, à un format écrit, nous insistons sur la notion d'oral scripturalisé, étant donné que la déposition correspond à la retranscription d'un échange, reformulée en fonction des modalités de l'écrit.

2. Le témoignage judiciaire : genre discursif ou macro-acte de langage ?

Si nous devions considérer le TJ en tant que « genre », sa qualification reposerait notamment aussi bien sur des critères sémantiques qu'institutionnels. Or, sa définition actuelle dans le cadre de l'institution judiciaire fait essentiellement appel à des dispositions légales (art.162. du CPP) qui relèvent de règles de procédure. De fait, considérer le statut légal comme critère générique entre en conflit avec les critères sémantiques. En effet, l'action de témoigner revient à faire une « déclaration par laquelle on assure qu'une chose est certaine, vraie, du moment qu'on l'a vue ou entendue, perçue, sentie ; relation de ce qui est tombé sous les sens » (Le Grand Robert). Ceci renvoie d'ailleurs à la conception première du témoignage, à savoir qu'il s'agit d'une pratique quotidienne que le droit a institutionnalisée au rang de pratique solennelle (Coady, 1992).

Dès lors, le droit, dans sa définition juridique, établit une distinction selon un rôle (fondé sur la participation ou non à l'infraction), alors que le sens premier du témoignage relève de la perception d'une action (entendre, voir, sentir, etc.) et de sa fiabilité (valeur de certitude, véridictionnalité). Or, une personne qui a participé à l'infraction fait, généralement, l'expérience du témoignage. Par conséquent, le caractère duplicatoire du TJ, à savoir qu'il s'inscrit dans au moins deux types de scènes d'énonciation différentes, ainsi que l'hétérogénéité de ses critères définitoires, le rend trop instable pour constituer un genre de discours.

Puisque l'expérience du TJ repose sur des pratiques socio-discursives, au sens où le discours fonctionne « comme une forme d'action sur le monde en prise essentielle sur des rapports de force sociaux » (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p.458), il semble plus judicieux d'appréhender cette notion comme une activité de communication cadrée par une action langagière (raconter, déclarer, etc.) accomplie dans une situation (procédure pénale), qui fait intervenir différents types d'acteurs (prévenus, plaignants, pader[58]), tous potentiellement capables de faire l'expérience du témoignage et de répondre aux mêmes critères de vérification de leurs propos que les témoins convoqués en tant que tels (témoin de moralité, témoin oculaire, témoin expert). Qui plus est, cette action langagière a des effets perlocutoires. Le témoignage est en effet au service du jugement (Ricœur, 1972 ; Coady, 1992), puisqu'il fonctionne comme « une des preuves que l'accusation ou la défense avancent [sic] en vue d'influer sur la sentence du juge » (Ricœur, p.39). En ce sens, l'expérience du TJ participe dans une certaine mesure au processus décisionnel du juge, ce qui permettra à ce dernier de se déterminer sur la culpabilité ou non d'un prévenu (rendre un jugement).

C'est donc en tant qu'acte de langage, voire macro-acte de langage à valeur directive (Burger et al., 2006), qu'il faut considérer le TJ, cette notion renvoyant (1) « à la valeur d'action de l'énonciation telle que le texte en conserve des traces. On admet ainsi que le langage modifie des états du monde en causant l'engagement des sujets de la communication. Cet engagement est déterminé par les modes d'articulations des actes de langage au niveau local [micro] et au niveau global [macro] (Burger, 2002, p.80-116 ; Adam, 2004, p.78-84 et 129-135) » (*ibid.*, p.9) et (2) au fait que les énoncés « incitent les destinataires à accomplir un

[58] Spécificité du code de procédure pénale suisse qui fait une distinction entre les témoins (art.162 du CPP) et les personnes appelées à donner des renseignements (art.158 du CPP).

acte [futur] » (*idem*).

Certes, nous aurions pu considérer qu'un genre puisse également recouvrir la notion de macro-acte de langage, mais il semblerait *in fine* que lorsque le macro-acte de langage a recours à des critères génériques trop hétérogènes, la notion de genre devient insaisissable : « Autrement dit, les genres seraient de moins en moins spécifiquement définissables à mesure qu'on doit faire intervenir le contexte pour son identification » (Herman, 2005, p.27-28). Il n'en reste pas moins que cette hétérogénéité des critères génériques, dans le cadre du TJ, permet notamment de se rendre compte que sa définition, en tant que telle, est beaucoup trop restrictive et que le TJ, en tant que macro-acte de langage à valeur directive, peut se définir comme suit :

Par TJ, nous considérons un macro-acte de langage à valeur directive qui s'accomplit au moyen de la transmission d'une information observée ou mentionnée comme telle (Sperber, 2001 ; Goldman, 1999), d'une personne qui a pu participer à l'infraction (prévenu, plaignant, témoins, personnes appelées à donner des renseignements) à une autre, qui est le reflet d'une autorité désignée par la loi (juge, avocats, procureur général, président). La personne à l'origine de la transmission a, au moins en partie, perçu ou a prétendu percevoir la manifestation de l'événement dont il faut témoigner. La validité du témoignage repose notamment sur la vérification, voire l'évaluation du contenu de cette information, ainsi que l'évaluation de l'informateur ayant communiqué le message.

Ainsi, se heurter à des difficultés de classifications génériques peut notamment faciliter les définitions opératoires d'un macro-acte de langage.

3. Le témoignage judiciaire dans différents genres : présentation du corpus

A ce stade, si nous avons pu voir que les critères génériques pouvaient mettre en exergue des définitions opératoires d'un macro-acte de langage, nous aimerions à présent voir quels sont les effets du genre sur le TJ en tant que macro-acte de langage. Pour ce faire, en nous intéressant à la scène d'énonciation qui survient au moment du procès, nous proposons de comparer le genre de la « déposition » à celui des « débats ». Effectuant notre terrain au Tribunal d'arrondissement de Lausanne, en Cour correctionnelle[59], notre corpus est composé d'une part de la déposition (oral scripturalisé) d'un prévenu (P), Samuel MORAZ[60] concernant les faits qui ont eu lieu entre le 20 et le 21 septembre 2010, à l'encontre de Benjamin FRICHE[61] et pour lesquels les infractions retenues sont : voies de fait, lésions corporelles simples qualifiées, mise en danger de la vie d'autrui ; et d'autre part de son audition au moment de l'audience publique – intégralement retranscrite[62] –, qui correspond à une partie des débats entre les divers intervenants du procès (président du tribunal (Pt), procureur général (Pg), greffier (G) ou avocats de la défense ou de la partie plaignante).

[59] Au sein de la compétence pénale, il existe trois types de cours : de police, correctionnelle et criminelle. Celles-ci se distinguent par la gravité de l'infraction et sur la durée de la sanction pénale. Dans le cas de la cour correctionnelle, celle-ci statue sur des infractions dont la peine peut être comprise en 1 an et 6 ans.

[60] Noms d'emprunt.

[61] Noms d'emprunt.

[62] Conventions de transcription utilisées dans les extraits correspondant aux débats : [=] indique un élément répété ; [indique un chevauchement des tours de parole ; ['] indique la marque de la contraction ; < ?> marque de l'interrogation ; très indique le procédé d'accentuation ; (.) petite pause ; (1.2) pause supérieure à 1 seconde ; °doucement° indique un volume faible ; (renifle) indique un reniflement.

Dans l'espace limité de ces pages et par souci de rendre compte d'une analyse minutieuse des diverses interactions, nous avons fait le choix de nous appuyer sur une seule audition – celle de Samuel MORAZ. Dès lors, cet article souhaite avant tout proposer des pistes de réflexion autour de la notion de genre discursif à partir de l'analyse d'un TJ, pistes que nous aimerions approfondir davantage à l'avenir, en mobilisant un corpus plus important. A ce stade, notre objectif est de voir si, dans une certaine mesure, le support mobilisé (oral/oral scripturalisé) influence les genres auxquels fait appel le TJ, auquel cas nous assisterions à une transformation générique. Dans une plus large mesure, il s'agit de voir si cette transformation générique n'influence pas, à son tour, le TJ en tant que macro-acte de langage.

Accès au terrain

Les audiences publiques pénales auxquelles nous assistons et qui relèvent du Tribunal de première instance sont enregistrées et intégralement retranscrites. Pour effectuer ces enregistrements, il est nécessaire d'avoir l'accord de tous les participants à un procès (à l'exception des témoins). A cela s'ajoute des observations ethnographiques, censées rendre compte des échanges non verbaux, voire para-verbaux entre les divers intervenants au procès. Pour chaque affaire judiciaire sélectionnée, notre corpus est composé de l'acte d'accusation – le ministère public engage l'accusation devant le tribunal compétent lorsqu'il considère que les soupçons établis sur la base de l'instruction sont suffisants et qu'une ordonnance pénale ne peut être rendue (art.324 du CPP) –, les retranscriptions des débats correspondants et le rendu du jugement.

4. Les genres légaux : des genres institués ritualisés

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la duplication du TJ repose aussi bien sur les dépositions des témoins que sur les débats qui ont lieu au moment du procès. Ces genres fonctionnent comme des genres institués ritualisés (Mainguenau, 2004, 2007), étant donné qu'ils se donnent à voir dans un lieu institutionnel qui respecte un cadre procédural et formel où les situations sont pré-définies – de par les rôles attribués, la configuration de l'espace, les enjeux à défendre, le respect et les usages des règles d'un procès, etc. De fait, la marge de variation pour ce type de genres reste faible. Par exemple, nous retrouvons respectivement dans le code de la procédure pénale suisse les dispositions relatives aux débats (art.328 et ss du CPP) et aux dépositions (art.76 et ss du CPP).

Par ailleurs, parler de rituel dans le milieu judiciaire « tend à souligner le fait que les interactions possibles dans ce type de situations sont pré-définies, cadrées par un respect de certaines attitudes ou de certaines valeurs attendues de la part des différents acteurs du processus, mais aussi plus particulièrement dans une enceinte judiciaire par un formalisme, une mise en scène propre à l'exercice de la justice (…) » (Israël, 1999, p.395).

Concernant la structure, nous relevons également une forme plus ou moins rigide. Dans le cas de la déposition, nous trouvons le schéma suivant :

- Une formule introductive variable – correspondant à la phase d'ouverture de la déposition et dans laquelle nous retrouvons l'intention de communication ;
- Usage d'un verbe déclaratif ;

- Marques typographiques du discours direct rapporté[63] : < :> et/ou < « » > ;
- Mode de la composition de la *relation*[64] des faits à la première personne du singulier ;
- Prénom en minuscules, nom en majuscules ;
- Consentement de la personne interrogée : mention « Lu et confirmé » et/ou signature – correspondant à la phase de clôture.

Dans le cas des débats au moment de l'audience, l'échange repose sur des interactions verbales asymétriques, puisqu'il s'agit d'une distribution inégalitaire entre les intervenants dans un procès. Cette distribution se manifeste notamment par rapport au degré de familiarité avec l'institution, le fait ou non de savoir faire usage d'un langage et/ou d'un style judiciaire, le format de l'échange qui repose sur le modèle Question/Réponse (Q/R) (Stygall, 1994 ; Coulthard et Johnson, 2007) et enfin une configuration hiérarchisée. C'est pourquoi, selon Heffer (2005, p.67), le genre des débats s'inscrit dans la catégorie de genre « antagonique »[65], à l'inverse des genres procéduraux ou genres de jugement.

Outre l'aspect procédurier, nous trouvons également une routinisation verbale et non-verbale qui se traduit par :

- Entrée des intervenants selon un ordre précis : Prévenu, Plaignant, Avocats, Presse, Public – témoins de moralité, témoins experts qui entrent en fonction de leur heure de passage ;
- Salutations d'usage ;
- Les différents intervenants s'installent en fonction des places qui leur sont destinées ;
- Prise de la parole du président du tribunal (garant du processus décisionnel) pour ouvrir les débats.

Par ailleurs, ces débats fonctionnent selon un ordre séquentiel précis plus ou moins variable[66] :

- Formule introductive qui ouvre les débats
- Rappel des faits
- Vérification des données personnelles du prévenu (nom, prénom, date de naissance, origine, état civil, adresse, indication du statut de l'avocat du prévenu)

[63] En effet, nous retrouvons certains éléments typiques du discours direct rapporté : usage de la ponctuation du dialogue (: «) ; les temps verbaux utilisés par la personne interrogée sont conservés, les éléments indiqués dans la déposition sont censés appartenir à la personne qui les a énoncés. Or, dans la pratique, l'usage du discours rapporté direct, dans la déposition, fluctue en fonction du président du tribunal et du greffier en charge de l'affaire (malgré un cadre rigide, il y a latitude plus ou moins présente dans la pratique quotidienne des présidents et/ou greffier. Ainsi, l'usage des guillemets n'est pas systématique, on peut également retrouver deux énonciateurs dans une même déposition (le représentant légal et son client). Ces fluctuations nous amènent à penser que la caractéristique générique n'est pas complétement fiable.

[64] Nous reprenons ce terme à Françoise Revaz, qui propose notamment une distinction entre la relation et le récit : « Dans le premier cas, l'événement est relaté linéairement, dans le second, il donne lieu à une mise en intrigue dont la spécificité compositionnelle tient à la présence, au moins, d'un nœud et d'un dénouement » (1997, p.21).

[65] « Adversial genre » dans la version originale.

[66] Dans le cas présent, nous prenons une situation pour laquelle il n'y pas de partie plaignante. Si tel était le cas, le nombre d'interactions serait plus important et leur ordre varierait sensiblement.

- Interrogation sur les faits (interactions variables)
- Interrogation sur la situation personnelle du prévenu

5. Lorsque le support influence les genres légaux

Si la déposition et les débats reposent sur les déclarations des personnes interrogées et font tous deux appel à des structures rigides, il semble néanmoins que la façon d'inscrire ces propos diffère selon le format mobilisé. Ainsi, si nous nous attendions à une perte des traces d'oralité, nous avons également pu constater plusieurs implications de l'oral sur l'« écrit ».

5.1 Une désinscription énonciative qui se manifeste dans le discours rapporté (DR)

Tout d'abord la déposition fonctionne comme un échange monologal, dans lequel nous retrouvons la présence d'un scripteur (discours citant), en l'occurrence le greffier[67] :

[Extrait 01] : « Samuel MORAZ est entendu dans ses explications et déclare ce qui suit : »

Le greffier est un scripteur universel au sens où nous retrouvons des traces de sa présence de façon implicite dans le format de la déposition (indication de la mention « lu et confirmé » ou apposition de la signature) et que ces traces énonciatives sont interchangeables en raison de la caractéristique instituée et ritualisé du genre qui nous occupe ici. Toutefois, cette position énonciative se retrouve effacée petit à petit pour laisser place à un locuteur différencié, à savoir Samuel Moraz. Au moyen de la relation des faits à la première personne (ce qui permet la distinction entre l'énonciation judiciaire et la parole rapportée de la personne « citée »), le scripteur fait assumer les propos de la déposition au locuteur, par exemple :

[Extrait 02] : « Les faits se sont produits alors que j'étais dans un mauvaise période de ma vie »
[Extrait 03] : « Dans l'état d'esprit où j'étais, j'ai voulu alors faire peur à Benjamin FRICHE »

Par cette désinscription énonciative, nous avons l'impression que « [l]e sujet parlant s'efface de son acte d'énonciation, et n'implique pas l'interlocuteur. […]. Il en résulte une énonciation apparemment objective (au sens de ''déliée de la subjectivité du locuteur'') qui laisse apparaître sur la scène de l'acte de communication des Propos et des Textes qui n'appartiennent pas au sujet parlant (point de vue *externe*) » (Rabatel, 2004, p.7).

La déposition fonctionne dès lors comme une mise en scène (car retranscription) des propos du prévenu, qui s'effectue au moyen du DR. Nous nous retrouvons donc dans le cas de figure où « [l]*e Propos est un Texte* [italiques d'origine] déjà produit par un autre locuteur et le sujet parlant n'aurait donc qu'à jouer un rôle de *rapporteur* (dont on sait qu'en réalité il peut être plus ou moins objectif. […]» (Rabatel, 2004, p.8).

Dès lors, le scripteur citant va pouvoir procéder à des remaniements linguistiques, tels que modifier l'orientation argumentative du locuteur cité, représenter comme non embrayés des énoncés originellement embrayés, ou même effacer les propos originels ou, du moins, les informations véhiculées dans ces propos (Rabatel, 2004).

[67] La forme masculine est utilisée dans le présent article pour faciliter la lecture. Cette disposition ne reflète en rien une discrimination basée sur le genre et les termes s'appliquent aussi bien au genre féminin qu'au genre masculin.

5.2 Un affaiblissement de la cohérence textuelle

Concernant la construction de ce récit, on peut relever notamment une configuration parataxique des propos du prévenu :

[Extrait 04] : « Il est exact que j'ai tout d'abord donné un coup de poing à Benjamin FRICHE. il [sic] s'est énervé et j'ai vu qu'il avait sa main dans sa poche. J'ai pensé qu'il allait sortir son Opinel, car il en avait toujours un gros sur lui. Dans l'état d'esprit où j'étais, j'ai voulu alors faire peur à Benjamin FRICHE, lui faire du mal, mais je ne pense pas avoir eu l'intention de le tuer».

Cette juxtaposition se repère notamment par le manque de liages par connexion, ce qui donne une structure « brute » au texte et de fait, l'appauvrit en termes de cohérence textuelle. Cette juxtaposition d'événements est d'autant plus prégnante qu'elle est marquée par (1) une absence de contextualisation en raison du peu de marqueurs spatio-temporels ; (2) un effacement des relations entre les divers protagonistes (et de leur motivation à agir). Cette configuration parataxique permet de souligner un des effets de la retranscription (dans le cas présent qui se fait de manière simultanée), à savoir se concentrer sur le contenu.

5.3 Perte des traces de la dynamique dialogale qui est sous-tendue par le modèle (Q/R)

Par ailleurs, on peut aussi remarquer que la déposition effectue un effacement de l'échange dialogal d'origine et qu'il est difficile de retrouver les traces d'un modèle (Q/R), étant donné que nous avons uniquement les réponses du prévenu qui plus est « mises en forme ». Par conséquent, des caractéristiques génériques des débats (telle que la présence de locuteurs pluriels en alternance) sont très peu visibles dans le document « écrit », sauf à deux reprises dans l'extrait (04) avec la formulation « Il est exact » et dans l'extrait (05) : « *En ce qui me concerne*, j'utilisais la lame de mon couteau pour chauffer de la cocaïne et j'avais toujours ce couteau sur moi ».

Ces marques d'évidentialité nous permettent de comprendre que le prévenu répond à la question posée. La dynamique dialogale des débats se trouve appauvrie, voire inexistante puisque nous n'avons aucun moyen de distinguer les traces d'un échange avec plusieurs locuteurs. Par exemple, concernant les raisons de l'utilisation de la lame du couteau, on peut voir que nous passons de trois locuteurs (Pg, P, Pt) à un seul (P) :

Déposition [Extrait 05]

« En ce qui me concerne, j'utilisais la lame de mon couteau pour chauffer de la cocaïne et j'avais toujours ce couteau sur moi »

Débats [Extrait 06]

258 Pg : vous avez l'habitude de vous balader avec un couteau sur vous<?>
259 P : non
260 Pg : et ce jour-là pourquoi vous en aviez un<?>
261 P : (5) °je sais plus° j'pense que c'était pour faire le crack (.) on a besoin d'un
262 couteau (renifle)
262 Pt : pourquoi <?>

Pt a un air interrogatif pour comprendre l'usage du couteau. Pg remet en question l'usage du canif (coke)

263 P : pour fabriquer la cocaïne le crack
264 Pt : mais pourquoi vous aviez un couteau<?>
265 P : parce qu'il faut chauffer la cocaïne avec euh du bicarbonate de soude ou bien 266 de l'ammoniaque et après °faut° avec le couteau racler (3)
267 Pg : durant l'enquête vous avez pas dit que c'était un couteau que vous utilisiez
268 dans votre activité professionnelle< ?>
269 P : oui aussi mais à la base c'était juste pour euh mais je travaillais pas là
270 Pg : vous l'aviez pas pris exprès ce jour-là [pour aller faire la peau à monsieur
271 friché <?>
272 P : [non=non ça faisait une semaine que j'avais ce couteau-là (2)

Dans l'exemple proposé, on peut également voir, que si nous retrouvons le sous-genre de l'interrogatoire – sous-tendu par le format Q/R avec des réponses de type fragmentées et narratives (O'Barr, 1982), nous sommes en présence aussi du sous-genre de la discussion lorsque le prévenu, sous couvert d'un discours didactico-justificatif (en expliquant de quelle façon produire du crack) tente en réalité de convaincre le président du tribunal de l'usage effectif du couteau (objet du discours controversé). Or, cette deuxième séquence fonctionne comme une improvisation de la part du président – élément qui n'est pas appréhendable dans la version écrite –, spécificité des discours oraux *(*Kerbrat-Orecchioni & Traverso, 2004, p.50*).*

De plus, étant donné que cette dynamique dialogale s'efface dans la déposition, il est d'autant plus difficile de repérer les rapports de force qui peuvent survenir avec le format (Q/R)[68], et de répertorier le type de questions pouvant être adressé à la personne interrogée et qui nous renseigne sur « *la nature particulière de l'information demandée*, et corrélativement, *la fonction conversationnelle de la question* » (Kerbrat-Orecchioni, 2010, p.87). Par exemple, nous retrouvons aux lignes 258, 260, 264, 267-268, 270-271 les mêmes questions concernant l'usage du couteau et la fréquence de cet usage, reformulées différemment. Dans ce cas de figure, l'enchaînement des questions nous permet de voir les réactions des différents interlocteurs, notamment Pg et Pt, qui ne semblent pas convaincus par les réponses de P et donc réitèrent leurs questions de manière différente. On peut aussi souligner la question à l.262, qui fonctionne, dans ce cas, non pas pour obtenir une information, mais plutôt pour demander des clarifications concernant l'usage d'un couteau et la fabrication de crack.

Par ailleurs, on peut noter que l'appauvrissement de la dynamique dialogale a aussi un effet sur les possibles évaluations des divers interactants. En effet, en reprenant les l.258, 260, 267, 270, on remarque une évaluation de la part de Pg, qui semble confronter le prévenu aux propos contradictoires qu'il a pu tenir au cours de la procédure pénale, au sujet de l'usage du couteau.

[68] Comme par exemple, la position dominante du questionneur, les stratégies d'évitement du questionné, les réitérations reformulées différemment de la part des questionneurs, etc. Comme le souligne à juste titre Gibbons la manifestation des relations de pouvoir s'effectue au travers des actions langagières et le pouvoir du système légal repose sur les formulations de questions (2003, p.75). Pour un approfondissement sur la question, cf. Kerbrat-Orecchioni, 2010 ; O'Barr, 1982 ; Tracy et Robles, 2009).

5.4 Remaniement informationnel et séquentiel des événements sous-tendu par une perte de l'information

Ces deux extraits nous permettent de voir de quelle façon, en passant d'un support à un autre (c.-à-d. en appréhendant le genre des débats puis celui de la déposition), une opération de travestissement peut s'effectuer. En effet, l'extrait (05) résume les sept tours de paroles de l'extrait (06). Or, ce récit est censé correspondre à l'échange de dialogue d'origine, à savoir l'audition par les différents intervenants au procès du prévenu. Nous sommes donc également en présence d'une perte importante de l'information :

[Intervention.1] : chauffer de la cocaïne (pour faire du crack)
[Intervention.2] : (être en possession d'un couteau sur son lieu de travail)

On peut aussi souligner un effet de reformulation, plus ou moins fidèle aux propos énoncés, par une modification du marqueur temporel :

[Intervention.3] : « [non=non ça faisait *une semaine* que j'avais ce couteau-là (2) »
[Extrait. 05] : « j'avais *toujours* ce couteau sur moi »

Cependant, ces phénomènes de réduction et de reformulation n'ont pas uniquement une fonction simplificatrice de l'échange initial – qui se reflète au travers d'un appauvrissement de l'information factuelle. En effet, si le greffier occupe la place de scripteur, la construction du texte qui nous est proposée dans la déposition relève d'un travail conjoint entre le président du tribunal et ce dernier, effectué de façon plus ou moins autonome[69]. Ainsi, étant donné que le président du tribunal est le garant du processus décisionnel, les procédés de reformulation et de retranscription peuvent aussi fonctionner comme une première sélection de l'information factuelle à retenir. Ceci peut aussi expliquer le manque de liages retrouvé dans la déposition. Si nous revenons maintenant à l'échange du contenu informationnel via le scripteur du marqueur temporel « une semaine » vs. « toujours », l'une des conséquences pour le prévenu, dans sa position de locuteur, est de devoir assumer la totalité du contenu de la déposition (ce qu'il confirme lors de sa signature), alors que des variations peuvent être manifestes.

Si nous nous intéressons maintenant plus en détail à la construction même du récit dans la déposition, nous remarquons que l'ordre dans lequel sont présentés les événements ne respecte pas l'ordre séquentiel de l'échange dialogal : en effet, nous assistons à un remaniement séquentiel de l'information factuelle. L'exemple le plus frappant relève de la phrase finale de la déposition que nous retrouvons dès les premières lignes au moment des débats :

Débats [Extrait 07]

137 Pt : (.) voilà (2) vous avez monsieur dans un premier temps contesté les faits (.)
138 minimisé les faits (.) même pendant longtemps et finalement vous les avez (.) plus
139 ou moins admis lors de la dernière confrontation devant madame la procureure (.)

[69] Nous insistons sur ce point, étant donné que chaque président du tribunal peut avoir un mode de fonctionnement particulier concernant la reformulation des personnes interrogées. Nos observations ethnographiques ont notamment permis de constater plusieurs façons de procéder : (1) laisser une certaine marge de manœuvre au greffier et procéder à la rectification à certains moments de la retranscription ; (2) laisser très peu de marge de manœuvre et dicter, au fur et à mesure des propos échangés, le texte à retranscrire.

140 est-ce que vous avez une version qui est différente maintenant de la dernière que 141 vous avez donnée< ?>
141 P : non monsieur le président juste que (.) bah c'que j'ai fait ben c'est = c'est moi 142 qui l'ai fait et pi' maintenant avec le recul je suis quelqu'un d'autre (.) donc
143 j'prends sur moi tout quoi

Déposition [Extrait 08]

« Pour le reste, je confirme la version des faits que j'ai donnée lors de ma dernière audition avec Mme le Procureur »

Dans ces extraits, le contenu informationnel (éléments de contextualisation) est réduit à son extrême et, naturellement, toutes les traces d'oralité sont effacées (pause, intonation, contractions, auto-interruptions passagères, capteurs d'attention). De plus, dans la déposition, le marqueur de topicalisation « pour le reste » joue un double rôle. D'une part, au niveau du contenu sémantique, l'expression ne fait qu'accentuer l'appauvrissement informationnel déjà présent dans la déposition, car il est presque impossible, sans l'échange dialogal, de savoir à quoi se réfère « le reste ». D'autre part, cette adjonction permet donc de voir que, même si la retranscription adopte généralement – pour des questions de format – une prise de note séquentielle, l'extrait (08) n'a pu être inséré qu'au moment de la relecture. A l'inverse, cet ajout serait non envisageable à l'oral, « étant donné la difficulté des opérations cognitives impliquées dans le travail d'encodage, et le peu de temps dont on dispose à l'oral (…): on ne peut à l'oral effacer qu'en ajoutant […] » (Kerbrat-Orecchioni, 1998, p.42).

En outre, le genre de la déposition, s'il ne favorise pas comme nous l'avons mentionné des traces d'oralité, gomme également les marques de l'ethos discursif que nous pouvons retrouver au moment des débats. Dans le même extrait, il est possible de voir notamment que le prévenu fait appel au repentir, tout en prenant l'entière responsabilité de ses actes. Or, dans l'écrit, ce repentir n'est plus apparent. La déposition fonctionne dès lors comme une sorte de *texte désincarné*, dans lequel seules « [l]es questions et les réponses déterminantes sont consignées textuellement au procès-verbal » (Art.78 du CPP).

6. Conclusion

Si les deux genres étudiés sont très ritualisés et répondent à des formes procédurales, ils se donnent à voir de façon différente, puisque d'une part : « (…) when it comes to professional and spoken genres, naming and definition is much more difficult. […] So, although genres are stable entities, that are repeated and understood through conventions and regularities that are consistent across texts, they do not occur in identical form in each textual realization » (Coulthard et Johnson, 2007, p.57) et que, d'autre part, malgré un objectif commun, à savoir celui de rapporter les déclarations d'un témoin, la finalité de chaque document est différente.

En effet, dans le cas de la déposition, celle-ci a une fonction de transmission, puisqu'elle est destinée, en cas de recours de la part du prévenu ou de la partie plaignante, au tribunal de deuxième instance. La déposition va donc permettre de confronter l'une des parties aux déclarations précédemment énoncées (lors de l'enquête pénale par exemple). Alors que, dans le cas des débats, ces derniers semblent représentatifs d'un échange ponctuel qui dépeint une ambiance et permet au président du tribunal de confronter tous les éléments qui pouvaient lui sembler contradictoires et, de fait, de se déterminer sur la culpabilité ou non

d'un prévenu.

De plus, il est à préciser que les dépositions – qui se trouvent dans le rendu du jugement – présentent des variations dans le discours. En effet, ces dépositions sont le fruit d'un travail collaboratif entre ce qui est énoncé par la personne interrogée, ce qui est rédigé librement par le greffier et ce qui est reformulé par le président du tribunal. Or, dans les deux derniers cas, il faut tenir compte d'un élément nouveau dans le cadre de la procédure pénale suisse (entrée en vigueur au 1er janvier 2011) : les déclarations faites à l'audience doivent être obligatoirement consignées par écrit au procès-verbal (art.78 du CPP). Cette *ténorisation*[70] a un effet sur la pratique même des présidents du tribunal dans la gestion du procès. En fonction de l'intériorisation de cette nouvelle pratique, la forme de la déposition peut varier : soit le président propose au greffier une reformulation exhaustive des propos de la personne interrogée, ce qui laisse peu de marge de manœuvre quant à la prise de note. Ce qui a pour effet d'augmenter les séquences interactionnelles Pt-G donnant lieu à des ajustements sur le texte ténorisé (précisions factuelles, orthographiques, ponctuation, etc.). Soit le président est moins interventionniste, semblant davantage faire confiance au processus de ténorisation. Par conséquent, les dépositions de notre corpus sont parfois hétérogènes, tant elles sont le reflet de deux modes d'intervention qui ne permettent pas de trouver un canevas répétitif mobilisable en tant que modèle de comparaison.

Il s'agit donc d'une variation supplémentaire (contexte socio-discursif) dans les différentes apparitions du TJ qui vient s'ajouter à celles précédemment relevées dans le discours étudié (support, scènes d'énonciation, motivations à agir, etc.). Ce qui vient renforcer l'idée que devant la récurrence de ces diverses variations nous avons tout intérêt à considérer le TJ comme macro-acte de langage que comme genre discursif.

Dès lors, si la manifestation d'un macro-acte de langage peut-être plurielle, comme nous avons pu le voir, les genres et/ou sous-genres mobilisés permettent de révéler le fonctionnement d'une activité langagière et, dans une plus large mesure, traduisent les différentes étapes d'une activité sociale : celle de témoigner à divers moments d'une procédure pénale. Qui plus est, si certains peuvent d'ailleurs encore considérer le TJ en tant que genre discursif, nous aimerions rappeler que, s'il existe un domaine où les actes de langages sont prégnants, c'est en particulier le droit, tant la théorie des actes de langage s'est fort inspirée de l'institution juridique (Kerbrat-Orecchioni, 2010).

Remerciements

Je tiens à remercier Thierry Herman, Pauline Dubosson et Yassin Boughaba pour leurs judicieux commentaires sur cet article, ainsi que le Tribunal d'arrondissement de Lausanne pour m'avoir facilité l'accès aux sources, afin de mener à bien cette étude. Je remercie également tous les intervenants de cette audience pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Références

ADAM, J.-M., (1999), *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*, Nathan/HER, Paris.

ADAM J.-M., (2004), « Introduction », In : Adam J.M., Grize J.-B., Bouacha M.A., (eds), *Texte et*

[70] Terme juridique.

discours: catégories pour l'analyse, Editions Universitaires de Dijon, Dijon, pp.5-19.

BURGER M., Micheli, R., Pahud, M., (2006), « Marques linguistiques et manipulation. Le cas d'une campagne de l'extrême droite suisse », *Mots*, les langages du politique, n°11, pp.9-22, [en ligne], URL : http://mots.revues.org/609, consulté le 15 juin 2013.

CHARAUDEAU P., et MAINGUENEAU D., (eds), (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Editions du Seuil, Paris.

COADY C.A.J., (1992), *Testimony: a philosophical study*, Clarendon Press, Oxford.

Code de procédure pénale suisse du 5 octobre 2007, version du 1er mai 2013, pp.1-164, [en ligne], URL : http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20052319/201305010000/312.0.pdf, consulté le 15 juin 2013.

COULTHARD M., et JOHNSON A., (2007), *An Introduction to Forensic Linguistics: Language in Evidence*, Routledge, USA, Canada.

GIBBONS J., (2003), *Forensic Linguistics: An Introduction to Language in the Justice System*, Blackwell Publishing, Malden [etc.].

GOLDMAN A. I., (1999), *Knowledge in a social world*, Clarendon Press, Oxford.

HEFFER C., (2005), *The Language of Jury Trial: A corpus-aided analysis of legal-lay discourse,* Palgrave Macmillan, Basingstoke.

HERMAN T., (2005), « Le fil du discours, analyse rhétorique et textuelle des messages de guerre du Général de Gaulle (1940-1945) », Thèse de doctorat, Université de Lausanne.

ISRAËL L., (1999), « Les mises en scène d'une justice quotidienne », *Droit et Société,* 42/43, pp.393-419, [en ligne], URL : http://www.reds.msh-paris.fr/publications/revue/pdf/ds42-43/ds042043-09.pdf, consulté le 21 août 2013.

KERBRAT-ORECCHIONI C., (1998), *Les interactions verbales, Tome I*, Armand Colin, Paris.

KERBRAT-ORECCHIONI C., et TRAVERSO V., (2004) « Types d'interactions et genres de l'oral », *Langages*, Vol 1, n° 153, pp.41-51, [en ligne], URL : http://www.cairn.info/revue-langages-2004-1-page-41.htm, consulté le 20 août 2013.

KERBRAT-ORECCHIONI C., (2010), *Les actes de langage dans le discours: Théorie et fonctionnement*, Armand Colin, Paris.

KURZON D., (1997), " 'Legal Language': varieties, genres, registers, discourses", *International journal of Applied Linguistics,* Vol 7, n°2, pp.119-139.

MAINGUENEAU D., (2004), *Le discours littéraire*, Editions Arman Colin, Paris.

MAINGUENEAU D., (2007), « Genres de discours et modes de généricité », *Le français aujourd'hui*, Vol 4, n° 159, pp.29-35, [en ligne], URL : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=LFA_159_0029, consulté le 15 juin 2013.

O'BARR W. M., (1982), *Linguistic Evidence: Language, power, and strategy in the courtroom*, Academic Press, New York.

RABATEL A., (2004), « l'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, Vol4, N°156, pp.3-17, [en ligne], URL :

http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=LANG_156_0003, consulté le 21 août 2013.

REVAZ F., (1997), « Le récit dans la presse écrite », *Pratiques*, n°94, pp.19-33, [en ligne], URL : http://www.pratiques-cresef.com/p094_re1.pdf, consulté le 23.août 2013.

RICOEUR P., (1972), « L'herméneutique du témoignage »in : Castelli E. (dir.), *Le témoignage*, Actes du Colloque organisé par le Centre international d'études humanistes et par l'Institut philosophique de Rome, Rome, 5-11 janvier, pp.35-61.

SPERBER D., (2001), "An Evolutionary perspective on testimony and argumentation", *Philosophical Topics*, Vol29, pp.401-413.

STYGALL G., (1994), *Trial Language: Differential Discourse Processing and Discursive Formation*, John Benjamin Publishing Company, Amsterdam, Philadelphia.

Témoignage. In *Le Grand Robert de la langue française* [En ligne], URL : http://gr.bvdep.com/, consulté le 15 juin 2013.

TRACY K., et ROBLES R., (2009), "Questions, questioning, and institutional practices: an introduction", *Discourse Studies,* 11, pp.131-152.

LA PUBLICITE: UNE TENDANCE STRATEGIQUE AU DECLOISONNEMENT

Annabelle Seoane
CREM, UFR SHA, Ile de Saulcy, BP 30309, 57006 METZ cedex
annabelleseoane@yahoo.fr

RESUME

Régi par une logique pragmatique inhérente au contrat de communication publicitaire et par une nécessité de démarcation et d'innovation, le discours publicitaire se place dans un registre intrinsèquement perméable aux pratiques génériques exogènes. Il se distingue par une forte intertextualité qui lui assure un renouvellement constant. En portant notre réflexion sur cette ergonomie publicitaire et sur sa généricité, il s'agira de montrer que cette hybridation du discours met en place un dispositif spécifique à l'interface entre des routines parfois génériques, parfois scénographiques différentes. Il s'opère alors un décloisonnement qui lui offre une variété infinie de nouveaux modèles socio-discursifs, à la fois pour la production (construction d'un ethos) et pour la réception (en termes d'interprétation et d'horizons d'attente). Cette porosité s'avère stratégique : elle révèle la flexibilité de certaines catégories génériques et montre un discours en co-construction permanente.

ABSTRACT

Strategic tendency to decompartmentalization in advertising

Governed by a pragmatic logic inherent to the contract of advertising communication and a need for demarcation and innovation, advertising discourse is placed in a registry which is intrinsically permeable to exogenous generic practices. It is characterized by a strong intertextuality which ensures a constant renewal. By reflecting on this ad ergonomy and its genericity, this article aims to show that the hybridization of the discourse set up a specific device at the interface between different routines, which might be generic or scenic. It then performs a decompartmentalization which offers an endless variety of new socio-discursive models, both for production (construction of an ethos) and reception (in terms of interpretation and horizon of expectations). This porosity is strategic: it reveals the flexibility of some generic categories and shows a discourse in permanent co-construction.

MOTS-CLES : publicité, énonciation, intertextualité, scénographie, pragmatique

Keywords : advertising, enunciation, intertextuality, scenography, pragmatic

1. Introduction

Si la question du genre remonte à l'Antiquité et si elle s'est restreinte pendant des siècles aux genres littéraires, elle se porte depuis une quarantaine d'années, et sous l'impulsion des sciences humaines, sur tous les autres discours, et en particulier les discours dits médiatiques. C'est dans une perspective d'analyse du discours que nous emprunterons ce chemin à notre tour en nous attachant au discours publicitaire, caractérisé tantôt de « genre » (Charaudeau, 1994 ; Soulages, 2009), tantôt de « champ » (Lugrin, 2006), ou de « pratique discursive » (Adam et Bonhomme, 2012). Ces caractérisations soulignent la difficulté à circonscrire une catégorie qui échappe volontiers à des classements trop rigides.

En effet, le discours publicitaire (Adam et Bonhommme, 2012) se place dans un registre intrinsèquement perméable aux pratiques génériques exogènes, à de nouvelles « matrices » pour reprendre le terme de (Beacco, 2004). Il se distingue ainsi par une forte intertextualité, comme l'a montré (Lugrin, 2000 ; 2005 ; 2006) et des « emprunts », qui lui assurent un renouvellement constant.

Comme l'a relevé Soulages, 2009 : 168), le caractère payant du discours lui permet cette liberté de décloisonnement . La dimension strictement socio-économique induit des principes concurrentiels de marché qui peuvent donner lieu à des espaces de communication à la fois condensés et symboliques. Ces formes matériellement contraintes sont stratégiquement adaptées à la captation mais aussi à l'impact persuasif.

Après nous être interrogés sur la saisie du discours publicitaire comme un espace normé et poreux, parfois en tant que catégorie générique unique et parfois comme catégories multiples, nous laisserons de côté ces subdivisions génériques pour nous intéresser à la généricité même du discours publicitaire, envisagé comme activité partisane, orientée pragmatiquement, intégrée dans un lieu social et diffusée par un canal médiatique spécifique. Il s'agira donc moins de déterminer des catégories classificatoires qu'à poser la question du genre en interrogeant les processus de construction de soi et de reconnaissance ou d'interprétation.

Nous porterons notre réflexion sur cette ergonomie publicitaire du point de vue générique (et scénographique) en lien direct ici avec un dialogisme interdiscursif. Plus que tout autre, le discours publicitaire, mû par une nécessité pragmatique de captation et de persuasion a tout intérêt à se détacher d'une conception trop contraignante du genre comme "moule" ou comme "matrice" en se montrant opportuniste par l'emprunt voire l'assimilation de formes discursives exogènes. A l'interface entre différentes routines génériques, nous tâcherons de montrer que cette hybridation des formes du discours met en place un dispositif interprétatif spécifique qui construit un positionnement coopérant du récepteur/co-locuteur. Ce « travail inférentiel » (pour utiliser une terminologie cognitiviste) est généré par la logique inhérente au contrat de communication publicitaire. Il s'opère alors un décloisonnement qui lui offre une variété infinie de nouveaux modèles socio-discursifs, à la fois pour la production (construction d'un ethos) et pour la réception (en termes d'interprétation et d'horizons d'attente). Ces genres ainsi intégrés au discours publicitaire deviennent des sources d'innovation et de démarcation pour le locuteur, des facteurs d'économie cognitive et d'adhésion pour le récepteur et des lieux de « réverbération des identités sociales et culturelles » (Soulages, 2009 : 168).

2. Saisir le(s) genre(s) publicitaire(s) comme un espace discursif normé et poreux

2.1 Un genre, des genres

Si la question de l'utilisation du singulier et du pluriel pour désigner le(s) genres(s) publicitaires semble osciller chez les chercheurs, sémiologues, linguistes analystes du discours, cognitivistes ou même les publicitaires, elle en révèle les tiraillements : tous se sont efforcés de mettre en évidence les régularités de la pratique publicitaire, tant du point de vue de la rédaction-conception et de lecture-interprétation tout en soulignant néanmoins la tendance à l'hybridation. La notion de « méta-genre » pourrait concilier ces oscillations singulier/pluriel:

« La publicité apparaît comme un méta-genre, capable d'absorber la pluralité des genres discursifs existants. En fait, tout en continuant à s'intégrer dans le genre info-persuasif, avec sa matrice de base : [annoncer, décrire, recommander tel produit au public], elle répugne dans ces cas à textualiser les formes discursives liées à celui-ci, préférant se dissimuler derrière d'autres catégories discursives » (Adam et Bonhomme, 2012 : 144).

Ainsi, tout récemment, (Garric et Longhi, 2013a, b) ont montré que la récurrence de certains composants induit une reconnaissance immédiate du « genre publicitaire » (au singulier) malgré la « défrontiérisation » qui peut parfois s'opérer entre le discours publicitaire et le discours politique : « L'actualisation du genre publicitaire est explicite. On soulignera, par exemple, la présence des éléments constitutifs de toute publicité : une mise en scène iconique du produit, la présence d'un énoncé apparenté à une accroche, la mention associée de la marque et du logotype, enfin, l'occurrence d'un énoncé descriptif fonctionnant comme slogan. Chacun de ces éléments s'inscrit dans la valorisation [du produit]. » (id. : 33).

Avant eux, ce socle commun a donné lieu à de nombreuses typologies de « genres publicitaires » (au pluriel), sous la plume d'auteurs comme (Everaert-Desmedt, 1984), (Cathelat, 2001), (Floch, 1990), (Riou, 1999), (Sfez, 1999) etc. qui ont tous manifesté une volonté taxinomique pour cerner la variété des formes et pratiques discursives. Le discours publicitaire y a été analysé selon des faisceaux de régularités qui se constituent en ensembles plus ou moins homogènes. Ont ainsi été successivement proposés différents modèles de classements, que, à partir d'un travail de thèse, Gilles Lugrin passe en revue et qu'il synthétise en une « grille des critères de typologisation » (Lugrin, 2006 : 144).

Il distingue « cinq genres publicitaires, définis diachroniquement et décrits à partir des finalités et des protagonistes qui les caractérisent » : I. la réclame, II. la publicité produit (c'est-à-dire la publicité à proprement parler commerciale), III. la publicité de marque (publicité institutionnelle, qui vise à augmenter la notoriété de l'entreprise, de renforcer son identité ou de modifier positivement son image » (Lugrin, 2006 : 220), IV. la publicité de connivence, V. la publicité éthique. Lugrin ajoute d'autres genres spécifiques, parmi lesquels « la publicité en situation de crise » et la « publicité rédactionnelle » et par d'autres « macro-genres publicitaires : la publicité des institutions (et ses sous-genres), la publicité de particulier, publi-information, articles de complaisance etc. On constate que ces subdivisions, variables et nombreuses forment un écheveau complexe, sur lequel va moins se porter notre

réflexion que sur la généricité même du discours publicitaire.

2.2 Genre et « généricité »

Cette appartenance générique est traversée, infléchie par des relations interdiscursives prégnantes, à la fois parce que le discours publicitaire peut « se diffuser » subrepticement dans les discours environnants (dans certains articles beauté de la presse féminine, dans certains discours politiques (Garric et Longhi 2013a) et parce qu'il peut emprunter à des catégories discursives exogènes. Ainsi, si l'acception des catégories génériques publicitaires répond à l'examen de critères discursifs, certes, mais aussi infra-discursifs (l'époque, les considérations socioculturelles etc.), il loin d'être clos sur lui-même, le discours publicitaire a toujours montré une propension à s'ouvrir à d'autres pratiques discursives, à les intégrer à son propre discours.

Pour contourner les difficultés taxinomiques qui peuvent alors se poser, et analyser ce dépassement d'un cadre normatif, (Adam et Heidmann, 2004) ont recours à la notion de « généricité » :

« Les concepts de généricité et d'effets de généricité ont pour but de penser à la fois la mise en discours et la lecture-interprétation comme des processus complexes. L'étiquette genre et les noms de genres - « conte de fées », « tragédie », « fait divers », etc. - ont tendance à réduire un énoncé à une catégorie de textes. La généricité est, en revanche, la mise en relation d'un texte avec des catégories génériques ouvertes. Cette mise en relation repose sur la production et /ou la reconnaissance d'effets de généricité, inséparables de l'effet de textualité. Dès qu'il y a texte - c'est-à-dire la reconnaissance du fait qu'une suite d'énoncés forme un tout de communication -, il y a effet de généricité - c'est-à-dire inscription de cette suite d'énoncés dans une classe de discours. La généricité est une nécessité socio-cognitive qui relie tout texte à l'interdiscours d'une formation sociale. Un texte n'appartient pas, en soi, à un genre, mais il est mis, à la production comme à la réception-interprétation, en relation à un ou plusieurs genres. » (Adam et Heidmann 2004 : 63)

Ce changement de paradigme permet non plus d'examiner l'appartenance générique d'un texte mais de mettre à jour les « tensions génériques » qui l'informent. « Il s'agit d'aborder le problème du genre moins comme l'examen des caractéristiques d'une catégorie de textes que comme la prise en compte et la mise en évidence d'un processus dynamique de travail sur les orientations génériques des énoncés. Ce travail s'effectue sur les trois plans de la production d'un texte, de sa réception-interprétation et sur le plan intermédiaire très important de son édition, pour exemplifier cette conception de la généricité comme dynamique de la mise en discours et de l'interprétation des énoncés » (Adam et Heidmann 2004 : 63)

Sur quoi repose cette « généricité » et en quoi celle-ci participe pleinement à la mise en discours spécifiques de ces iconotextes (pour reprendre la désignation de Lugrin) ? La notion de « scène d'énonciation » de (Maingueneau, 1998) nous semble pouvoir enrichir cette approche dynamique du discours et apporter un éclairage complémentaire à notre réflexion sur le décloisonnement opéré dans certaines publicités qui constitueront notre corpus pour justement analyser ces « tensions ».

2.3 Genre et « scène d'énonciation »

(Maingueneau, 1998 : 80-114) propose un modèle d'analyse de la « scène d'énonciation » en trois composantes, trois scènes, qui entretiennent des relations complexes :

- La scène englobante « qui assigne un statut pragmatique au type de discours dont relève un texte », ici, le discours publicitaire. Nous retiendrons la définition qu'en propose (Lugrin, 2005 : 220) : « La publicité est une communication partisane s'accomplissant dans un contexte concurrentiel. Relayée par un support médiatique de masse ouvertement rémunéré, elle favorise l'échange de produits, de services ou de pensées dans un but précis, entre deux entités, dont la première, généralement bicéphale (annonceur visible et agence invisible) est clairement identifiée et la seconde ciblée mais aléatoire. »
- La scène générique est définie par les genres de discours particuliers. Chaque genre de discours « implique en effet une scène spécifique : des rôles pour ses partenaires, des circonstances (en particulier un mode d'inscription dans l'espace et dans le temps), un support matériel, un mode de circulation, une finalité, etc ».
- La scénographie qui, fondamentalement variable, peut avoir pour effet « de faire passer scène englobante et scène générique au second plan » : le lecteur reçoit ces iconotextes comme des publicités, non comme recette, conte ou affiche de cinéma....

Ces trois composantes ne sont pas homogènes, d'où parfois la complexité du dispositif. Maingueneau ajoute que « Quand il y a scénographie distincte de la scène générique, cette dernière est en quelque sorte repoussée à l'arrière-plan. Enfin, les relations entre scène générique et scénographie ne sont pas stables : elles varient en fonction du genre de discours concerné. Tous les genres de discours ne sont pas susceptibles de susciter une scénographie : certains genres n'imposent pas de scénographie et exigent du locuteur qu'il en définisse une. C'est le cas, par exemple, de nombreux genres littéraires ou publicitaires : certaines publicités exploitent des scénographies de conversation, d'autres de discours scientifique, etc. Les genres de discours qui n'imposent pas de scénographies sont en règle générale ceux qui visent à agir sur le destinataire, à modifier ses convictions. » Ce dernier point va s'avérer déterminant. Forts de ces notions-outils qui s'ancrent dans l'énonciation et la pragmatique, nous allons à présent interroger un corpus qui montre le discours publicitaire aux frontières de l'appartenance générique.

3. Analyse du corpus : les types d'emprunts

A la lumière de critères sémiotiques et énonciatifs, la grande porosité du discours publicitaire n'est plus à démontrer aujourd'hui ; il s'agit ici de le considérer comme un discours opportuniste, mû par sa visée pragmatique d'"agir sur" et le principe marketing de concurrence : il doit répondre à la dialectique être reconnu/être innovant. Le processus de décloisonnement générique apparaît alors comme un moyen pour marquer tout en se démarquant et *redistribuer la donne* pour suggérer un nouveau contrat de communication. Examinons d'abord la nature de ces décloisonnements. Nous distinguerons quatre types d'emprunts, avec assimilation de plus en plus forte de genres exogènes.

3.1 La récupération

La récupération est l'utilisation sans création d'un autre genre, notamment les genres musicaux : c'est le cas des bandes-originales de films, de chansons du hit-parade. Le locuteur utilise un fond musical connu du public comme accompagnement, souvent sans y apporter de variation, il créé par ce biais une atmosphère avant tout familière, agréable ou surprenante. C'est l'emprunt qui suppose le moins de décloisonnement générique.

3.2 Le détournement

Le détournement permet au locuteur de calquer son discours sur celui d'un genre différent (il fait comme si c'était…) mais avec un message critique ou parodique par rapport au message de référence. Le nom de la marque apparaît clairement en bas à droite sur les publicités réclame ou en fin de spot dans les publicités télévisuelles.

– **Publicités –réclame** (apparaissent par voie d'affichage ou dans la presse) :

- L'affiche de cinéma : Ces publicités pour la boisson Oasis ou les jouets Lego reprennent les codes linguistiques et sémiotiques de l'affiche, qui est un autre discours promotionnel, pour promouvoir un tout autre produit que celui pour lequel a été créé ce genre.
- La lettre au Père Noël par Sony pour la promotion de la Playstation PSVita
- Le sujet d'une œuvre art à qui on attribue des propos mercantiles.

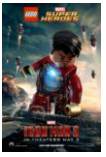

– **Publicités télévisuelles** :

- L'interview de star, comme dans la publicité Schweppes avec Uma Thurmann (2011),
- L'horoscope pour les jeux à gratter Astro en 2007 (« Bélier, vous êtes audacieux et la chance vous sourit. Astro, pour gagner jusqu'à 16000 euros. Astro, c'est déjà bon signe »),
- Le jeu télévisé pour la campagne du dépistage du cancer colorectal de l'INC en 2011,
- La fable « Perrette et le pot de Bridelice » (1991) détourne la fable de La Fontaine « La Laitière et le Pot au lait »,
- Le message vidéo d'expression spontanée de soi sur les sites de partage, comme dans le spot de décembre 2012 pour promouvoir les magasins Monoprix.

Dans tous ces cas de figures : on n'a pas affaire à de véritables affiches de cinéma, une véritable lettre ou interview, jeu télévisé ou l'horoscope du jour : ces discours sont portés par une logique de détournement, de réorientation pragmatique du discours d'origine et non un rapport de vraisemblance.

3.3 L'appropriation des routines

L'appropriation de la routine est un emprunt qui permet au discours publicitaire de reprendre les codes d'un genre exogène pour créer un message nouveau avec une finalité pragmatique complètement différente. La frontière entre appropriation des routines et détournement peut s'avérer fine, mais il s'agit ici de préserver « le modèle d'action préétabli » (Goffman, 1973 : 23) dans le genre d'origine. Dans le détournement, les mises en scène sont semblables : les codes sont les mêmes mais les mises en scènes divergent. Citons comme exemple de reprises de genres littéraires, cinématographiques ou musicaux :

- Le conte pour l'engrais Fertiligène : ce spot de 2011 reprend les principales caractéristiques du conte (un schéma narratif centré sur une quête, non-temps et non-lieu, un cadre champêtre digne d'un *locus amoenus*, l'insertion du merveilleux « Flower magic » et un entame par « il y a peu » et l'alternance passé composé/passé simple »).

- L'autobiographie (Werther's original) : un grand-père raconte un souvenir de son enfance à son petit-fils : on retrouve l'énonciation particulière liée au genre autobiographique : le locuteur-narrateur et le personnage renvoient au même référent, à deux moments différents de sa vie, se distinguent alors le moment du souvenir (énoncés coupés de la situation d'énonciation, utilisation aux temps du passé) et le moment du dire (énoncés ancrés dans la situation d'énonciation), le récit s'effectue à travers un point de vue interne et une modalisation subjectivante.

- Le grand film hollywoodien avec le spot pour le parfum Chanel n°5 avec Nicole Kidman ou Audrey Tautou : la structure narrative et la mise en scène cinématographique sont identifiables immédiatement pour le récepteur (personnages magnifiés, grandes aventures avec un *deus ex maquina* qui sert l'histoire d'amour naissante, temporalité lente et jeu sur une luminosité et des couleurs chaudes...) :

- Le ballet avec la publicité télévisuelle pour le parfum Egoïste de Channel en 1990 : ce spot utilise le ballet « Roméo et Juliette, La Danse des chevaliers » de Prokofiev mais avec une mise en scène particulière : d'abord en noir et blanc puis en couleur, des femmes en tenue de soirée chantaient en ouvrant et fermant les fenêtres d'un immeuble. Le contenu, la dramatisation et l'esthétisation du discours sont autant de normes issues de genre d'origine et reprises ici à des fins publicitaires.

3.4 L'assimilation totale

L'assimilation totale constitue la forme la plus aboutie de décloisonnement entre deux genres distincts puisque le discours qui en résulte appartient à la fois à l'un et l'autre. Ce croisement relève alors d'avantage d'une hybridation mais le principe pragmatico-argumentatif de persuasion du récepteur par la promotion du produit assure au discours publicitaire l'ascendant sur la deuxième catégorie générique, d'où notre préférence pour le terme « d'assimilation ». Trois cas de figure illustrent particulièrement ce type d'emprunt : la publicité - bande-dessinée, la recette de cuisine et la web-série.

- La publicité - bande-dessinée, comme pour les chewing-gums Malabar dans les années 1990, les véhicules Yamaha, ou plus récemment le site de production MyCompany. Le

discours est ici à la fois « réclame » et planche de bande-dessinée, d'un point de vue pragmatique il cherche à inciter à l'acte de consommation et il raconte en distrayant.

- La recette de cuisine énoncée par un enfant et pour laquelle l'ingrédient principal est le produit à promouvoir, la préparation pour gâteaux Nestlé (2013). Ici, à partir d'une situation de communication factice d'enfant qui fait de la pâtisserie avec sa mère, il s'agit à la fois de faire faire et d'inciter à acheter. La seule utilisation du produit vaut pour argument. La campagne pour les produits de la marque Bonne Maman (2013) est un autre exemple d'utilisation du genre de la recette en publicité : la recette ne figure qu'au second plan au bénéfice de la photographie du produit. La recette qui apparaît dans un cahier de recettes sort de son registre « procédural » habituel (Adam 2001 : 10-27) pour contribuer à la mise en scène marketing d'un savoir-faire d'antan.

- La mini-série « des Dumas » pour Bouygues Télécom en 2013 : c'est le succès de la diffusion sur Internet des douze spots qui a permis ensuite leur diffusion télévisuelle (« Les Dumas en vacances », « Les Dumas à la plage », « Les Dumas le dimanche matin » etc.). La désignation de cette campagne par « web série » et par « série publicitaire » sur les blogs et les forums illustre que s'il s'agit sans aucun doute d'un discours publicitaire, les codes du genre de la série sont également respectés et assimilés : les personnages sont archétypiques des personnages des séries familiales et des mini-séries télévisuelles (le père, la mère et leur fille de 7 ans, la préadolescente, l'adolescent et son ami farfelu), ils sont mis en scène dans des situations du quotidien, dans lesquelles le spectateur peut se projeter. L'humour contribue à le distraire et à le fidéliser. Le point de jonction entre les deux genres semble ici justement résider dans cette fidélisation.

4. Flexibilité générique et discours en co-construction

4.1 Des emprunts génériques ou scénographiques ?

Selon nous, dans le cas des détournements et des appropriations de la routine, ces « emprunts » sont moins le fruit d'une intertextualité générique que scénographique : le discours ainsi produit se fonde sur une mise en scène construite en relation étroite avec la scénographique routinière du genre annexe, et que l'allocutaire-récepteur reconnaît d'emblée. Cette transférabilité est assurée par la dynamique pragmatique à la fois du discours publicitaire, extrêmement poreux. La frontière entre les différentes « scènes » de Maingueneau s'avère alors ténue, mais il semble que c'est la stabilité de scène englobante qui permet cette tendance au décloisonnement. Le jeu de variations scénographiques ne peut donc s'opérer que dans la mesure où la scène englobante est instituée et il concourt directement à la forte originalité de certaines publicités.

Dans les quelques cas d'assimilation totale, ces « emprunts » peuvent se considérer comme

de véritables intégrations d'un genre annexe. La nature même du genre *assimilé*, sa *souplesse*, pour ainsi dire, permet cette hybridation. En effet, la recette de cuisine par exemple ne requiert pas de médium particulier (dans un magazine, à la télévision, sur les ondes radiophoniques ou sur le coin d'un cahier...), son objet peut être fictif ou réel (la recette d'un plat imaginaire comme le *gloubi-boulga* reçoit bien la désignation de « recette »), elle repose sur une composante sémantico-pragmatique issue à la fois du discours didactique (par sa visée) et du discours procédural (par sa structure) et qui suppose un passage à l'acte simultané et/ou ultérieur. Le genre de la bande-dessinée est régi par la segmentation sur un mode graphique d'une séquence narrative plus ou moins longue, sans autre contrainte de support. La mini-série, genre plus récent, serait caractérisable par une séquence narrative avec des personnages récurrents énoncée dans une durée courte, limitée à quelques minutes.

On peut alors s'interroger sur le caractère *assimilable* ou non de tous les genres et quels sont les critères, ou les contraintes, qui vont faire du décloisonnement du discours publicitaire un emprunt à un niveau scénographique ou un emprunt de type générique (une *assimilation*). A la lumière de notre corpus, nous observons des contraintes liées au médium et des contraintes liées à l'objet discursif lui-même.

- Les contraintes liées au médium sont inhérentes au support, avec la brièveté comme le principal impératif, essentiellement compte-tenu du coût financier généré pour le locuteur, auquel s'ajoute le souci d'efficacité d'un discours concis, d'un point de vue pragmatique. Citons les spots pour les parfums Chanel effectués avec d'énormes moyens financiers comme des réalisations cinématographiques hollywoodiennes pour Chanel n°5 (vedettes du grand écran aussi bien acteurs que réalisateurs : Nicole Kidman/ Baz Luhrmann Audrey Tautou, /Jean-Pierre Jeunet) ou comme ballet filmé pour Egoïste (réalisé par Jean-Paul Goude). Au-delà du produit à promouvoir qui apparaît en fin de discours, le critère de la durée de la réalisation semble être celui qui distingue de prime abord le spot publicitaire d'un long-métrage filmique.

- Les contraintes liées à l'objet sont, elles, indépendantes du support, elles peuvent revêtir une dimension pragmatique. Prenons l'exemple de la publicité pour Oasis, détournement de l'affiche du film *Iron Man* 3. Cette publicité est parue en particulier dans le magazine *Illimité*, distribué gratuitement dans les salles de cinéma UGC. Ce magazine regorge d'affiches cinématographiques reproduites sur une pleine page, ce qui contribue à co(n)textualiser fortement cette publicité : le cotexte contribue ainsi à *désopacifier* le détournement générique opéré ici. Cependant, nulle ambigüité : nous n'avons pas affaire à une véritable affiche, parce que le film promu n'existe pas. Le genre de l'affiche cinématographique suppose la sortie en salle du film promu. Prenons ensuite l'exemple de la campagne du Centre National du Cancer pour encourager le dépistage du cancer colorectal : le genre du jeu télévisuel repris par ce spot suppose la présence d'un animateur et des enjeux entre les candidats. Le spot pour Astro, bien que reprenant la routine générique de l'horoscope (« Bélier », adresse directe à l'allocutaire par l'utilisation du « vous », dimension prospective) n'a pas de détermination temporelle (date, réactualisation quotidienne, hebdomadaire...), il ne peut être interprété comme un énoncé réellement extrait d'un horoscope. Et pour finir, on peut également se demander ce qui distingue la lettre au Père Noël de la PSVita d'une authentique lettre au Père Noël qui vanterait les qualités de ce

produit qui aurait été réutilisée par Playstation. Sans doute le fait que le document n'ait jamais été destiné à être envoyé (auquel cas l'authenticité de la lettre aurait sans doute été mentionnée, comme élément de valorisation de son Dire).

Les exemples observés ont montré les régularités textuelles et discursives propres à certaines pratiques socio-discursives qui ont été importées d'autres genres vers le discours publicitaire. Ces emprunts souvent scénographiques, parfois génériques, sont en relation étroite avec l'effet pragmatique souhaité par le locuteur-annonceur, bien-sûr, mais également avec la nature du genre "source". Certains semblent régis par des contraintes génériques plus flexibles que d'autres, celle du support principalement, et celles liées à l'objet lui-même. Ces contraintes exogènes ne s'accommodent pas toujours avec les contraintes du discours publicitaire, dont le média apparaît comme la première contrainte infradiscursive : un espace extrêmement limité (quelques secondes de spot dans une plage publicitaire, une page d'un magazine etc.) car coûteux et une discontinuité sémantique avec les autres discours environnants. Lorsque les contraintes de part et d'autre sont compatibles, il y a assimilation du genre *source*, autrement, l'hybridation s'avère plutôt scénographique.

Nous revenons ainsi à la généricité du discours publicitaire : il n'est pas hybride par nature mais il est par son fondement pragmatique suffisamment souple pour admettre une grande porosité. La stabilité de sa scène englobante lui permet un décloisonnement que l'on pourrait qualifier d'opportuniste, il se montre aussi bien ouvert aux pratiques discursives exogènes (classiques ou plus récentes) qu'aux effets de mode liés à l'actualité. En cela, nous touchons à la « généricité » telle que l'entendent (Adam et Heidman, 2004).

Le décloisonnement du discours publicitaire s'opère donc au niveau de cette générité et non tant du genre. Dans cette perspective, nous préférons ici parler de « décloisonnement » plutôt que de « défrontiérisation » (Garric et Longhi 2013a : 44). En effet, si « la notion de frontière est alors introduite pour souligner le caractère stable et dynamique à la fois des genres » (id. : 32), elle nous paraît mieux convenir à des champs discursifs (publicitaire, politique… sur lesquels portent d'ailleurs les travaux des auteurs) qui sont « des espaces de structuration de la réalité discursive, internes, externes, internes/externes, avec une hiérarchisation possible de chacun » (id. : 33).

4.2 Incidences pragmatiques pour le locuteur

Ainsi, lorsqu'il y a décloisonnement, c'est cette dynamique pragmatique qui porte et maintient le cadrage générique du discours publicitaire. En faisant de la publicité un lieu de croisement de deux univers de discours différents, le locuteur (l'annonceur), dans son ambition marketing, lui confirme son caractère partagé de discours en co-construction : d'un côté, il construit un ethos efficace (cf. Amossy, 1999, Maingueneau, 1998, 2002), de l'autre, il met en place un dispositif énonciatif qui repose sur la coopération interprétative du récepteur.

Le locuteur construit en effet un ethos qui lui est spécifique et en lien avec la scénographie qu'il choisit de déployer puisqu'il s'attribue implicitement les qualités de l'univers symbolique de la nouvelle scène qu'il s'associe à son discours : littéraire, ludique etc. Par un processus de transfert de valeurs, le décloisonnement lui permet de s'arroger l'image du genre "source" (esthétique du ballet, souvenirs de l'enfance avec les fables de La Fontaine,

modernité ou classicisme de l'art...) ou de susciter l'intérêt du public-cible de ce genre annexe (celui des web-séries, du film *Iron Man* 3...). En sortant du fonctionnement matriciel du genre, le locuteur cherche à surprendre le destinataire, il table sur un nouvel effet de connivence qui dépasse la lecture textuelle du discours. Par exemple, pour la publicité Oasis / *Iron Man* 3, il ne s'agit nullement de construire un ethos de virilité ou de vaillance mais de s'adresser aux spectateurs du film comme nouvelle cible marketing. (Soulages, 2009) parle alors « des effets d'identification-projection » et de « procédés de déréalisation » pour « procurer une plus grande surface d'identification pour toucher ses destinataires » (Soulages, 2009 : 170-172).

Si ce mélange intertextuel risque de brouiller la visée première de promotion, le locuteur désopacifie son message en mettant en avant le nom du produit ou de la marque, son logotype ou encore un personnage reconnaissable (Oasis, Malabar). Ces marqueurs dévoilent à la fois l'identité et la stratégie commerciale, ils deviennent un point d'ancrage dans le référentiel publicitaire : la construction d'une identité de marque prime sur l'acte d'achat visé (gardons à l'esprit l'affiche d'*Iron Man* 3 détournée pour Oasis : la boisson à promouvoir n'apparaît même pas). Cette création d'une image forte, différenciée des autres, répond à la démarche concurrentielle du discours publicitaire et constitue par là-même une source de renouvellement (entendu tant comme acte énonciatif d'un locuteur-annonceur que comme champ discursif).

4.3 Incidences pragmatiques pour le récepteur

Le récepteur, quant à lui, bascule d'un univers à un autre et entre alors subrepticement dans un dispositif interprétatif dans lequel sa coopération est nécessaire pour restaurer la visée promotionnelle initiale. L'emprunt d'une scénographie exogène ou l'assimilation d'un genre annexe le contraint à remonter lui-même la mécanique argumentative en esquissant des inférences interprétatives pour reconstruire le discours épidictique, comme dans le cas de la campagne Monoprix : il lui appartient de reconstruire la continuité sémantique là où il y a une discontinuité sémiotique (suite de commentaires filmés par web-cam, imitant les vidéos amateurs postées sur Internet puis en fin de spot, la marque Monoprix qui apparaît sur fond blanc, sans voix off et avec une musique de Noël). Le discours devient discours en co-construction avec le récepteur-co-énonciateur.

En outre, les théories cognitivistes ont démontré que d'autres emprunts s'adressent moins à la rationalité du récepteur qu'à sa simple faculté à adhérer. (Camus, 2009) soutient que l'objectif premier du discours publicitaire n'est plus de persuader par le biais d'un travail interprétatif mais de persuader par le biais de l'adhésion. Parce qu'elle contribue à "brouiller les pistes", la tendance au décloisonnement dans la publicité peut constituer un outil privilégié pour susciter l'adhésion et activer le travail inférentiel du récepteur : elle permet de moduler la force illocutoire incitative du discours puisque le récepteur est mû par une scénographie inhabituelle et "oublie" la véritable finalité promotionnelle du discours. Le dire va primer sur le Dit et de là, la publicité tire son pouvoir persuasif.

5. Conclusion

Dans sa tendance au décloisonnement, le discours publicitaire, qui semblerait de prime

abord hétérogène du point de vue générique, apparaît finalement homogène grâce à son conditionnement pragmatique. Cette démarche, stratégique, s'inscrit dans une dialectique invariants/variations dans son processus de constructions discursives. Les contraintes de production et de réception de la publicité l'obligent en effet à un certain opportunisme. A côté de « textualisations conventionnelles et finalement rassurantes « (Adam et Bonhomme, 2012 :141), le locuteur cherche à se démarquer, en puisant dans les « ressources interprétatives sédimentées » (Charaudeau, 2010 : 170) sur lesquelles repose ce décloisonnement et qui font aussi de lui un « capteur d'imaginaires sociaux » qui condense le maximum d'informations et d'impressions dans un minimum d'espace : « La pression des commanditaires, celle de la zone de concurrence discursive, le coût de l'insertion dans le flot médiatique ont pour principal résultat le fait que ses contenus et ses formes opèrent un branchement plus court et plus rapide sur le réservoir de l'interdiscursivité sociale » (Soulages, 2009 : 169).

En conclusion, à l'aune de toutes ces observations nous aurons considéré le genre comme catégorie d'analyse interprétative, certes, mais également comme outil de construction du positionnement du locuteur, qui permet sans arrêt de repenser l'échange avec l'autre. Il est un facteur d'économie cognitive considérable. Le travail inférentiel auquel est invité le récepteur est fondé sur la mise en scène d'un implicite stratégiquement orchestré par le locuteur : il s'agit bien là de communication publicitaire. A cet égard, la multiplication de nouveaux supports de communication/de diffusion (spots pour Internet, pour mobiles, publicités avec flashcodes…) induira à ne pas douter de plus en plus d'hybridations, autrement dit, les nouvelles pratiques discursives pousseront le discours à un décloisonnement permanent.

Références

ADAM J.-M. et HEIDMANN U. (2004). Des genres à la généricité. L'exemple des contes (Perrault et les Grimm). *In Langages* n°153, Les genres de la parole, pages 62-72.

ADAM J.-M. (2001). Genres de la presse écrite et analyse de discours. *In Semen* n°13 (Adam, Herman et Lugrin eds), Genres de la presse écrite et analyse de discours, Annales littéraires . http://semen.revues.org/document2597.html.[consulté le 10/05/2013].

ADAM J.-M. et BONHOMME M. (2012). *L'argumentation publicitaire, Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris.Armand Colin, ICOM.

AMOSSY R., directrice (1999). *Images de soi dans le discours, La construction de l'ethos*, Paris. Delachaux et Niestlé.

BEACCO J.-C. (2004). Trois perspectives linguistiques sur la notion de genre discursif. *In Langages* n°153, Les genres de la parole. pages 109-119.

CAMUS O. (2009). Le sens des messages publicitaires : interprétation ou décodage ?, Colloque Colloque ARCo'09, Université de Rouen, « Interprétation et problématiques du sens ». http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/41/00/55/PDF/ARCo09-CAMUS.pdf

CATHELAT B. (2001). *Publicité et société*, Paris. Petite Bibliothèque Payot.

CHARAUDEAU P. (2010). Identités sociales et discursives du sujet parlant, Paris. L'Harmattan

CHARAUDEAU P. (1994). Le discours publicitaire, genre discursif . In Mscope n°8, CRDP de Versailles, septembre, 1994

EVERAERT-DESMEDT N. (1984). *La communication publicitaire : Étude sémio-pragmatique*, Louvain-la-Neuve. Cabay.

FLOCH J.-M (1990, 2002), Sémiotique, marketing et communication : sous les signes, les stratégies, Paris. PUF.

GARRIC N. et LONGHI J. (2013a). Théoriser le genre pour déjouer ses frontières et construire le sens. *In Pratiques* n°157, (Ablali *et al*, 2013), Théories et modèles du genre en confrontation, pages 31-46.

GARRIC N. et LONGHI J. (2013b). Atteindre l'interdiscours par la circulation des discours et du sens. In Langage et Société n°144, Varia, pages 65-83.

GOFFMAN E. (1973). *La Mise en scène de la vie quotidienne*. Paris, Minuit.

LUGRIN G. (2006). *Généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite*, Berne, Éditions Peter Lang

LUGRIN G. (2005). Les genres de l'espace payant dans la presse écrite : essai de typologie. *In* (Lane *et al*, 2005), Linguistique du texte et du discours, Rouen. Presses Universitaires de Rouen, pages 222-237.

LUGRIN G. (2000). La publicité, Mecque de l'emprunt et de la parodie. *In ComIn* (Le magazine d'information des professionnels de la communication de la FRP) n° 10/00, http://www.comanalysis.ch/ComAnalysis/Publication7.html. [consulté le 25/04/2013]

MAINGUENEAU D. (2002). Problèmes d'ethos. *In Pratiques* n° 113-114, Images du scripteur et rapports à l'écriture, pages 55-67.

MAINGUENEAU D. (1998). *Analyser les textes de communication*, Paris. Dunod.

RIOU N. (1999), Pub fiction, Paris. Editions d'Organisation.

SFEZ L. (1999), La communication, Paris. Presses Universitaires de France. Que sais-je ?

SOULAGES J.-C. (2009). Identités discursives et identités sociales dans le discours publicitaire. *In* (Charaudeau et al, 2009), Identités sociales et discursives du sujet parlant, Paris. L'Harmattan, pages 167-180.

LA COLLIGATION DANS LES ARRETS DES COURS DE CASSATION FRANÇAISE ET ITALIENNE
ESSAIS D'ANALYSE D'UN GENRE TEXTUEL

Gabriella Serrone
(1) Université Paris Diderot- UP7- EA 3367- CLILLAC- ARP (France)
(2) Université de Brescia (Italie)
Gabriella.serrone@etu.univ-paris7.fr/
gabriella.serrone@eco.unibs.it/ gabriella.serrone@libero.it

RESUME

Cet article est une étude des aspects lexico-grammaticaux d'un genre, dans le cadre de la linguistique de corpus. Nous abordons la notion de *colligation*, afférente au phénomène de *collocation*, et nous en distinguons les diverses facettes, afin de proposer une esquisse d'analyse de genre. Les trois points spécifiés par Hoey (2005), fondement théorique de notre analyse, reconnaissent à la colligation un rôle d'organisation du texte et donnent un modèle d'étude du genre d'un point de vue syntactico-sémantique, d'abord, et textuel, ensuite. Nos réflexions s'appuient sur les colligations des termes *arrêt* et *sentenza* d'un corpus d'arrêts des Cours de Cassation française et italienne. Ces observations portant sur le genre « décision de justice » nous amènent également à émettre des hypothèses sur le statut de la notion « arrêt de la Cour de Cassation » et les éléments qu'apporte l'étude comparative, ainsi orientée.

ABSTRACT

This article is a contribution to the study of the lexical and grammatical aspects of genre in the framework of corpus linguistics. We discuss the notion of colligation, related to the phenomenon of collocation, and distinguish its facets to provide a genre analysis sketch. The three points clarified by Hoey (2005), which are the theoretical basis of our analysis, assign colligation a key role in organizing the text and provide a model for genre analysis study of its kind, first on the syntactic, then on the textual point of view. Our assumptions are based on the colligations of the terms *arrêt* and *sentenza* of two corpora of judgments of the French and Italian Supreme Courts: *Cour de Cassation* and *Corte di Cassazione*. These observations concerning the genre "judgment" will also lead to some assumptions about the status of the "judgment of the *Cour of Cassation*" and the elements a comparative study may provide in this direction.

MOTS CLES : collocation, colligation, arrêt, corpus comparables, genre.

Keywords: collocation, colligation, judgment, comparable corpora, genre

1. Introduction

État d'un aspect de nos recherches de thèse en cours, cet article a trait aux tournures lexico-grammaticales qui représentent le substrat ou base d'un texte et d'un genre ; il s'agit du premier niveau d'élaboration, qui donne une marque distinctive et sur laquelle les autres niveaux du texte se structurent. La linguistique de corpus répond à ce type de problématique textuelle et, en tant que branche de la linguistique, elle peut être le support théorique d'une analyse de genre. Ses méthodes et ses outils d'étude systématique de la langue authentique ont donné un nouvel élan aux travaux sur le lexique et la grammaire, et mettent en lumière des phénomènes de *co-occurrence* en contexte, tous réunis sous le vocable *collocation*. En effet, les collocations sont des détecteurs de liens entre termes, car c'est à travers la portée que les mots prennent en contexte qu'un discours acquiert une âme, une autonomie qui se montre à ses destinataires.

La collocation permet de rendre compte des régularités et de leurs actualisations en contexte d'un point de vue lexical, syntaxique, sémantique et pragmatique. Par ailleurs, les critères de collocation, colligation, préférence sémantique et prosodie sémantique, qui correspondent à quatre niveaux d'analyse, se révèlent efficaces pour l'étude approfondie des co-occurrences d'un corpus représentatif d'une langue donnée et ils délimitent le profil collocationnel d'un mot ou d'une séquence lexicale (*lexical item*, Sinclair, 1991)[71]. Nous nous interrogeons donc sur la pertinence de cette méthodologie d'identification du profil collocationnel d'une séquence lexicale, par rapport à la délimitation d'un genre textuel. Nous travaillerons sur l'un des critères exposés ci-dessus, la colligation, pour vérifier la place qu'occupent les liens syntaxiques reliant les mots, et leur rôle dans la définition d'un genre textuel. Pour ce faire, après quelques repères théoriques, nous considèrerons les colligations de deux termes, *arrêt* et *sentenza*, dans deux corpus judiciaires comparables, en français et en italien, et nous évaluerons le rôle de ces types de structures dans la reconnaissance du genre d'appartenance.

2. Colligation

Il est difficile de définir la *colligation*, car cette notion est étroitement liée à celle de *collocation*, et discuter de l'une suppose, souvent, d'aborder l'autre. La colligation touche les relations grammaticales qui lient les mots entre eux et elle relève, comme la collocation, du phénomène plus général de co-occurrence de deux ou plusieurs mots[72]. En effet, comme le note (Legallois, 2012), lorsqu'on aborde la colligation, le danger est de la confondre avec la notion de *collocation grammaticale* qu'il définit comme la co-occurrence d'un mot lexical et d'un mot grammatical, ce qui est restrictif, par rapport à la notion de collocation, plus générale ; nous y reviendrons à propos de (Sinclair, 1991).

Le premier à s'intéresser à la colligation est sans aucun doute (Firth, 1957) qui développe sa réflexion, à partir de la collocation, concept qui, pour lui, occupe une place essentielle dans la théorie du langage. Dès ses premières lignes sur la colligation, il propose une esquisse éclairante du phénomène :

---

[71] Séquence : au sens de suite d'éléments liés par certaines relations, à divers niveaux : co-occurence, collocation, colligation, etc.

[72] (Sinclair, 1991 : 170) : « *Collocation is the occurrence of two or more words within a short space of each other in a text.* »

Grammatical relations should not be regarded as relations between words as such – between « watched » and « him » in « I watched him » – but between a personal pronoun, first person singular nominative, the past tense of a transitive verb and the third person singular in the oblique or objective form. (Firth, 1957 : 13)

D'après Firth, le caractère original de la colligation se situe à un niveau hiérarchique supérieur à la simple association lexicale et concerne les fonctions grammaticales dans la phrase. S'agit-il alors d'une autre étiquette pour grammaire (Legallois 2012) ?

Sinclair suit cette voie ouverte par son précurseur et englobe la colligation dans une conception de la langue et du figement qui requiert la prise en compte du contexte. Dans cette perspective, la phraséologie prend toute son importance, s'énonçant dans un *continuum* allant du lexique à la grammaire et réciproquement : un cadre théorique qui relie la structure au sens. Notamment, Sinclair s'attarde sur la tendance des mots à apparaitre dans des séquences privilégiées et cherche à comprendre les principes de ces affinités. Sa réflexion tourne autour de deux axes : 1) le lexique et la syntaxe sont intimement liés, cette dernière étant la base sur laquelle le lexique se fixe au point que l'on n'accepte certaines constructions syntaxiques que pour un sens donné. 2) Le langage se fonde sur deux principes d'organisation : le principe du libre choix et le principe de collocation. En langage, le libre choix est le résultat d'un ensemble de choix complexes qui opère à plusieurs niveaux. Cependant, le libre choix ne tient pas compte de certaines affinités entre les mots. Le principe de collocation ou d'idiomatisme tend à répondre à ce « mystère » de la langue qui comporte une grande quantité de groupes de mots préconstruits, en partie ou complètement : "*The choice of one word affects the choice of others in its vicinity. Collocation is one of the patterns of mutual choice, and idiom is another*." La notion de colligation s'insère donc dans ce cadre théorique et se définit comme « [the] *co-occurrence of words with grammatical choices* » (Sinclair 2004 : 174). Dans le même ordre d'idée, Hoey (2005) conclut à l'omniprésence de la collocation. Cette idée s'affirme à travers le concept de *priming*, propriété fondant un mot ou une séquence de mots dont il identifie les caractéristiques :

Every time we use a word, and every time we encounter it anew, the experience either reinforces the priming by confirming an existing association between the word and its co-texts and contexts, or it weakens the priming, if the encounter introduces the word in an unfamiliar context or co-text or if we have chosen in our own use of it to override its current priming. It follows that the priming of a word or word sequence is liable to shift in the course of an individual's lifetime, and if it does so, and to the extent that it does so, the word or word sequence shifts slightly in meaning and/or function for that individual. (Hoey, 2005: 9)

Il en résulte que la place des mots est systématique et toujours motivée dans un contexte bien précis. L'idée de *priming* réaffirme le rapport étroit entre le lexique et la grammaire et ajoute une troisième dimension d'analyse, où la collocation – et tout phénomène collocationnel – est liée au positionnement. Sa définition de la colligation est une chronologie en trois points que nous retenons et développons à partir d'exemples (*cf. infra* : 3.1, 3.2 et 3.3) :

1) The grammatical company a word sequence keeps (or avoid keeping) either within its own group or at a higher rank;

2) The grammatical functions preferred or avoided by the group in which the word or word sequence participates;
3) The place in a sequence that a word or word sequence prefers (or avoids). (*Ibid.* 43)

Ce troisième point introduit la notion de *colligation textuelle* qui renvoie à la position de l'unité lexicale dans la phrase et dans toute autre partie du texte : paragraphe, section ou le texte dans son entier. Tout domaine comporte ses propres *primings* (ou préférences), comme l'affirme Gledhill (2000, 1995, 1994) ; dans ses travaux, Hoey parle de : "*domain-specific primings*" et précise que "*In short, collocational priming is sensitive to the contexts (textual, generic, social) in which the lexical item is encountered, and it is part of our knowledge of a lexical item that it is used in certain combinations in certain kinds of text*." (*Ibid.* 10). Ces trois niveaux, à travers lesquels la colligation se réalise, peuvent fournir une méthode efficace d'étude de genre, qui trouve une confirmation et une continuité dans la division en *moves*, typique de la littérature de ce domaine d'étude : dans l'analyse de genre, c'est la notion employée pour identifier un segment de texte se caractérisant par des nuances sémantiques et discursives propres (Swales, 1981).

3. Présentation des corpus d'analyse et choix méthodologiques

Les textes analysés ici sont issus du corpus de notre thèse en cours. Il s'agit de deux corpus comparables[73] d'arrêts des Cours de Cassation française et italienne, la plus haute juridiction de l'ordonnancement des deux pays. Les deux corpus sont constitués de 1936 arrêts chacun et concernent la période 2001-2011, soit 1 702 763 mots, pour le corpus français, et 2 394 356, pour le corpus italien[74]. Les arrêts français concernent toutes les chambres dont la Cour se compose : trois chambres civiles (Première, Deuxième et Troisième chambres civiles), une chambre commerciale, économique et financière, une chambre sociale et une chambre criminelle[75]. Le corpus italien comporte des arrêts rendus par les « *sezioni civili* » et les « *sezioni penali* » qui correspondent aux chambres civiles et à la Chambre criminelle de l'institution française, en raison des types d'affaires abordés.

Pour analyser le rôle de la colligation dans les deux corpus, nous prenons en considération les termes qui donnent leur nom aux textes qui en font partie : *arrêt*, pour le français, *sentenza*, pour l'italien. Aussi bien *arrêt* que *sentenza* font partie des substantifs les plus fréquents dans les deux corpus, avec 8 236 et 11 333 occurrences, respectivement[76].

Nous émettons l'hypothèse que *arrêt* et *sentenza*, par leurs associations lexicales, mais aussi et surtout, par leurs constructions syntaxiques spécifiques, s'enchâssant les unes dans les autres, jouent un rôle sémantique important et identifient des moments essentiels du texte, pour diverses raisons. Premièrement, les termes nomment les textes, objet de notre étude. Deuxièmement, leur fréquence élevée signale un emploi récurrent et systématique. Enfin, les termes sont ceux de l'éloquence de la Cour de Cassation : se prononcer sur les décisions et

[73] Le corpus comparable est une catégorie de corpus comportant des textes écrits dans au moins deux langues différentes, sans traduction (ici, le français et l'italien), appartenant à un domaine sémantique très circonscrit et ayant la même fonction de communication.

[74] Cette disproportion en taille est justifiée par la tendance de la Cour de Cassation française à rédiger des textes succincts qui, tout en assurant la rectitude du raisonnement, présentent des arguments synthétiques (Muir Watt, 2004).

[75] Nous avons collecté également les arrêts rendus en deux formations différentes : l'assemblée plénière et les chambres mixtes.

[76] Nous avons comparé les deux corpus spécialisés avec deux corpus de langue standard (*Le Monde '98*, pour le français, *Paisà Corpus*, pour l'italien) et par le biais du concordancier AntConc, logiciel choisi pour l'analyse, et nous avons créé une liste de mots clés.

les arrêts rendus en premier ressort et qui ont fait l'objet d'un recours. *Arrêt* et *sentenza* sont régulièrement cités tout au long du texte car ils marquent le raisonnement logique de la Cour de Cassation.

3.1 *Grammatical company* (enchaînement grammatical)

Par enchainement grammatical, nous entendons l'environnement syntaxique ou, mieux, les structures grammaticales qui encadrent le mot ou la séquence analysée ou dont il ou elle fait partie. En effet, nous retrouvons des régularités significatives dans les associations syntaxiques créées par les mots appartenant à une classe donnée et les séquences qui les entourent.

L'une des affinités syntaxiques les plus productives est sans nul doute la combinaison *arrêt + participe passé*, au lieu d'une proposition relative : la plus fréquente est le participe passé du verbe *attaquer* dans la forme *arrêt attaqué*, qui figure 1960 fois. Voici quelques exemples récurrents :

1. *Attendu, selon l'arrêt attaqué, que M. T... avait* […] ;
2. […] *l'arrêt attaqué qui décide de surseoir à statuer* […] ;

Parmi les autres associations *nom-participe passé* fréquentes, nous trouvons « *arrêt annulé* » « *arrêt déféré* » et « *arrêt rendu* ». Il s'agit de séquences où le nom et le participe figurent toujours ensemble, sans aucune insertion ou changement syntaxique, ce qui suggère que la séquence est une suite complexe figée, l'union syntaxique et sémantique donnant un sens juridique spécifique à la séquence. D'autres formes au participe passé sont aussi possibles bien que, pour quelques associations terme-participe, les occurrences soient moins nombreuses. Cependant, il faut rendre compte de l'ensemble du phénomène qui intéresse d'autres termes relevant du même champ sémantique comme *décision* et *jugement*.

Séquences	*a. a. attaqué*	*a. rendu*	*a. déféré*	*a. annulé*
Occurrences	1960	916	71	18
Statistiques	7.50224	6.91459	7.02059	4.52109

TABLE 1 – Exemples les plus fréquents de : « Arrêt + p. passé »

Notons aussi la présence de *arrêt* comme tête ou à l'intérieur de syntagmes nominaux, ce qui confirme l'idée que le style juridique est riche en termes simples et complexes. Ces colligations se réalisent essentiellement par une collocation avec la préposition *de.*

De même qu'*arrêt*, *sentenza* est suivi d'un participe passé, avec lequel il se fige parfois, formant des termes complexes. En italien, le participe peut aussi précéder le nom.

S. impugnata / Impugnata s.	*S. emessa / Emessa s.*	*S. gravata / Gravata s.*	*S. indicata/ Indicata s.*
2 524	162	88	76
7.06051	5.72143	6.74361	5.40046

TABLE 2 – Exemples parmi les plus fréquents de : « Sentenza + p.passé »

Parmi les plus fréquentes, la deuxième construction est celle où *sentenza* est suivi d'un complément de nom. En effet, le terme *sentenza* est souvent suivi d'une préposition simple ou complexe qui vise à préciser la figure ou l'institution qui l'a rendue, ou encore la date. Il s'agit d'une construction dont l'importance est encore plus évidente en italien, pour des raisons terminologiques. Le terme *arrêt* se réfère aux décisions de justice rendues par une Cour d'appel, la Cour de Cassation et les juridictions administratives autres que les tribunaux administratifs. Le terme *sentenza*, en revanche, couvre un champ sémantique plus vaste que *arrêt*. *Sentenza* traduit le terme français « *arrêt* », mais il peut aussi évoquer d'autres nuances sémantiques exprimées en français juridique par d'autres termes comme *jugement*, *décision*, *sentence*. Si le français donne la connotation déjà dans le terme, l'italien a recours à un verbe au participe passé ou à un complément de nom qui permet de comprendre à quel degré de jugement l'on se réfère.

3.2 *Grammatical functions* (fonctions grammaticales)

En ce qui concerne ses fonctions grammaticales, *Arrêt* occupe toutes les positions. Comme sujet, *arrêt* peut précéder des verbes du champ sémantique de la parole, comme *énoncer* (94), *retenir* (501), *relever* (96), *constater* (25) (Kubler, 1995)**,** notamment au présent de l'indicatif**,** comme dans les schémas suivants :

3. […] *l'arrêt retient que* […] *; l'arrêt attaqué retient que* […] ;

4. […] *l'arrêt relève que* […] *;*

Nous avons observé aussi quelques occurrences de *arrêt* comme sujet des verbes suivants : *ajouter*, *mentionner*, *déclarer*, *déduire*, *prononcer*, *rejeter* et *infliger*. Dans tous ces cas, la locution « attendu que » introduit le terme *arrêt*, comme prévu par la structure.

La fonction de complément d'objet est moins fréquente : nous avons trouvé très peu de cas où le terme *arrêt* suit le verbe. L'un des exemples se situe dans le dispositif[77], quand la Cour de Cassation annonce sa décision, *Arrêt* est alors complément direct du verbe *casser* et *annuler* :

5. *CASSE ET ANNULE, dans toutes ses dispositions, l'arrêt rendu le 30 mars 2005* […]

Les structures syntaxiques privilégiant la position de complément indirect de *arrêt* sont plus fréquentes. En effet, *arrêt* se trouve en collocation avec les prépositions « *selon* », « *à* », « *par* », et « *contre* », comme dans l'exemple plusieurs fois cité : *Attendu, selon l'arrêt attaqué*.

Sentenza peut être le sujet de verbes issus du champ sémantique de la parole, sans être forcément introduit par une proposition complétive :

6. *La sentenza impugnata ha ritenuto sul punto che il tribunale* […]

Le terme peut introduire une phrase à la voix active, comme nous venons de le montrer, ou des constructions à la voix passive :

7. *La sentenza impugnata deve essere invece annullata nei confronti di* […]

8. *La sentenza è stata confermata dalla Corte di appello di Messina* […]

[77] *Dispositif*: Partie d'un arrêt ou d'un jugement, située après la locution PAR CES MOTIFS, qui contient la décision de l'institution.

Cependant, *sentenza* est assez souvent sujet d'une proposition subordonnée :

9. […] *è comunque da rilevare che la sentenza impugnata ha fornito risposta* […]

10. *Neppure rileva dunque appurare se la sentenza impugnata effettivamente ignorasse la decisione 7 marzo 2003 della stessa sezione*.

11. […] *e richiedono che la sentenza impugnata venga annullata* […]

Le rôle de complément d'objet est également très productif, plus particulièrement avec certains verbes comme *cassare* et *annullare, présents dans le dispositif*:

12. […] *cassa la sentenza impugnata in relazione al ricorso accolto* […]

13. […] *Annulla la sentenza impugnata in ordine al reato di simulazione limitatamente alla determinazione della pena* […]

Cependant, *sentenza* peut aussi être un complément d'objet direct d'autres verbes :

14. […] *la ricorrente ha impugnato la sentenza del Tribunale di Milano* […]

15. […] *la Corte di appello di Salerno ha confermato la sentenza emessa dal Tribunale della medesima città* […]

Nombreux sont les exemples où *sentenza* est complément indirect, très souvent employé dans une forme circonstancielle de moyen, introduite par la préposition *con*, suivie ou non d'un déterminant :

16. […] *La CTR dell'Umbria con la sentenza in epigrafe indicata accoglieva parzialmente l'appello* […]

17. […] *Con la sentenza oggi impugnata, emessa il 27 gennaio 2000, la Corte d'Appello di Roma ha dichiarato inammissibile il gravame della società assicuratrice.* […]

L'emploi des prépositions synonymes *avverso* et *contre* est très fréquent également, mais dans un emploi parfois différent :

18. […] *avverso la sentenza n. 112-99 della Corte d'Appello di MESSINA* […]

19. […] *Contro la sentenza della Corte salernitana ha proposto ricorso l'avv.* […]

Notamment, dans cette position spécifique de complément indirect, *sentenza* est en collocation avec les prépositions « *de* », « *di* », « *del* », « *della* » et en colligation, donc, avec un complément de nom, comme le montrent les exemples présentés.

Quand nous aurons terminé l'exploration de ces deux termes, et d'autres, dans les deux corpus, la distribution des emplois sera chiffrée et classée par ordre de fréquences décroissantes.

3.3 *Place in a sequence* (Position dans une séquence) et « moves »

Il s'agit ici de la position des séquences dans le texte, et elles sont associées à une division en *moves*. Cette méthode permet d'évaluer la portée de ces séquences dans la structure du genre « décision de justice » et, plus précisément de l'arrêt de la Cour de Cassation. D'ailleurs (Bhatia, 1993 : 32), reconnait la compatibilité des études des choix lexico-grammaticaux avec la structure en « *moves* ».

Nous retenons que les types d'enchaînements, les fonctions grammaticales et la position, repérés dans le texte pour *arrêt* et *sentenza* marquent des endroits précis du texte. Le schéma proposé par (Bhatia, 1993 : 118-144) pour l'analyse des « *legal cases* »[78] s'avère efficace et adaptable aux textes des deux langues (*cf.* Annexes, p. 9).

Pour résumer les analyses et les résultats obtenus, lorsque *arrêt* et *sentenza* occupent la position de sujet, le focus se situe sur les arguments des décisions rendues en premier ressort. Les *moves* concernés par ces positions sont le Move 2, pour *sentenza*, et le 3, pour *arrêt*, quand les arguments de la Cour sont exposés en contraste avec ce qui a été décidé précédemment. Dans ce cas, *sentenza* se trouve dans une position thématisée, en début de phrase et de paragraphe, alors qu'*arrêt* est précédé de la locution « *Attendu que* », comme le requiert la structure de la phrase unique[79]. *Arrêt* peut également être sujet d'une proposition subordonnée.

La fonction d'objet est très productive pour les deux termes au niveau du Move 4, notamment lorsque la décision de la Cour est annoncée dans le dispositif. La fonction est donc ici de faire connaitre le point de vue de l'institution sur la décision rendue par la juridiction précédente. En revanche, la fonction de complément indirect est employée, quand il s'agit de légitimer un acte ou une action judiciaire par une institution. Cette fonction passe par des collocations avec plusieurs prépositions dans les deux langues et elle caractérise différents *moves* (1, 2 & 3, pour l'italien et 2 & 3, pour le français, *cf.* Tableau 3). Dans cette fonction et en collocation avec certaines prépositions, *sentenza* devient thème et commence très souvent la phrase ou le paragraphe, alors que, là aussi, *arrêt* est toujours introduit par « *Attendu que* », ou bien peut se trouver dans le développement de la phrase, lorsque la préposition est en construction avec un verbe.

MOVES	***Move 1***	***Move 2***	***Move 3***	***Move 4***
arrêt		COI	SUJET/COI	COD
sentenza	COI	SUJET/COI	COI	COD

TABLE 3 – Fonctions grammaticales de *arrêt* et *sentenza* associées aux moves

L'étude statistique en cours nous permettra de délimiter la distribution exacte des *moves* ; d'ors et déjà, nous pouvons avancer que le 4 est le plus fréquent pour les deux termes et, pour une analyse plus fine, nous devons travailler sur un logiciel de statistiques plus spécifique, en interface avec notre concordancier. Notons, enfin, que la présence de trois *moves*, pour le terme *arrêt* et quatre pour *sentenza* confirme la structure morphosyntaxique plus rigide des textes juridiques du français, par rapport à l'italien (*cf. infra*).

4. Arrêt de la Cour de Cassation

Le schéma exploité jusqu'ici se révèle efficace pour l'analyse de la « décision de justice ». Cependant, la Cour de Cassation présente une spécificité et joue un rôle unique dans les ordonnancements juridiques de la France et de l'Italie. Au sommet des juridictions ordinaires, après un recours formé par les parties, la Cour de cassation révise les décisions

[78] Le terme français correspondant est *affaires judiciaires*.

[79] *Phrase unique* : Cette notion se réfère à la structure grammaticale d'une décision de justice, articulée en une proposition principale et de nombreuses propositions subordonnées (Mendegris et Vermelle, 2004).

des tribunaux et des cours d'appels, de droit civil et pénal.

Rappelons, ici, qu'en raison de sa fonction unificatrice, d'assurance d'une interprétation exacte et d'une application uniforme de la loi, la Cour de Cassation ne juge pas les faits, elle tranche des questions de droit. Nous émettons donc l'hypothèse qu'à cette fonction particulière correspondent des aspects lexico-grammaticaux et structuraux spécifiques du texte « arrêt de Cassation »[80]. Par ailleurs, à cause d'une importance mineure accordée aux faits, les juristes reconnaissent aux arrêts de la Cassation française une typicité, due à son mode de raisonnement, comme l'avancent (Mendegris et Vermelle, 2004).

En ce qui concerne le français, il s'ensuit que la Cour de cassation a pu élaborer des structures de raisonnement relativement fixes, alors que l'art d'argumenter dans les juridictions inférieures demeure étroitement dépendant des faits de l'espèce. Ce fait majeur oblige à distinguer les arrêts de la Cour de cassation des décisions des juridictions du fond (Mendegris et Vermelle, 2004 : 37) : de ce mode d'argumentation spécifique découle une structure propre qui s'articule en « attendu », introduite par la locution conjonctive « *Attendu que* ». Plus encore, on débouche sur une autre distinction entre les *arrêts de rejet* et les *arrêts de cassation*[81].

En ce qui concerne l'arrêt de la Cour de Cassation italienne, les experts n'ont pas identifié une structure fixe. Cependant, d'après notre analyse d'un échantillon d'arrêts, un scindement semble constant entre la partie consacrée aux faits, ou mieux à la procédure précédente, et celle consacrée au droit, à savoir les arguments de la Cassation. La suite de notre recherche apportera peut-être des éléments de réponse plus précis sur ce point.

5. Conclusion

Dans cet article, nous avons présenté une étude portant sur la colligation pour l'analyse du genre de la « décision de justice ». Nous l'avons menée à partir de deux corpus judiciaires comparables, en français et en italien, pour deux termes *arrêt* et *sentenza*, afin de montrer comment les relations syntaxiques, d'abord, et la position de ces deux termes et de leurs séquences, ensuite, peuvent constituer une marque de reconnaissance du genre. Aussi bien *arrêt* que *sentenza* jouent un rôle essentiel dans le texte et, à travers leurs constructions grammaticales et leur positionnement, ils président au développement discursif et argumentatif.

Les régularités retrouvées pour les deux termes distinguent certainement le genre « décision de justice » ; il semble aussi qu'elles caractérisent une typologie textuelle précise, pouvant gagner de plein droit le statut de « sous-genre ». Par ailleurs, les analyses que nous menons encore, dans le cadre de notre thèse, et qui concernent les autres termes de la classe sémantique de *arrêt* et *sentenza* apportent des éléments à l'appui de cet argument.

Dans ce cas particulier, l'approche contrastive permet de déceler ce sous genre présumé. Rappelons que la Cour de Cassation est une institution d'origine française, choisie comme modèle par certains pays, dont l'Italie. Contrairement aux autres cours suprêmes, celles de

[80] Par exemple, l'emploi du verbe *casser-cassare*, dans le dispositif notamment, et du substantif correspondant, dénote déjà une spécificité lexicale propre à la Cour de Cassation.

[81] Avec un *arrêt de rejet*, la Cour de Cassation rejette le pourvoi formé par les parties contre la décision rendue antérieurement. Avec un *arrêt de cassation*, la Cour conteste la base juridique de la décision objet du pourvoi et peut renvoyer l'affaire devant une autre juridiction.

Common Law par exemple, la Cour de Cassation n'est juge que du droit et sa tâche n'est pas de réexaminer à nouveaux les faits dont il a été question dans les juridictions de fond. Selon (Swales, 1990), sur la base des « *communicative purposes* » propres à une « *discourse community* », nous attribuons aux arrêts de la Cour de Cassation des objectifs relevant de la décision de justice ; ils acquièrent une spécificité dérivée de la fonction de cette institution et de la primauté accordée aux questions de droit, aussi bien en France qu'en Italie.

L'ensemble de ces réflexions nous ont conduite à des hypothèses qui méritent d'être validées et élargies à travers l'analyse de corpus de décisions de justice des juridictions de fond et d'autres cours suprêmes. Cette suggestion devrait permettre de mieux cerner les caractéristiques spécifiques aux arrêts de la Cour de Cassation et aux jugements rendus sur le fond ; elle ouvrirait aussi la voie à des études portant sur la caractérisation d'un genre translinguistique, « arrêt de la Cour de Cassation », qui lierait plusieurs pays ayant cette institution dans leur ordonnancement, tout en prenant en compte les spécificités nationales, pour la cour européenne, par exemple, voire, pour la traduction des textes. Sans prétendre expliquer pourquoi les spécialistes, les juristes ici, usent la langue d'une certaine façon, cette étude est pour nous un essai de description analytique d'un aspect de cet usage particulier.

Annexe

Schéma division en « moves » proposé par Bhatia (1993) pour l'étude des « legal cases » :

1. Identifying the case;
2. Establishing facts of the case;
3. Arguing the case;
- Giving a history of the case
- Presenting arguments
- Deriving *ratio decidendi*
4. Pronouncing judgment[82]

Références

BHATIA, V. K. (1987). Language of the law. *Language Teaching*, 20(04): 227-234.

BHATIA, V. K. (1993). *Analysing genre. Language Use in Professional Settings*. London & New-York: Longman.

FIRTH, J. R. (1957). *Papers in Linguistics*. London: Oxford University Press.

GLEDHILL, Ch. (2000). *Collocations in science writing*. Tübingen: Gunter Narr Verlag.

GLEDHILL, Ch. (1995a.). Collocation and genre analysis. The Phraseology of grammatical items in cancer research articles and abstracts, in *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik* XLIII (1/1), pp. 11-36.

GLEDHILL, Ch. (1994b). La Phraséologie et l'analyse des genres textuels. L'exemple des formules rhétoriques dans Le Monde, in *Aston Papers in Language Studies and Discourse*

[82] Notre traduction des quatre *moves* : 1. Reconnaitre l'affaire ; 2. Exposer les faits de l'affaire ; 3. Fournir les arguments de l'affaire : a) Donner un historique de l'affaire, b) Présenter des arguments, c) Dériver la « *ratio decidendi* » ; 4. Prononcer une décision.

Analysis 2 (Series Editor John Gaffney). Birmingham: Aston University Publications.

HOEY, M. (2005). *Lexical Priming: A New Theory of Words and Language*. London: Routledge.

KUBLER, N. (1995). *L'automatisation de la correction d'erreurs syntaxiques : Applications aux verbes de transfert en anglais pour francophones,* Thèse de doctorat sous la direction de Maurice Gross.

LEGALLOIS, D. (2012). « La colligation : autre nom de la collocation grammaticale ou autre logique de la relation mutuelle entre syntaxe et sémantique », in *Corpus*, 11, 2012, p. 31-54.

MENDEGRIS, R., Vermelle, G. (2004). Le commentaire d'arrêt en droit privé : méthodes et exemples. Paris : Dalloz, 7e édition.

MUIR WATT, H. (2004). « La motivation des arrêts de la Cour de cassation », in *La Cour de cassation et l'élaboration du droit*, Economica, p. 62.

SINCLAIR, J. (1991). *Corpus, Concordance, Collocation*. Oxford: Oxford University Press.

SINCLAIR, J. (2004). *Trust the Text. Language, Corpus and Discourse*. London: Routledge.

SWALES, J.M. (1981). *Aspects of article introduction*. Birmingham,UK: University of Aston Language Studies Unit.

SWALES, J. (1990). *Genre analysis: English in Academic and Research Settings*. Cambridge: Cambridge University Press.

L'HYBRIDITÉ GÉNÉRIQUE MÉDIÉVALE ET SON IMPACT SUR L'ATTRIBUTION DES TEXTES

Maria Slautina
mariaslautina@gmail.com

RESUME

La discussion de la nature générique de *Guillaume d'Angleterre,* œuvre d'attribution douteuse du XII^e^ siècle, a souvent été liée à sa paternité. La question clé est formulée ainsi : ce texte hybride présentant à la fois des traits d'hagiographie et de roman peut-il faire partie de la production uniformément romanesque de Chrétien de Troyes ? En partant de la présupposition que seul un autre roman d'aventure pourrait compléter le corpus aujourd'hui communément accepté de l'écrivain champenois, je m'appuie sur l'analyse de la dominante du texte, dans les termes de H. R. Jauss, qui se traduit par l'observation de ses dimensions spatio-temporelles, par l'étude comparative des structures syntaxiques de *Guillaume* et de celles des romans de Chrétien de Troyes, et par l'identification de son genre constitutif. Je parviens à la conclusion que *Guillaume d'Angleterre* possède plus de traits relevant du roman que de l'hagiographie, ce qui facilite l'attribution de ce texte au « père du roman français ».

ABSTRACT

Generic Hybridity of Mediaeval Texts and its Impact on the Text Attribution

Discussion of the generic nature of *Guillaume d'Angleterre*, the XII century text whose attribution is uncertain, is often related to analysis of its paternity. The key question is whether this hybrid text, with features of hagiography and romance, can be part of the uniformly romantic corpus of Chretien de Troyes. Starting from the assumption that only another *roman d'aventure* could complete the body of the commonly accepted Champagne writer's texts, and basing my analysis on the concept of *dominante* in the terminology of H. R. Jauss, I focus my discussion in the observation of the spatio-temporal dimensions of *Guillaume*, in the comparative study of its syntactic structures with the romances of Chrétien de Troyes, and in the identification of its constitutive genre. I reach the conclusion that *Guillaume d'Angleterre* has more features of a romance than of an hagiography, something which facilitates the attribution of this text to the father of the French romance.

MOTS-CLÉS : Moyen Age, hagiographie, roman, attribution des textes, hybridité générique

KEYWORDS : Middle Ages, Hagiography, Romance, Text Attribution, Generic hybridity

1. La vie des genres littéraires au Moyen Âge

1.1 Les genres dans le contexte médiéval

La paternité du texte médiéval *Guillaume d'Angleterre* a été largement discutée au cours du siècle dernier, et l'une des questions majeures de cette polémique concernait le genre de la narration. À plusieurs reprises, on a essayé de l'insérer dans le corpus communément accepté de Chrétien de Troyes en se basant sur des critères différents, de l'étude des motifs littéraires et des portraits psychologiques des personnages jusqu'à l'évaluation des rimes et des toponymes dans le texte. La tâche d'intégration s'est avérée en partie difficile à cause du caractère générique assez uniforme du corpus de l'écrivain champenois, qui consiste uniquement en des romans arthuriens et en une interprétation d'Ovide (qui reste toujours en question, elle aussi), tandis que *Guillaume d'Angleterre,* dont l'auteur se nomme aussi Chrétien, n'est ni l'un, ni l'autre, mais plutôt un curieux mélange de roman d'aventure[83] et d'hagiographie. Mais qu'est-ce qu'un roman, par rapport à la réalité littéraire du Moyen Âge ? Et plus généralement, la notion de genre existe-t-elle à cette époque et si oui sous quelle forme ? La critique a évolué au cours des trente dernières années, de l'assertion « it is assumed that medieval writers had no sense of genre » (Fowler, 1982, p. 142) jusqu'à l'affirmation que certainement les écrivains et les poètes médiévaux distinguaient parmi une bonne dizaine de genres et de sous-genres, comme on les appellerait aujourd'hui, ce qui est attesté par le fait même de l'existence de termes tels que *roman, vie, lai, fabliau* et autres (Busby, 2008). Malgré tout, ces notions possédaient souvent des frontières assez vagues et confuses, interchangeables. Plusieurs chercheurs ont essayé de formuler un paradigme générique applicable à la littérature du Moyen Âge, et les deux propositions les plus communément acceptées reviennent à Hans Robert Jauss (1982) et à Paul Zumthor (1972). Les deux chercheurs préfèrent abandonner toute classification « fixe », en introduisant la perspective du changement, du développement et de l'hybridité. Le premier définit le genre comme un concept étroitement lié à *l'horizon d'attente* et le second, dans l'esprit bakhtinien, introduit le terme de *registre*. Nous ne saurons jamais si Chrétien de Troyes percevait ses propres œuvres en tant que romans (ou plus précisément romans courtois) et s'il remarquait leur caractère innovant, bien que certains chercheurs considèrent cette éventualité (Jackson, 1985, p. 181). Dans notre cas, il est important de savoir si un écrivain médiéval se voyait limité à un genre ou à un type de narration, ou s'il se sentait libre d'expérimenter et de « broder » sur les motifs et les schémas déjà existants ou nouveaux (ce qui est surtout possible si l'on considère des conventions strictes de genre comme produits de la pensée critique contemporaine). Il existe de nombreuses preuves que les écrivains et les poètes du XII^e^ siècle, tout en faisant des distinctions parmi les genres littéraires, n'étaient pas fidèles à telle ou telle forme ou thématique, et qu'ils unissaient dans leur production des hagiographies, des lais et des romances, soit en composant des textes de genres différents, soit en unissant dans une seule narration des motifs propres aux différents genres, et en produisant ainsi des textes « hybrides ». De nombreux exemples en attestent, en commençant par Marie de France, dont la production qui nous est parvenue consiste en des

[83] Je partirai du présupposé que dans notre contexte les termes de roman d'aventure et de roman courtois sont en grande partie synonymes et souvent interchangeables, car les deux sont écrits pour le divertissement du public courtois, s'inspirent de la matière de Bretagne et parlent des aventures d'un noble. La seule différence est la présence obligatoire de l'amour courtois dans les textes de la seconde catégorie.

lais bretons et une histoire hagiographique, ainsi qu'en une traduction d'une légende latine, ou encore Gautier d'Arras, l'auteur du roman courtois *Ille et Galeron* et du texte à motifs hagiographiques d'*Eracle*, et ce jusqu'à « Wace, Jean Bodel, and Rutebeuf » qui « all wrote saints' lives as well as (pseudo-)chronicles, fabliaux and <…> chanson de geste, among other types of narrative » (Busby, 2008, p. 149).

1.2 Les manuscrits et leur influence sur la perception du genre

Guillaume d'Angleterre constitue un cas classique de texte médiéval « hybride ». Il n'est jamais explicitement appelé *roman*, mais plutôt *conte*, *dit* ou encore *vie*, ce qui peut être dû à l'extrême pauvreté de sa tradition manuscrite, limitée à deux sources (les troisième et quatrième versions n'étant que des reproductions de ces deux sources). Ceci pourtant n'annule nullement notre démarche d'établir si ce texte possède davantage les traits d'un roman ou d'une hagiographie, car si le roman est au Moyen Âge un « term which can in fact designate almost any kind of vernacular narrative text, including chronicles, saints' lives and beast epic <…>» (Gaunt et Key, 2008, p. 11), il est tout à fait possible d'utiliser cette affirmation à l'envers. Comme je l'ai déjà mentionné, la tradition manuscrite de l'œuvre se compose de deux manuscrits qui se trouvent dans deux compilations différentes, l'une datant de la fin du XIII^e^ siècle et contenant des romans (y compris deux romans de l'auteur champenois, *Erec et Enide* et *Cligès*) et l'autre datant du début du XIV^e^ siècle et comportant des hagiographies, parmi lesquelles *Les quinze signes de la Fin du Monde* et *La vie de sainte Paule*. Une telle présentation reflétait la réception médiévale, bien que postérieure à la composition de l'œuvre, et définissait *l'horizon d'attente* des lecteurs et de la critique. Le fait que *Guillaume* se soit retrouvé ainsi soigneusement rangé dans deux compilations aussi distinctes nous montre comment l'intuition générique des compilateurs définissait le texte, et atteste de l'actualité de la distinction des genres au moins par leur thématique (Cerquiglini, 1981, p. 117 ; Gaunt, 2000, p. 49). Il n'est pas difficile d'imaginer que les lecteurs ou les utilisateurs – quel que soit le terme qu'on emploie pour désigner ceux qui avaient accès aux manuscrits – des deux compilations pouvaient se sentir étonnés, voire trompés par la suite, étant donnée l'incohérence des motifs du récit, hagiographiques au début, romanesques par la suite.

1.3 Les sources littéraires de la narration

Toute narration ayant une source dans la tradition littéraire qui la précède, on évoque deux sources possibles de *Guillaume*. La première est un roman antique, *Historia Apollonii Regis Tiri*, écrit au III^e^ siècle après J.C., traduction ou adaptation d'un original grec ; en latin, le texte est conservé dans une soixantaine de copies (Delbouille, 1969). Ce texte a exercé une influence majeure sur la formation même du genre de roman d'aventure car sa structure narrative convenait à la création d'un type de narration qui n'était plus ni la chanson de geste, ni le roman courtois proprement dit, mais quelque chose entre les deux. On ira jusqu'à dire que cette influence ne se limite pas aux romans d'aventure, et son intrigue fonctionne souvent comme la source première, en quelque sorte, que l'on retrouve dans les textes postérieurs de toute nature – de l'hagiographie jusqu'aux romans de types différents (Mikhailov, 1976, p. 349). Ce texte est souvent cité comme source de *Guillaume d'Angleterre* par des chercheurs qui considèrent Chrétien de Troyes comme l'auteur de ce roman, c'est-à-

dire ceux qui ne voient pas dans le roman une hagiographie mais plutôt une sorte de roman d'aventure, voire un roman courtois. Maurice Wilmotte, ardent défenseur de cette attribution, relève beaucoup d'analogies entre ces deux textes (Wilmotte, 1920, p. 2). Comme Guillaume, Apollonius entend une voix qui lui ordonne de quitter son pays, il emmène avec lui sa femme enceinte qui ne veut pas se séparer de son mari ; au cours de leur voyage le destin sépare Apollonius, sa femme et son enfant ; il devient marchand et un jour par hasard gagne le port où sa fille souffre dans des conditions indignes. À partir de ce moment, l'auteur de *Guillaume* remplace une fille par une femme, et change donc son statut social. À la fin des deux textes, l'épouse du héros principal devient une femme riche et importante (châtelaine dans *Guillaume*, première prêtresse du temple de Diane dans *Appolonius*) et les deux récits se terminent par l'énumération des cadeaux que distribuent les membres heureux de la famille réunie à ceux qui les ont aidés lors de leurs errances. Le personnage d'Apollonius est d'ailleurs mentionné dans un des textes attribués à Chrétien de Troyes – bien que des doutes persistent sur cette attribution –, une interprétation d'Ovide, *Philomena*, présumée être la première mention du personnage en ancien français (Zink, sténographie du cours, p. 714).

La seconde source, appartenant cette fois à la tradition hagiographique, est *La vie de Saint Eustache*. Comme Guillaume, Eustache, général de l'empereur Trajan nommé au début Placide, abandonne tous ses biens et part pour un pays lointain avec sa femme et ses enfants. Ils embarquent sur un bateau, mais Eustache découvre qu'il ne peut pas payer la traversée et le capitaine garde sa femme en guise de paiement. Alors, comme Guillaume, il reste seul avec ses enfants, mais au moment de la traversée d'une rivière l'un d'eux est emporté par un loup, et l'autre par un lion (dans *Guillaume* c'est un loup qui emporte un enfant tandis que l'autre est oublié par son père dans une barque). Ensuite, dans les deux narrations, les enfants sont sauvés par les paysans qui les adoptent. Pendant ce temps Eustache travaille chez un fermier très riche qu'il sert pendant quinze ans (Guillaume travaille chez un riche marchand). En fin de compte toute la famille, les deux fils devenus soldats, la femme qui tient une auberge et le père qui a retrouvé sa position de général entre temps, se retrouve miraculeusement réunie (la distribution est légèrement différente dans *Guillaume*, mais le sens reste le même).

Sans aucun doute les deux textes ont servi, dans certaines limites, de sources pour *Guillaume d'Angleterre*. Il est évident que l'utilisation de tel ou tel motif présent dans le roman d'aventure ou dans l'hagiographie (qui, admettons-le, possède une vaste quantité de motifs dignes d'un roman d'aventure) ne peut pas mener à des conclusions formelles concernant la nature de la narration secondaire. Loin de considérer ce mélange comme défaillant, je trouve intéressante et assez ingénieuse l'utilisation par l'auteur de *Guillaume* des sujets tirés de deux textes simultanément. L'idée que Chrétien s'est inspiré des histoires hagiographiques y compris pour la création de ses romans courtois est parfois défendue, les conceptions de l'amour courtois et du progrès spirituel qu'il propose provenant de cette interaction (Gaunt, 2000, p. 52).

2. Genre et paternité de l'œuvre médiévale : Chrétien de Troyes ou seulement Chrétien ?

2.1 La race pure – le roman d'aventure

La question du genre de *Guillaume d'Angleterre* s'est souvent trouvée entremêlée avec la

question de sa paternité. Certains chercheurs, surtout à l'aube de la discussion, ont défendu l'attribution du texte à un genre d'une manière péremptoire. Ainsi Maurice Wilmotte se sert, parmi d'autres arguments, de la scène de la chasse pour attribuer le texte d'abord au genre du roman courtois aristocratique et, ensuite, à Chrétien de Troyes (Wilmotte, 1920). Il s'agit de la scène des vers 2564-2574 (Chrétien de Troyes, 1927, p. 79-80), où le roi Guillaume commence à rêver éveillé de la chasse au cerf, ou encore de la scène des vers 2683-2718 (*ibid*, p. 83-84), où Guillaume oublie toutes les précautions de la reine lors de la chasse et suit le cerf jusqu'au bout. Wilmotte insiste sur l'esprit de classe véhiculé par ces scènes mettant en valeur l'activité aristocratique par excellence qui devient aussi un évènement symbolique réunissant à la fin les enfants et les parents. Il arrive à la conclusion qu'il s'agit d'un roman d'aventure « conçu et machiné comme les autres » (Wilmotte, 1920, p. 5). Son opposant F. J. Tanquerey s'étonne de cette interprétation et remarque qu'il est extrêmement difficile de définir clairement un genre aussi vaste et hétérogène (Tanquerey, 1931), ce qui est valide pour n'importe quel genre médiéval. Il refuse d'accepter que les aventures décrites dans *Guillaume* soient de la même nature que les aventures dans les romans de Chrétien de Troyes, et arrive à la conclusion qu'à cause de l'hybridité du texte, il n'est pas possible de se référer à sa nature ou à son genre pour l'attribuer à Chrétien ; ce qui implique qu'il n'est pas possible non plus de se référer à son genre pour nier l'attribution.

2.2 Le métissage, en proportions différentes

La plupart des chercheurs s'accordent sur le caractère double de la narration, mais montrent des opinions divergentes sur la répartition des motifs et voient différemment leur impact sur la paternité du texte. Francine Mora remarque que la question de l'attribution de l'œuvre est « sans doute insoluble » et étroitement liée à la question du statut de *Guillaume*, qui est un « texte ambigu <…> à la fois profane et religieux, <…> dont le schéma narratif évoque à la fois la pieuse légende de saint Eustache et les pérégrinations romanesques d'Appolonius de Tyr » (Mora, 1995, p. 296). Andrei Mikhailov admet que dans le texte de *Guillaume d'Angleterre* des éléments d'une narration hagiographique et romanesque sont entrelacés de manière fantasque (Mikhailov, 1976, p. 142-147). D'après lui, les deux traditions littéraires se sont confondues lors de la création du roman – la première remonte à un texte hagiographique, et la seconde est liée à l'utilisation des structures narratives du roman antique dans un roman courtois. L'originalité de *Guillaume* se trouve justement dans cette synthèse des deux courants puisqu'on ne peut pas nommer « courtois » un roman qui n'exalte pas les valeurs éthiques de la courtoisie, mais on ne peut pas non plus l'appeler « hagiographique », dans la mesure où l'intervention de la Providence n'est pas absolue : les héros ont la liberté d'agir et prennent eux-mêmes les décisions selon les circonstances. Mikhailov discerne dans le texte des traits liés à chacune des traditions nommées. Par exemple parmi les traits hagiographiques, il indique le remplacement de la conduite logique des héros par leur soumission à un ordre providentiel et l'enchaînement d'une série d'aventures, entraînées par cet ordre, qui se révèlent être des épreuves sévères pour les personnages. Mais le trait principal de l'hagiographie – l'édification – s'est transformé ici en pure distraction et en un intérêt pour un étrange jeu de hasard et de revers de fortune. Le chercheur considère néanmoins que *Guillaume d'Angleterre* est plus proche du genre du roman que de l'hagiographie bien que « le roman chevaleresque ne fut pas séparé par un mur de l'hagiographie. Ces genres étaient liés génétiquement et souvent l'appartenance de

telle ou telle œuvre est facultative – tant il y a de traits communs entre les deux » (*ibid* p. 147)[84]. Mikhailov approuve l'attribution du texte à Chrétien de Troyes, mais propose de le placer au début de la carrière littéraire de l'écrivain et explique ce choix par son infériorité en comparaison avec les autres œuvres du poète.

2.3 Traits hagiographiques

Certains opposants de l'attribution du texte à Chrétien de Troyes insistent particulièrement sur ses traits hagiographiques, affirmant que jamais l'auteur des romans arthuriens n'aurait écrit une œuvre pareille, pieuse et hybride à la fois. Alexandre Micha trouve dans le roman des traits propres et à une hagiographie, et à un roman d'aventure, mais soutient que ce sont d'abord les vertus chrétiennes qui y sont louées – humilité, refus des biens terrestres, soumission à la volonté de Dieu (Micha, 1978). Paul Meyer suppose que l'auteur de *Guillaume* serait un certain Chrétien qui a posé son nom à la fin d'une traduction, en français, d'une version latine versifiée de *L'évangile apocryphe de Nicodème*, œuvre hagiographique par excellence (Meyer, 1879, p. 315). Une autre hypothèse qui mettrait *Guillaume d'Angleterre* du côté de l'hagiographie serait également fondée sur le nom Chrétien qui dans ce cas serait un choix délibéré de la part de l'auteur, qui manifesterait ainsi sa piété et ses intentions éducatives (Chrétien de Troyes, 1994, p. 1433).

Une étude des descriptions, dans laquelle sont comparées celles tirées de *Guillaume* et celles des romans de Chrétien de Troyes, a révélé les liens étroits entre les portraits du roi et de la reine et l'image de leur piété dans *Guillaume*, tandis que l'auteur champenois peint dans ses romans les traits physiques de ses protagonistes et leurs portraits psychologiques (D'Alessandro, 1987).

Claude Bremond repousse les origines de *Guillaume* dans un passé beaucoup plus lointain et analyse le développement du type de conte AT 938, dont le plus connu est celui de *La vie de saint Eustache*, et ses variations plus tardives dans les œuvres des littératures vernaculaires, y compris dans *Guillaume d'Angleterre* (Bremond, 1984). S'il cite d'autres influences dans *Guillaume*, elles ne proviennent pas du roman d'aventure grec mais plutôt des contes indiens. Bremond considère le texte de *Guillaume* comme la première étape sur la voie de « l'évolution de la légende hagiographique, ou de l'histoire profane édifiante, vers le pur roman d'amour » (*ibid*, p. 8) et attire notre attention sur plusieurs épisodes qu'il juge essentiels. L'un d'eux est l'épisode avec l'aumônière, donnée à Guillaume par le marchand en échange de sa femme ; le roi d'abord refuse cette bourse, mais ensuite, quand il a enfin décidé de se l'approprier, l'aumônière est arrachée de ses mains par un aigle. Selon Guillaume, c'est une punition pour sa convoitise, il monologue longuement pour dénoncer sa propre avidité et l'avidité en général. Brémond traite également l'épisode dans une lumière purement chrétienne : « il s'agit d'une épreuve ultime, destinée à purger Guillaume de toute concupiscence terrestre » (*ibid*). Le chercheur remarque que l'un des motifs de *La vie de saint Eustache* est employé par l'auteur de *Guillaume* d'une manière plutôt inconsciente –

[84] Dont, par exemple, leur forme de versification et leur thématique générale : ce sont des textes assez longs écrits en vers octosyllabes qui décrivent des histoires du passé. Cependant, de nombreux textes hagiographiques suggèrent par leurs forme, style et manuscrits que leur auditoire n'était pas moins courtois que celui des romans (Gaunt, 2000, p.49).

c'est celui de la chasse au cerf à la fin du roman. Dans *La vie,* c'est le Christ apparu sous l'apparence du cerf qui ordonne aux époux de partir en exil (ou plutôt leur annonce tous les malheurs qui vont s'abattre sur leur famille), et ce rappel entre les motifs du début et de la fin, cette allusion au cerf qui va permettre aux époux de se reconnaître mutuellement, ne trouve donc pas sa place dans le roman. L'auteur s'en sert pourtant, sans comprendre ou sans se rappeler son sens premier ; si l'on est d'accord avec Bremond sur ce sujet on ne verra dans la scène de la chasse qu'un élément sans relation à *La vie de Saint Eustache,* donc purement aristocratique et propre plutôt au genre romanesque.

2.4 Un roman d'aventure ? D'accord, mais de quelle sorte ?

D'autres opinons concernent l'attribution de *Guillaume* à un sous-genre, telle ou telle configuration du roman d'aventure[85]. Ce dernier représente le cœur de la production romanesque du XII^e^ siècle, et dans le cas de *Guillaume*, les chercheurs distinguent plusieurs sous-genres possibles parmi lesquels un *ancestral romance*, un roman de restauration ou de consolidation lignagère, ou encore un roman gothique.

C'est Elizabeth A. Francis qui a d'abord suggéré qu'il pouvait s'agir d'un roman lignager (*ancestral romance*) (Francis, 1949). Ces romans étaient surtout populaires en Angleterre et avaient pour but de flatter les familles nobles en leur attribuant un passé glorieux, des liens familiaux prestigieux ou même un saint comme aïeul. Ce type de roman est issu de l'hagiographie, et en comporte en effet beaucoup de traits. Certains de ces romans, tels que *Waldef* ou *Boeve de Hamtone,* avaient pour source *La vie de saint Eustache* (Legge, 1965, p. 197). Les partisans de cette théorie désapprouvent de manière univoque l'attribution de *Guillaume* à Chrétien de Troyes.

Ces romans lignagers n'étaient jamais considérés par le public comme une pure vérité, et n'étaient pas confondus avec des traités historiques, en partie parce qu'ils étaient rédigés en vers et en dialectes locaux, contrairement à la vérité dûment exposée en latin. Il est possible d'avancer qu'une hagiographie en langue vernaculaire possèdait davantage de traits communs avec le roman, contrairement à une vie de saint écrite en latin, pour un lecteur médieval. En fin de compte le mot « roman » dans ses origines ne signifie pas plus qu'« écrit dans la langue romane vernaculaire », contrairement à la langue des *auctoritas*, la langue latine.

Christine Ferlampin-Acher propose de rapprocher *Guillaume* de la tradition des romans de restauration ou de consolidation lignagère qui étaient très populaires aux XII^e^ et XIII^e^ siècles (Chrétien de Troyes, 2007, p. 20). Dans ce type de roman, on raconte l'histoire d'un héros qui est roi ou seigneur et qui perd son pouvoir au début du roman pour subir des épreuves et retrouver à la fin son statut, ses richesses, et éventuellement sa famille perdue. Ferlampin-Acher ajoute « si *Guillaume d'Angleterre* n'est pas un *ancestral romance*, s'il n'est pas écrit pour célébrer un lignage donné, il me semble appartenir à un vaste ensemble de romans, dont la trame repose sur la restauration d'un pouvoir royal ou seigneurial » : ce qui la fait se

[85] Ou si l'on veut, versions de roman, comme les appelle Mikhail Bakhtine, qui nie l'existence du roman en tant que tel : « Le roman ne possède pas son propre canon, comme les autres genres : historiquement ne sont valables que des versions particulières de roman, mais non le canon de genre en tant que tel » (Bakhtine, 1975, p. 448) [cette citation et les suivantes, traduction du russe par l'auteur].

référer quelques lignes plus tard à « l'air de famille » que ces traits confèrent à *Guillaume* et *Erec et Enide.* En même temps la critique n'exclut pas que le texte puisse appartenir à un groupe de « romans gothique » nommés ainsi par Lydie Louison (Louison, 2004, cité par *ibid,* p. 27). Il ne faut surtout pas les confondre avec les romans gothiques de tradition anglaise beaucoup plus tardive. Il s'agit ici d'un groupe de romans dits « réalistes », qui ont connu leur essor au XIIIe siècle (la critique propose de ce fait de repousser la date de composition du roman au début du XIIIe siècle, ce qui dément son attribution à l'auteur du XIIe siècle). Les raisons de ce rapprochement ressortent de la thématique de notre texte « du fait de la représentation sociale, du décor, de la temporalité, de l'absence de merveilleux, de l'importance de la bourgeoisie et de la ville, des traversées maritimes » (*ibid*, p. 27). Dans les deux cas Ferlampin-Acher se montre réservée quant à l'attribution du texte à Chrétien de Troyes et soutient que sans la présence du nom Chrétien dans le prologue une idée pareille n'aurait pas surgi.

On peut constater que les hypothèses sur l'attribution du texte à un autre sous-genre que le roman d'aventure ne permettent pas aux chercheurs de conclure en faveur de l'attribution de *Guillaume* à Chrétien de Troyes ; on reste donc toujours dans la même paradigme – seule une narration dont la nature est similaire aux autres narrations signées par Chrétien de Troyes a une chance de faire partie de son corpus. Personnellement je ne crois pas entièrement à cette affirmation et je suppose que même si le corpus majeur de l'écrivain et le genre du texte à l'attribution douteuse doivent être dépendants, cette dépendance serait basée sur des aspects plus subtils et moins évidents. Je propose de considérer trois aspects textuels qui peuvent être fructueux pour l'évaluation des affinités génériques entre ces deux productions, les romans de Chrétien de Troyes et le texte de *Guillaume d'Angleterre*.

3. Quelle est la *dominante* ?

3.1 Les dimensions spatio-temporelles et la notion d'autorité

L'hybridité de la littérature médiévale est reconnue, mais étant donné que dans notre cas les interprétations concernant le genre du texte sont étroitement liées à son attribution, essayons d'y voir plus clair. Pour préciser la question du genre de *Guillaume,* je propose de faire appel au concept de *dominante* des formalistes russes, dans l'interprétation de Hans Robert Jauss. Le critique propose de transformer les genres mixtes ou hybrides en une « catégorie méthodologiquement productive » (Jauss, 1982, p. 81) en distinguant deux fonctions génériques : indépendante ou constitutive et dépendante ou accessoire. Afin d'établir la dominante, il faut procéder à une analyse globale, formelle et thématique. Le texte de *Guillaume d'Angleterre* a subi un examen sinon exhaustif, du moins assez rigoureux, au cours duquel il a été le plus souvent comparé avec les romans de Chrétien de Troyes, dans des dichotomies hagiographie-roman et roman-roman.

Il a été noté que la thématique de *Guillaume*, où l'on ne voit ni baptême, ni martyre, ainsi que ses dimensions spatio-temporelles, ne sont pas caractéristiques de l'hagiographie (Garreau, 1998). Dans une véritable vie de saint, l'action se déroule dans des conditions précises et plus ou moins historiques, tandis que dans *Guillaume* la narration commence par un motif de conte : « En Engleterre ot ja un roi », avance la chercheuse. Le temps alors devient imprécis et l'espace – l'Angleterre – abstrait et même mythique pour un lecteur médiéval. Ceci n'est

pas tout à fait correct ; *Guillaume* renferme des notions spatiales assez précises (bien que jugées « fantaisistes » et souvent incorrectes par A. J. Holden, 1986), citant de nombreux toponymes réels de l'Angleterre médiévale, à commencer par Bristol, York, Yarmouth et Winchester pour finir par Caithness et Londres. De plus, et même si cela n'est fait qu'imparfaitement, l'auteur retrace tout le chemin du couple royal depuis son palais de Bristol jusqu'à la ville de Yarmouth, au début de l'histoire. En ce qui concerne la dimension temporelle, elle est moins précise, bien que la durée totale de l'absence de Guillaume soit explicitement mentionnée dans le texte – vingt-quatre ans. Pour le reste, les mentions de temps semblent en effet mythiques : trois matinées de retour de la voix divine, trois ans de pénitence de la reine, un an de délai avant la consommation de son mariage avec Gleolais, trois jours de tempête, etc.

L'autre argument « anti-hagiographique » avancé par Garreau concerne la notion d'auteur dans cette œuvre, plus complexe que la notion d'auteur caractéristique d'une vie de saint. En premier lieu, l'auteur est présent, ce qui n'est pas typique de l'hagiographie médiévale. Deuxièmement, il se présente sous le nom de Chrétien, et ce nom n'est pas le seul que l'on trouve dans le texte : hormis Chrétien, on y trouve un certain Rogers li Cointe, qui est introduit comme celui qui avait raconté à l'auteur le canevas de cette histoire ; le texte se retrouve comme « encadré » entre ces deux noms. D'après Garreau la notion de l'auteur dans notre texte « est plurielle et plus complexe que celle ébauchée dans la *Vie* », elle souligne de plus que « l'œuvre n'est pas qualifiée de roman mais de conte, ce qui montre une fois encore que l'écrit entretient toujours un rapport avec la narration orale » (*ibid*, p. 116) et ne provient donc pas d'une tradition savante latine – source habituelle des hagiographies.

3.2 Étude des modèles syntactiques

Afin de procéder à une comparaison des modèles syntactiques du texte de *Guillaume* et de cinq romans de l'auteur champenois (j'ai décidé de ne pas inclure le texte de *Philomena* parmi les échantillons en raison de son statut toujours précaire), j'ai eu recours à une méthode stylométrique de reconnaissance des formes, basée sur les lois de la cybernétique (Marusenko, 1990 ; Marusenko et Rodionova, 2010 ; Slautina, 2012). Cette méthode consiste en l'extraction d'un certain nombre de paramètres de chacun des textes étudiés, paramètres qui sont ensuite utilisés pour bâtir les modèles de ces textes, dont les positions dans l'espace multidimensionnel sont ensuite évaluées. Ainsi, nous pouvons établir des ressemblances ou des divergences entre les structures syntactiques des romans de Chrétien de Troyes et celles du texte de *Guillaume d'Angleterre.* Il faut noter que les études stylométriques sont sensibles aux genres des textes en question, et l'un des critères essentiels lors du choix des textes à étudier est justement leur genre ; dans le cas contraire, seules des divergences liées aux genres apparaissent dans les résultats. Il est donc possible d'avancer que si le modèle syntaxique du texte de *Guillaume* se trouve dans la proximité immédiate des modèles des romans de Chrétien, les divergences génériques qui auraient une influence sur leurs structures syntaxiques n'existent pas.

J'ai extrait de chaque texte des échantillons de 48 paramètres syntaxiques dont le nombre, à l'issue de plusieurs étapes de réduction de l'espace paramétrique, a été réduit à cinq – nombre de paramètres informatifs. Les voici :

Codes des paramètres	Noms des paramètres
X16	Nombre de mots de la seconde classe
X17	Nombre de substantifs
X23	Nombre de prépositions
X24	Nombre de conjonctions
X29	Nombre de mots au cas régime*

TABLE 1 – Paramètres informatifs

* ou de mots supposés être au cas régime si le système bicasuel était totalement respecté ; ceci m'a permis de réduire au minimum l'intervention des copistes.

Ensuite, j'ai procédé à la comparaison des textes, en utilisant les deux algorithmes de reconnaissance qui sont proposés par la méthode de reconnaissance des formes – il s'agit d'une attribution déterministe et probabiliste.

L'algorithme déterministe de reconnaissance détermine la ressemblance des objets pris en compte dans la procédure d'attribution ; elle est mesurée à l'aide du *test de Student*. Le seuil limite du *t critère* appliqué lors de ce test est de 1,96 avec un seuil de confiance α=0,05. Si lors de la comparaison des valeurs des paramètres le seuil limite observé du *t critère* est inférieur au 1,96, il est possible de parler, avec une probabilité statistique de 95 %, de l'absence de différences statistiquement importantes entre les textes, et inversement, avec la valeur du *t critère* supérieur à 1,96 il faut constater que ces différences existent. Pour parler de l'homogénéité syntactique de *Guillaume* avec les romans arthuriens de Chrétien, il faut que la valeur du *t critère* soit inférieure à 1,96 pour chacun des cinq paramètres informatifs. J'ai constaté que le texte de *Guillaume* ne présentait de valeur du *t critère* inférieure au seuil limite pour aucun des cinq paramètres ; pourtant cela est aussi vrai pour les cinq romans d'attribution certaine qui, lors de la procédure déterministe, n'ont pas révélé de liens étroits entre eux (ce qui se serait traduit par une valeur du *t critère* inférieure à 1,96 pour chacun des cinq paramètres). Ce refus pourrait être expliqué, par exemple, par l'altération possible des manuscrits par les copistes, par l'intervention des éditeurs ou encore par l'hypothèse de l'inexistence historique de l'auteur portant le nom de Chrétien de Troyes (Stahuljak et al, 2010). Cela dit, ce refus ne nous intéresse pas tellement dans le cadre de la présente communication, car il n'ajoute pas au problème du genre de *Guillaume*, les romans de Chrétien n'ayant pas non plus révélé l'homogénéité statistique nécessaire entre eux.

Je suis ensuite passée à l'application de l'algorithme probabiliste. Le noyau de l'algorithme probabiliste repose sur le calcul des distances entre les modèles des textes, toujours créés à partir des mêmes cinq paramètres informatifs. Pour cela, j'ai calculé les distances euclidiennes entre les modèles des textes en question, que je présente dans le Tableau 2.

Textes	$d(X_j, X_i)$					
	Textes					
	Cligès	***Yvain***	***Erec***	***Lancelot***	***Perceval***	***Guillaume***
Cligès	0	0,775	1,616	1,476	0,668	1,274
Yvain	0,775	0	1,173	0,772	1,359	0,678
Erec	1,616	1,173	0	0,957	2,2	0,551
Lancelot	1,476	0,772	0,957	0	2,095	0,526
Perceval	0,668	1,359	2,2	2,095	0	1,876
Guillaume	1,274	0,678	0,551	0,526	1,876	0

TABLE 2 – La matrice des distances euclidiennes entre les textes

Avec l'aide des données du Tableau 2, je procède ensuite à la détermination de la loi de répartition. Elle est déterminée selon les distances euclidiennes minimales et à l'aide du seuil empirique ; les objets dont les distances sont inférieures à une certaine valeur, sont attribuée à une classe, et les objets dont les distances sont supérieures à une certaine valeur, ne sont pas attribués à cette classe. À partir des données acquises, j'ai constitué le Tableau 3 – la matrice des probabilités de l'appartenance des textes à la même classe.

Les paires de romans	P_{ji}
Guillaume / Cligès	0,12
Guillaume / Yvain	0,227
Guillaume / Erec	0,279
Guillaume / Lancelot	0,292
Guillaume / Perceval	0,082

TABLE 3 – La matrice des probabilités de l'appartenance des textes à la même classe

En évaluant ces données, j'ai constaté que quatre textes se trouvaient dans une proximité immédiate : *Yvain ou le Chevalier au Lion*, *Erec et Enide*, *Lancelot ou le Chevalier à la Charrette* et *Guillaume d'Angleterre*. Notre texte est le plus proche de *Lancelot* ($P = 0, 292$),

d'*Erec* ($P = 0{,}279$) et d'*Yvain* ($P = 0{,}227$), romans considérés comme la quintessence de la production romanesque de l'écrivain champenois.

Ceci peut nous mener à deux conclusions. Étant donnée la sensibilité des études stylométriques au genre des textes étudiés, nous pourrions conclure qu'il n'existe pas de divergences significatives entre le texte de *Guillaume* et ces trois romans parce qu'ils font partie du même groupe générique. Ou, si nous nous rangeons du côté de ceux qui voient dans *Guillaume* une hagiographie ou un texte avec de fortes influences hagiographiques, nous pourrions penser que les structures syntaxiques d'un texte hagiographique ne se distinguent pas suffisamment des structures syntaxiques de la narration romanesque pour que cela puisse être démontré par des procédés statistiques.

3.3 La notion structuraliste de dominante

Je propose à présent d'établir lequel des deux genres, si l'on accepte que les deux ont joué un rôle lors de la formation de la narration, a joué le rôle prépondérant et peut par conséquent être appelé genre constitutif. Souvent, dans des cas où – dans la littérature médiévale – les genres sont mélangés et leurs motifs discordent, le genre dominant l'emporte et l'auteur s'autocorrige postérieurement, en suivant la ligne dominante (Jauss, 1982, p. 83). Essayons de nous rappeler des motifs purement hagiographiques dans *Guillaume*.

Le premier qui nous saute aux yeux est l'ouverture – la voix divine ordonnant à Guillaume de partir en exil juste au moment où son premier enfant est attendu, après de longues années d'espérance. C'est un motif hagiographique très répandu qui suggère que cet enfant attendu sera une personne extraordinaire et le protagoniste principal (comme, par exemple, dans *La vie de saint Alexis*) dont la vie et la voie vers la sainteté seront exposées, notamment lorsqu'il va de pair avec le motif des parents pieux et dévots. Rien de tel dans notre cas. Tout d'abord, les enfants nés déjà en exil ne jouent pas de rôle principal dans la narration (et leur rôle dans les versions occidentales postérieures du conte AT 938 va diminuer jusqu'à sa complète disparition (Bremond, 1984, p. 8)).

Deuxièmement, Guillaume oublie très vite cette voix ainsi que l'ordre de distribuer ses biens et de partir vivre dans la modestie, et commence à accumuler des richesses en tant que marchand. La sémantique des personnages de *Guillaume* ne correspond pas à celle des personnages d'une légende pieuse : ils ne vont pas à l'église, n'ont pas d'autres dialogues privatifs avec Dieu ou ses anges, n'effectuent aucun miracle, et la reine va même jusqu'à se présenter en tant que nonne débauchée enfuie de son couvent. La présence surnaturelle ou divine se limite donc, dans *Guillaume*, à trois épisodes : l'apparition de la voix divine au début du récit, l'aigle qui lui arrache l'aumônière des mains et le même aigle qui laisse tomber l'aumônière à la fin du récit, donnant ainsi un signe divin que les malheurs sont terminés. D'autres éléments que l'auteur aurait pu puiser dans *La vie de Saint Eustache* ont très probablement été employés inconsciemment, comme le démontre Claude Brémond. Par conséquent, si nous éliminons ces motifs du texte, ou même seulement le premier, nous constaterons qu'ils tendent « simply to disappear from the action as inconsequential <…> » (Jauss, 1982, p. 83), sans porter préjudice au reste de la narration. Ce qui nous permet de conclure que le genre constitutif de *Guillaume* est le roman, avec quelques motifs accessoires issus de l'hagiographie, qui dans ce cas représente le genre accessoire. Comment se fait-il

qu'un épisode mineur du début de la narration, sans grande influence sur le reste de celle-ci, ait semé tant de confusion dans les esprits des lecteurs et des critiques qui sont allés jusqu'à attribuer à *Guillaume* le statut d'hagiographie (comme il est attesté, par exemple, par la compilation de textes hagiographiques où se retrouve l'un des manuscrits du roman) ? Ceci peut être expliqué par le fait que « the opening words and topics are particularly influential <…> in preparing his (the reader's) expectations of genre in a more discriminating way » (Fowler, 1982, p. 98). Les lecteurs et les critiques se sont donc retrouvés sous la forte influence du début de récit, et puisque l'auteur a placé dans le reste de la narration de petites allusions à la présence surnaturelle, cette influence s'est parfois avérée plus forte que tous les autres aspects narratifs de *Guillaume d'Angleterre*.

4. Conclusion

Je souhaite revenir ici sur la question de l'attribution de *Guillaume*, puisque c'est sous cet éclairage que j'ai voulu évoquer son genre. Beaucoup de chercheurs lui ont refusé l'honneur d'appartenir à l'héritage littéraire de Chrétien de Troyes, parfois à cause de son genre « incongru » de nature romano-hagiographique. Pourtant, certaines de ses caractéristiques spatio-temporelles ne correspondent pas à celles d'une hagiographie. La récente recherche qui a eu recours aux algorithmes mathématiques d'attribution des textes a démontré que la structure syntaxique de ce texte serait très proche des romans de Chrétien de Troyes, notamment *Yvais*, *Erec* et *Lancelot*. L'analyse formelle des genres constitutif et accessoire a démontré qu'il était possible d'omettre la plupart des motifs issus d'une hagiographie sans que le sens ni la structure de la narration en souffrent. Il est donc possible de conclure que la *dominante*, « which shapes the system » (Jauss, 1982, p. 82) appartient au genre du roman. Ainsi, le chemin de *Guillaume d'Angleterre* vers le corpus du « père du roman français » compterait quelques épines de moins.

Chrétien de Troyes est entré dans l'immortalité de la littérature mondiale grâce à l'esprit novateur de son œuvre, grâce à son aptitude à capter, consciemment ou inconsciemment, de nouvelles formes et d'autres débouchés s'ouvrant devant l'auteur médiéval, comme le suggère W. T. H. Jackson : « The greatness of Chrétien de Troyes consists not in writing the "perfect romance" but in realizing that the romance had developed a set of rules for itself, that its life was a literary, unreal life, and in manipulating these rules and this independent existence for his own purposes » (Jackson, 1985, p. 181). De même, le poète champenois a gagné son autorité grâce à son goût et son courage d'innover, et déjà à l'époque, l'« innovation, whether it took the form of shifting the horizon (in Jauss's terms), or contriving some new hybrid (Bakhtin), was the key success with patrons and audiences » (Gaunt et Key, 2008, p.12). L'hybridité de *Guillaume d'Angleterre* rentre donc parfaitement dans le courant principal de l'activité littéraire de l'écrivain, ainsi que dans le développement même du roman qui « parodie les autres genres (justement comme genres), dévoile la conditionnalité de leurs formes et leur langue, chasse les uns, introduit les autres dans sa propre construction en modifiant leur interprétation et leurs accents » (Bakhtine, 1975, p. 449).

Références :

BAKHTINE M.(1975). *Voprosy literatury i estetiki* [Esthétique et théorie du roman], Moskva.

BREMOND C.(1984). La famille séparée. In *Communications*, publié par l'EHESS, n° 39, 1984, pages 5-45.

BUSBY K.(2008). Narrative genres. In *A Cambridge Companion to Mediaeval French Literature*, pages 139-152.

CERQUIGLINI B.(1981). *La parole médiévale*, Editions de Minuit, Paris.

CHRETIEN DE TROYES (2007). *Guillaume d'Angleterre*, publication, traduction, présentation et notes par Christine Ferlampin-Acher, Champion Classiques, Paris.

CHRETIEN DE TROYES (1994). *Œuvres complètes*, La Bibliothèque de la Pléiade, sous la direction de Daniel Poirion, Gallimard, Paris.

CHRETIEN DE TROYES (1927). *Guillaume d'Angleterre : roman du XII^e siècle,* éd. Maurice Wilmotte, Champion, Classiques Français du Moyen Age, Paris, n°55.

D'ALESSANDRO D.(1987). *Guillaume d'Angleterre* et Chrétien de Troyes : un'analisi comparata del descrittivo. In *Annali dell'Instituto Universitario Orientale di Napoli, Sezione Romanza,* t. 29, pages 349-56.

DELBOUILLE M.(1969). Apollonius de Tyr et les débuts du roman français. In *Mélanges offerts à Rita Lejeune*, Gembloux, pages 1171-1204.

FRANCIS E. A.(1949). Guillaume d'Angleterre. In *Studies in French Language, Literature and History presented to Graeme Ritchie*, Cambridge University Press, pages 63-76.

FOWLER A.(1982). Kinds of Literature. An Introduction to the Theory of Genres and Modes. Harvard University Press.

HOLDEN A.(1986). La géographie de *Guillaume d'Angleterre*. In *Romania,* tome 107, pages 124-129.

GARREAU I.(1998). Eustache et Guillaume ou les mutations littéraires d'une vie et d'un roman. In *Médiévales*, t. 35, Automne, pages 106-123.

GAUNT S. et KEY S.(2008). Introduction. In *The Cambridge Companion to Mediaeval French Literature*, Cambridge University Press, pages 1-18.

GAUNT S.(2000). Romance and other genres. In *The Cambridge Companion to Medieval Romance*, Cambridge University Press.

JACKSON W. T. H. (1985). The Challenge of the Medieval Text. Studies in Genre and Interpretation, Columbia University Press.

JAUSS H. R.(1982). Genres and Medieval Literature, In *Towards an Aesthetic of Reception*, University of Minnesota Press, pages 76-110.

LEGGE M. D.(1965). The dedication of Guillaume d'Angleterre. In *Medieval Miscellany presented to Eugene Vinaver*, Manchester University Press, Manchester, pages 196-205.

LOUISON L.(2004), *De Jean Renart à Jean Maillart. Les romans de style gothique*, Paris, Champion.

MARUSENKO M. A. (1990). *Atribucija anonimnyh i psevdonimnyh literaturnyh proizvedenij*

metodami teorii raspoznavanija obrazov [L'attribution des œuvres littéraires anonymes et « pseudonymes » par la méthode de reconnaissance des formes], Leningrad.

MARUSENKO M. A. et Rodionova E. S.(2010). Mathematical Methods for Attributing Literary Works when Solving the "Corneille-Molière" Problem. In *Journal of Quantitative Linguistics*, vol.17, nº1, p. 30-54.

MEYER P.(1879). Les manuscrits français de Cambridge : St Jonh's College. In *Romania*, t. 8, pages 309-324.

MICHA A.(1978). *Le roman jusqu'à la fin du XIIIe siècle, Tome I (partie historique)*, édité par Jean Frappier et Reinhold R. Grimm, Heidelberg.

MIKHAILOV A. D.(1976). *Frantzuzsky srednevekovy roman i voprosy tipologii janra* [Le roman français médiéval et les questions de typologie des genres], Moskva.

MORA F. (1995). La Fabula antique comme matrice des premières mises en roman : l'exemple de *Guillaume d'Angleterre.* In *L'hostellerie de pensée. Etudes sur l'art littéraire au Moyen Age offertes à Daniel Poirion par ses anciens élèves*, textes rassemblés par M. Zink et D. Bohler, Paris, Presses de l'Université Paris I Sorbonne, pages 295-303.

SLAUTINA M.(2012). The disputed Authorship of a Medieval Text: A New Solution to the Attribution Problem in the Case of *Guillaume d'Angleterre.* In *Authorship*, vol. 2, n° 1.

STAHULJAK Z., GREEN V., KAY S., KINOSHITA S., McCracken P.(2010). *Thinking through Chrétien de Troyes*, Gallica, D. S. Brewer, Cambridge.

TANQUEREY F.-J.(1931). Chrétien de Troyes est-il l'auteur de *Guillaume d'Angleterre.* In *Romania*, t. 57, n° 223-225, pages 75-116.

WILMOTTE M.(1920). Chrétien de Troyes et le conte de *Guillaume d'Angleterre*. In *Romania*, t. 46, n° 181-184, pages 1-38.

ZINK M., sténographie du cours, http://www.college-de-france.fr/media/michel-zink/UPL19782_zinkres0405.pdf (consulté le 5 septembre 2013).

ZUMTHOR P.(1972) *Essai de poétique médiévale,* Editions du Seuil, Paris.

Les présentations posters

DE L'AMOUR AUX DISCOURS : QUELS GENRES DE VISEES COMMUNICATIONNELLES CHEZ LES ADOLESCENTS ?

Olivia Bernard
Université de Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, 13 rue de Santeuil, 75231 Paris Cedex 05
Laboratoire du CIM, ED 267, EA 1484, 1 rue Censier 75005 Paris
aiabis@hotmail.com,olivia.bernard@etud.sorbonne-nouvelle.fr

RESUME

Cet article propose de s'intéresser aux énoncés produits par des jeunes sur les blogs et dans les journaux collégiens et lycéens. Il s'agit d'une analyse comparative d'un corpus sur l'amour visant à observer les genres de textes dominants et leurs visées communicationnelles. C'est donc à partir d'une approche socio-descriptive que ces énoncés seront abordés afin d'observer les caractéristiques et les variantes de ces énoncés, leur apparition en fonction de chaque support, afin d'établir une typologie rendant compte des pratiques discursives des jeunes et leur relation au destinataire. Il ne s'agit pas d'établir une typologie canonique, mais plutôt d'évaluer quels genres discursifs sont utilisés en fonction du dispositif socio-discursif et des visées communicationnelles.

ABSTRACT

This article is about discourses published on blogs and in scholar newspapers from teenagers. This analyze is a comparison of a corpus of texts about the topic of love. The aim is to observe the main types of text and its communicative designs. So, from a socio-descriptive approach these statements will be analyzed to observe main characteristics and differences of each kind of statement, its frequency according to each medium, in order to realize a typology reporting discursive practices and the relation with receiver. The aim is not to establishe a canonical typology, but more to estimate which discursive types are commonly used according to the socio-discursive device and it communicative aiming.

MOTS-CLES : Dispositifs, discours, visées communicationnelles

Keywords : Device, discourses, communicative aims

1. Introduction

1.1. Le genre : une notion problématique

La notion de « genre » suscite de nombreuses questions tant dans le champ de la littérature que dans celui de la communication médiatique. A propos des genres littéraires, de nombreux chercheurs se sont interrogés pour aboutir à différents canons communément reconnus comme des formats classiques. Mais avec la massification des discours médiatiques, la notion de genre nécessite d'être réinterrogée face à l'hétérogénéité de ces discours (Grosse, 2001). Notre recherche en Information-communication s'inscrit dans une problématique socio-discursive, visant à la comparaison de deux dispositifs médiatiques que sont les journaux

collégiens-lycéens et les blogs. L'orientation principale de ce choix est issue de notre volonté d'étudier les discours produits par les adolescents. Le choix de cette population repose sur l'hypothèse avançant que les jeunes d'aujourd'hui sont des usagers actifs des dispositifs de communication et s'inscrivent souvent à l'avant-garde de ces technologies. Par conséquent, le choix de cette population apparaissait pertinent dans le cadre d'une étude comparative entre un média traditionnel représenté par le journal, et un média beaucoup plus récent tel que le blog.

Cette notion de genre nous est rapidement apparue comme fondamentale pour une analyse comparative de ces discours car elle résulte d'une observation des constantes et des variantes énonciatives permettant l'établissement d'une typologie, les genres de textes présents sur chaque support. Pour réaliser cette étude comparative, il s'agit donc d'établir les caractéristiques définitoires et les variantes d'un genre (Charaudeau, 1995). Dans une approche socio-communicationnelle, il s'agit plus spécifiquement de s'intéresser aux visées discursives spécifiques à chaque type d'énoncé. Cette typologie est issue des travaux de Patrick Charaudeau et de Guy Lochard, et présente pour avantage de s'attacher aux intentionnalités communicatives des énonciateurs ainsi qu'aux effets visés sur les destinataires. (Charaudeau, 2001) propose une approche sémio-discursive des productions ou « théorie psychosocio-communicative », c'est-à-dire une observation des principes d'influences qui sous-tendent les visées de l'acte énonciatif dans le but d'atteindre sa finalité communicationnelle. Ces visées sont au nombre de six : la visée de prescription, de sollicitation, d'incitation, d'information, d'instruction et de démonstration. La visée factitive, c'est-à-dire la volonté de « faire faire », peut également être rattachée aux visées prescriptives et incitatives dans la mesure où ces dernières appartiennent aux genres de discours « expositifs » (Adam, 2001).

1.2. Présentation du corpus

Le corpus d'analyse est composé d'environ 350 textes issus de journaux collégiens-lycéens et de blogs publiés entre 2006 et 2010. La constitution du corpus s'est effectuée à partir d'une convergence thématique et générationnelle. La population étudiée est constituée d'adolescents de 12 à 19 ans et le macro-thème retenu comme le plus fédérateur entre les deux supports est celui de l'amour. Les articles de journaux ont été collectés grâce au travail de recensement et de dépôt légal effectué par le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information[86] et les blogs à partir d'une recherche par mots-clés sur la plateforme Skyblog.com[87].

L'analyse thématique du corpus exploratoire a mis en évidence un certain nombre de sous-thèmes, mais également de genres de textes présents sur les deux dispositifs socio-communicationnels. Les articles et les posts de blogs traitent majoritairement de la relation amoureuse, des relations garçons-filles, de la rencontre, la sexualité, la Saint-Valentin ou l'amour considéré en tant que phénomène social ou comme une étape dans la construction identitaire. Les thèmes de la rupture ou de la déception amoureuse sont particulièrement représentés dans les posts de blogs. La visée communicationnelle dominante est la visée informative mais d'autres visées sont également fortement représentées telles que la visée prescriptive et explicative. C'est principalement sur ce genre d'énoncés que sera centrée cette présentation. Il s'agira principalement de s'intéresser aux énoncés à visée informative et de présenter les scénographies adoptées en fonction de l'intentionnalité communicationnelle. La

[86]http://www.clemi.org/fr/
[87]http://www.skyrock.com/blog/

visée relationnelle est également présente notamment dans les posts de blogs que nous avons catégorisés comme des « adresses directes à l'être aimé » ou dans les articles de journaux publiés au sein de la rubrique « courrier des lecteurs ». Donc cette présentation sera orientée sur les énoncés informatifs et les visées communicationnelles sur lesquels ils se fondent pour légitimer et transmettre leur information.

2. De la visée prescriptive à la visée incitative

2.1. Des incitations à l'action

Les énoncés informatifs sont les plus largement représentés dans les deux corpus. Mais l'organisation de ces énoncés, outre la réponse à la fonction informative qui les sous-tend, peut révéler la présence d'autres visées, principalement celles relevant du « vouloir faire-faire » comme les énoncés à visée prescriptive ou incitative visant à formuler des conseils et à agir sur les destinataires.

Le corpus comporte de nombreux énoncés présentant une organisation textuelle relativement similaire, fondée sur la présentation de différents scénarios aux destinataires. Ces textes ont une visée incitative, donc de « vouloir faire faire », reposant sur l'idée selon laquelle le destinataire sera bénéficiaire de ces actions. Cette idée est clairement présente dans des titres tels que « Technique de drague » ou « Comment faire pour le/la séduire ? » et d'autres nombreux exemples de titres du genre expositif (Adam, 2011). La distinction entre la visée prescriptive et la visée incitative repose sur le degré d'autorité attribué à l'énonciateur et sa légitimité à formuler un discours de ce type (Charaudeau, 2001). Mais ce degré d'autorité et la légitimation de l'acte énonciatif peuvent adopter différentes organisations textuelles. En effet, les énoncés dans lesquels la visée incitative présente la position d'autorité la moins marquée sont sans doute les Quizz et les tests de personnalité. Ces énoncés se présentent comme une incitation ouverte à l'action au travers de la proposition de divers scénarios, offrant la liberté de choix au destinataire parmi ces différentes situations possibles. Par exemple, dans un test intitulé « Es-tu fidèle ? », l'énonciatrice propose trois grandes attitudes allant graduellement de la personnalité la moins fidèle à la plus sérieuse.

D'autres textes n'adoptent pas la scénographie du test ou du quizz, mais s'organisent en fonction de « profils » ou de « situations » types susceptibles de se présenter dans la vie des destinataires. Par conséquent, ces énoncés s'organisent souvent autour d'une problématique générale comme « Comment le séduire » qui sera déclinée au fil de l'énoncé en différents ensembles de réponses comme « à l'école », « dans la rue », « Comment l'aborder ? » ou « Comment devenir amis ? ». Ces énoncés ont une visée prescriptive plus marquée que les Quizz et les tests étant donné qu'ils sont fréquemment marqués par l'opinion personnelle des énonciateurs, portant un jugement sur les bonnes ou les mauvaises façons d'agir et par conséquent, s'octroyant un pouvoir de sanction marquant ainsi son autorité et sa légitimité énonciative comme dans le fragment « Tu es très fidèle !! Presque trop … ».

La plupart de ces énoncés sont caractérisés par le principe d'allocutivité et la modalité d'adresse à la deuxième personne. La plus largement représentée dans les discours produits par les adolescents est la modalité du tutoiement générique, c'est-à-dire que le « tu » ne s'adresse pas à un destinataire unique, mais à un « tu » lecteur potentiel de l'article ou du post. Cette modalité d'adresse constitue une caractéristique du genre factitif, donc la visée de « faire faire ».

2.2. Des énoncés à visée factitive

Pour finir sur les énoncés à visée prescriptive, il y a un genre de texte qui n'apparaît que dans le corpus de journaux, il s'agit des énoncés regroupés dans la rubrique « courrier des lecteurs ». Cette scénographie ne trouve pas d'équivalence dans le corpus de blogs, si ce n'est que par analogie avec la finalité interactionnelle des commentaires. Le courrier des lecteurs est clairement inscrit dans le cadre des énoncés à visée « prescriptive » car il implique une situation communicationnelle particulière. L'énoncé prescriptif fait suite à une demande de dire émanant d'un lecteur du journal. Par conséquent, la position d'autorité du journaliste répondant à cette sollicitation, est légitimée par cette demande et le destinataire se retrouve en position de « devoir faire » suite à cette réponse comme par exemple la lettre dans laquelle se trouve le fragment « J'ai 13 ans et je ne suis toujours pas sorti avec une fille, suis-je normal ? ». D'autres énoncés sont encore plus centrés sur une volonté de « faire agir le destinataire » et ils se présentent comme des listes de choses à faire, mais ils prennent parfois un ton impersonnel et sont marqués par le mode impératif.

Le courrier des lecteurs est lui aussi rédigé selon le principe d'allocutivité adoptant la modalité du tutoiement. Mais ce tutoiement se distingue du tutoiement générique, présent dans les énoncés à visée incitative, étant donné qu'il s'inscrit dans une situation de communication plus individualisée entre un énonciateur et un destinataire spécifique. Les scénographies discursives présentant des situations d'échange permettent de répondre à la visée interactionnelle, mais ils s'inscrivent également dans une visée informative plus large, en provoquant un effet de généralisation du propos.

3. L'interaction au service de la visée démonstrative

3.1. Le discours rapporté : un effet d'objectivité et de généralisation

Un autre genre de texte fondé sur l'interaction est également présent dans les deux corpus, même s'il est plus fréquent dans les journaux. Il s'agit du sondage et de l'interview. Ces énoncés font usage du discours rapporté pour justifier ou légitimer l'information publiée. Dans les journaux, l'un des genres les plus fréquents est celui du sondage d'opinion. Les thèmes suscitant ce type d'articles ou de posts sont ceux de la séduction et des relations garçons-filles. Les sondages ont pour effet de renforcer le sentiment d'objectivité concernant les propos rapportés par les journalistes. Ces derniers se présentent alors comme le relais de l'opinion publique (Charaudeau, 2004). Cela a aussi pour effet de dissimuler leur propre opinion derrière celle du plus grand nombre et ainsi de les distancier des propos énoncés. Par ailleurs, ces résultats quantitatifs se rapprochent de ce qu'il serait également possible de qualifier de « chiffres d'opinions » conférant alors aux propos du journal plus de poids en raison de leur représentativité des lecteurs.

3.2. La force informative du témoignage

L'interview quant à elle se présente comme une autre forme d'interaction possible entre un journaliste adoptant le rôle de questionnant, et un ou plusieurs individus adoptant un rôle discursif de répondant. Il s'agit d'une mise en abyme du point de vue d'autres jeunes (Simon, 2009). Il s'agit de la construction d'une scénographie (Maingueneau, 2007) dialogique visant à l'introduction d'un point de vue « autre », duquel se distingue l'énonciateur. Par la mention de la situation d'interview, il n'assume pas les propos de son interlocuteur. Par cette distinction,

l'énonciateur s'inclut dans la demande de savoir et se place au même niveau que les destinataires dans l'échange interlocutif. Les situations d'interview sont particulièrement présentes dans les journaux, notamment sur des thématiques telles que l'homosexualité ou la polygamie. Sur les blogs, c'est au travers du thème de la séduction que cette scénographie apparaît. Les personnes interviewées sont considérées comme représentatives d'un ensemble d'individus. Dans les journaux, c'est l'identité personnelle d'élève homosexuel qui peut être mobilisée alors que sur les blogs, les garçons seront interviewés pour présenter des conseils de séduction en fonction de leur identité sociale de garçon, représentatif d'un ensemble générique.

Ces énoncés répondent au principe d'allocutivité et d'élocutivité instaurés par les fonctions communicationnelles de questionnant et de répondant. Les journalistes ou propriétaires du blog adoptent un rôle communicationnel d'intervieweur et le statut de demandeur de savoir afin de placer l'interviewé dans un rôle communicationnel d'informateur soit au nom de son identité médiatique d'expert, soit de son statut de témoin face à un fait ou une situation.

Parmi les énoncés faisant usage du discours rapporté, certains textes présentent des scénographies dialogiques fictives visant à la transmission de savoir, autrement dit la visée d'instruction. Les articles sur la sexualité adoptent cette stratégie de simulation de dialogue afin de présenter les questions susceptibles de se poser à propos de la première expérience sexuelle. Les questions servent également à l'organisation textuelle et à la progression thématique. Dans les posts de blogs, cette simulation de dialogue présente le propriétaire du blog comme le répondant aux questions supposées des lecteurs « me demanderez-vous ». Ils sont intégrés dans l'acte d'énonciation et non pas uniquement dans la situation de communication.

Les articles et les posts à visée strictement informative se présentent soit comme des tentatives de définition de l'amour et des sentiments qui s'y rattachent, soit comme une affirmation de l'opinion personnelle des énonciateurs. Dans les blogs, de nombreux énoncés portent sur la définition du terme « amour » et l'expression du sentiment. Mais de nombreux énoncés sont aussi des récits d'histoires personnelles, donc il y a une volonté de partage de « savoir d'expérience ». Alors que dans les journaux, les énonciateurs tentent de présenter une vision plus réfléchie et une perception plus individuelle du sentiment amoureux comme par exemple la définition de l'amour libre ou la dimension instinctive du sentiment amoureux. Ils cherchent donc à affirmer une opinion particulière. Pour justifier leur point de vue, les auteurs des articles font fréquemment mention de leurs sources ou intègrent des citations d'autorité afin de conférer plus de crédibilité à leur énoncé, mais avant tout, afin de marquer leur volonté de transmission d'un « savoir de connaissance » (Charaudeau, 2007).

4. Conclusion

Pour conclure sur cette analyse des énoncés informatifs produits par les adolescents, nous avons pu remarquer un certain nombre de genre de textes représentés sur les deux corpus. Les textes à visée prescriptive sont sans doute les plus nombreux et témoignent d'une volonté d'agir ou de « faire faire », donc ils sont marqués par une volonté d'influence sur le destinataire. Cette influence est plus ou moins prononcée en fonction des articles, en allant de la visée factitive telle qu'elle est présente dans le courrier des lecteurs, à la visée incitative comme elle se retrouve les tests et dans les quizz par exemple.

Le discours rapporté, la parole d'autrui présente une importance toute particulière dans les discours produits par les adolescents. Ces références au plus grand nombre se présentent comme des arguments *ad verecundiam* (« argument de soumission ») (Simon, 2011) et inscrivent les énonciateurs et leur destinataire dans une relation égale face au savoir. Il n'y a pas de rapport de supériorité entre les participants à la situation de communication (Charaudeau, 2006).

Sur les blogs, les énoncés informatifs sont orientés vers le savoir d'expérience et sont imprégnés d'une forte dimension relationnelle alors que dans les journaux, les énonciateurs font preuve de leurs connaissances et tentent ainsi de légitimer et d'affirmer la dimension professionnelle de leur pratique journalistique. Les blogs se présentent comme un lieu d'expression individualisé et marqué par une dimension interactionnelle. Les journaux quant à eux sont investis d'une dimension relationnelle, mais elle reste plus discrète ou circonscrite à des rubriques telles que « le courrier des lecteurs ».

Le thème de l'amour se présente comme un thème fédérateur ayant permis la comparaison des deux dispositifs. Plus encore, les énoncés témoignent des questionnements et des préoccupations spécifiques à la jeunesse. L'amour est source de questionnement et de tensions, mais les auteurs font preuve d'une volonté d'objectivité et lorsque ce n'est pas le cas, pour les thématiques plus complexes ou plus douloureuses, c'est l'humour qui leur permet de se distancier et d'aborder ces problématiques sur leur blog ou dans les journaux.

Références

ADAM, J.-M. (2001), Entre conseil et consigne : les genres de l'incitation à l'action, *Pratiques*, Vol.111-112, 7-38.

ADAM, J.-M. (2011), Les textes : types et prototypes. Paris : Armand Colin.

CHARAUDEAU, P. (1995), Une analyse sémiolinguistique du discours, *Langages*, Vol 117. 96-111.

CHARAUDEAU, P. (2001), Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle. *In Analyse des discours. Types et genres (Ed.) Universitaires du Sud, Toulouse.*

CHARAUDEAU, P. (2004), Tiers où es-tu ?. *In La voix cachée du Tiers. Des non-dits du discours, L'Harmattan : Paris*. URL : http://www.patrick-charaudeau.com/Tiers-ou-es-tu,91.html [13/09/13]

CHARAUDEAU, P. (2006), Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives, *SEMEN*, Vol 22. URL : http://semen.revues.org/2793

CHARAUDEAU, P. (2007), Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux. *In Boyer H. (dir.), Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène, L'Harmattan : Paris*. URL : http://www.patrick-charaudeau.com/Les-stereotypes-c-est-bien-Les.html (consulté le 22 mars 2012)

GROSSE, E-U. (2001), Evolution et typologie des genres journalistiques, *SEMEN*, Vol 3. URL : http://semen.revues.org/2615 (consulté le 3008/2013)

MAINGUENEAU, D. (2007), Genres de discours et modes de généricité, *Le Français d'aujourd'hui,* Vol 159, 29-35.

SIMON, J. (2009), Entre paroles d'adultes et paroles de jeunes : Le dialogique dans la presse d'actualité adressée aux jeunes. *In E. Weigang (Éd.), Dialogue Analysis XI (pp. 121-139). Münster : 11th IADA Conference on 'Dialogue Analysis and Rhetoric'*, 121-139.

SIMON, J. (2011), Analyse du discours de presse d'actualité adressé aux jeunes : mises au point méthodologiques et résultats d'analyse des stratégies de représentation du discours autre, *Communication, lettres et sciences du langage,* VOL 5, 45-54.

LES TEXTES PROCEDURAUX EN ANGLAIS : UN GENRE HOMOGENE ?

Margaux Coutherut [1]
(1) Université Paris Diderot Paris VII, 5 rue Thomas Mann, 75013 PARIS
margauxcoutherut@yahoo.fr

RESUME

Les textes procéduraux tels que les recettes de cuisine sont des textes très utilisés de nos jours et pourtant peu étudiés. Etudions ces textes en langue anglaise : quelles sont leurs caractéristiques majeures? Est-ce la présence d'impératifs? Est-ce la brièveté de ces textes et de leurs phrases? Ces textes sont-ils aussi prévisibles que l'on croit et sont-ils homogènes? L'étude d'un corpus de textes procéduraux composé de recettes de cuisine, de règles du jeu, de protocoles de Travaux Pratiques en science et de notices explicatives nous permet de répondre à ces questions et de constater que ces textes ont pour caractéristiques communes non des traits linguistiques mais des buts communs : pousser à agir et transmettre un savoir-faire. Certains ont en plus pour particularité de transmettre des connaissances non liées aux actions : ils transmettent en plus un "savoir". Cette étude permet de déboucher sur un affinement des "sous-catégories" procédurales.

ABSTRACT

Procedural texts in English: a homogeneous genre?

Procedural texts such as cooking recipes are greatly used nowadays though paradoxically studies on this sort of text are rare. What then are the characteristics of these texts in the English language? Is it the presence of imperative forms? Is it the brevity of these texts - their sentences in particular? Are these texts as predictable as we think and are they homogeneous? The study of a corpus of procedural texts composed of recipes, game rules, laboratory protocols and user manuals enables us to answer these questions and to discover that what these texts have in common is not so much linguistic features as common purposes: they incite to action and convey "know-how". Some of them have another particularity: they convey knowledge which is not linked to the actions. The results of this study provide more knowledge on procedural subcategories.

MOTS-CLES : texte procédural, procédures, recettes de cuisine, règles du jeu, notices explicatives, protocoles de travaux pratiques, impératif.

Keywords : procedural texts, procedures, recipes, game rules, user manuals, laboratory protocols, imperative.

1. Introduction

Certains genres dont l'importance pratique est incontestable (telles les recettes de cuisines) restent peu étudiés. Ils sont regroupés par Adam (2001) sous le nom de *textes procéduraux.* Lorsque l'on parle de procédures, un stéréotype nous vient à l'esprit : la recette de cuisine, c'est-à-dire un texte bref qui indique comment faire quelque chose et qui comprend un titre, une liste du matériel utilisé et une partie procédurale. La partie procédurale est une liste des étapes de la procédure, c'est-à-dire une liste des actions requises à exécuter présentée de manière séparée (Burnham & Anderson, 1991). Les informations procédurales spécifient des opérations ou des actions que l'utilisateur doit exécuter (instructions positives) ou au contraire s'abstenir d'exécuter (instructions négatives) (Heurley, 2001/2 : 31). Toutes les actions de la partie procédurale doivent être exécutées dans l'ordre où elles sont présentées : aucun changement n'est possible (Péry-Woodley, 2001). Le stéréotype reflète-t-il la réalité du genre des textes procéduraux en anglais? Les textes procéduraux constituent-ils un groupe homogène ?

Un texte procédural est un texte qui dit de faire quelque chose et comment le faire (Adam, 2001). Le mode impératif semble donc être le plus approprié car il oriente vers l'action. (Aouladomar & Saint-Dizier, 2005 : 2) expliquent que les textes procéduraux partagent des formes stylistiques communes, par exemple, l'utilisation de formes impératives. On trouve donc des impératifs dans les recettes de cuisine en anglais, mais qu'en est-il pour les autres types de textes procéduraux ? Trouve-t-on toujours une majorité de verbes à l'impératif dans les textes procéduraux en anglais ?

Les textes procéduraux illustrent la valeur illocutoire du langage (on produit des énoncés pour agir). Le fait que les textes procéduraux soient orientés vers l'action détermine des traits microlinguistiques communs, c'est-à-dire le style de ces textes. L'auteur doit faire tenir un maximum d'informations en un minimum de place. Selon (Nordman, 1994 : 47), les phrases dans les recettes de cuisine en anglais sont courtes et essentiellement composées d'une seule proposition, ce qui est logique : des phrases courtes permettent d'éviter des confusions dans la réalisation de la procédure car on décompose ainsi au maximum les actions à accomplir dans le respect d'une stricte linéarité. Certaines constructions linguistiques utilisées dans les recettes de cuisine servent à la concision des textes et peuvent nous laisser penser qu'une des caractéristiques des textes procéduraux est d'être courts et de comporter des phrases brèves. Certaines stratégies comportent l'emploi de constructions telles que l'impératif, mode semi-personnel dans lequel le sujet n'est pas apparent, et la présence d'ellipses. (Nordman, 1994 : 47) nous explique qu'il n'y a aucune redondance et de nombreuses ellipses dans les recettes de cuisine. Selon la définition de (Biber, 1999 : 156), une ellipse est l'omission d'éléments qui peuvent être retrouvés grâce au contexte linguistique ou situationnel. Les ellipses sont très présentes dans les recettes de cuisine. (Brown & Yule, 1983 : 175-176) parlent d'ailleurs du langage elliptique des recettes ("the elliptical written language of a recipe"). Ils précisent que dans les recettes, on trouve de nombreuses ellipses des compléments d'objet (cf article de Culy 1996 : 92). L'impératif et les ellipses des compléments d'objet et des articles, que l'on peut supposer être au service de la concision, sont-ils aussi utilisés dans les autres types de textes procéduraux? La brièveté des phrases et du texte est-elle une caractéristique des textes procéduraux ou est-elle seulement présente dans le stéréotype que l'on a des textes procéduraux ?

2. Méthodologie

Pour essayer de répondre à la problématique centrale concernant la possible existence d'une homogénéité générique des textes procéduraux, il est nécessaire de constituer un corpus de textes procéduraux et de l'analyser sur le mode descriptif et sur le mode comparatif. Une étude des dimensions lexicales, syntaxiques et discursives du corpus va nous aider à répondre à la problématique.

Cependant, pour constituer le corpus, il faut mieux circonscrire la notion de "texte procédural". (Adam, 2001 : 12) a fait une liste indicative de types de textes que l'on pourrait classer dans la catégorie des "textes procéduraux". De sa classification, on peut tirer deux catégories de textes procéduraux : les textes qui présentent une transformation d'un état de départ opérée, sur injonction, recommandation ou conseil d'un scripteur, par le lecteur-destinataire sur un objet du monde (comme les recettes de cuisine, les notices de montage, les manuels de bricolage/jardinage/dressage, etc., les manuels d'utilisation de machines, appareils, logiciels, etc. et les manuels d'entretien et de maintenance, les manuels de préparateur en pharmacie et plus largement chimie, les notices médicales et pharmaceutiques et les règles du jeu) et ceux qui présentent une transformation d'un état de départ opérée, sur injonction, recommandation ou conseil d'un scripteur, par le lecteur-destinataire sur lui-même (comme les manuels de savoir vivre et d'étiquette, les consignes et règlements, les guides d'itinéraire, les rubriques conseil des magazines et les horoscopes). D'autres paramètres, non évoqués par (Adam, 2001) caractérisent ces deux catégories : la première catégorie comprend des textes plus complexes et rédigés par des professionnels alors que la seconde catégorie comprend des textes non-professionnels plus simples.

Pour constituer notre corpus, nous avons pris en compte la première sous-catégorie afin de comparer ce qui est comparable. Les types de textes de la première catégorie semblent plus "prototypiquement procéduraux" : Adam, dans des études menées sur des textes en langue française en 1992, s'était d'ailleurs concentré sur ces types seulement. Notre corpus va donc être constitué de textes de cette catégorie. 40 textes de chaque catégorie ont été rassemblés : 40 recettes de cuisine, 40 protocoles de travaux pratiques en science (ce qu'Adam désigne par " manuels de préparateur en pharmacie et plus largement chimie" et ce que (Rowley-Jolivet, 2012) appelle "*laboratory protocols*"), 40 notices explicatives et 40 règles du jeu (soit un corpus de 186 451 mots). Pour éviter une sur-représentation d'un corpus sur un autre, les résultats sont exprimés en pourcentage par rapport à chaque sous-corpus et non par rapport au corpus total. Les textes du corpus, rédigés par des anglophones, ont été trouvés sur internet, sur des sites spécialisés du domaine. L'utilisation du Concordancier Winconcord a facilité l'analyse lexicale et syntaxique.

3. Analyse et résultats

3.1 Niveau syntaxique : une homogénéité se dégage-t-elle concernant l'importance de l'impératif ?

	Impératif	Indicatif voix active	Indicatif voix passive
Pourcentage de formes verbales (sur 648)	88%	9%	3%

TABLE 1- Répartition des formes verbales conjuguées dans les recettes de cuisine

	Impératif	Indicatif voix active	Indicatif voix passive
Pourcentage de formes verbales (sur 1455)	58%	30%	12%

TABLE 2- Répartition des formes verbales conjuguées dans les protocoles de travaux pratiques en science

	Impératif	Indicatif voix active	Indicatif voix passive
Pourcentage de formes verbales (sur 7299)	49%	38%	13%

TABLE 3- Répartition des formes verbales conjuguées dans les notices explicatives

	Impératif	Indicatif voix active	Indicatif voix passive
Pourcentage de formes verbales (sur 2686)	12%	72%	16%

TABLE 4- Répartition des formes verbales conjuguées dans les règles du jeu

	Impératif	indicatif voix active	indicatif voix passive
Règles du jeu à un seul joueur	23%	57%	20%
Règles du jeu à plusieurs joueurs	9,5%	75,5%	15%

TABLE 5 – Répartition des formes verbales conjuguées dans les règles du jeu selon les types de jeux

Dans les recettes de cuisine, les protocoles de travaux pratiques et les notices explicatives, la majorité des verbes est à l'impératif ce qui n'est pas le cas dans les règles du jeu.

3.2 Niveau discursif : une homogénéité se dégage-t-elle concernant la brièveté des phrases et des textes ?

Les anaphores zéros et les ellipses des articles sont très présentes dans notre corpus de recettes de cuisine. On ne trouve pas d'ellipses des compléments et très peu d'ellipses des articles dans les notices explicatives, les règles du jeu et les protocoles de TP. Certains types de textes procéduraux sont beaucoup plus longs que d'autres. La longueur moyenne des textes du corpus de recettes de cuisine est de seulement 224 mots alors qu'elle est de 780 mots pour les règles du jeu, 1023 mots pour les protocoles de travaux pratiques en science et 2634 mots pour les notices explicatives. Seules les recettes de cuisine semblent être brèves.

3.3 Niveau organisationnel : une homogénéité se dégage-t-elle concernant l'organisation des textes ?

Recettes de cuisine	Protocoles de TP	Notices explicatives	Règles du jeu
Titre	Titre	Titre	Titre
Liste des ingrédients	Préparation didactique	Informations de sécurité	Liste des éléments nécessaires au jeu
Partie procédurale	Liste du matériel nécessaire	Présentation de l'objet	But du jeu
	Partie procédurale	Partie procédurale	Mise en place du jeu / Partie procédurale / Phase finale du jeu

Table 6 – Structure caractéristique de chaque sous-corpus

4. Discussion

4.1 L'utilisation de l'impératif et la brièveté des textes et de leurs phrases n'est pas une caractéristique commune à tous les textes procéduraux en anglais

On trouve une majorité de formes verbales à l'impératif dans les recettes de cuisine, les protocoles de travaux pratiques et les notices explicatives ce qui semble confirmer notre première hypothèse : l'impératif est caractéristique des textes procéduraux car il est le mode majoritairement employé. Dans les recettes de cuisine, il est nécessaire d'exprimer une sorte d'ordre, d'instruction. Pour cela, des formes impératives sont utilisées. On trouve plus de formes impératives dans les recettes de cuisine que dans n'importe quel autre type de texte : *"Recipes in English are also characterized by a more frequent use of the imperative than is normal in general standard language*" cité par (Nordman, 1994 : 47). Cependant, on ne trouve pas que des verbes à l'impératif. Certains verbes sont à l'indicatif car un texte procédural ne fait pas que pousser à effectuer des actions. (Cotter, 1997 : 56) insiste sur le fait que lorsqu'un groupe verbal ou une phrase n'est pas à l'impératif, il joue dans la narration le rôle de marqueur évaluatif ou descriptif plutôt que de faire avancer l'action, rôle des impératifs. Les verbes à l'indicatif ajoutent des précisions sur l'action à effectuer.

Les règles du jeu semblent constituer un groupe à part. En effet, on y trouve plus de verbes à l'indicatif que de verbes à l'impératif. Notre hypothèse selon laquelle l'impératif est caractéristique des textes procéduraux est remise en question. Plus étrange encore, on trouve plus de verbes conjugués à l'indicatif voix passive que de verbes à l'impératif. (Saint Dizier & Delpech, 2008 : 8) ont remarqué que les instructions pouvaient être exprimées de différentes manières moins directes qu'avec les formes impératives. La voix passive peut avoir une valeur injonctive dans certains textes procéduraux et c'est le cas dans les règles du jeu. On remarque que l'on trouve à la voix passive les mêmes verbes que ceux utilisés à l'impératif, la voix passive joue donc le rôle d'un impératif. La voix passive et même la voix active sont préférées car elles portent moins en elle cette idée d'ordre que l'on donne. L'injonction peut aussi être véhiculée par un indicatif voix active. On peut aussi bien trouver : "*Initially, four cards are dealt*" (voix passive) ou "*the next person deals*" (voix active). Les

formes verbales utilisées dans les règles du jeu sont liées au problème du co-énonciateur : le choix dépend de la personne à laquelle l'auteur s'adresse, ou des personnes auxquelles il s'adresse. Il est donc normal de voir une différence importante entre la distribution des formes verbales des règles du jeu à un seul joueur et celle des jeux pour plusieurs joueurs (cf. Table 5). L'impératif et l'indicatif voix passive sont moins utilisés s'il y a plusieurs joueurs et cela pour une raison logique liée au co-énonciateur. Dans un jeu à un seul joueur, l'auteur de la règle s'adresse forcément au seul joueur présent, il peut donc utiliser l'impératif (ou l'indicatif voix passive s'il souhaite être moins directif). Dans les règles du jeu pour plusieurs joueurs, l'auteur peut évoquer trois types d'action : (1) une action qui peut être effectuée par n'importe quel joueur comme "*Nine cards are dealt, either singly or in groups of three*" ou "Spread *the mat face up on a flat surface, indoors or outdoors*", (2) une action qui doit être effectuée par tous les joueurs comme "*each player places one foot on the yellow circle and the other foot on the blue circle closest to his or her end of the mat*." ou "*place one foot on the yellow circle and the other foot on the blue circle closest to your end of the mat*" ou (3) une action qui doit être effectuée par un joueur précis comme "*The referee spins the spinner, then calls out the body part and the color that the arrow points to*". Lorsqu'une action peut être effectuée par n'importe quel joueur, on trouve un impératif ou un indicatif voix passive. Lorsqu'une action doit être effectuée par tous les joueurs, on trouve un impératif ou un indicatif voix active. Lorsqu'une action doit être effectuée par un joueur précis, on trouve un indicatif voix active : on ne peut pas trouver d'impératif car l'auteur doit préciser quel joueur effectue l'action. Ceci explique pourquoi on trouve de nombreuses voix actives dans les règles du jeu pour plusieurs joueurs. On peut se demander pourquoi on trouve aussi de nombreuses voix actives dans les règles du jeu pour un seul joueur. La raison est simple : dans tous les jeux, il y a une grande part explicative (qui n'est pas une instruction) comme "*There can never be more than one hand or foot on any one circle*." (Cet élément explique le fonctionnement du jeu et n'est pas une action à effectuer). On trouve aussi une grande part d'explications (ce qui n'est pas une instruction/une action ou qui n'est pas lié à une action à effectuer est considéré comme étant une explication) dans les protocoles de TP ou les notices explicatives, mais peu dans les recettes de cuisine du corpus qui ne comportent presque que des instructions. La part didactique est plus importante dans les règles du jeu, les protocoles de TP et les notices explicatives car on veut faire et comprendre, alors que avec les recettes de cuisine, on ne veut que "faire". La présence ou non d'une partie explicative a une influence sur la longueur des textes et de leurs phrases. Comme le précisent (Heurley, 2001/2) et (Ummelen, 1996), les textes procéduraux communiquent à la fois des informations procédurales et des informations déclaratives. Les informations déclaratives correspondent à toutes les informations qui ne sont pas directement orientées vers l'action. Ces informations sont présentes dans les textes procéduraux comme dans toutes les autres catégories textuelles. On les trouve principalement dans les définitions (Pascual et Péri-Woodley, 1999), les descriptions de processus et les descriptions de fonctionnement de dispositifs (Lannon, 1994 ; Pickett & Laster, 1993). Le but de la recette de cuisine est d'être réalisé le plus rapidement et le plus efficacement possible, ce qui n'est pas le cas pour les protocoles de TP, les notices explicatives et les règles du jeu.

4.2 Les textes procéduraux ont chacun des spécificités mais ils ont tous une même visée qui entraîne une structure commune

L'idée de "faire" d'Adam est au cœur des textes procéduraux. Les textes procéduraux disent bien de faire et comment faire quelque chose, ce qui nous pousse à agir. Une autre idée les caractérise aussi : ils transmettent un "savoir-faire", idée évoquée par (Cusin-Berche, 1997), qui considère comme un texte procédural tout texte dont la fonction principale est de communiquer des procédures qui doivent être mises en œuvre ou de communiquer une connaissance à long terme permettant aux gens d'acquérir un nouveau savoir-faire dans un domaine précis, sans passer nécessairement à l'exécution. Dire de "faire" et transmettre un "savoir-faire" caractérise ces textes et fait qu'ils sont organisés de la même manière. Dans les grandes lignes, on peut distinguer un plan commun : un titre, une liste du matériel nécessaire ou composant l'objet et une partie procédurale. Il y a donc bien une homogénéité concernant l'organisation de ces textes et non une homogénéité linguistique. Cependant, quel élément différencie les recettes des cuisine d'un côté des protocoles de TP, notices explicatives et règles du jeu de l'autre ? La réponse est : l'importance du "savoir". Les recettes de cuisine disent comment faire et transmettent un savoir-faire alors que les protocoles de TP, les notices explicatives et les règles du jeu transmettent quelque chose de plus, ils transmettent des connaissances, un "savoir" car ils ne sont pas qu'une liste d'actions à l'impératif. Ces derniers types de texte ne se contentent pas de décrire des actions mais ils donnent des explications sur le fonctionnement du jeu, le fonctionnement de l'appareil, le mécanisme d'une réaction ou le fonctionnement d'un dispositif. Ils enrichissent nos connaissances pour éviter un danger ou par pur amour de la connaissance.

Références

ADAM, J.-M. (2001), Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? *Langages.* Vol 35. No 141. 10-27.

AOULADOMAR, F. & SAINT-DIZIER, P. (2005), Towards Generating Procedural Texts: an Exploration of their Rhetorical and Argumentative Structure. EWNLG. Aberdeen. August 2005.

BIBER, D. (1999), Longman grammar of spoken and written English. London: Longman.

BROWN, G., & YULE, G. (1983), Discourse Analysis. Cambridge: Cambridge UP.

BURNHAM, C.A. & ANDERSON, T.H. (1991), Learning to Sew on a Button by Reading a Procedural Text. (*Tech. Report No 543*) Urbana: University of Illinois, Centre for the Study of Reading.

COTTER, C. (1997), Claiming a Piece of the Pie: How the Language of Recipes Defines Community. *In BOWER, A. L (ed.), Recipes for Reading: Community Cookbooks, Stories, Histories. University of Massachusetts Press.* 51-72.

CULY, C. (1996), Null objects in English recipes. *Language Variation and Change 8.* 91-124.

CUSIN-BERCHE, F. (1997), A la recherche de quelques caractéristiques linguistiques des textes spécialisés et de la rédaction technique. *Le Langage et l'Homme.* Vol 34. No 4. 21-55.

HEURLEY, L. (2001/2), Compréhension et utilisation de textes procéduraux : l'effet de

l'ordre de mention des informations. *Revue française de linguistique appliquée.* Volume VI. 29-46.

LANNON, J. M. (1994), Technical writing (6th ed.). New York, Harper Collins.

NORDMAN, M. (1994), Style in cooking recipes. *In P. SKYUM-NIELSEN, P. & SCHRODER, H. (eds.), Rhetoric and Stylistics Today. An International Anthology. Frankfurt a.M. : Peter Lang.* 43-51.

PASCUAL, E. & PERY-WOODLEY, P. P. (1999), Définition et action dans les textes procéduraux. *In VIRBEL, J., CELLIER J.M. & NESPOULOUS, J. L. (éds), Atelier "texte et communication" : cognition, discours procédural, action. Vol 2. Toulouse, PRESCOT*. 80-108.

PERY-WOODLEY, M.-P. (2001), Modes d'organisation et de signalisation dans des textes procéduraux. *Langages.* Vol 35. N° 141. 28-46.

PICKETT, N. A. & LASTER, A. A. (1993), Technical English: Writing, reading, & speaking (6th ed.). New York, Harper Collins.

ROWLEY-JOLIVET, E. (2012), Open Science and the Re-purposing of Genre: An Analysis of Web-mediated Laboratory Protocols. *In CAMPAGNA, S., GARZONE, G., LLIE, C. et al. (eds), Evolving Genres in Web-Mediated Communication. Peter Lang.* 131-154.

SAINT-DIZIER, P. & DELPECH, E (2008), Investigating the Structure of Procedural Texts: identification of titles and instructions. *In Journées Internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles (JADT 2008). Lyon. 25 au 27 mars 2008. ENS Lyon.* 45-56.

UMMELEN, N. (1996), The selection and use of procedural and declarative information in software manuals. *Journal of Technical Writing and Communication* . Vol 16. 475-488.

L'ECRIT ET SA PLACE DANS LES APPRENTISSAGES PLURILINGUES EN FACE A FACE ET PAR LE CHAT : LES DEFIS DE LA CONCEPTUALISATION

Natalia Maria Durus, Gudrun Ziegler
INALCO, PLIDAM, Luxembourg
Ministry of Education, Luxembourg
natalia.durus@gmail.com, zieglergudrun@gmail.com

RESUME

L'écrit dans l'apprentissage d'une langue étrangère semble jouer un rôle important même quand les apprenants interagissent oralement (Ziegler *et al.*, 2013). Afin de mieux saisir ce phénomène, nous avons recours à l'idée avancée par (Koch & Oesterreicher, 2001) : l'écrit comme phénomène conceptionnel (sans l'utilisation des outils physiques) à l'opposition de l'écrit comme phénomène médial (au moyen d'outils physiques : ordinateur, crayon, papier). Nous appuyant sur un corpus empirique présentant des adultes plurilingues interagissant, nous montrons certaines traces de l'écrit dans l'interaction orale.

ABSTRACT

The written and its place in plurilingual face to face and chat peer interactions: the challenges of conceptualisation

Writing seems to play an important role in the learning of a foreign language even when the participants are interacting orally (Ziegler *et al.*, 2013). In order to better grasp this phenomenon, we refer to the idea developed by (Koch et Oesterreicher, 2001): writing understood at a "medium" level (without the use of physical tools) and writing at the "conceptional" level (through the use of physical tools: computer, pen, paper). Basing our research on an empirical corpus of interactions of plurilingual adults, we show certain traces of the writing phenomenon in the oral interaction.

MOTS-CLES : Ecrit, oral, réalisation conceptionnelle, réalisation médiale, structuration discursive

Keywords : Written, oral, conceptional level, medium level, discourse format actions

1. L'écrit : réalisation médiale et conceptionnelle

Le lien entre l'écrit et l'oral représente un sujet clé dans la linguistique appliquée et dans la linguistique variationniste. Les linguistes Koch et Oesterreicher s'intéressent notamment à l'émergence orale des langues romanes face au latin écrit qui perd son oralité. Ainsi, (Koch et Oesterreicher, 2001) reprennent la terminologie introduite par Ludwig Söll et constatent que « la différence entre les codes phonique et graphique [les deux compris comme réalisation médiale orale et écrite] représente une dichotomie au sens strict tandis que

langage parlé et langage écrit [les deux compris comme réalisation conceptionnelle] correspondent aux deux extrêmes d'un continuum communicatif » (Koch & Oesterreicher, 2001 : 585). Dans la figure ci-dessous, adaptée de (Koch et Oesterreicher, 2001 : 586), « immédiat communicatif » renvoie à « langage parlé » alors que « distance communicative » renvoie à « langage écrit ».

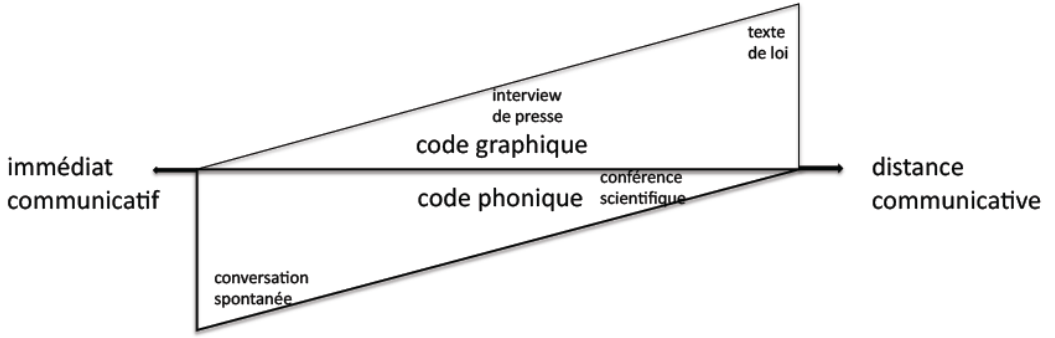

Fig. 1, adaptée de (Koch & Oesterreicher, 2001 : 586)

Les linguistes situent la conversation spontanée entre amis à l'extrémité orale (médiale/code phonique et conceptionnelle/language parlé) du continuum et le texte de loi à l'extrémité écrite (médiale/code graphique et conceptionnelle/language écrit) du continuum. A mi-chemin, on trouve l'interview de presse comme réalisation médiale écrite mais fortement orale au niveau conceptionnel. Pour donner trois autres exemples situés entre ces mêmes extrémités : un graffiti ou un SMS peuvent être définis comme écrit de par la réalisation médiale/graphique qu'ils supposent mais comme oral au niveau conceptionnel dans le sens où ils supposent une immédiateté dialogique. Les informations présentées à la télévision relèvent quant à elles de l'oral du point de vue de la réalisation médiale et de l'écrit au niveau conceptionnel.

2. Corpus PEER : interaction dans et par la langue étrangère

Cet article se développe dans le cadre d'une recherche doctorale. Les données du Corpus PEER (« Plurilingually Engaging intERactants ») utilisées dans cet article, s'inscrivent dans la ligne de recherches entreprises dans le cadre du DICA-lab et portant sur l'apprentissage entre pairs, par exemple le projet « Fundamental English » (dica-lab.org). Les données utilisées dans cet article ont été collectées auprès d'étudiants de l'université trilingue du Luxembourg durant la période 2007-2011. Ces étudiants sont des adultes lettrés évoluant dans le contexte hautement plurilingue du Luxembourg (Ziegler, 2011): ils maitrisent au moins trois langues à l'oral et à l'écrit. Les interactions sont organisées en petits groupes (2-4 participants), dans un esprit d'échange que la didactique nomme, entre autres, « tandem » (Brammerts & Kleppin, 2010). Les adultes s'engagent à apprendre de façon informelle (*unfocused language acquisition*), c'est-à-dire que l'apprentissage de la langue est considéré comme faisant part de l'interaction, une interaction dans et par la langue étrangère, s'écartant des structures de l'enseignement traditionnel. Les participants interagissent en situation de face-à-face et en situation de messagerie instantanée, « chat ».

3. La question de recherche : les traces de l'écrit dans et à l'oral

Les interactions en face-à-face, comme les conversations entre amis, relèvent de l'oral médial et conceptionnel tandis que les interactions par messagerie instantanée ou "chat" (Mondada, 1999) relèvent de l'écrit médial et de l'oral conceptionnel. Dans le cadre de cette étude, nous cherchons à identifier les traces de l'écrit conceptionnel et dans une interaction en face-à-face et au cours d'une interaction par le chat.

Notre recherche se développe suivant plusieurs lignes d'analyse :

- le choix du lexique : le registre (dans le continuum communicatif, plutôt écrit que oral, plutôt oral que écrit)
- la structuration discursive (par exemple, question/réponse)
- les éléments d'un écrit qui apparaissent à l'oral à des fins narratives
- la réalisation médiale et conceptionnelle de l'écrit (par exemple, une abréviation « qqch »)

4. Analyse : l'écrit conceptionnel dans la réalisation orale

Afin de mieux rendre tangibles les aspects de l'écrit à l'oral, nous avons recours à l'analyse conversationnelle (Sacks *et al.*, 1974) notamment pour élucider la structuration discursive (Schlieben-Lange, 1983). L'analyse conversationnelle s'intéresse notamment à la construction du tour de parole, la structuration de la séquence (la liste (Jefferson, 1990 : 63) ; la paire adjacente (Schegloff, 2007 : 13)). Les données utilisées ici sont des données audio, transcrites suivant la convention GAT (Selting *et al.*, 1998). Elles concernent deux exemples d'interaction en face-à-face et un exemple d'interaction *par* le chat.

4.1. Interaction en face à face

Les exemples 1 et 2 sont tous les deux extraits de la même interaction entre quatre étudiants : Jon, Eva, Zea et Hal. Les participants ont choisi de lire un texte en anglais avant leur rencontre. Jon y fait référence à la ligne 39.

Exemple 1 « agenda » (interaction en face-à-face)

```
01   Hal:   beaucoup: (.) beaucoup d=organisations (-)
02          évitent ce problème avec
03          une ah: (--) chairperson~? (-)
04          qui: qui va mener le=la discussion
05          ((c=est)) c=est plus complexe, (.) c=est
06          plus difficile quand
07          (tout) est: démocratique: ah:[:
08   x?                                  [haha
09   Hal:   (ça [xxx)
10   Jon:       [ça peut être démocratique (.)
11          on aurait pu décider
12          on va choisir quelqu=un: ,
13          qui: qui(.) qui(.) MEne la discussion (.)
14          ou qui(.) ou qui VEIlle sur L=ORDre de notre agenda (--)
15   x?     hm
16   Jon:   on n=a=pe=fait (.) on n=a pas fait d=agenda::,
17   Eva:   on n=a pas be: besoin,(.) de: (.)- d'une structure rigide,
18          (-) maintenant, (-) on peut participer à cette discussion,
```

```
19          quand on veut, (.) quand on
20          a [quelque chose a dire,]
21   Jon:     [oui (.) mais même les dis]cussions
22          sont normalement aussi: structurées,
23   Eva:   <<p>m=hm; (-) quelle:: discussion;
24   Jon:   mais (.) j=ai pensé à
25          [une EMISSION des discussions
26   Eva:   [a(.) a(.) a(.)ok;
27   Jon:   genre chaque soir de discussions
28          sur un sujet d=actualité
29   x?     hm:
30          (---)
31          mais (.) c=est bo:n,
32  (5.0)
```

La discussion porte sur l'organisation même de leur travail collectif sachant que (Ziegler *et al.*, 2013) montrent que la répartition des tours de parole dans une interaction en langue seconde entre pairs représente un défi quand le groupe est supérieur à deux personnes. À la ligne 1, Hal mentionne que l'interaction est plus facile lorsqu'il y a un modérateur, et précise que « c'est plus difficile quand tout est démocratique » (lignes 6-7). Les participants utilisent plusieurs formules pour faire référence à la « procédure » (Kress, 2003) d'organisation de l'interaction : « mène la discussion » (ligne 13), « veille sur l'ordre de notre agenda » (ligne 14), « structure rigide » (ligne 17). La séquence inclut un moment de désaccord signalé à la ligne 21 par « oui mais » (Seedhouse, 2004 : 111) et aussi par le « mais » initial à la ligne 31.

Au niveau du lexique, nous remarquons un choix des éléments qui se situent plus du côté de la distance communicative que dans l'immédiat communicatif (Fig. 1) : « procédure », « ordre », « agenda », « structure rigide ».

Au niveau de la structuration discursive, le listage (Goody, 1995 : 103) des tours de parole domine à l'exception de la paire adjacente des lignes 23-24, 25, qui impose une sélection de la prochaine personne. Cette fixation discursive sur le listage, nous situe, de nouveau, plutôt du côté de la distance communicative que dans l'immédiat communicatif, même si au niveau de l'historicité des mots choisis par les participants, nous remarquons le recyclage au niveau lexical : « mener » (ligne 4 et ligne 13), « démocratique » (lignes 7 et 10).

Dans le deuxième exemple, Jon invite Zea à partager quelques idées sur le texte lu auparavant par tout le monde. L'exemple illustre la narration (*recount*, (Kress, 2003 : 176)) d'un texte à l'oral par Zea:

Exemple 2 : « texte » (interaction en face à face)

```
33   Hal:   <<en riant>je ne veux dire ri(h)en de PLUS
34          par[ce-qu(h)e je me sens déjà
35   x?        [ha ha ha ha
36          en dépassant la mas(.)la mesure alors haha;
37   Jon:   Mais on avait un peu commencé que::
38          chacun partage c=c=c=qu=i:l: (--)
39          quelques minutes du texte,
40          (.) qu=est=ce qu=est=ce [qu=il était
41   Zea:                           [m=hm
```

```
42   Jon:   important pour LUi et peut=être si tu as:
43          si tu as envie de partager avec nous:
44   Zea:   oui:: (.); ça va; (-) e:::alors (.)
45          l=interaction a une ah:::
46          c=est dans=dans l=interaction qui est::
47          man=managed he: le <<lan>plu=pluling=gualism>
48          ça veut dire que ça change le content de
49          plulinguali=plu hi. .hi pluri=linguism
            (...)
50          le plurilinguism depend des resources
51          leurs valeurs (   ) <<dim>c=est ça>?
52   Jon:   je=me=rends=compte qu=on n=a PLUS de temps
53          maint=nant
```

Zea commence la narration avec « alors » (« so » en anglais et « also » en allemand peuvent introduire une reformulation, (Ziegler *et al.*, 2012). Elle rencontre plusieurs fois des difficultés au cours de son tour de parole (ligne 49) sans aucune orientation (aide) de la part des autres participants. Cette idée nous renvoie vers le genre narratif décrit comme « un monde d'action/événement, temporellement ordonné et complet »[88] (Kress, 2003 : 176). La structuration discursive de cette narration (voir particulièrement lignes 44-51) ressemble plutôt à une conférence scientifique située par (Koch & Oesterreicher, 2001 : 586) du côté de la distance communicative (voir fig. 1).

Conclusion intermédiaire

Les exemples 1 et 2 illustrent un choix de lexique (« procédure », « ordre », « agenda », « structure rigide ») et une structuration discursive (le listage, la narration) qui se situent dans l'oral du point de vue de la réalisation médiale mais qui se place dans le sens de la distance communicative du point de vue conceptionnel.

4.2 Interaction par le chat

Si dans l'exemple 1, au niveau de la structuration discursive, le recours aux paires adjacentes est rare, il domine dans l'exemple 3. Les paires adjacentes apparaissant dans la transcription ci-dessous sont complètes - elles comprennent la Première Partie de la Paire (PPP) et la seconde Partie de la Paire (SPP) – ou non.

Exemple 3 « qqch » (interaction par le chat)

1	21 :35	Ile	qqch ?
2	21 :35	Tor	thing *chose*
3	21 :36	Jin	Est-ce que nous avons la classe demain de 2h a 5h?
4	21 :36	Tud	qqch=quelque chose
5	21 :36	Tor	Tud, I have understood nothing *Tud, je n'ai rien compris*

[88] "The recount presents a world of action/event, temporally ordered and complete" (Kress, 2003, 176).

6	21 :36	Tud	oh that's bad the german sentence ? *oh ça c'est mauvais la phrase en allemand ?*
7	21 :36	Ile	j'aime sa qqch !

L'exemple 3 semble incorporer trois paires adjacentes. Les deux premières sont de type question/réponse : la première (lignes 1, 2, 4 et 7) et la deuxième à la ligne 3 (seulement PPP, question sans réponse). La troisième (lignes 5,6) à une PPP de type : « claim of insufficient knowledge » (Sert & Walsh, 2012), laquelle est suivie d'une SPP composée d'un positionnement et d'une demande de clarification.

Au niveau de choix de la langue, la paire 1 (lignes 1, 2, 4, et 7) présente une PPP en français qui pose la question de l'abréviation « qqch ». La ligne 1 est suivie par une première SPP portant sur le contenu, et qui donne la traduction en anglais ; la deuxième SPP (ligne 4) résout le problème de l'abréviation, et explicite l'abréviation.

La troisième paire (ligne 5) est délivrée en anglais et débute avec le nom de l'adressé. La SPP (ligne 6) commence avec « oh », un élément qui appartient « à l'émotionnalité forte du parlé » (Koch & Oesterreicher, 2001 : 594) et se poursuit ensuite en anglais.

Notons, par ailleurs, deux autres éléments corroborant les conclusions de (Mondada, 1999) au sujet du « chat » comme appartenant à de l'oral conceptionnel : 1) « sa » à la ligne 7 à caractère phonologique et 2) la structuration pragmatique de la même ligne caractérisée par le *cleft*. Le point d'exclamation rappelle l'expressivité de l'oral.

Conclusion intermédiaire

En début d'article nous faisions référence à des études qui soutiennent la conceptualisation du chat comme relevant de l'oral. La structuration discursive de l'exemple 3, notamment ces trois paires adjacentes, l'indique bien. Quatre autres éléments relèvent aussi de l'oral : le choix du registre (le « oh » de la ligne 6), la réalisation graphique de « sa » (ligne 7), le cleft (ligne 7), et, enfin, le point d'exclamation (ligne 7). En revanche, l'exemple 3 indique également la présence de l'écrit conceptionnel dans l'interaction par le chat, notamment par le biais d'une abréviation (lignes 1 et 4).

5. Conclusion

L'écrit conceptionnel se retrouve dans les trois exemples oraux de réalisation conceptionnelle que nous avons introduits précédemment :

(i) au niveau du choix du lexique avec des éléments qui se situent plus du côté de la distance communicative que dans l'immédiat communicatif (exemple 1);
(ii) au niveau de la structuration discursive : le listage et la narration se situent plus du côté de la distance communicative que dans l'immédiat communicatif (exemple 1 et 2);
(iii) l'abréviation dans le chat qui appartient à l'écrit de par la réalisation médiale et conceptionnelle (exemple 3) et se situe de ce fait proche de l'extrémité écrite du continuum (distance communicative).

Les résultats de cette première analyse nous incitent à poursuivre les recherches sur l'apprentissage des langues par des adultes plurilingues qui naviguent entre l'oral conceptionnel et l'écrit conceptionnel, dans les interactions en face-à-face et par le chat. La

reprise d'éléments de l'écrit dans l'oral aussi bien sur le plan médial que conceptionnel requiert des analyses plus approfondies afin de mieux cerner leurs qualités.

Références

BRAMMERTS, H et KLEPPIN, K. (2010). [Eds.] *Selbstgesteuertes Sprachenlernen im Tandem*. Tübingen: Stauffenburg Verlag.

GOODY, J. (1995). *The Domestication of the Savage Mind*. Cambridge: Cambridge University Press.

JEFFERSON, G. (1990). List-Construction as a Task and Resource. In [Psathas, G.] *Interaction Competence*, pages 63-92.

KOCH, P. et W. OESTERREICHER (2001). Gesprochene Sprache und geschriebene SpracheLanguage parlé et language écrit. In G. Holtus, M. Metzeltin et C. Schmitt (éds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik* (vol. I, 2). Tübingen: Niemeyer, pages 584-627.

KRESS, G. (2003). Genres and the multimodal production of 'scientificness'. In *Multimodal literacy*, (Eds.) Jewitt C. & Kress, G. Peter Lang: New York.

MONDADA, L. (1999). Formes de séquentialité dans des courriels et les forums de discussion. Une approche conversationelle de l'interaction sur l'Internet. *ALSIC*, vol. 2, no.1., pages 3-25.

SACKS, H., SCHEGLOFF, E., et JEFFERSON, G. (1974). *A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation*. http://www.sscnet.ucla.edu

SCHEGLOFF, E.A. (2007). *Sequence organization in interaction*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.

SCHLIEBEN-LANGE, B. (1983). *Traditionen des Sprechens : Elemente einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*. Stuttgart : Kohlhammer.

SEEDHOUSE, P. (2004). *The interactional architecture of the language classroom: A conversation analysis perspective*. Oxford, UK: Blackwell.

SELTING, M., Auer, P., Barden, B., Bergmann, J., Couper-Kuhlen, E., Günthner, S., et al. (1998). Gesprächsanalytisches Transkriptionssystem (GAT). *Linguistische Berichte*, 173, pages 91-122.

SERT, O. et WALSH, S. (2012). The Interactional Management of Claims of Insufficient Knowledge in English Language Classrooms. *Language and Education*. DOI:10.1080/09500782.2012.739174

ZIEGLER, G. (2011). Innovation in learning and development in multilingual and multicultural contexts. *International Review of Education* 57, no. 5, pages 685–703.

ZIEGLER, G., SERT, O., et DURUS, N. (2012). Student-initiated use of multilingual resources in English-language classroom interaction: Next-turn management. *Classroom Discourse*, 3(2), pages 187—204. DOI:10.1080/19463014.2012.716625

ZIEGLER, G., DURUS, N., et SERT, O. (2013). Plurilingual Repertoires in the ESL Classroom: The Case of the European School. *TESOL Quarterly*, pages 643-650. DOI: 10.1002/tesq.123

Lexical and Morphological Features for Text Collections Genre Categorization

Anna Pospelova[1] *Elena Yagunova*[2]
(1) Perm State University, 15, Bukireva ul., Perm, 614990, Russia
(2) Saint-Petersburg State University, 7-9, Universitetskaya nab., St.Petersburg, 199034, Russia
a.g.pospelova@gmail.com, iagounova.elena@gmail.com

ABSTRACT

The paper describes an automatic text genre categorization method based on lexical and morphological features (low-level parameters), such as average word length, percent of different parts of speech in the text and many others, for Russian language. The introduced method has proven to be effective for the purpose declared. The obtained numeric data allows dividing fictional and non-fictional text collections by most parameters, while some parameters also allow giving more precise division on all three groups (scientific, news and fictional). Verbality, substantivity, frequent words percent, nominativeness, and mean word length allow identifying fictional and non-fictional text collections; substantivity index works the best. Adjectivity, verbality, and analyticity proved to be effective to divide large groups into subclasses (e.g. non-fictional texts to news and scientific) while being ineffective on full set of texts.

KEYWORDS: text genre, genre categorization, corpus linguistics, typology, Greenberg's index

1. Introduction

What do these mean: *genre*, *register*, *text type*, *domain*, *(sub)language*, and *style*? What is the "central concept"? We believe that the *language* is the central notion. The next step of distinction is "what the text is about" vs. "how it is expressed". We focus on domain and style as poles of the scale and the variant described in (Rehm et al., 2008). They reckon keywords as domain marks that "mostly express the *topic* of a document, while *genre* expresses, in very general terms, the *type* of text." An additional comment concerns operational differences between *genre* and *type*: the latter must include macrostructure and composition of text.

Why should corpus texts be classified into genres? As noted in (Mehler et al., 2010), genre is one of the dimensions that have been little explored on the web for retrieval tasks: "The potential of genre to improve information seeking and reduce information overload was highlighted a long time ago by several authors: (Karlgren and Cutting, 1994), (Kessler et al., 1997), (Rosso, 2008). Rosso concludes on a positive note, saying that genre can be a powerful hook into the relevance of a document." (see also Lee, 2001; Biber, 1988; Biber, 1989; EAGLES, 1996). It could also help filter out irrelevant documents returned by keywords.

One of the ways to make the distinction between *genre* and *text type* is to say that genre is based on external, non-linguistic ("traditional") criteria, while text type is based on the internal, linguistic characteristics of the text itself (Biber, 1988, EAGLES, 1996). Biber (1988) notes that "genre categories are determined on the basis of external criteria relating to the

speaker's purpose and topic; they are assigned on the basis of use rather than on the basis of form". However, this direction is not very fruitful for our research.

There are investigations into different directions of corpus (and texts) classification and identification: by language and sublanguage; by domain and style; by genre and text type (or by multidimensional scales). Some of the directions are:

3. Low-level parameters of the text: morphemic, morphologic, POS and lexical features, concurrence of POS, word and word-expression frequency lists for languages and sublanguages;
4. Keywords and key-expressions, collocations and special constructions for domain and style;
5. Low-level parameters of the corpus: lexical and POS features, co-occurrence of POS, keywords in text structure and text composition for genre and text type.

All classes are fuzzy, and the scales always interact. (Yagunova and Pivovarova, 2013). Thus, it is not possible to put boundaries on the scales that would be effective in all cases.

2. Rationale

The goal of this paper is to design an automatic genre classification and identification method based on low-level parameters of the text, such as mean word length, percent of different parts of speech in the text and the like, for Russian language.

We tried to combine J. H. Greenberg's method of comparing different languages (Greenberg, 1960) and V. Kasevich's idea that none of the existing languages appears to be a pure specimen of a single typological class (Kasevich, 2009). Depending on Greenberg's critics' assertion saying that his indices produce different results on texts belonging to different genres, the hypothesis was made that named indices would be effective while trying to identify the genre. Thus, it is a method of text investigation along complex multidimensional scales (e.g. genres scales or languages scales).

In his fundamental work, Greenberg (1960) was making decisions basing on calculations performed on 100-word long texts. Later, Zhuravliov (1988) used texts of 200–300 word length, considering that 100 is too few to make any final decisions. At last, Kasevich (2009) settled the matter by using texts of 800–1000 syllables, which was enough to evaluate texts of a given style. The main reason for lowering the text volume was the need of manual thorough morphemic tagging as many indices used morphemic counts.

Apparently, the volume given is insufficient to categorize text of unknown type. Thus, our preliminary studies have shown that some valuable features can be revealed only if text volume exceeds 5000-10000 symbols. For the purposes of the current research 28 text collections belonging to various functional styles (fiction, news and scientific research) were taken. The volume of each collection varied from 43 thousands to 82 million tokens. Currently, morphological tagging is the deepest level available, since there is no effective tool allowing morphemic tagging of texts, especially for such languages as Russian. Hence we cut the list of indices from (Zhuravliov, 1988) to those not needing morpheme segmentation.

The main advantage of the method introduced in this paper is its independence from the learning corpus in contrast to machine learning-based models. The fundamental flaw of the traditional model is the fact that the mechanism which has proven to be efficient on learning corpus may turn out to be absolutely ineffective on different corpora (Mehler et al., 2010; Rehm et al., 2008; Sharoff, 2010). The features under consideration of this paper do not belong to any specific genre, and the developed rules rely on their ratio instead of appearance in text. Therefore, our method is transferable and depends neither on learning sample, nor the operator. The experimental data also proved effectiveness of the chosen model for all taken genres.

3. Experimental Data

All texts were taken from the corpora composed for our past researches. Each corpus represents one genre, genres defined with their features we've analyzed.

For scientific research, materials of two linguistic conferences were taken: Dialog conference (2003, 2004, 2005 and 2006 years separately, numbered 1–4 on the fig. 1–4) and "Corpus linguistics" (numbered 5 on the fig. 1–4). The volumes are from 165,000 to 278,000 tokens.

For fiction style, we used female detective stories. Each collection is an anthology of an author's texts, with volume varying from 43,000 to 10,043,000 tokens. These are numbered 12–28 on the fig. 1–3. A part (1/10) of the largest collection was used as a test sample (number 16). Number 28 is a combined collection of all fictional texts (23,695,000 tokens) that was also included as a test sample as well as an example of the most heterogeneous collection.

For news, five different sources were taken, numbered 6–11 on the charts in the order listed: Rossiyskaya gazeta (RG, "The Russian newspaper", 21,575,000 tokens), Lenta.ru web newspaper (756,000 tokens), two different collections of RBC economical web newspaper ("RusBusinessConsulting", 17,021,000 and 20,712,000 tokens), Nezavisimaya Gazeta newspaper ("The Independent Newspaper", 82,603,000 tokens), and Compulenta web magazine (1,026,000 tokens).

4. Method

Collections were parsed using a third-party morphological parser Mystem 2.0 by Yandex (http://company.yandex.ru/technologies/mystem/). Unambiguously tagged words average amounted to about 36%. Total number of cases with ambiguous parsing, but with single valued part of speech amounted to about 67%. The error rate of tagging slightly varied among different collections but was very similar. E.g. single-variant POS tagged words percent ranged from 60 to 61 for fiction, and from 71 to 72 for news.

We have used 10 quantitative parameters:

1. Analyticity (Aux/W, auxiliary words to all words in text ratio),
2. Verbality (V/W, verbs to all words ratio),
3. Substantivity (Sb/W, substantives to all words ratio),

4. Adjectivity (Adj/W, adjectives to all words ratio),
5. Pronominality (Pn/W, pronouns to all words ratio),
6. Autosemanticity (Aut/W, meaningful words to all words ratio),
7. Frequent words percent (Freq/W, words from top100 frequency dictionary list to all words ratio),
8. Non-meaningfulness ((Aux+Pn)/W, non-meaningful words to all words ratio),
9. Nominativeness ((Sb+Adj)/W, substantives and adjectives to all words ratio),
10. Average word length.

Indices calculation was performed using an open-source application made by authors for the purposes of the research (http://sourceforge.net/projects/rugenre).

5. Results

The obtained numeric data allows dividing fictional and non-fictional text collections by the most parameters, while some parameters also allow dividing all three groups (scientific, news and fictional).

The following parameters allow dividing fictional and non-fictional text collections most effectively: verbality, substantivity (works best, see fig. 1), top-100 frequent words percent, nominativeness, and mean word length.

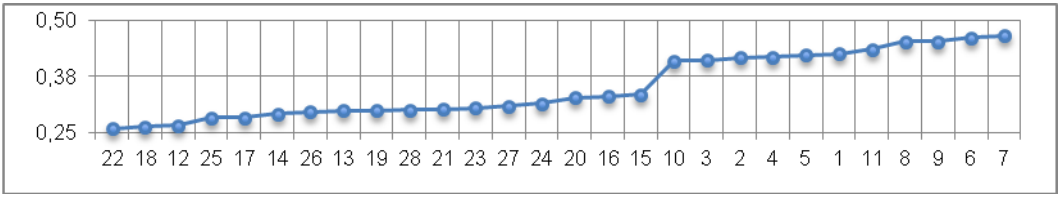

FIGURE 1 – Substantivity index in ascending order.

Non-fiction collections substantivity index values are higher than 0.38 (numbers 1-11, see fig. 1). Expectedly, verbality index falls with substantivity growing. In general, all five indices easily divide taken collections into fictional and non-fictional groups. As expected, nominativeness index varying is very similar to substantivity. Surprisingly, mean word length varies similarly too. Figure 2 shows a combined chart of all five, with the values of each index previously normalized. Zero between numbers 11 and 12 divides non-fiction and fiction.

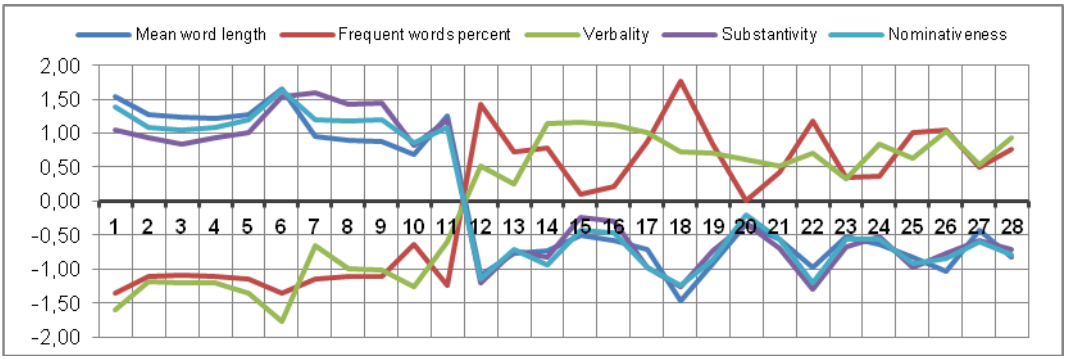

FIGURE 2 – Five most effective indices.

Some parameters (adjectivity, verbality, and analyticity) proved to be effective to divide large groups into subclasses (e.g. non-fictional texts into news and scientific texts) while being ineffective on the full set of texts. Figure 3 shows these indices normalized for non-fictional texts.

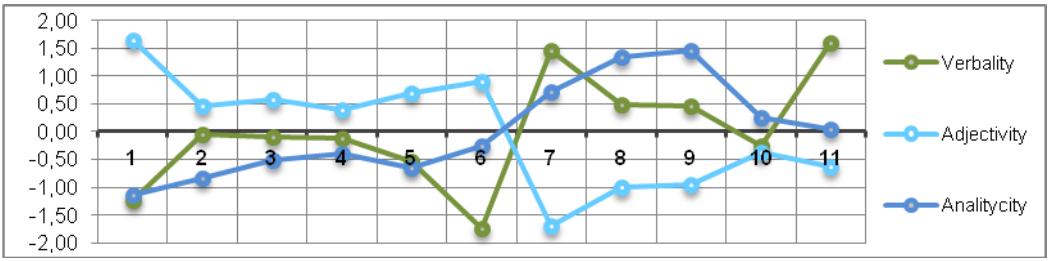

FIGure 3 – **Verbality**, **adjectivity** and **analyticity** indices for non-fictional texts.

According to the chart above, "RG" collection (number 6) is identified as a scientific text, though it was initially used as an example of news style. In fact, this very source represents legalese more than journalistic genre. A peculiarity of this source is that it is used to publish all newly enacted laws, being an official publisher of Russian government.

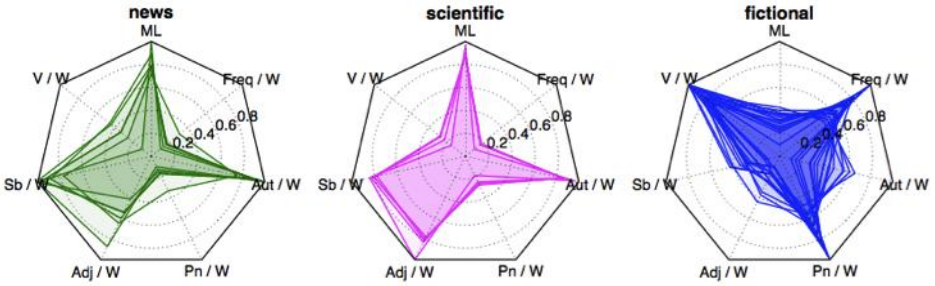

FIGure 4 – Seven most effective indices combined with text collections grouped by genre

As shown on the figure 4, there is great similarity between the scientific collections. News collections are more diverse and yet similar to scientific in general, although different by some indices, especially verbality and adjectivity. Obviously, fictional collections are

absolutely different from both non-fictional types, and may be easily distinguished even despite the great dispersion of some indices among fictional collections. This, however, might be partially explained by the genre, style and topics of the fiction corpora used – a collection of female detective stories. The latter is a subject of the other research (Savina and Yagunova, 2013).

6. Conclusion and Future Work

On the whole, the introduced method has proven to be effective for the purpose declared. Evidently, any further corpora classification and identification researches need a stable basis of understanding boundaries between genres. Our method can be used as a proven text analysis tool for further corpora studies.

Apparently, it needs further development, such as adding new parameters and more complex combinations, as well as testing on a larger (both domain and type) genre variety of text collections. Morphemic indices calculation is another promising way to increase the quality of the method. We also plan to extend the method for different languages and compare the results with D. Biber data (Biber 1989).

References

BIBER, D. (1988). Variation across speech and writing. Cambridge, UK: Cambridge University Press.

BIBER, D. (1989). A typology of English texts. *In Linguistics, 27(1)*, pages 3–43.

GREENBERG, J. H. (1960). A Quantitative Approach to the Morphological Typology of Language *In International Journal of American Linguistics 26*, pages 178–194.

KARLGREN, J. and CUTTING, D. (1994). Recognizing text genres with simple metrics using discriminant analysis. *In Proceedings of the 15th Conference on Computational Linguistics, vol. 2*, pages 1071–1075.

KASEVICH, V. B. (2009). O kvantitativno-tipologicheskikh indeksakh dlya kharakteristiki vostochnykh yazykov. *In Vestnik SPbGU. Serija 13 «Vostokovedenie. Afrikanistika». Vyp. 3*, pages 123–142.

KESSLER, B., NUNBERG, G. and SCHÜTZE, H. (1997). Automatic detection of text genre. *In Proceedings of the 35th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics and Eighth Conference of the European Chapter of the Association for Computational Linguistics*, pages 32–38. Madrid, Spain.

KLYSHINSKIY, E. S., KOCHETKOVA, N. A., MANSUROVA, O. YU., YAGUNOVA, E. V., MAKSIMOV V. YU. and KARPIK O. V. (2013). Formirovanie modeli sochetaemosti slov russkogo yazyka i issledovanie ee svoistv. *In Preprinty IPM im. M. V. Keldysha № 41*. `http://library.keldysh.ru/preprint.asp?id=2013-41` [retr. 09/01/2013].

LEE, D. Y. W. Genres, registers, text types, domains, and styles: clarifying the concepts and navigating a path through the BNC jungle. *In Language Learning & Technology September 2001, Vol. 5, Num. 3*, pages 37–72.

MEHLER, A., SANTINI, M. and SHAROFF, S. (2010). Riding the Rough Waves of Genre on the Web. Concepts and Research Questions. *In* (Mehler *et al.*, 2010), pages 3–32.

MEHLER, A., SHAROFF, S. and SANTINI, M., editors (2010). *Genres on the Web: Computational Models and Empirical Studies (Text, Speech and Language Technology).* Dordrecht: Springer.

REHM, G., SANTINI, M., MEHLER, M., BRASLAVSKI, P., GLEIM, R., STUBBE, A., SYMONENKO, S., TAVOSANIS, M. and VIDULIN, V. (2008). Towards a reference corpus of web genres for the evaluation of genre identification systems. *In Proceedings of LREC 2008, May 28–30.* Marrakech, Morocco.

ROSSO, M. (2008). User-Based Identification of Web Genres. *JASIST,* 59(5), pages 1–20.

SANTINI, M. (2008). Zero, Single, or Multi? Genre of Web Pages through the Users' Perspective. *In Information Processing and Management,* 44(2), pages 702–737.

SANTINI, M. (2010). Cross-Testing a Genre Classification Model for the Web. *In* (Mehler *et al.*, 2010), pages 87–128.

SAVINA, A. and YAGUNOVA, E. (2013). Types of idioms and phraseological units in female detective story. *In Communication, Cognition and Cybernetics. Abstracts.* April, 2013, pages 203–204. University of La Laguna, Tenerife.

SHAROFF, S. (2010). In the Garden and in the Jungle *In* (Mehler *et al.*, 2010), pages 149–166

SINCLAIR, J. et BALL, C. (1996). Preliminary Recommendations on Text Typology. *In EAGLES Documents EAG-TCWG-TTYP/P, June 1996.*

YAGUNOVA, E. and PIVOVAROVA, L. (2013). Ot kollokatsiy k konstruktsiyam [From collocation to the constructions]. *In Tr. Institute Linguist. Studies RAS*.

YAGUNOVA, E. and SAVINA, A. (2013). The Information Structure of the Domain "Intellectual Technologies and Computational Linguistics": Texts, Corpus, Context. *In Proceedings Of The 2013 International Conference On Artificial Intelligence*, pages 89-96. Las Vegas Nevada, USA, July 2013.

ZHURAVLIOV, A. F. (1988). Opyt kvantitativno-tipologicheskogo issledovaniya raznovidnostei ustnoi rechi. *In Raznovidnosti gorodskoi ustnoi rechi*, 1988. Moscow.

ANALYSE DE LA STRUCTURE ARGUMENTATIVE D'ARTICLES DE LA REVUE « SCIENCE ET VIE » : LE CAS DU BISPHENOL A.

Karool Villalobos[1]
(1) STIH (Sens, Texte, Informatique, Histoire–EA4509)
Université Sorbonne Paris IV
karool.villalobos@gmail.com

RESUME

Cette contribution porte sur l'analyse du genre de l'article de vulgarisation scientifique. Pour cibler notre étude nous observons le traitement d'un sujet scientifique polémique en France, *le Bisphénol A (BPA*), une substance chimique utilisée dans la composition de certaines matières plastiques, dont les effets toxiques sont discutés. L'objectif est d'étudier l'argumentation faite autour de cette controverse. Pour ce faire, nous examinons les articles sur le BPA publiés entre 2005 et 2013 dans le magazine français de vulgarisation scientifique 'Science et vie' et nous identifions les articles à visée argumentative. Nous présentons ensuite, une étude de cas de la structure argumentative de l'article *Le bisphénol A est incriminé dans l'obésité et le diabète*. L'analyse se développe au moyen de concepts empruntés aux approches du discours et aux approches de l'argumentation de sens commun.

ABSTRACT

Analysis of the argumentative structure in 'Science et vie' articles about Bisphénol A.

This paper is related to the discourse analysis of science communication. The articles we study in this paper are about risks associated to *Bisphénol A* (*BPA*), an organic compound present in several plastics. The purpose of this paper is to explore the argumentation centering on this question. After an examination of the articles published in the French magazine '*Science & Vie'* between 2005 and 2013, we present the analysis of the argumentative structure used in the article *"Le bisphénol A est incriminé dans l'obésité et le diabète".* For the analysis we use concepts of discourse analysis and common argumentation approaches.

MOTS-CLES : analyse du discours de vulgarisation scientifique, stratégies discursives, argumentation, structure argumentative, presse écrite.

Keywords: discourse analysis of science communication, discursive strategies, argumentation, argumentative structure, press.

1. L'article de vulgarisation scientifique

La vulgarisation[89] ou médiation sur les questions scientifiques et techniques permet d'établir le lien entre contenus scientifiques et grand public. A la manière de (Jacobi, 1999 : 130) nous distinguons trois pôles de la médiation scientifique : premièrement, les discours scientifiques primaires (écrits par des chercheurs pour d'autres chercheurs) ; deuxièmement, les discours à vocation didactique (comme les textes de manuels d'enseignement) ; troisièmement, l'éducation scientifique non formelle (vulgarisation, presse, documents de culture scientifique), pôle dont il sera question dans ce travail.

Pour aborder le genre[90] de l'article de vulgarisation scientifique nous examinons le traitement du *Bisphénol A (BPA)* dans la revue *Science et Vie.* Il s'agit d'un sujet scientifique controversé et pour cela on attend de l'argumentation, donc des articles possédant au moins une hypothèse et une série des raisons pour y croire, des arguments.

Dans le but de repérer les articles sur le BPA nous explorons, tout d'abord, l'ensemble d'articles sur ce sujet publiés par la revue de vulgarisation entre 2005 et 2013. Cela nous permet d'effectuer un classement par rubrique de publication et par stratégie discursive (argumentative, narrative, descriptive, explicative). Ce premier classement nous permet par la suite d'identifier les articles à visée argumentative et d'en choisir un pour effectuer une étude de cas.

A partir de là, notre questionnement est le suivant : peut-on mettre en évidence une structure argumentative dans l'article *Le bisphénol A est incriminé dans l'obésité et le diabète ?* Quelle est l'hypothèse défendue dans l'article ? Quels types d'arguments la soutiennent ? Comment sont agencés les arguments ?

1.1 Les articles sur le *Bisphénol A* dans la revue *Science & Vie*

Science & Vie appartient au domaine de la presse de vulgarisation scientifique généraliste grand public. Il n'y a pas d'article écrit par les chercheurs eux-mêmes, le public est assez large, les lecteurs ne sont pas nécessairement spécialisés dans les sujets traités.

Entre 2005 et 2013, le magazine a publié 13 articles sur le Bisphénol A. Dans l'ensemble du corpus des traits saillants peuvent se remarquer :

- Les termes spécialisés se transforment en mots courants et le langage précis et technique devient simple, métaphorique et propice à la narration : le BPA est défini de manière simple, sa formule et sa structure chimiques figurent rarement dans les articles (*cf.* ii.) ; en revanche, il est associé aux produits du quotidien qui le contiennent (biberons, conserves, canettes, encre de tickets de caisse).
- La tendance à la narrativisation est fréquente : les évènements scientifiques sont relatés à l'aide des termes dramatisants qui appartiennent aux champs lexicaux de la controverse, du débat ou de la lutte (*cf.* i : les verbes *désarmer, s'attaquer*).
- Le discours rapporté est très présent, le propos du scientifique est souvent traduit ou

89 Les termes *médiation scientifique* et *vulgarisation scientifique* sont employés comme des synonymes. Ces deux termes sont différents de la *médiatisation de la science* qui signifie que le discours est diffusé par les grands médias d'information (Charaudeau, 2008 : 19).

90 Les *genres de discours* sont des dispositifs de communication qui ne peuvent apparaître que si certaines conditions socio-historiques sont réunies. (Maingueneau, 2009 : 38). Un *genre* est ce qui rattache un texte à une formation socio – discursive, à un discours. (Adam, 2011 : 33).

reformulé (Moirand, 2007 : 89) :

i. « Frederick vom Saal ne désarme pas. Ce **biologiste** de l'université de Missouri Columbia s'attaque à nouveau au bisphénol A (BPA). ***Il souligne que*** sur 115 publications consacrées à ce composant de certains plastiques alimentaires, 94 dénoncent ses effets nocifs chez l'animal ; même à faible dose. » *Science & Vie N°1053 (2005)*[91]

ii. « Le Bisphénol A (BPA), composant chimique présent dans les plastiques et notamment dans les biberons, agirait aussi sur l'intestin, ***selon des chercheurs*** de l'INRA (Toulouse)» *Science & Vie N°1109 (2010)*[92]

Nous observons, par ailleurs, que contrairement à nos attentes l'usage de l'argumentation n'est pas généralisé. Le support médiatique (presse) de vulgarisation impose des contraintes dans la production d'articles, cela pourrait expliquer un traitement de l'information conditionné par la rubrique dans laquelle l'article est publié. Cette contrainte entraîne l'emploi des différentes stratégies discursives (Charaudeau, 2008 : 30) : narration, argumentation, description, explication ou dialogue.

1.2 Classement exhaustif des articles sur *le Bisphénol A* de la revue S&V

Les articles sont répartis en quatre rubriques principales (*cf.* table 1). Celles-ci se divisent en sous–rubriques, chaque article privilégie une stratégie discursive dite *dominante* (Adam, 2011 : 53 ; 2008 : 177) mais peut employer les autres en même temps. Pour expliquer cette hétérogénéité on adopte la notion de *dominante* pour rendre compte du fait que les articles privilégient davantage l'usage d'une stratégie mais ils ne sont pas que narratifs, descriptifs, explicatifs ou argumentatifs.

Rubrique	Sous–rubrique	Nombre d'articles	Dominante
Actualités	Clés pour comprendre	1	explicative
	Santé & médecine	**4**	**argumentative**
Fondamental	Décryptage	1	explicative
	Événement (dossier)	1	narrative/explicative
S&V d'aujourd'hui	Enquête	1	descriptive
En pratique	Bon à savoir	1	informative
	Questions & Réponses	1	dialogale
Autre	Articles qui font une réf. brève au BPA	3	-

TABLE 1 – Distribution par rubrique des articles sur le BPA dans Science & Vie.

En faisant un classement résumé dans le tableau ci-dessus, nous pouvons constater que les articles à dominante ***argumentative*** se trouvent principalement sous la rubrique *Actualités*. Cette rubrique contient le nombre le plus élevé d'articles sur le BPA, 4 articles courts (un ou deux paragraphes) qui rapportent dans la plupart des cas des résultats de laboratoires. On

91 *Un plastique alimentaire serait peut-être source de stérilité* (2005) ; pg28 ; Science & Vie N°1053

92 *Le Bisphénol A attaque l'intestin* (2010), pg34 ; Science & Vie N°1109

peut y repérer des structures argumentatives de 6 à 10 propositions. Paradoxalement, les articles longs (2-3 pg.) appartenant aux rubriques *Événement* ou *Enquête* ne sont pas à dominante argumentative.

Ce classement montre que la rubrique *Actualités* est en tête en termes de quantité d'articles dédiés au BPA. Nous allons effectuer l'analyse d'un des quatre articles à dominante argumentative appartenant à cette rubrique afin d'examiner en détail la structure argumentative, c'est à dire l'agencement entre l'hypothèse proposée et les arguments qui la justifient.

2. Analyse de la structure argumentative

2.1 La méthode d'analyse argumentative

La méthode proposée par (Pardo & Baquero 2001 : 98)[93] est fondée sur la possibilité de repérer des étapes de la méthode scientifique et permet d'analyser les textes à visée argumentative. Le ***schéma de lecture***[94] contient : le cadre théorique, la problématique, la méthodologie, la solution et la conclusion. Grâce à l'identification des différents composants du schéma de lecture il est possible de reconstruire la *structure argumentative*[95], de voir comment les arguments sont bâtis, d'examiner les types d'arguments, les relations argumentatives et les garanties qui les soutiennent.

2.2 La structure argumentative

La *structure argumentative* se présente sous forme d'un dessin comprenant un ensemble de propositions organisées à travers la relation *'X' est soutenu par 'Y'* ou *'Y' appuie 'X'*. En effet, les propositions sont structurées par la relation hypothèse / justification où *'X'* correspond à l'hypothèse et *'Y'* à la justification.

Lorsque l'on arrive à détecter cette relation entre les propositions d'un texte à visée argumentative, il en résulte un réseau complexe. Dans ce réseau les arguments sont agencés selon le degré d'appui qu'ils accordent à l'hypothèse. Nous allons appliquer ce processus d'analyse de la structure argumentative à l'article choisi.

2.3 Analyse argumentative d'un article de la revue Science & Vie.

Afin de développer l'analyse nous segmentons le contenu de l'article *Le bisphénol A est incriminé dans l'obésité et le diabète* à l'aide du schéma de lecture, c'est-à-dire en repérant la problématique, la méthodologie, la solution et la conclusion développées dans l'article. Le processus de passage du texte aux propositions est possible grâce aux différents indices : le titre, la ponctuation, la position des phrases dans le paragraphe, les marqueurs argumentatifs et linguistiques (les conjonctions *or*, *et)* et les verbes (Le BPA *est incriminé*, *est utilisé* ; Une étude *affirme*, *décrit*). Ensuite nous présentons la problématique, le

93 Cette approche tient compte de la théorie sur l'argumentation proposée par Perelman et Olbrechts-Tyteca, (1958) et Toulmin (1958).

94 Pour (Jacobi, 1999 : 130) le plan standard : Introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion et conclusion.

95 Adam propose la *structure de la séquence argumentative*. (Adam, 2008b : 150)

questionnement et la réponse proposée avec sa justification. Cette dernière est présentée dans un réseau qui illustre la structure argumentative de l'article.

2.3.1 L'article

> ***Le bisphénol A est incriminé dans l'obésité et le diabète.***
>
> Le bisphénol A (BPA) est utilisé dans de nombreux plastiques et revêtements de conserves. Or, une étude chinoise portant sur 3390 personnes d'au moins 40 ans affirme qu'il *« est associé à l'obésité et à la résistance à l'insuline »*. Et une étude espagnole décrit le dérèglement par le BPA de la production d'insuline dans le pancréas de souris et *in vitro* dans des cellules pancréatiques humaines. Le BPA mime un œstrogène pour stimuler l'expression de gènes producteurs d'insuline. Afin d'éviter une hyperglycémie chronique les cellules deviennent insulino-résistantes. M.K.
>
> *ACTUS>Médecine>Endocrinologie. Science & Vie N°1135 (pg.40) ; 2012*

2.3.2 Segmentation en propositions

Propositions :

(0) **HYPOTHESE :** Le bisphénol A est incriminé dans l'obésité et le diabète. (Titre de l'article)

(1) **FAIT PROBLEMATIQUE** : Le bisphénol A (BPA) est utilisé dans de nombreux plastiques et revêtements de conserves.

Or, (2) **ARGUMENT :** une étude chinoise portant sur 3390 personnes d'au moins 40 ans affirme qu'il *« est associé à l'obésité et à la résistance à l'insuline »*.

Et (3) **ARGUMENT** : une étude espagnole décrit le dérèglement par le BPA de la production d'insuline (4) **ARGUMENT :** dans le pancréas de souris **et** (5) **ARGUMENT :** *in vitro* dans des cellules pancréatiques humaines.

(6) **EXPLICATION** : Le BPA mime un œstrogène pour stimuler l'expression de gènes producteurs d'insuline. Afin d'éviter une hyperglycémie chronique les cellules deviennent insulino-résistantes.

2.3.3 Problématique

Fait problématique : (1) Le bisphénol A (BPA) est utilisé dans des nombreux plastiques et revêtements de conserves.

Questionnement inféré : Le bisphénol A présente-t-il des risques pour la santé ?

Réponse/hypothèse : (0) Le bisphénol A est incriminé dans l'obésité et le diabète.

Le fait problématique (Pardo & Baquero, 2001 : 102) qui suscite la question fait partie de la problématisation (Charaudeau, 2008 : 30) et consiste à proposer à quelqu'un, non seulement ce dont il est question, mais aussi ce qu'il faut en penser.

La proposition (0) fonctionne comme réponse / hypothèse qui est argumentée tout au long

de l'article. Les conjonctions guident l'organisation du texte, la conjonction de coordination ***OR*** introduit les arguments (2) et (3), ceux-ci sont coordonnées par la conjonction ***ET***.

(1) **OR** [(2) **ET** (3)]

La problématisation est renforcée par l'opposition marquée par ***OR*** entre (1) et (2)&(3) :

> (1) le BPA est utilisé dans de nombreux plastiques et revêtements de conserves. ***OR*** (2) [...] il *« est associé à l'obésité et à la résistance à l'insuline »* ***ET*** (3) [...] [au] dérèglement de la production d'insuline.

Ensuite, la conjonction de coordination ***Et*** permet d'ajouter la proposition (3) à (2). Ces deux propositions fonctionnent comme deux arguments qui soutiennent en parallèle l'hypothèse (0). Finalement, les propositions (4) et (5) sont coordonnées par la conjonction ***Et***. (4) et (5) fonctionnent comme deux arguments factuels de (3).

2.3.4 Structure argumentative

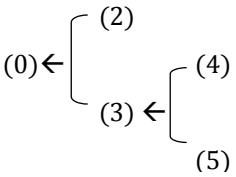

(0) Le bisphénol A = l'obésité et le diabète ; (2) une étude chinoise-3390 pers. ; (3) une étude espagnole ; (4)Chez la souris ; (5) Chez l'humain (cellules in vitro).

FIGURE 1 – Structure argumentative de l'article « Le bisphénol A est incriminé dans l'obésité et le diabète ».

Le réseau argumentatif (*cf.* figure 1) nous indique le procédé adopté par l'auteur dans la structuration de l'article, propre à l'écriture de vulgarisation scientifique. Si nous observons l'hypothèse qui guide le raisonnement, elle est présentée sous forme d'affirmation. Cependant, les arguments qui lui apportent soutien remettent la responsabilité de ses propos à des tiers investis d'une certaine autorité (une étude chinoise, une étude espagnole). La preuve avec des arguments d'autorité donne un effet d'objectivité et rend crédible l'article mais l'argumentation est fondée sur des énoncés difficilement vérifiables puisque les sources ne sont pas référencées.

3. Conclusion

Le classement des articles sur le BPA présenté dans la première partie (*cf.* table 1), permet de constater que, contrairement à nos attentes, l'usage de l'argumentation n'est pas généralisé dans la revue Science et Vie malgré le caractère polémique du sujet scientifique. Des 13 articles publiés, seulement 4 sont à dominante argumentative. Ces articles sont publiés sous la rubrique *Actualités*, paradoxalement, cette rubrique contient des articles argumentatifs sur le BPA mais ils sont courts, 2 ou 3 paragraphes, et présentent des structures argumentatives limitées en nombre d'arguments.

Pour ce qui est de l'analyse de l'article *Le bisphénol A est incriminé dans l'obésité et le diabète,* il a été possible d'identifier la structure argumentative. *La figure 1* illustre le tissu de relations entre l'hypothèse et la série d'arguments qui sont de nature factuelle. Les arguments liés aux résultats des études indiquent une relation forte entre les contenus factuels tels qu'ils existeraient à la base dans le discours scientifique et la narrativisation propre à l'écrit de vulgarisation. De là, nous pouvons en somme récupérer une structure argumentative "convaincante" pour un lecteur lambda, mais jouant sur les points de vue, le discours rapporté et une justification fondée sur des arguments d'autorité.

Références

ADAM, J-M. (2011). *Les textes, types* et *prototypes : récit, description, argumentation, explication et dialogue.* Paris : A. Colin, 3e éd.

ADAM, J-M. (2008). *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours.* Paris : A. Colin, 2e éd.

CHARAUDEAU, P. (*Dir.*) (2008*). La médiatisation de la science : clonage, OGM, manipulations génétiques*. Bruxelles : De Boeck Université, 1re éd.

JACOBI, D. (1999). *La communication scientifique : discours, figures, modèles,* Grenoble : PUG. Coll. Médias & sociétés.

MANGUENEAU, D. (2009). *Analyser les textes de communication*. Paris : A. Colin. 2e éd.

MOIRAND, S. (2007). *Le discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre.* Paris : PUF

PARDO F., BAQUERO J. (2001). La estructura argumentativa : base para la comprensión y producción de textos científicos y argumentativos. *In* Revista Forma y Función, N°14, pages 98-118.

PERELMAN C., OLBRECHTS-TYTECA L. (1958). *Traité de l'argumentation, la nouvelle rhétorique,* Paris : PUF. 1re éd.

TOULMIN. S. E. (1958). *The Uses of Argument*. Cambridge University Press. (Trad. française : *Les usages de l'argumentation*, Paris : PUF, 1993)

Les présentations numériques

GENRES POETIQUES ET MODERNITE LITTERAIRE DANS LA COREE COLONIALE

Benoît Berthelier
INALCO, CERLOM, 75343 Paris Cedex 07
benoit.berthelier@gmail.com

RESUME

Notre étude s'intéresse à la genèse générique de la poésie coréenne à travers l'étude de trois genres apparus dans les années 1920 : le *sŏsasi*, le *minyosi* et le *tanp'yŏnsŏsasi*. Afin de dépasser les conceptions essentialistes du genre, nous adopterons une démarche empirique en étudiant le contexte socio-historique de l'apparition de ces genres dans la poétique coréenne. Par une analyse transtextuelle de poèmes représentatifs, nous montrerons que chacun des textes considérés dépassent le cadre du genre auquel ils sont associés et participent d'une multiplicité de genres. Ceci nous amènera à nous interroger sur le caractère contingent de l'attribution générique et à examiner la manière dont le dialogue, ou le conflit, entre instances auctoriales, lectoriales et éditoriales peuvent influencer la généricité d'un texte.

ABSTRACT

Poetic genres and literary modernity in Colonial Korea

This paper looks at the genesis of modern poetics in colonial Korea through the examples of the *sŏsasi*, *minyosi* and *tanpy'ŏnsŏsasi*, three new genres that appeared in the 1920s. Going beyond the traditional essentialist view of genres, we'll opt for an empirical approach highlighting the socio-historical context in which these new genres entered the Korean discourse on poetics. Through the transtextual analysis of poems considered representative of each of these genres, we will show how despite a single generic attribution, each of the texts actually participate in several genres. This will in turn lead us to consider the contingency of any generic attribution and to examine the ways in which authorship, readership and editorship can influence the genericity of a text and its historical evolution.

MOTS-CLES : poétique, modernité, Corée, genres littéraires, généricité.

Keywords: poetics, modernity, Korea, literary genres, genericity.

1. Introduction

Si la tradition littéraire coréenne ignore largement la notion de genre, l'entrée du pays dans la modernité par le biais de la colonisation japonaise entraîne l'adoption d'un système de taxonomie générique largement inspiré de l'Occident. Mais ces nouveaux genres ne furent pas, pour les hommes de lettres coréens du début du XXème siècle, de simples catégories classificatoires avec lesquelles réinterpréter et réévaluer une tradition littéraire déjà existante. Le genre, parce qu'intrinsèquement moderne et donc nécessairement en rupture avec l'établi, fut perçu comme un horizon à construire et à défendre. Il ne s'agissait pas là non plus d'une simple imitation d'un modèle d'origine occidentale mais d'un système d'appropriation, de réinterprétation, et parfois de mécompréhension qui aboutit à une grande créativité formelle et à une multiplication des genres poétiques.

Le caractère artificiel de ces genres recréés ou inventés nous offre une fenêtre intéressante sur la genèse générique d'une poésie et nous permet d'étudier les différents facteurs extratextuels capables d'influer sur l'attribution générique : légitimation littéraire, querelles d'écoles, problèmes de traduction… Cette contingence nous amènera à considérer les textes en dehors de la grille de lecture propre à leur étiquette générique et à nous interroger sur le rôle des instances auctoriales, lectoriales et éditoriales dans l'évolution de leur réception générique. Nous espérons ainsi mettre en lumière certains phénomènes et mécanismes originaux de la généricité.

Le cas du *sŏsasi*, traduction coréenne du genre épique, nous fournira ainsi un exemple des problèmes liés à l'introduction du système occidental des genres en Corée. Les questions de traductions liées à la genèse du genre nous montreront que le passage d'un genre dans une langue et une culture où il n'existe pas peut non seulement lui faire prendre un aspect radicalement différent mais également remettre en question le bien-fondé des distinctions (narration, description, …) sur lesquels se basent nos systèmes de classification des textes. L'exemple du *minyosi*, genre moderne et anti-moderne, nous donnera l'exemple d'un conflit générique entre instances auctoriales et éditoriales et de la manière dont un travail éditorial peut modifier la généricité perçue de l'ensemble d'une œuvre sur la base d'un corpus réduit de textes. Enfin, à travers les débuts du *tanp'yŏnsŏsasi* nous verrons comment un genre créé presque *ex-nihilo* en raison d' « effets de champ » est parvenu à s'imposer comme un genre de référence pour toute une catégorie de poètes coréens.

2. Modernité, traduction, réappropriations : la naissance de l'épopée (*sŏsasi*)

Le terme générique de *sŏsasi* (서사시, 敍事詩, littéralement : « poésie relatant des événements ») apparaît dans les premiers textes de poétique moderne au début des années 1920 comme traduction de la notion d'épique. Afin d'expliquer une poésie qui n'est désormais plus une simple pratique de lettré mais un nouvel objet de savoir, les intellectuels coréens accordent – sous l'influence des théories de la littérature européennes du XIXème siècle, et peut-être aussi en raison d'une tradition confucianiste de la « dénomination correcte » – une importance toute particulière à la question des genres. La triade romantique et sa subdivision en épique, lyrique et dramatique forment le noyau de cette nouvelle approche générique de la littérature. Les intellectuels coréens vont cependant principalement concentrer leur réflexion sur la poésie lyrique et ses sous-genres, sensés

correspondre à la poésie moderne, tandis que l'épopée et le vers dramatique seront systématiquement présentés comme des genres défunts remplacés par le roman et le théâtre.

Il peut donc sembler étrange que paraissent exactement à la même période plusieurs poèmes portant la mention générique *sŏsasi*, tels *La Nuit à la Frontière* (*Kuggyŏng-ŭi pam*) de Kim Tong Hwan en 1925 ou *Nuit Blanche (Chisenŭn pam)* de Kim Ŏk en 1930. Des textes qui ne semblent par ailleurs, de par leur sujet et leur style, n'entretenir qu'un lien très ténu avec l'épopée occidentale. Dans le cas de *La Nuit à la Frontière*, premier poème du genre, l'auteur met en vers une histoire d'amour aux accents prolétariens : dans un village du Nord de la Corée, une femme attend avec inquiétude le retour de son mari – un contrebandier trafiquant du sel à la frontière Chinoise – lorsqu'un amour de jeunesse lui rend une visite impromptue. Ce dernier, fils de bonne famille, l'avait abandonnée en raison de leur différence de statut social et était parti étudier à Séoul. Las de la décadence de la capitale, il voit en elle et en la ruralité qu'elle symbolise une forme de salut. Il tente donc de la reconquérir.

La relation du texte à l'épopée ne peut-être comprise qu'en prenant en compte la définition de ce genre dans les théories littéraires européennes auquel son auteur se réfère implicitement, ainsi que la façon dont elles ont été introduites en Corée à travers le prisme de la réception japonaise (le colonisateur constituant pour les intellectuels coréens d'alors la quasi unique voie d'accès aux publications occidentales). Au Japon, la question de l'épique apparût ainsi à l'ère Meiji dans le cadre de réflexions sur la littérature nationale et la nécessité de constituer un canon littéraire qui puisse rivaliser avec les nations européennes. La fin du XIXème siècle et le début du XXème siècle voient naître de nombreux débats autour du statut épique d'œuvres anciennes telles le *Heike Monogatari* ou le *Genji Monogatari,* et de leur rapport qualitatif et stylistique aux épopées occidentales (Ikuta, 1906). L'épique n'est cependant pas tout d'abord pensé comme un genre moderne au sein du canon : il n'est pas à produire mais plutôt à « découvrir » en réinterprétant et classifiant la littérature existante. Ce n'est que plus tard, en 1922, qu'un jeune poète, Fukuda Masao, décide de doter la littérature japonaise d'une épopée (*jojishi*) dont il considère qu'elle « était jusqu'à présent dépourvue » (Fukuda, 1922). Dans l'explication qu'il donne de sa démarche et de son choix générique, l'auteur ne se rapporte cependant pas à un prototype issu du canon occidental mais explique simplement qu'il entend produire un mélange de roman et de théâtre dans une forme versifiée. Fukuda retrouve ainsi en quelque sorte l'acception platonicienne de l'épopée comme genre mixte mélangeant narratif et dramatique, *diégésis* et *mimésis*. Mais ce parti-pris est moins motivé par la connaissance des textes platoniciens que par la compréhension de l'auteur de la traduction japonaise du mot épopée. En effet, l'idée que l'auteur se fait du genre est orientée par le mot *joji* (叙事, coréen : *sŏsa*, relater des événements), auquel est accolé le suffixe –*shi* (詩 ; cor. : si, *poésie*) pour former un néologisme correspondant à la poésie épique. Sur la base de la caractéristique modale de narrativité développée par Aristote à propos de l'épique, les premiers poéticiens japonais de l'ère Meiji avaient en effet rendu le terme épique par un mot que l'on pourrait traduire par « poésie narrative » (*jojishi*). Notons cependant que si le terme *joji* comporte bien l'idée d'une narration, son sens est cependant plus large et n'exclut pas *a priori* le dramatique ou la description. En effet, les oppositions narration/description ou *diégésis*/*mimésis* sont, jusqu'à leur introduction depuis l'Occident, absentes de la pensée, et du lexique japonais et coréen.

Les distinctions établies *a posteriori* (par exemple *myosa*/*sŏsa* en coréen pour description/narration) sont plus des conventions de traduction que le produit d'une réelle correspondance lexicale. Les différences entre les divers mots coréens pouvant exprimer une modalité (tels *kisul*/記述, *sŏsul*/敍述, *sŏsa*/敍事, *myosa*/描寫,…) se fondent sur des distinctions relativement différentes de celles utilisées en français pour distinguer les modes. Dans tous les cas, c'est ainsi principalement autour des caractéristiques modales du *joji,* et non de l'objet ou du registre épique, que Fukuda Masao va développer ses épopées, bientôt suivis par plusieurs de ses collègues du mouvement du *minshūshi* (poésie populaire) tels Shirotori Seigo ou Kazuki Katsuka.

Ce sont précisément ces textes qui vont inspirer les poètes coréens Kim Tong Hwan et Kim Ŏk pour leurs propres *sŏsasi*. Outre le thème et les similarités stylistiques, on retrouve également dans *La Nuit à la Frontière* le même mélange de drame et de narration que chez Fukuda lorsqu'après deux parties essentiellement narratives, la troisième et dernière partie du poème s'ouvre sur un long dialogue dramatique, formaté comme un texte de théâtre (agencement typographique, didascalies). Les premières épopées coréennes se constituent donc dans un rapport d'hypertextualité qui les relie, non pas à l'épopée occidentale, mais à un corpus de textes rédigés au Japon sur la base d'une compréhension particulière de la traduction sinogrammatique du concept d'« épique » reflétant uniquement les caractéristiques modales du genre. En conséquence, d'autres traits traditionnellement rattachés à l'épique, tel par exemple l'héroïsme, sont absents des premières épopées modernes en Corée. Cet écart de registre à conduit nombre de critiques coréens (Oh, 1996, Kim et *al.*, 1998) à tenter de distinguer l'épique occidental (*sŏsasi*) de ses réalisations coréennes, reclassées en *sŏsulsi* (敍述詩, poésie « descriptive »). Mais une telle substitution est doublement problématique. D'une part, les mots *sŏsul* et *sŏsa* sont sémantiquement très proches et contiennent tous deux l'idée de narration, faisant de ce nouveau genre une catégorie très artificielle. D'autre part, une telle distinction ne permet pas de se libérer des *a priori* erronés que sont l'essentialisme générique et l'incompatibilité mutuelle des genres et élude de ce fait la question de la pluralité générique et de la généricité (Adam et Heidmann, 2004) des textes concernés.

En effet, si *La Nuit à la Frontière* et les *sŏsasi* qui le suivirent empruntent à l'épique l'emploi du mode de la description d'événements, ils participent également d'une multitude d'autres genres au niveau thématique et stylistique. Le choix du vers libre, ainsi que l'usage récurrent de régionalismes et du registre familier font ainsi écho aux partis-pris stylistiques de la poésie prolétarienne d'alors. Par ailleurs, dans *La Nuit à la Frontière*, la trame principale de l'histoire – le triangle amoureux entre personnages de classes sociales opposées – est un cliché caractéristique des mélodrames populaires (新派, *shinpa*) du début du XXème siècle, lui-même inspiré des pièces de *shimpa* japonais (Abelman et McHugh, 2005). L'influence des romans prolétariens japonais et coréens, eux-mêmes inspirés des naturalistes français, est également prégnante et l'on retrouve ainsi bon nombre de clichés du genre prolétarien sensés donner l'« odeur du peuple » au récit : alcoolisme, syphillis, tuberculose, misère ouvrière… Ce mélange des genres initial sera déterminant pour le développement du *sŏsasi* en Corée. Malgré les influences étrangères (épopées et épopées lyriques soviétiques en Corée du Nord par exemple), les *sŏsasi* coréens ont gardé jusqu'à aujourd'hui un mode de représentation mêlant narration et dialogue dramatique, une thématique prolétarienne mélodramatique et un choix de lexique favorisant régionalismes et colloquialismes.

Il est néanmoins intéressant de noter que la thématique prolétarienne, originellement socialiste et internationaliste, a progressivement été réutilisée pour illustrer un discours nationaliste et anticolonialiste. Le *sŏsasi* deviendra ainsi, dans les années 60-70 le genre d'élection des poètes du mouvement nationaliste *minjung.* Dans les poèmes traitant de la période coloniale, tel *Kŭmgangsan* (1967), la solution aux maux des prolétaires passe ainsi avant tout par le réveil d'une conscience nationale contre l'exploitation coloniale japonaise. Les épopées des années 20 sont aujourd'hui elles aussi réinterprétées à travers le prisme du nationalisme, alors que leurs auteurs originaux voyaient avant tout le salut des classes exploitées dans la collaboration avec les forces de gauche au Japon et dans le reste de l'empire[96]. Ce glissement thématique à ainsi progressivement modifié la perception lectoriale du genre au point de transformer la manière donc les textes prototypiques sont aujourd'hui lus et perçus. *La Nuit à la Frontière* est ainsi systématiquement présenté et lu comme un poète anticolonial et antijaponais malgré l'internationalisme (et plus tard le collaborationnisme) de son auteur. En effet, bien qu'antérieurs, les premiers *sŏsasi* sont longtemps restés oubliés[97]du public et de la critique avant d'être redécouverts à travers le prisme du succès des épopées *minjung* des années 60-70. Ces derniers occupent ainsi une position ambivalente : hypotextes au niveau généalogique, mais hypertextes au niveau du cadrage interprétatif et des « présupposés du genre » (Jauss, 1970) tels qu'ils existent aujourd'hui. En effet, l'étiquette *sŏsasi* oriente de nos jours l'horizon d'attente du lecteur coréen vers un poème contestataire et nationaliste alors que le terme avait pour le lecteur des années 20 une toute autre connotation.

À la parution de *La Nuit à la Frontière* en 1925, le lecteur coréen, même cultivé, ne disposait que de peu d'éléments pour tirer de l'étiquette générique du poème une quelconque grille de lecture autre que celle fournie par une traduction littérale des sinogrammes. En effet, les épiques occidentaux n'avaient pas encore été traduits en coréen et ne pouvaient être connus que d'un nombre restreint de lecteurs à travers des sources secondaires (manuels scolaires, critique,…) le présentant, selon la *doxa* de l'époque, comme un genre défunt. De ce fait, l'emploi d'un genre nouveau permet à l'auteur de se positionner dans le champ et l'histoire littéraire du pays. L'épique, le *sŏsasi*, en tant que genre étranger évoque non seulement la modernité et une pratique nouvelle de la poésie, mais il permet également de souligner l'importance du poème qui devient le « premier épique » de l'histoire littéraire du pays[98]. Le préfacier de *La Nuit à la Frontière* insiste ainsi sur l'importance de voir un nouveau genre enrichir la littérature naissante et oriente la réception du texte : si l'auteur est encore un jeune poète son texte est doté d'une signification historique particulière. D'autre part, le choix d'une forme moderne mais « défunte » n'est pas neutre et illustre la contradiction d'un discours qui à la fois adopte et rejette le moderne. Tout en s'inscrivant dans les codes de la modernité littéraire au niveau du style, des thèmes et même du médium (livre-recueil)[99], le

96 L'internationalisme d'un texte comme *La Nuit est la Frontière* est ainsi signifié par le choix éditorial de faire figurer la traduction du titre en esperanto sur la page de garde. Cette position s'oppose aux mouvements nationalistes anti-japonais et anti-coloniaux de l'époque. Dans les années 30, Kim Tong Hwan deviendra l'un des intellectuels les plus actifs dans la collaboration avec le colonisateur japonais.

97 Les textes d'écrivains taxés de collaboration avec le Japon ainsi que les textes des membres de l'association des écrivains prolétariens coréens (KAPF) étaient jusqu'à récemment interdits de publication au Sud.

98 C'est d'ailleurs en raison de ce statut que le poème apparaît encore dans les livres d'histoire littéraire contemporains tandis que le reste de l'œuvre du poète à été entièrement oubliée.

99 Le premier recueil individuel de poésie a été publié en 1921.

poème critique également d'autres aspects du moderne (urbanisation, décadence morale, anomie, …) et prône une sorte de retour à la terre ; *in fine* l'ambivalence du genre reflète celle du discours.

3. Le *minyosi* entre modernité et tradition

C'est dans un semblable jeu d'opposition et d'appartenance à la modernité que se construit le genre de la poésie des chansons populaires ou *minyosi* (民謡詩, littéralement peuple-chanson-poésie), qui apparaît dans les années 1920. Le nom du genre est un composé des mots *shi* (poésie) et *minyo* (民謡, chanson populaire), emprunté au Japonais *min'yō*, genre moderne traduisant le *Volkslied* allemand et utilisé par les folkloristes nippons pour désigner des formes très variées de chants populaires. Le *minyo* correspond donc à une sorte de classe analogique (Schaeffer, 1989) aux critères assez flous provenant d'un travail générique auctorial (Adam et Heidmann, 2004) qui essentialise le « peuple » derrière un éventail assez large de significations et regroupe sous une seule désignation les productions musicales de ce dernier. Sont ainsi rassemblés sous l'étiquette *minyo* des sous-genres hétéroclites telles les comptines (*dongyo*, 童謠) , le théâtre populaire (*p'ansori*), les incantations chamaniques, etc. Cependant, aussi artificiel soit-il, le genre séduit la classe intellectuelle et la fédère autour de la notion de « peuple » : sujet historique et source d'émancipation pour les socialistes, dépositaire de l'âme coréenne pour les nationalistes. Le *minyosi*, la poésie *minyo,* apparaît d'abord comme un programme visant à combiner dans un nouveau genre le lyrisme de la poésie contemporaine et la tradition des *minyo* afin, pour les uns, de retrouver les codes d'un art populaire contre l'esthétique bourgeoise, et, pour les autres, de créer une poésie nationale et moderne. C'est le poète et critique Kim Ŏk qui emploie le premier le terme pour qualifier la poésie de l'un de ses protégés, Kim Sowŏl[100]. La poésie *minyo*, est présentée par Kim Ŏk comme un genre moderne capable de résoudre le conflit entre vers libre moderne et formes poétiques traditionnelles, par l'adaptation libre et individuelle de contraintes métriques plus anciennes. L'œuvre de Paul Fort est ainsi prise en exemple comme « poésie *minyo* modernisée » pour son usage libre de l'alexandrin (Kim, 2004).

La définition du genre comprend ainsi un principe de continuité qui le rattache à certaines règles de métrique traditionnelles et un principe de rupture qui ouvre le genre à l'individualité du poète. Ce projet est plus qu'un simple guide stylistique, il s'agit, derrière ces recommandations, de rechercher l'essence de la poésie nationale dans ce qui est perçue comme sa manifestation la plus pure (les chants populaires, par opposition à la poésie en chinois classique des lettrés confucéens sinisés) et de l'inscrire dans une « république mondiale des lettres » (Casanova, 1999) aux côtés de pays à fort capital littéraire[101]. Toutefois, cette ambition se réalisa d'une manière quelque peu différente. Comme nous l'avons vu, le genre du *minyo* est un assemblage disparate regroupant des chants aux styles

[100] Kim Sowŏl (1904)xxxx est aujourd'hui considéré comme un poète national au Sud, notamment grâce à un important travail de réédition et d'exégèse de son œuvre après la guerre de Corée. Son importance comme poète moderne est également reconnue au Nord où son manque d'engagement à gauche l'a relégué au second rang.

[101] Cette volonté d'inscrire la littérature coréenne dans un champ littéraire international est très clairement exprimée chez Kim Ŏk, tout d'abord dans sa théorie de la traduction, mais aussi dans son soutien au mouvement espérantiste et dans ses appels à la traduction en anglais des poètes coréens afin de leur donner une audience mondiale.

aussi divers que leurs origines. Il existe donc, au niveau formel, assez peu de points communs entre ces chants traditionnels, si ce n'est l'utilisation d'une prosodie basée sur l'*umbo*, sorte de pied formé d'un nombre libre de syllabes[102] groupées autours d'une syllabe accentuée dominante et correspondant à une division syntaxique du vers (McCann, 2007). Cette particularité des structures rythmiques de la poésie et des chants traditionnels coréens n'était cependant encore pas théorisée au début du XXème siècle et restait méconnue de la plupart des poètes adeptes du *minyosi*. S'ils font bien usage d'une sorte de division podique, celle-ci est déterminée par des groupes syllabiques indépendamment de l'accentuation, à la manière de la poésie française et japonaise. Dans le cas de Kim Ŏk, Kim Sowŏl et bien d'autres, la forme rythmique reprend ainsi le plus souvent celle des premiers poètes modernes tels Choe Nam-sŏn qui s'inspiraient des rythmes japonais du *haïku* et du *waka*. On retrouve ainsi des dodécasyllabes de 2 pieds de 5 et 7 syllabes ou 3 pieds de 3, 4 et 5 syllabes. De nombreuses variantes existent (2 pieds de 4 syllabes) et certains poèmes prennent parfois des libertés, mais c'est toujours la syllabe et non le pied qui tient lieu d'unité rythmique principale. Cependant, bien que la contrainte syllabique – tout comme la rime employée par certains poètes comme Kim Ŏk – soit une importation récente pour la poésie coréenne, le fait qu'elle contribue à maintenir une règle métrique la fait rentrer dans le champ de la tradition, par opposition au vers libre, symbole de la modernité (Kim, 1947). La rupture entre modernité et tradition n'est donc pas ici chronologique (ancient / récent), ni géographique (local / étranger), mais s'établit sur la distinction entre contrainte et liberté. Dans un contexte où la modernité est perçue comme source d'anomie sociale et poétique, le genre en tant que règle normative permet une sorte de retour aux sources. Au niveau formel, la défiance vis-à-vis du moderne et la recherche de la tradition n'est donc pas tant dans l'imitation des chansons populaires, que dans la simple soumission à une règle métrique.

À cet égard, les poèmes *minyosi*, doivent peut-être plus à la poésie étrangère dont ils imitent le rythme, qu'aux chansons populaires nationales. Ils n'en entretiennent pas pour autant aucune ressemblance avec le corpus auquel ils prétendent se référer. Les auteurs favorisent ainsi sciemment le vocable coréen et évitent les mots et expressions sino-coréens associés aux élites sinisées recréant les caractéristiques socio-lexicales associées au « peuple ». Par ailleurs, le *minyosi* reprend aux chansons populaires un grand nombre d'images et de thèmes susceptibles de donner de la « couleur locale » aux poèmes. Cependant, le choix de ces thèmes et l'esthétique nativiste (*hyangt'o*, 鄕土) des poèmes est orientée par le récent développement des études folkloristes : reprenant les méthodes et l'idéologie impérialiste des archéologues et folkloristes japonais (Kim, 2004), l'intelligentsia coréenne se reconstruit un passé et une tradition « nationale » fantasmée (Pak, 2007) qui oriente par ailleurs le travail d'édition et la réception des chansons populaires, en favorisant les textes les plus coréens[103].

Ce double parti-pris, à la fois esthétique et formaliste, correspond aussi à un certain positionnement sur le champ littéraire en opposition avec la poésie du « contenu » (*naeyŏng*) : une poésie engagée inspirée par l'agitprop soviétique et prônée par la majeure partie du mouvement prolétarien. Après une brève période d'intérêt, le *minyosi* sera ainsi rejeté par la KAPF – l'association coréenne des artistes prolétariens modelés sur la VAPP

[102] Généralement de deux à sept.

[103] En mettant en avant les textes représentant des aspects uniques à la Corée, par rapport à d'autres, non moins importants, mais représentant des traditions communes à d'autres nations est-asiatiques.

soviétique – et deviendra un genre purement nationaliste.

L'idéologie ne fut cependant pas le seul facteur de rejet. Le cas de Kim Sowŏl, qui se défendit toujours d'écrire du *minyosi* bien que le terme ait été créé pour qualifier son œuvre, offre un intéressant cas de conflit entre différents régimes de généricités. Le poète se verra en effet affublé, dès la publication de ses premiers poèmes dans la revue *Kaebyŏk* en 1922, par Kim Ŏk de l'étiquette générique *minyosi*. La plupart des textes critiques contemporains se rapportant à son œuvre reprendront ensuite cette classification. La redécouverte critique du poète au Sud après la guerre et la volonté de le représenter comme poète national et nationaliste ont encore ajouté à son image de poète inspiré des chants populaires traditionels. Les régimes de généricité éditoriale et lectoriale (Adam et Heidmann, 2012) ont ainsi fait de Sowŏl un poète *minyosi* en focalisant leur attention sur les poèmes les plus susceptibles d'être représentatifs du genre. Il est vrai que nombre de poèmes de Kim Sowŏl présentent des similitudes, sur le plan formel (rythme podique ternaire, vers dodécasyllabique) et thématique (vie rurale) avec d'autres poèmes publiés sous l'étiquette générique *minyosi.* Ces textes ne sont cependant qu'une fraction de l'œuvre du poète, tandis que certaines caractéristiques formelles apparaissent souvent plus comme des éléments conventionnels ou secondaires par rapport à d'autres particularités stylistiques, syntaxiques ou thématiques. Il y a donc une sorte de débordement générique de quelques textes au corpus, qui fait qu'un nombre limité de poèmes (les plus connus, notamment, de nos jours, du fait de la prescription scolaire) détermine pour le lectorat, et les éditeurs qui s'adressent à lui, la généricité perçue de l'ensemble de l'œuvre. Le refus auctorial du genre, la réticence de Sowŏl a accepter la classification *minyosi* est alors peut-être à comprendre en relation avec ce phénomène : l'auteur revendique la singularité de ses textes, non pas pour désavouer un genre dont il exploite par ailleurs souvent les codes, mais pour éviter que l'intégralité de son œuvre ne soit lue qu'à travers la grille de l'exemplification générique.

4. Genre et querelles littéraires : le *tanp'yŏnsŏsasi*

Au milieu de l'année 1929, le critique et poète Kim Ki Jin, haute figure de la scène littéraire de Séoul et cadre de l'association des artistes prolétariens (KAPF) publie une critique élogieuse de deux textes du jeune poète Im Hwa[104] parus quelques mois plus tôt dans la revue *Chosŏn Chigwang*. Dans son article, Kim fait de ces deux poèmes un modèle à suivre pour la poésie prolétarienne à venir et les érige en prototype d'un genre nouveau, le *tanp'yŏnsŏsasi* :

« L'événement au cœur de *Notre grand-frère et le brasier* est réaliste et véritable. Le sentiment de la petite fille qui appelle son grand-frère ne semble pas être le résultat d'une imagination excessive et, de manière générale, la réalité, l'atmosphère et les sentiments sont saisis de manière objective et concrète. Ceci, tout en convoyant une émotion homogène, expose en même temps devant nos yeux un événement romanesque, vivant et chargé de passion. […] Notre poésie doit ouvrir la voie en prenant le chemin du tanp'yŏnsŏsasi – c'est à dire de la poésie à sujet prolétarien » (Kim, 1929)

Le nom du genre, *tanp'yŏnsŏsasi* reprend en partie la traduction du mot « épique » par « *sŏsasi* », ainsi que nous l'avons vu en première partie. Dans son article, Kim Ki Jin prend cependant soin d'établir une distinction avec le *sŏsasi* qu'il qualifie de « quasiment disparu »

104 *Naegŏri-ŭi Suni* (La fille du carrefour) et *Uri ŏppa-wa hwaro* (Notre grand-frère et le brasier).

et insiste au contraire sur les fonctions narratives et descriptives du *tanp'yŏnsŏsasi* qu'il rapproche du roman. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le préfixe *tanp'yŏn* accolé au nom du genre est lui-même une pratique héritée du roman (ou tout du moins du genre de prose fictionnel appelé *sosŏl* et traditionnellement assimilé au roman occidental). Les romans coréens sont ainsi rarement seulement « roman » mais s'inscrivent généralement dans une classification en sous-genres établie en fonction de la taille du texte : court (*tanp'yŏnsosŏl*, nouvelle), moyen (*chungp'yŏnsosŏl*, novella) et long (*changp'yŏnsosŏl*, roman)[105].

Plus que du côté de la poésie dont Kim Ki Jin ne traite pratiquement pas et semble réduire à un arrangement typographique, la parenté du genre s'oriente donc vers le roman : « description (*myosa*) romanesque », « événement romanesque », « narration romanesque », sont autant de termes récurrents pour expliquer les codes normatifs du genre. Il s'agit *in fine* de reprendre certains codes du roman dans un texte court, pour obtenir une scène simple et vivante concrétisant « les sentiments du quotidiens ». C'est seulement ainsi, selon l'auteur, qu'une œuvre prolétarienne pourra susciter l'intérêt du lectorat prolétarien. Le *tanpy'ŏnsŏsasi* ne se limite donc pas à la simple exemplification de l'acte communicationnel qui lui donne son nom (la narration), mais établit une série de prescriptions sur la base d'un corpus très réduit de textes prototypiques. Cependant, les éléments de définition fournit par Kim Ki Jin ne semblent pas toujours en adéquation avec les textes dont ils sont sensés avoir été tirés. L'intention de l'auteur est ailleurs : l'échange entre Kim Ki Jin et Im Hwa intervient dans un contexte de débats littéraires intenses et de luttes de pouvoir au sein de l'organisation de la KAPF et l'invention éditoriale du *tanp'yŏnsŏsasi* relève moins des poèmes d'Im Hwa que des théories de Kim sur le roman.

En effet, les éléments théoriques que Kim Ki Jin fournit à propos du *tanp'yŏnsŏsasi* reprennent en grande partie les arguments que celui-ci avait avancés quelque peu auparavant dans un article intitulé *Théorie du roman prolétarien* (1929) : une forme simple, rythmée et inspirée des genres populaires, relatant des événements tirés de l'expérience quotidienne des masses. Cet article s'inscrit lui-même dans une querelle littéraire qui opposait Kim Ki Jin à Pak Yong Hŭi – le romancier avec lequel il partageait la direction de la KAPF depuis 1926 – au sujet de l'importance respective du fond et de la forme dans l'art prolétarien (Choe, 1998). Avec une position de plus en plus défavorable au sein du débat, l'intérêt porté par Kim Ki Jin pour Im Hwa s'explique ainsi moins par une quelconque innovation poétique de ce dernier[106] que par la nécessité pour Kim de se trouver de nouveaux alliés. Im Hwa est en effet la figure principale de la jeune garde (*sojangp'a*, 少壯派) de la KAPF, un groupe d'étudiants de gauche fraîchement revenus du Japon et en rupture avec Pak Yong Hŭi. En rapprochant, par un coup de force générique et éditorial, les textes d'Im de ses propres théories, Kim espère s'en faire un allié dans la querelle théorique qu'il est en train de perdre. Il offre également au jeune Im – qui n'avait alors plus publié de poésie depuis 1927 et était plus célèbre pour ses activités cinématographiques – une légitimité renforcée sur la scène littéraire en faisant de ses travaux un modèle à suivre pour toute la

[105] Si ces distinctions tendent depuis plusieurs années à se polariser au Sud entre sosŏl (roman) et tanpy'ŏnsosŏl (nouvelle) sous l'influence de la littérature occidental, elles sont encore systématiquement utilisées au Nord.

[106] Le style des poèmes publiés par Im Hwa n'était pas particulièrement différent de celui d'autres poètes prolétariens contemporains (Kim, 1996).

poésie prolétarienne. Ainsi, si avec la création générique du *tanpy'ŏnsŏsasi* Kim Ki Jin définit bien un genre normatif et des règles stylistiques, il cherche avant tout à redéfinir une pratique discursive au sein de l'organisation des artistes prolétariens.

5. Conclusion

Rupture brutale entre poésie traditionnelle et moderne, formation d'un système générique contemporain de la formation du champ littéraire, récupération politique, poids de la division, censure des textes des auteurs collaborateurs et/ou socialistes au Sud… les particularités de l'histoire littéraire, sociale et politique de la Corée sont indissociables de la naissance et de l'évolution des structures de généricité dans lesquelles s'insèrent sa poésie. Nous n'avons abordé ici qu'un nombre limité de cas, qui, s'ils illustrent en partie la pluralité et la complexité du phénomène de généricité en Corée, ne rendent qu'en partie compte du foisonnement générique de l'époque coloniale : *sinchesi, minjungsi, sasangsi*… Nous espérons néanmoins par cette modeste entreprise souligner l'importance de la question des genres pour la compréhension de la poésie moderne coréenne. Les questions de poétiques sont encore souvent absentes du champ des études littéraires coréennes et, plus généralement, des études « orientalistes », alors que les particularités historiques et linguistiques de ces aires culturelles ouvrent un large champ de problématiques nouvelles à l'étude des genres littéraires.

Références

ABELMAN, N. et MCHUGH, K. (2005). *South Korean Golden Age Melodrama: Gender, Genre, and National Cinema*. Detroit, Wayne State University Press.

ADAM, J. M. et HEIDMANN, U. (2004). Des genres à la généricité. L'exemple des contes (Perrault et les Grimm). *Langages, 153*, pages 62-72.

ADAM, J. M. et HEIDMANN, U. (2012). *Le texte littéraire*. Paris, L'Harmattan.

CASANOVA, P. (1999). *La république mondiale des lettres.* Paris, Le Seuil.

CHOE, T. S. (1998). Tanp'yŏnsŏsasi nonjaeng (La querelle du tanp'yŏnsŏsasi). *In Hanguk kŭndaesironsa (Histoire de la poétique moderne coréenne).* Séoul, Munhakkwa Chisŏngsa.

IKUTA, C. (1906), Kokuminteki jojishi toshite no Heike monogatari (Le dit du Heike comme épique national). *Teikoku Bungaku, 138.*

JAUSS, H. R. (1970). *Literaturgeschichte als Provokation*. Francfort, Suhrkamp.

KIM J. H. (1996). Tanp'yŏnsŏsasi yangsik-ŭi yŏnwŏn koch'al sigo (Recherche sur l'origine du tanp'yŏnsŏsasi). *Kugjeŏmun, 17*.

KIM J. O. et *al.* (1998). *Hanguk sŏsulsi-ŭi sihak (Poétique de la poésie narrative coréenne)*. Séoul, Taehaksa.

KIM K. J. (1929). Tanp'yŏnsŏsasi-ŭi kir-ro (Sur la voie du tanp'yŏnsŏsasi). *Chosŏnmunye, 5*.

KIM, K. O. (2004). The Making and Indigenization of Anthropology in Korea. *In The Making of Anthropology in East and Southeast Asia*. Oxford, Berghahn Books.

KIM, Ŏ. (2004). *Haep'ari-ŭi norae, Kim Ŏkp'yŏn (Le chant de la méduse, Anthologie de Kim-Ŏk)*. Séoul, Pŏmubip'yŏnp'an.

KIM, Ŏ. (1947). *Mŏndongt'ŭlje (Quand se lève l'aube)*. Séoul, Pŏmubip'yŏnp'an.

KIM, T. H. (1925). *Kuggyŏng-ŭi pam sijip (La nuit à la frontière. Anthologie).* Séoul, Hansŏngdosŏ.

MASAO, F. (1922) *Kogen no shōjo (La fille des hauts plateaux).* Tokyo, Shinchosha.

MCCANN, D. (2007). *Azaleas : a book of poems*. New York, Columbia University Press.

OH, S. Y. (1996). *Hanguk kŭndae munhaknongwa kŭndaesi (La poésie contemporaine et la théorie littéraire contemporaine coréenne).* Séoul, Minŭmsa.

PAK, S. H. (2007). 1920nyŏndae minyo-ŭi chaebalgyŏn-gwa chŏnt'ong-ŭi shimmihwa (L'esthétisation de la tradition et la redécouverte du minyo dans les années 1920). *Ŏmunyŏngu 35,* pages 317-337.

SCHAEFFER, J. M. (1989). *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*. Paris, Le Seuil.

NOTES SUR LA GENERICITE DU DISCOURS D'INVESTITURE : L'EPIDICTIQUE ENTRE AUTORITE ET LEGITIMITE

Dorgelès Houessou
Université Félix Houphouët Boigny Côte d'Ivoire
C.R.E.LI.S. B.P. V 34 – Abidjan
dorgeleshouessou@gmail.com

RESUME

Le discours d'investiture est un genre peu connu et peu étudié sous son acception générique en elle-même. L'objet de cette contribution est d'apporter une tentative de résolution à la question théorique de la formalisation du genre du discours d'investiture en tant que discours épidictique. Il s'agit alors de mettre en lumière l'enjeu épidictique du genre du discours d'investiture dans une optique de stabilisation des normes critériologiques utiles à sa catégorisation. Nous abordons de ce fait la question de l'identité de l'énonciateur du discours d'investiture en vue d'en dégager les indices de légitimité qui y sont à l'œuvre dont, entre autres, la célébration des valeurs et l'inscription du sujet locutif dans une filiation historique.

ABSTRACT

The inaugural address is a little known and little studied genre in its generic sense in itself. The purpose of this paper is an attempt to bring resolution to the theoretical question of why and how to formalize the genre of inaugural address as epideictic speech. It comes then to highlight the epidictic issue of the inaugural speech genre with a view to stabilizing his criteriological standards. We tackle here the question of the identity of the inaugural address speaker in order to identify clues of legitimacy that are at work such as the celebration of the values and the inclusion of the enunciator in a historical connection.

MOTS-CLES : genre, discours d'investiture, discours d'autorité, épidictique, légitimité

Keywords : genre, inaugural address, speech authority, epidictic, legitimacy

1. Introduction

Le fondement théorique du discours d'investiture réside dans la dynamique d'un transfert de pouvoir. Dans une telle optique, deux pôles énonciatifs doivent nécessairement être engagés dans l'action de l'investiture, l'un proclamant, comme commentaire à la formule sacrale qui accomplit le transfert de pouvoir, un discours premier ; l'autre, assurant dans un discours second, le pouvoir qui lui est ainsi conféré.

La complexité de ce cheminement par lequel un individu se légitime et revendique une autorité institutionnelle par son discours d'investiture est ici abordée en vue de questionner l'identité de l'énonciateur et les indices de sa légitimité. Il s'agit premièrement d'une identité collective car le récipiendaire de l'investiture est porte parole et par conséquent porte la voix de tous. C'est ensuite une identité institutionnelle donc symbolique d'où il tire l'essentiel de sa légitimité.

2. De l'identité de l'énonciateur

L'énonciateur d'un discours d'investiture se pose à la fois comme un sujet singulier propre à désigner une altérité et un sujet collectif du moment qu'il se revendique porte-parole d'un groupe donné. Mais il est encore l'incarnation d'une identité sociale abstraite car il est le porteur d'une parole institutionnelle.

2.1 Le singulier-collectif

L'investiture est la résultante d'une délégation. Celle-ci relève d'un acte d'autorité comme c'est le cas dans une nomination effectuée par un individu fondé en droit à le faire. Il s'agit alors d'une délégation directe. Autrement, par un transfert plus complexe, un individu se voit investi par une communauté ; c'est le cas de l'élection présidentielle où le processus de délégation est indirect du fait de l'incapacité des électeurs à régenter l'exercice du pouvoir qu'ils ont délégué à l'un des leurs. La délégation directe quant à elle relève du seul avis de l'autorité politique.

Le collectif, l'ensemble du groupe ayant délégué son pouvoir, est donc constitutif de l'identité du sujet investi. Celui-ci en est le porte-parole et, à ce titre, sa légitimité relève, pour l'essentiel, de la délégation des voix qu'aura constituée son élection. Bourdieu rappelle à ce sujet que le discours d'investiture est aussi et surtout un discours d'institution, institution d'un individu, d'un pouvoir et d'une légitimité (Bourdieu, 1982 : 105). C'est de ce fait par l'invocation de son identité plurielle que l'individu investi justifie son pouvoir en faisant de son discours le produit de l'association des voix de tous, y compris la sienne et celle de l'institution incarnée.

2.2 Le « Je » institutionnel

Outre l'identité collective comme lieu de légitimation du pouvoir dans le discours d'investiture, l'identité institutionnelle du sujet investi, trouvant dans le rituel d'investiture sa première actualisation, fait de ce dernier un indice du continuum que représente l'Etat ou l'institution. Ce qui est mis en avant dans un discours d'investiture, c'est l'identité fusionnelle du sujet investi et de la pérennité du système politique (Bourdieu, 1997 : 287).

Dans le cas du discours d'investiture présidentielle par exemple, la parole proférée par le sujet investi se charge d'une pesanteur nouvelle. Elle devient parole présidentielle par le seul fait de son énonciation et est perçue comme telle par le groupe d'hommes et de femmes qui la découvre. La légitimation ainsi admise est triple. Elle concerne d'abord la personne du sujet locutif et ensuite son énoncé car tous deux sont investis d'une *« sorte de pouvoir qui semble être à lui-même son propre principe »* : le charisme présidentiel (Bourdieu, 1982 : 187). C'est dire que le processus de légitimation aboutit enfin, et en dernier ressort, à la légitimation de la présidence elle-même donc de l'institution (Bourdieu, 1997 : 287-288).

3. Une légitimité plurielle

La notion de légitimité est porteuse d'une dimension interactionniste : *« C'est pourquoi, plutôt que rites de passage, je dirais volontiers rites de consécration, ou rites de légitimation, ou tout simplement, rites d'institution, en donnant à ce mot le sens actif qu'il a par exemple dans l'expression « institution d'un héritier » »* (Bourdieu, 1982 : 121). Cette remarque met en exergue la notion de possession qui est inhérente à l'entreprise de légitimation. Celle-ci suppose, comme le suggère la comparaison à l'action d'adjudication, qu'un possesseur transmet à un tiers un bien dont il était dépourvu. Acte de légitimation total, le discours d'investiture englobe à la fois la légitimité par mandatement, la légitimité par formation et la légitimité par filiation.

3.1 De l'autorité et de la légitimité

Les notions d'autorité et de légitimité sont intrinsèquement imbriquées. L'une découle nécessairement de l'autre parce que celle-ci est elle-même la résultante d'un positionnement social. (Charaudeau, 2005 : 50) explique au sujet de la légitimité que *« d'une façon générale, elle désigne l'état ou la qualité de qui est fondé à agir comme il agit »*. Il en déduit que : *« la légitimité est bien le résultat d'une reconnaissance par d'autres, de ce qui donne pouvoir de faire ou de dire à quelqu'un au nom d'un statut (on est reconnu à travers une charge institutionnelle), au nom d'un savoir-faire (on est reconnu comme expert) »* (Charaudeau, 2005 : 52). En définissant ainsi la légitimité Charaudeau admet que celle-ci est conférée par une compétence de fait et de droit tout comme elle-même confère l'autorité à son détenteur.

Aucun élu ne faisant l'unanimité, l'accession à son statut nouveau que constitue l'investiture lui impose de ne pas s'adresser qu'à ses électeurs ou à ses admirateurs mais à l'ensemble de la population qu'il a pour devoir de soumettre à son autorité, y compris ses adversaires. C'est en conséquence un acte d'autorité que d'imposer sa légitimité à tous comme il en est de l'objet du discours d'investiture. Celui-ci élève au rang de fait l'autorité, or à en croire (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 : 420) : *« un fait est ce qui s'impose à tous ; aucune autorité ne peut rien sur lui. C'est donc ébranler ce statut de fait, que de rendre quelque chose, qui devrait être indépendant de la personne, dépendant de la qualité de celui qui en témoigne »*. Si le discours d'investiture élève au rang de fait l'autorité de son énonciateur, c'est parce qu'il pose que celle-ci n'est guère le fait de l'individu mais relève de la fonction, de la légitimité de son statut et auxquels il prête son corps. Le rituel, contigu au discours, témoigne aussi de l'inéluctabilité de cette autorité. Ainsi, il en est de l'autorité comme de la notion de souveraineté, principe inaliénable qui est sa propre justification du fait que son dépositaire incarne une puissance tutélaire dont l'autorité s'impose nécessairement à tous.

3.2 La filiation historique

Le discours d'investiture est le fruit d'une tension entre le passé et le temps présent. De ce fait, il résulte de la convocation de la mémoire collective autant que de la falsification de celle-ci. En évoquant des faits historiques poignants qui l'inscrivent dans la matérialité du quotidien, le discours d'investiture les travestit nécessairement car toute mémoire n'est riche que de sa faculté lacunaire. C'est la tendance à l'oubli des épisodes hostiles à la construction de l'identité collective qui fonde la pertinence de la mémoire collective.

Le discours d'investiture est un discours de commémoration. Il fait appel à des évènements ou des personnages passés par le biais de citations ou d'évocations symboliques censées ramener à la mémoire un objet consensuel, un sentiment unanime d'unité du corps social considéré. Discours chargé de mémoire, il fixe les normes de son inscription dans la mémoire collective à travers deux discours, l'un étant la matérialité verbale de l'instant de l'investiture, l'autre, un mouvement abstrait, celui de la mémoire discursive continuelle où se trouvent représentés les discours de chaque souverain antérieur, du moins leur essence discursive. Puisque le discours d'investiture se réclame d'une filiation proprement discursive, il est convocation de l'histoire en même temps qu'il la constitue. Ainsi dans ce passage, Laurent Gbagbo lors de son investiture le vingt six octobre deux mille instituait son mandat comme le prolongement de celui du RDA :

« Je veux respecter cet engagement et faire un gouvernement d'ouverture. J'ai mes propositions en tête que je vais soumettre cette nuit même au PDCI RDA, le plus vieux parti de la Côte d'Ivoire et le plus vieux parti d'Afrique aujourd'hui après l'ANC »

3.3 La célébration des valeurs

L'énonciation d'un discours d'investiture est indissociable de la convocation des valeurs propres au groupe au sein duquel l'investiture s'actualise. Si le discours investissant est plus propice à la célébration des valeurs externes, c'est-à-dire portées sur l'auditoire, le discours investi développe davantage les valeurs éthotiques du sujet qui le porte et en fait un discours auto-laudatif où l'épidictique tient pour objet l'énonciateur lui-même.

3.3.1 Les valeurs externes : un discours fédérateur

Le genre épidictique est de tradition aristotélicienne *« celui du discours d'apparat distribuant l'éloge ou le blâme. Discours de célébration, il se tient en des lieux socio-institutionnels variés »* (Charaudeau et Mainguenau, 2002 : 286). Le cadre du discours d'investiture ou le contexte dans lequel il se déploie est donc celui d'une institution. Il est de ce fait un discours empreint de solennité destiné à la célébration des valeurs communes à l'ensemble du groupe concerné.

Le discours épidictique offre ainsi à l'orateur l'occasion de dire un panégyrique célébrant les vertus du sujet investi autant que celles du groupe social concerné. Il est donc célébration des valeurs communes et réaffirmation de l'identité collective. A en croire (Perelman et Olbrechts Tyteca, 2008 : 69) : *« les discours épidictiques ont pour but d'accroitre l'intensité d'adhésion aux valeurs communes de l'auditoire et de l'orateur ; leur rôle est important car sans ces valeurs communes sur quoi pourraient s'appuyer les discours délibératifs et*

judiciaires ? ».

C'est bien l'objet du discours d'investiture que de rechercher un consensus autour de valeurs fondamentales à l'équilibre du groupe. Mais il n'est pas que le lieu de résurgence d'un état émotionnel antérieur. Le discours épidictique, dont celui de l'investiture, met en scène des valeurs nouvelles susceptibles de faire l'unanimité ou en restaure d'anciennes. Il y a donc effet délibératif, et partant, argumentatif au cœur de l'entreprise épidictique (Cassin, 1995 : 201-202). Dans cet extrait Alassane Ouattara célèbre lors de son investiture les valeurs nationales :

« *Chères sœurs, chers frères, célébrons la Paix ; La paix sans laquelle aucun développement n'est possible. Mettons en pratique la devise de notre pays. L'Union qui sera le creuset de notre réussite. La Discipline qui nous fera grandir dans le respect des règles établies par la République. Le Travail, qui va pour nous libérer de la dépendance et nous apportera le réconfort moral et matériel. Respectons notre drapeau, symbole vivant de la patrie. Il porte les couleurs de notre terre, de nos forêts, il symbolise notre idéal de paix et notre espérance en un avenir meilleur. »*

3.3.2 Les valeurs internes : un discours éthotique

A en croire Meyer, les principales théories de la communication ont pour fondement la relation entre les coénonciateurs (le locuteur et l'interlocuteur) avec pour épicentre l'énoncé (Meyer, 1993 : 23). Cette ossature triaxiale propre à toutes les théories de la communication est utile à l'étude de l'éthos. (Charaudeau, 2005 : 105) estime ainsi dans le même ordre d'idée que :

« Toute construction d'éthos se fait dans un rapport triangulaire entre soi, l'autre et un tiers absent porteur d'une image idéale de référence : le soi cherche à endosser cette image idéale, l'autre se laisse emporter par un mouvement d'adhésion à la personne qui s'adresse à lui par l'intermédiaire de cette même image idéale de référence. »

Cette image idéale de référence est discursive donc relève du logos. Dans le cadre du discours d'investiture, l'éthos est une question primordiale dans la mesure où le locuteur négocie l'acceptation de la part de l'auditoire d'une image de soi qui soit adéquate à sa légitimation. S'il est l'occasion par excellence du rappel des valeurs communes qui cimentent le groupe et en raffermissent l'identité collective, le discours d'investiture est aussi le lieu de la célébration des valeurs d'un individu. Les conditions de construction éthotique résident donc dans la perception doxique préexistante au discours et simultanément dans l'acte de langage en tant que composante subjective élémentaire de celle-ci. C'est le cas dans cet extrait où Alassane Ouattara fait montre d'un éthos de rassembleur dont la proximité et la disponibilité ont dépassé le simple cadre du parti (le RDR ont il est ici investi candidat en deux mille) pour inclure la totalité des composantes de la nation :

« *Mes réponses à vos préoccupations sont le fruit d'un long travail d'échanges au sein de notre Parti et de rencontres avec les forces vives de notre pays. »*

3.4 L'optatif implicite

En tant que discours épidictique, le discours d'investiture est aussi un macro-acte

d'expression optative. Le rappel des valeurs communes est réalisé dans l'optique de fournir aux membres du groupe l'occasion de formuler un souhait : celui de la réussite du mandat du sujet investi et du rapprochement le plus effectif de l'idéalité sociale dont ce dernier sera désormais le garant. Le sujet locutif souscrit à cet élan d'espérance en énonçant les normes, valeurs et horizons d'attente qui constitueront les augures de sa mission ou de celle de l'individu qu'il investit dans le cas du discours investissant (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 : 215) : *« La modalité optative est peut-être celle qui se prête le mieux à l'expression des normes. L'action du souhait, par exemple « puisse-t-il réussir », est du même ordre que celle du discours épidictique ; le souhait exprime une approbation et indirectement une norme »*. Cet optatif implicite constitue un indice de légitimité de grande portée. C'est notamment le cas lorsque Ouattara espère en ces termes que le peuple ivoirien contribuera avec lui au succès de son mandat présidentiel :

« Rassembler, c'est aussi le rôle de chaque Ivoirien et de chaque Ivoirienne. Que chacun fasse l'effort d'aller vers l'autre, de lui accorder sa confiance et son pardon. Que chaque Ivoirien s'attache à recréer les conditions d'une paix durable dans nos villes, dans nos villages, dans nos campagnes et dans nos cœurs. »

3.5 Le choix du superlatif

Le discours épidictique relève d'une construction comparative (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 : 333) :

« L'idée même de choix, de bon choix, implique toujours comparaison. (⋯) « Nous avons fait un bon choix » signifie souvent le contentement, la volonté de ne pas comparer. L'idée que quelque chose est bon, surtout si ce quelque chose existe, et que joue l'inertie, s'exprime volontiers par l'idée que c'est le meilleur, que l'on ne pouvait trouver mieux, c'est-à-dire un superlatif. Une justification implicite serait que l'objet parait susceptible de soutenir maintes comparaisons ».

Ainsi l'investiture d'un homme mandaté par une hiérarchie légitime ou par le peuple est le rappel et la confirmation que celui-ci est comparativement à tous, celui qui constitue le mieux l'adéquation entre l'être et la charge à laquelle il est affecté. Le discours d'investiture est bien le lieu des connivences entre le contentement, le satisfécit et les valeurs motivant l'éloge de quiconque constituerait le choix, le bon, le choix exempt de toute remise en cause et dont nul ne saurait soutenir la comparaison. Parce qu'il invoque à la fois les valeurs communes qu'il redynamise et le vœu que le sujet de l'investiture soit le meilleur choix possible pour ses attributions nouvelles, l'épidictique du discours d'investiture est célébration de sa propre énonciation dans un élan narcissique et une conjonction d'ordre métonymique. (Cassin, 1995 : 206) rappelle à cet effet que *« tout éloge est en même temps un éloge du logos et des pouvoirs de la rhétorique, c'est-à-dire finalement un éloge de l'éloge »*. Le président ivoirien en fait usage lors de son investiture quand il rappelle la légitimité de son sacre en tant que choix de la majorité nationale :

« Mes chers compatriotes, c'est bien évidemment sur la base de mon programme, que des millions de nos compatriotes m'ont accordé leur confiance. Je ne me déroberai pas à cette lourde responsabilité. »

4. CONCLUSION

Au rang des discours politiques de premier plan, le discours d'investiture est un discours fondateur. A ce titre, il est constituant des orientations idéologiques qui fondent une société ou un groupe, ou encore redessinent les fondements de l'ensemble désigné. En instituant les relations de subordination d'une communauté envers un porte-parole dont l'avènement donne lieu à des célébrations rituelles et populaires, le discours d'investiture instaure aussi une relation d'interdépendance entre les entités désignées. Cette interdépendance est constitutive de l'identité collective dont le discours d'investiture est l'un des lieux d'expression les plus achevés. En effet, plus qu'un simple hommage à un individu dont les sujets fêtent l'accession au pouvoir, le discours d'investiture est la célébration d'un système politique et d'une conception collective de ce qui doit constituer l'idéal social envisagé par tous. Dans une telle optique, le sujet investi se présente et est présenté par l'autorité chargée de l'investir comme l'émanation d'un vœu commun à tous les membres du groupe au sein duquel l'investiture se déploie. Cette faculté à instaurer un ordre politique, donc à fonder de nouveau une société tendue vers un idéal est fédératrice. Elle participe de la légitimité des acteurs de l'investiture que sont les sujets investissant et investi.

Références

BOURDIEU, P. (1997). *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.

BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire,* Paris, Fayard.

CASSIN B. (1995). *L'effet sophistique*, Paris, Gallimard.

CHARAUDEAU, P. (2005). *Le discours politique : Les masques du pouvoir,* Paris, Vuibert.

MEYER, M. (1993). *Questions de rhétorique.* Paris. Librairie générale française.

PERELMAN, C. et OLBRECHTS-TYTECA, L. (2008). *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles.

LE METALANGAGE : QUELLE PLACE DANS LE TRAVAIL SUR LE TEXTE PROCEDURAL EN CLASSE BILINGUE SONGHAY-FRANÇAIS ?

Zakaria *NOUNTA*
Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense
UMR 7114 MoDyCo
znounta@yahoo.fr

RESUME

Dans les écoles bilingues, les apprentissages visent régulièrement l'élargissement des capacités communicatives des élèves, ce qui leur permet de se créer une identité d'acteurs au sein de leur communauté. Une place importante est ainsi accordée aux activités métalinguistiques, à travers notamment le travail sur des textes procéduraux, qui relèvent d'un genre de discours incitant à l'action. Cet article analyse les stratégies d'enseignement d'une maîtresse dans une classe bilingue songhay-français du Mali. En cherchant à faire comprendre un texte procédural à ses élèves, celle-ci s'appuie sur l'explication des mots difficiles du texte écrit en langue seconde, et sur leur formulation dans la langue première des enfants. Le métalangage intervient surtout dans les explications de termes où des mots de la langue servent à en expliquer d'autres. Les reformulations interlingues L2-L1 permettent de s'appuyer sur l'acquis antérieur des élèves et de jouer le rôle de miroir par rapport à la langue première.

ABSTRACT

What role does the metalanguage play in the study of procedural text in bilingual songhay and french class?

In bilingual schools, learning regularly aims to expand the communication skills of students which allow them to create an identity of actors in their own community. Thereby an important place is given to metalinguistic activities mainly through the study of textbooks since they are part of speech that incites to action. This article draws upon the teaching strategies of one teacher in a bilingual french-songhay class in Mali. Seeking to make his pupils understand the contents of a procedural text, this teacher focuses on the translation of difficult words in the text written in a second language, and their formulation in the learners' first language. The metalanguage is mainly involved in the explanations of terms in which the words of the language are used to explain others. The interlingual transformations of L1 and L2 permit to rely on the previous achievements of students and to act as a mirror with regard to the first language.

MOTS-CLÉS: Texte procédural, genre, métalangage, métalinguistique, école bilingue

Keywords: Procedural text, gender, metalanguage, metalinguistic, bilingual school

1. Introduction

Dans les écoles bilingues, les apprentissages visent régulièrement l'élargissement des capacités communicatives des élèves, ce qui leur permet de se créer une identité d'acteurs au sein de leur communauté. Une place importante est ainsi accordée aux activités métalinguistiques à travers surtout le travail sur le texte procédural puisque celui-ci relève d'un genre de discours incitant à l'action. Que veut dire « texte procédural » ? Que fait-on avec ? Que signifie exactement « étudier un texte procédural à l'école » ? Dans quel domaine de formation se fait cette étude ?

Le texte procédural explique comment exécuter des procédures : modes d'emploi, notice d'utilisation, recette de cuisine, etc. (Heurley, 1997) le définit comme étant *« un texte dont la fonction principale est de communiquer une procédure, c'est-à-dire un ensemble d'opérations et/ou d'actions à exécuter dans le but d'atteindre un but donné* ». Il existe une très grande variété de textes procéduraux. Les instructions pour planter le manioc, une recette de cuisine comme la façon de préparer le tô, une règle de jeu, une règle de grammaire complexe, la méthode pour effectuer une division avec retenue, etc. sont autant d'exemples de textes procéduraux. Ce sont des textes qui permettent ainsi d'acquérir de nouvelles habiletés favorisant l'exécution d'actions ponctuelles. Ils sont faits pour acquérir des savoirs pratiques (savoir-faire X), et pour apprendre à expliquer une action complexe pratique.

Etudier un texte à l'école, c'est en faire la lecture pour le comprendre. Pour ce faire, il est important de pouvoir le résumer par un titre ou par une phrase afin de dégager son idée générale. Ensuite, il y a lieu de déterminer la visée argumentative du texte, autrement dit le pourquoi du texte, le but pour lequel il a été produit ; puis d'énoncer sa structure ou sa composition. Pour les textes procéduraux qui concernent les recettes de cuisine, J.- M. Adam précise que les ingrédients et la préparation sont deux de leurs parties essentielles (Adam, 2001).

Le travail sur le texte procédural est intimement lié à celui sur la transmission de la langue qui consiste à clarifier le sens des mots et à renforcer ce qui est en voie d'être acquis par l'élève. C'est pourquoi l'étude du texte intitulé « un couscous bien spécial », qui fait l'objet de nos analyses dans cet article, s'inscrit dans le cadre du domaine de formation « Langues et communication » du curriculum bilingue du Mali. C'est un domaine qui, tout en donnant accès aux apprentissages fondamentaux, a pour principaux axes de réalisation les apprentissages de la communication orale (écouter et parler) et de la communication écrite (lire et écrire), dans les deux langues.

En apportant à l'élève l'accès au métalinguistique qui est «*une attitude réflexive sur les objets langagiers et leur manipulation* » (Gombert, 1990), l'étude du texte procédural en classe permet de ne pas faire du métalangage pour du métalangage mais de donner aux activités métalinguistiques une vraie raison d'être sociale. Le texte n'est pas coupé de son contexte de production, au contraire, il est mis au service de l'action de l'élève et de la production de discours.

Le présent article a pour principal objectif de présenter de façon concrète un exemple d'étude de texte procédural, afin d'y montrer toute la place du métalangage à travers les activités métalinguistiques.

2. L'enseignement bilingue au Mali : l'approche curriculaire par compétence

Depuis près d'une décennie, le Mali a fait place à l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement fondamental à travers un curriculum bilingue qui s'appuie sur l'approche par compétences. Onze langues nationales sont enseignées à l'école en même temps que le français à travers ce curriculum bilingue dans tout le pays selon les milieux sociolinguistiques. Ce sont : le bamanankan, le fulfuldé, le songhay, le tamasheq, le dogon, le soninké, le bomu (bobo), le syenara (sénoufo), le tyeyaxo (bozo), le mamara (minianka) et le khassonké.

Pour la classe de première année, l'enseignement se fait exclusivement en langue nationale. En deuxième année, le volume horaire se scinde en deux : 75% du temps est consacré à l'enseignement en langue nationale et 25% en français. En troisième et quatrième années, le rapport s'inverse et 75% de l'horaire sont réservés à l'apprentissage du français (oral et écrit) et aux apprentissages en français. En cinquième et sixième années, la répartition du temps de travail est de 50% pour la langue nationale et de 50% pour la langue seconde (français).

L'approche curriculaire bilingue par compétences de l'enseignement primaire du Mali développe trois types de compétences. Le premier type concerne les compétences disciplinaires liées aux domaines de formation, qui sont au nombre de cinq : Langue et Communication (LC), Sciences Mathématiques et Technologie (SMT), Sciences Humaines (SH), Développement de la Personnalité (DP) et Arts. Le deuxième est relatif aux compétences transversales ou interdisciplinaires qui sont liées à l'utilisation des savoirs dans une autre discipline que celle dans laquelle ils ont été acquis. Enfin, le troisième type, ce sont les compétences d'expérience de vie. Il s'agit de comportements permettant à la personne de se prendre en charge ou de faire des choix qui favorisent son bien-être.

L'éducation bilingue n'est pas généralisée dans toutes les écoles primaires du Mali (Noyau, 2011), il existe à ce jour partout dans le pays plusieurs écoles dites « classiques » dans lesquelles seul le français demeure la langue d'enseignement.

3. La question des genres textuels

La production du texte se réalise de façon si variée que la multiplicité des sortes de textes a nécessité un classement. Il a fallu délimiter et étiqueter toutes les sortes de texte. D'où l'usage des dénominations comme « genres de textes » ou « types de textes ». En didactique des langues, la notion de « types de texte » est généralement préférée à celle de « genres de textes », ce qui s'explique par le fait que depuis les années soixante-dix de nombreuses typologies textuelles sont proposées par les linguistes. Défini grammaticalement comme étant une *« séquence bien formée de phrases liées qui progressent vers une fin »* (Adam, 2002), le texte est avant tout une représentation de la pensée, que Bakhtine conçoit comme le « *reflet subjectif d'un monde objectif* » (Bakhtine, 1984).

En visant la fondation d'une linguistique textuelle à travers le développement de la « théorie générale des structures séquentielles », Jean-Michel Adam postule que le texte est avant tout un objet abstrait qui est constitué de séquences hétérogènes. Ainsi, le texte procédural apparaît comme une entité complexe et hétérogène composée de différents types de séquences : les directives, la liste des éléments auxquels le texte fait référence et les

descriptions (Heurley, 1997).

Jean-Michel Adam qui considère la linguistique textuelle comme un sous-domaine de l'analyse des discours, renvoie l'étude du genre à l'analyse du discours (Adam, 1999). Dans *Linguistique textuelle,* citée par (Portillo, 2010)*,* il affirme que « *si l'on tient à parler de « types » au niveau global et complexe des organisations de haut niveau, il ne peut s'agir que de types de pratiques sociodiscursives, c'est-à-dire de genre. […].Un texte toujours singulier a une famille de texte. ».* La classification des textes par genres devient nécessaire dès lors que le genre est considéré comme l'horizon d'un texte. C'est pourquoi « *Jean-Michel Adam, dans son analyse des schémas textuels prototypiques, met en valeur un certain nombre d'énoncés stables ou de régularités compositionnelles qui lui permettent de définir cinq schémas prototypiques des séquences narrative, descriptive, argumentative, explicative et dialogale. […] Préparer les élèves à la maîtrise des divers types de texte, c'est non seulement les aider à comprendre un texte, mais c'est aussi leur fournir des instruments d'analyse qu'ils pourront réinvestir par la suite et les rendre autonomes.* » (Cuq & Gruca, 2005)

En distinguant ces cinq genres textuels prototypiques, Jean-Michel Adam considère le texte procédural comme un genre de discours qui se situe sur un continuum entre le récit et la description. « *Limitant alors mes observations à des textes procéduraux (recettes et notices de montage), j'ai insisté sur la présence, dans leurs plans de textes, de descriptions […]. Situant ces sortes de textes sur un continuum entre le récit et la description, j'expliquais ainsi pourquoi certains (Greimas, 1983 ; Bouchard, 1991) ont eu tendance à traiter la recette comme un récit.* » (Adam, 2001).

4. Le métalangage et les phases du développement métalinguistique chez l'enfant

Pour J.-É. Gombert, le métalangage et les activités métalinguistiques peuvent être résumés comme suit : « *sous-domaine de la métacognition qui concerne le langage et son utilisation, autrement dit comprenant : 1- les activités de réflexion sur le langage et son utilisation, 2- les capacités du sujet à contrôler et à planifier ses propres processus de traitement linguistique (en compréhension et en production).* » (Gombert, 1990)

Le métalinguistique a été mis en exergue par la perspective fonctionnaliste, qui la réfère à la capacité de renvoi du langage à lui-même. Jakobson postule que toute communication fait intervenir six facteurs : l'émetteur, le destinataire, le contexte, le code, le canal et le message. Chacun de ces facteurs se rapporte, dans toute langue, à une fonction de la communication linguistique. Parmi ces fonctions, il y a la fonction métalinguistique qui renvoie au code, et dans laquelle le langage sert à parler de lui-même. Les usagers habituels de cette fonction du langage sont, par exemple, les linguistes. (Jakobson, 1963).

Dans notre étude, le métalinguistique relève de la capacité que le langage, à travers l'ensemble de ses activités, a de renvoyer à lui-même. Les activités métalinguistiques concernent toutes les manipulations et les réflexions permettant de décrire le langage même ordinaire ou s'y référant tout simplement. Ainsi, les reformulations et les définitions même menées en langage ordinaire sont des activités métalinguistiques. On peut donc faire du métalinguistique avec des mots du langage commun, par exemple, je peux dire sur un manuscrit : « c'est trop long », ou « c'est confus », ou « je me demande où il veut en venir », ou « c'est éclairant », etc. Le métalinguistique est un niveau d'activité qui ne requiert pas

seulement ou uniquement du métalangage ou de la métalangue que nous considérons comme étant les utilisations autoréflexives du langage qui dans ce cas, devient l'objet d'étude. Le métalangage est donc une partie du métalinguistique.

J.-É. Gombert a décrit le développement métalinguistique de l'enfant en quatre phases successives qu'il a lui-même dénommées comme suit : l'acquisition des premières habiletés linguistiques, l'acquisition des habiletés épilinguistiques, et deux étapes d'acquisition de la maîtrise métalinguistique.

Dans la première phase se réalisent les premières habiletés de manipulation du langage chez l'enfant à partir des modèles présentés par l'adulte. Ce transfert conduit au stockage en mémoire de multiples associations qui relient chacune des formes linguistiques au contexte dans lequel elles sont régulièrement consolidées.

Dans la deuxième phase, qui est celle de l'acquisition des habiletés épilinguistiques, les connaissances implicites stockées lors de l'acquisition des premières habiletés linguistiques s'organisent entre elles en mémoire pour constituer des systèmes de règles d'emploi des formes linguistiques maîtrisées.

Pourtant, l'individu ignore à ce stade les règles qu'il applique. La prise de conscience interviendra chez lui dans la troisième phase qui est celle de la première étape de l'acquisition de la maîtrise métalinguistique. Là, il s'appuiera sur des connaissances épilinguistiques déjà acquises et des contingences externes pour avoir la maîtrise de façon consciente de certains aspects du langage.

La deuxième étape de l'acquisition de la maîtrise métalinguistique concerne l'automatisation de l'emploi des connaissances métalinguistiques dans des tâches comme la lecture et l'écriture.

5. Cadre méthodologique

Nous avons exploité les données recueillies en mai 2012 au Mali dans le cadre d'un projet plurinational soutenu par l'OIF et l'AUF intitulé : «Transferts d'apprentissages et mise en regard des langues et des savoirs à travers l'école bilingue : un point de vue des élèves aux actions pédagogiques dans les activités de classe ».

Le terrain d'observation a été une école pratiquant un curriculum bilingue songhay-français au primaire. Notre étude a porté sur l'enregistrement vidéo (28 min. 33 sec.) d'une séquence de Langue et Communication (LC) en classe de 4ème année fondamentale. Nous avons procédé à une transcription alignée avec les enregistrements son et vidéo grâce au logiciel CLAN[107], ce qui nous a permis de faire une analyse linguistique ciblée sur les usages métalinguistiques.

6. Séquence de Langage (Français) consacrée au travail sur un texte procédural

6.1 Présentation synthétique de la séquence

La séquence que nous analysons a porté sur l'étude d'un texte procédural intitulé : « Un couscous bien spécial » tiré du manuel *français 4ème année (Cissouma et al., 2000 :* 52). Elle a

[107] Computerized Language Analysis

été enregistrée dans une école publique qui se situe au centre d'une petite ville du Mali appelée Baguineda. Cette localité est à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Bamako, la capitale malienne. L'école accueille des élèves déplacés du nord du pays. Elle pratique la double vacation, le matin les cours sont dispensés aux élèves non déplacés et l'après-midi à ceux venus du nord.

La classe compte un effectif de 50 élèves : 32 garçons et 18 filles. Ces élèves déplacés à cause de l'occupation du territoire nord du Mali par des islamistes armés voulant y instaurer la charia, sont originaires des trois grandes régions du nord, à savoir Tombouctou, Gao et Kidal. Certains viennent des écoles à curriculum bilingue, d'autres des écoles dites « classiques » dans lesquelles seul le français est enseigné. L'enseignante, elle également, est une déplacée venue de Tombouctou.

Les élèves sont motivés, ils répondent avec enthousiasme aux questions posées par la maîtresse. La leçon du jour fait partie des toutes premières leçons de l'année en quatrième année, la classe est donc largement en retard sur le programme. Mais les cours continuent pour les élèves déplacés du nord jusqu'à fin août, nous a fait savoir le directeur de l'établissement.

6.2 Déroulement de la séquence

6.2.1 L'introduction du cours

Après avoir écrit le texte au tableau, la M[108] se met face aux EE[109], avec un ton autoritaire, elle leur demande de se lever et de s'asseoir, une façon d'amener le silence en classe et de permettre à tous les EE de se concentrer sur la leçon du jour. Puis, elle annonce le cours en français puis en songhay :

M nous allons passer +[110] à la lecture + donc aujourd'hui nous allons voir + un couscous bien spécial.
M ka hinsa kusukusu yoro ka ka dii misa kan booro ga + hinsa kusukusu war faham?

« préparer du couscous, nous allons voir comment on + prépare du couscous vous avez compris ? »[111]

En L2[112], la M énonce simplement la tâche d'enseignement notamment la leçon de lecture et le titre du texte ; en L1[113], elle contextualise en annonçant le thème, faisant appel à l'expérience de vie des EE. Comme l'exige l'approche curriculaire par compétences dont la pédagogie est axée sur l'apprenant, la M tient compte de la formation acquise par les EE dans la famille, de la connaissance qu'ils ont du monde dans lequel ils vivent, et surtout de la connaissance qu'ils ont de la L1.

6.2.2 La lecture du texte

La M a d'abord demandé aux EE de lire silencieusement le texte, puis elle l'a elle-même lu à

[108] Maître ou maîtresse
[109] Elèves
[110] Pause
[111] Nous utilisons les guillemets pour les gloses de traduction en français
[112] Langue seconde ici français
[113] Langue première ici songhay

haute voix à deux reprises avant de demander à quelques EE de faire de même. Voici l'exemple d'un court passage lu par un E[114] :

E elle
M ohon
«interjection d'assentiment »
E elle pétrit + elle pétrit ce mélange + à la main + jusqu'à + elle + ce qu'elle + ce qu'elle + obtient
M obtienne

E obtienne de petits grains + petits grains

La M intervient quand l'E marque une pause longue ou lit un mot à la place d'un autre, ce qui arrive systématiquement dès lors qu'apparaît dans le texte un mot qui ne fait pas partie du répertoire linguistique de l'E. C'est le cas avec le mot « pétrit » que l'E a lu après avoir pris un temps assez long pour le décrypter. C'est également le cas avec le verbe « obtenir » conjugué au subjonctif, ce qui a dû désorienter l'E qui a certainement une maîtrise métalinguistique du mot à l'indicatif, raison pour laquelle il a lu « obtient » au lieu d'« obtienne ». Nous voyons bien à travers ce court passage que, comme le postule J.-É. Gombert, la maîtrise métalinguistique est essentielle pour l'E dans une tâche comme la lecture.

6.2.3 4.1.1 Les activités métalinguistiques à travers les reformulations dans l'explication des mots difficiles du texte

L'explication des mots difficiles est faite de façon linéaire, au fil du texte en partant du titre.
La M demande en L1 :
M ma tii couscous?
« qu'est-ce que c'est que le couscous ? »
Comme les élèves semblent un peu perplexes, elle reformule la question en disant :
M couscous may ma couscous bay + koyra ciini ra ?
« Couscous, qui connaît le sens de couscous + en songhay ? »
E imma nee a se kusukusu

« on l'appelle couscous »

Cette reformulation qu'on peut qualifier d'intralingue (Noyau, 2010a), c'est-à-dire faite dans la même langue, la L1, même si la première formule de la M est une alternance codique « ma tii » (L1) « couscous » (L2), a une fonction de clarification. Elle a permis de clarifier la question de la M en orientant les EE vers le choix de la langue à utiliser pour y répondre.

La réponse de l'E étant appropriée, la M passe au mot « spécial » qu'elle explique spontanément en L2 puis en L1:

M qui est bien spécial + qui est bien fait c'est compris alors ?
M a ga cerecere ka hansa ga a ga cerecere ka hansa kusukusu di
« elle le prépare avec soin, elle prépare le couscous avec soin »
M a ma hinsa ka kanu wo da tii spécial

« c'est excellent, c'est ça spécial »

[114] Elève

Dans son explication, la M fait d'abord recours à une reformulation intralingue en L2 pour varier le sens du mot « spécial » par « qui est bien fait ». Dans le français ordinaire tel qu'il est parlé au Mali, dire d'un plat qu'il est « spécial » signifie que « c'est un bon plat, appétissant, bien fait …». Or, le sens réel de « spécial », c'est : « qui sort de l'ordinaire », et non « qui est très bien, ou excellent ». L'explication du mot par la M, relève ici de l'utilisation d'une L2 telle qu'elle est pratiquée spécifiquement au Mali. Après, la M utilise une autre reformulation, cette fois interlingue c'est-à-dire d'une langue à l'autre (de la L2 à la L1), mais ayant la même fonction de variation du sens et d'explication. Ici, la L1 sert à interpréter la L2. Ensuite, elle interroge les EE sur le mot « mil » :

M mil tii ma ? + koyra senni ra
« mil, c'est quoi ? + en songhay »
E hayni
«mil »
M mil maana tii kala hayni
« le sens de mil, c'est mil »

La reformulation de la M consiste à stabiliser la réponse donnée par l'E.
Après, vient le mot « tamis » :

M au tamis tamis! ma tii + tamis?
« que signifie tamis ? »
E teme

« tamis »

La M explique en L1 à travers une série de questions le sens de « tamis » afin que chaque E puisse mieux comprendre le concept et pouvoir associer le signifié à son signifiant :

M hamni di ka no n'dur + est-ce que ni ga hin ka dam ga + kusukusu n'da misa di ?
« la farine recueillie + est-ce que tu peux préparer le + le couscous de cette manière ? »
E non
M ni si hin + kala ma dam ga?
« tu ne peux pas + il faut utiliser ? »
E teme
« le tamis »
M kala ma dam ga teme kuna + ma hagay ga n'da

« il faut mettre la farine dans le tamis + et la tamiser »

La M utilise les reformulations comme outil pédagogique. Elle amène les EE à travers cette activité métalinguistique à mieux cerner le sens du mot.
Les principales stratégies utilisées pour faire acquérir le sens des mots du texte aux EE sont les reformulations intralingues et interlingues. Ce travail métalinguistique autour des termes est essentiel, il permet aux EE d'enrichir leur vocabulaire tout en se servant de la L1 comme levier pour mieux s'approprier la L2.

6.2.4 Le métalangage dans l'interprétation de la structure globale du texte

Après l'explication des quelques mots difficiles ou nouveaux du texte, la M détaille en L1 tout le processus de préparation du couscous. Pour ce faire, elle fait un développement qui outrepasse largement les informations fournies par les quelques lignes du texte. Dans son commentaire, elle introduit parfois des mots encore non expliqués du texte.

M poudre tii hamni, hamni ga tii poudre poudre de mil

« la poudre signifie hamni, hamni c'est ça la poudre »

La M donne l'équivalent du mot « poudre » en L1 en suivant la formule : X = Y et Y = X.

Pour introduire un mot qui ne fait pas partie des mots utilisés dans le texte, elle passe par un questionnement qui consiste à amener l'élève à deviner le mot en question.

M ni hanse kusukusu maa no i har a se?
« ce qui sert à préparer le couscous comment on le nomme? »
M kusukusu wo din ka ra i dam hamni di ka + ka hansa ga maa no i har a se?
« le récipient dans lequel on met la farine pour la cuire comment on l'appelle? »
E denfooo

« la passoire »

La M a recours à un jeu de langue avec les EE qui les conduit non pas à la distraction mais à la réflexion sur les différents termes utilisés dans la question pour pouvoir repérer le vocable demandé. La formule utilisée par la M pour définir le terme qu'elle veut faire deviner aux EE peut être représentée de la façon suivante : X c'est un N qui..., X c'est pour .., ça sert à ... (Noyau, 2010b).

Le questionnement concerne également le fait d'amener l'élève à se rappeler que le couscous ne se mange pas seul, il faudrait qu'il soit mélangé à une sauce pour être consommé.

M mano ma bay haya kan yar ŋaa n'da kusukusu?
« qui sait avec quoi on mange le couscous? »
E i ga dilwil dan a ra
« on y met de l'huile »
M wo din ma no i ga har wo din ka no i ga dam dilwil ?
« on y met de l'huile, ce dans quoi on met l'huile comment on l'appelle ? »
E i har a se mafe

« on l'appelle la sauce »

Dans cette interaction M – E, la M utilise une reformulation qui sert de mécanisme pédagogique conduisant les EE à discerner le terme recherché.

7. Les activités métalinguistiques, vecteurs de transferts des connaissances

Le rôle essentiel de la reformulation interlinguistique consiste à s'appuyer sur les acquis de l'élève en L1 pour qu'il s'approprie plus facilement de nouvelles connaissances en L2. Comme le souligne Piaget, un apprenant « apprendra d'autant mieux un type de structure ou d'emploi en langue seconde qu'il en aura préalablement compris les principes en langue maternelle et que les instruments heuristiques mis en œuvre pour découvrir ces principes dans la langue maternelle sont utilisables avec profit dans l'apprentissage des langues secondes » (Piaget, 1974). Pour expliquer les mots du texte et les faire comprendre aux élèves, nous avons remarqué que la M use plus de la L1 que de la L2, ce qui traduit le fait que les activités métalinguistiques se font plus en L1 qu'en L2. Il est donc clair que le contact entre la L1 et la L2 s'appuie sur l'acquis antérieur des sujets et joue le rôle de miroir par rapport à la langue première.

8. Conclusion

Cette séquence de cours dans une classe bilingue songhay-français montre comment une M fait acquérir le contenu d'un texte procédural écrit en français à ses élèves. Le recours au métalinguistique dans ce cours, intervient surtout dans les explications de mots où l'on se sert des mots de la langue pour en expliquer d'autres. Ce qui rejoint la conception de R. Jakobson qui postule que le métalangage a pour fonction principale de faire parler le langage de lui-même. A travers les multiples reformulations interlinguistiques, il y a des transferts de connaissances par le fait que la L1 sert de clef pour accéder à l'apprentissage en L2. Cependant, on note dans ce cours une absence totale, tant en L1 qu'en L2, du lexique des mots de la terminologie linguistique comme par exemple les mots : verbe, adjectif, préposition, sujet, complément, adverbe, nom, etc. La leçon est essentiellement axée sur l'explication du contenu des mots comme si, pour la M, la seule difficulté pour accéder au sens d'un texte en L2, c'étaient les termes du lexique, et même plus précisément les noms (nomenclature d'objets). Il est donc important de mieux s'appesantir sur la formation initiale et continue des M dans le cadre de l'approche curriculaire bilingue par compétences au Mali, et aussi de les doter de matériels pédagogiques et didactiques adéquats.

Références

ADAM, J-M. (2002). Entrées « Grammaire de texte » (p.288-289), « linguistique de texte » (p.345-346), « Texte » (p.570-572). In CHARAUDEAU P. & MAINGUENEAU D. (dir.). Dictionnaire d'analyse du discours. Paris. Seuil.

ADAM, J-M. (2001). Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? . *Langages*. vol. 35. n° 141. pp. 10-27.

ADAM, J-M. (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours au texte*. Paris. Nathan.

BOUCHARD, ROBERT (1991). « Repères pour un classement sémiologique des évènements communicatifs ». *Études de linguistique appliquée n° 83*. Didier érudition. Paris.

CISSOUMA, M. et al. (2000). *Français 4ème année*, collection Djoliba. Ministère de l'Education du Mali.

CUQ J-P, GRUCA, I. (2005). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble. Presses Universitaires de Grenoble.

GOMBERT, J.-É. (1990).*Le développement métalinguistique*. Paris. Presses Universitaires de France.

GREIMAS, ALGIRDAS J. (1983). « La soupe au pistou ou la conversation d'un objet de valeur ». Dans *Du Sens II*. Seuil. Paris.

HEURLEY, L. (1997). Vers une définition du concept de texte procédural : le point de vue de la psycholinguistique. *Les Cahiers du Français Contemporain*. *4*. 109-133.

JAKOBSON, R. (1963). *Essais de linguistique générale*, Éditions du Seuil, Paris.

KLINBLER, L. MONDADA & S. PREVOST (eds.). *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2010*. 978-2-7598-0534-1. Paris. Institut de Linguistique Française. pp.553-571.

NOYAU, C. (2011). Du bambara au français, première leçon de français au Mali : comment

salue-t-on ? In *Pluralité des langues, pluralité des cultures : regards sur l'Afrique et au-delà*. K. VOLD LEXANDER, Ch. LYCHE & A. MOSENG KNUTSEN (eds). Oslo: Novus / The Institute for Comparative Research in Human Culture. 185-194.

NOYAU, C. (2010a). « Développer les capacités de reformulation chez les maîtres de l'école de base en contexte subsaharien ». In F. NEVEU, V. MUNI TOKE, J. DURAND, T. http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=com_content&view=article&id=226&Itemid=292[consulté [Consulté le 04/08/2013]

NOYAU, C. (2010b). Définitions spontanées d'enfants et d'adultes : et les verbes ? Conférence plénière. ColDoc. 10 juin 2010. UMR 7114 MoDyCo. Paris Ouest Nanterre La Défense (inédit).

PIAGET, J. (1974). *La prise de conscience*. Paris. PUF.

PORTILLO SERRANO, V. (2010). La notion de genre en Sciences du Langage. En ligne. Volume XV - n°2. Coordonné par CARINE DUTEIL-MOUGEL. http://www.revue-texto.net/index.php?id=2577. [Consulté le 12/08/2013]

Index par mots-clés

A

Acte de langage.....119

Activité.....55

Apprentissage de la langue.....76

Analyseur syntaxique.....11

Anaphore.....43

Argumentation.....202

Arrêt.....146

B

Balises.....43

C

Colligation.....146

Collocation.....83 ; 146

Contexte riche en connaissance.....83

Corée.....210

Corpus

- Comparables.....146
- Spécialisé.....83

D

Débats.....119

Déposition.....119

Dialogue

- Romanesque.....76
- Didactique.....76

Discours.....173

- D'autorité.....221
- D'investiture.....221
- Organisation.....43
- Vulgarisation scientifique.....202

Dipositifs.....173

E

Ecole bilingue.....228

English.....109

Enonciation.....133

Epidictique.....221

G

Generic Structure Potential.....109

Généricité.....210

Genre (s) 43 ; 55 ; 83 ; 146 ; 195 ; 221 ; 228

- Discursif.....32
- Légal.....119
- Littéraires.....201
- Newspaper.....109
- Text.....195

Greenberg's index.....195

H

Hagiographie.....157

Hybridité générique.....157

I

Impératif.....180

Interlangue.....32

Intertextualité.....133

L

Langage adressé à l'enfant.....55

Linguistique

- De corpus.....43 ; 195
- De l'image.....23

LSB……195
Légitimité……221

M

Macrosyntaxe……32
Manuel de FLE……76
Métalangage……228
Métalinguistique……228
Moyen-âge……157
Multimodalité……23

N

Notices explicatives……180

O

Oral……119
Scripturalisé……119
Oral/écrit……188

P

Périphérie gauche……95
Poétique……210
Pragmatique……133
Présentatif……55
Presse écrite……202
Procédures……180
Product placement……23
Prosodie……95
Protocoles de travaux pratiques……180
Publicité……133

R

Réalisation médiale……188
Recettes de cuisine……180
Règles du jeu……180
Relation / réalisation conceptuelle……83 ; 188
Rhétorique……23
Rôles syntaxiques……11
Roman……157

S

Scénographie……133
Schèmes syntaxiques……11
Spanish……109
Stratégies discursives……202
Structuration discursive ……188
Structure argumentative……202
Syllabation……32
Syntaxe……95

T

Témoignage judiciaire……119
Texte (s)
Attribution……157
Procédural……180 ; 228
Thematic progression patterns……109
Typology……195

U

Unités de base du discours……95
Usages du langage……55

V

Verbes……11
Visées communicationnelles……173

Remerciements

Le comité d'organisation est reconnaissant aux instances du laboratoire pour leur aide financière et logistique, et remercie notamment Jean-Luc Minel pour ses conseils et Myriam Djedi et Alexandre Sourie pour leur disponibilité.

Nous remercions les membres du comité scientifique, les conférenciers ainsi que tous les participants pour l'intérêt qu'ils ont bien voulu porter aux thèmes du colloque et leur réactivité lors de l'examen des propositions.

Nous remercions également les services de l'université Paris Ouest Nanterre la Défense pour la mise à disposition de la Salle des Thèses Paul Ricoeur, pour la reprographie et la salle de réunion et l'école doctorale 139 pour son soutien.

Enfin, nous remercions chaleureusement nos collègues et amies Marine Damiani et Kaja Dolar pour leurs conseils, aide et encouragements.

A
C
B
COLDOC2013